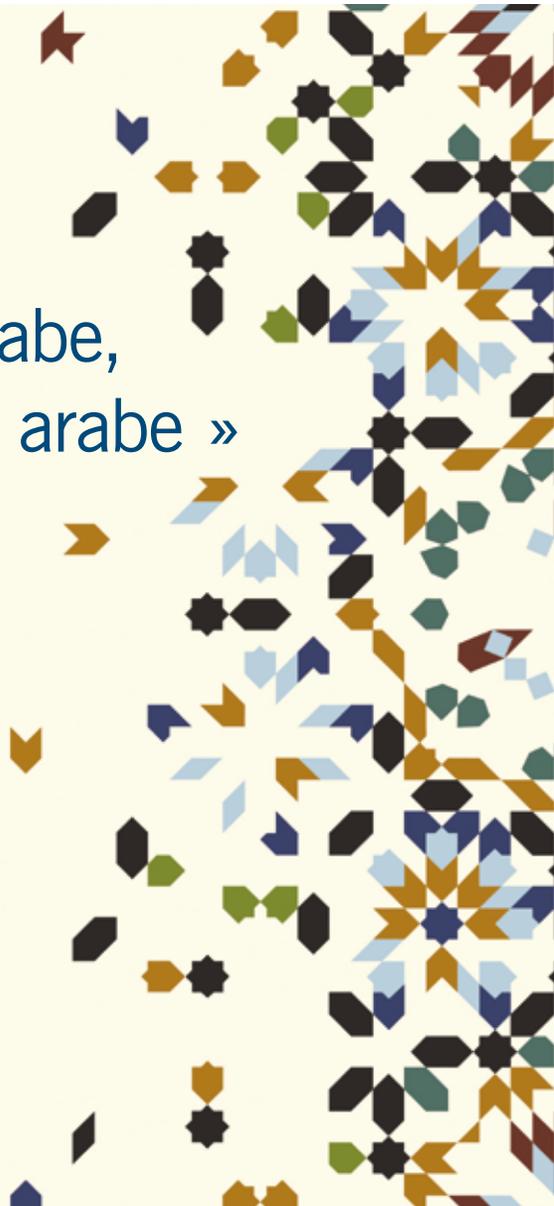




Nouveau monde arabe,
nouvelle « politique arabe »
pour la France



*Il n'est désir plus naturel
que le désir de connaissance*

INSTITUT
MONTAIGNE



L'AUTEUR

Normalien, agrégé de géographie, **Hakim El Karoui** a enseigné à l'université Lyon II avant de rejoindre le cabinet du Premier ministre en 2002, où il était en charge des discours. Après un passage à Bercy, il rejoint, en 2006, la banque Rothschild. En 2011, il rejoint le cabinet de conseil en stratégie Roland Berger où il est co-responsable de l'Afrique et du conseil au gouvernement français. En 2016, il fonde sa propre société de conseil stratégique, Volentia. Il est aussi essayiste – il est l'auteur notamment de *Réinventer l'Occident* (Flammarion 2010), – et entrepreneur social (il a créé le club du XXI^e siècle et les *Young Mediterranean Leaders*).

Nouveau monde arabe,
nouvelle « politique arabe »
pour la France

SOMMAIRE

Introduction	5
Chapitre I : Deux mondes qui s'interpénètrent et s'influencent	9
A La France est un partenaire essentiel du monde arabe	9
B Les mondes arabe et turc influencent la France	34
C Des pays stratégiques mais sans relations économiques fortes..	56
Chapitre II : La « grande transformation » des sociétés arabes et moyen-orientales	73
A Le modèle socio-démographique	74
B Des sociétés en pleine transformation	77
C Des systèmes économiques à la recherche d'une nouvelle dynamique	84
D Des systèmes politiques pas toujours efficaces	88
E L'incertitude domine	98
Chapitre III : À la recherche d'une « stratégie arabe » de la France	109
A Un champ d'action pour les grandes puissances	109
B La « politique arabe » traditionnelle de la France	125
C Une politique au défi des bouleversements du monde arabe ...	127
D Conclusion : les problèmes structurels de la stratégie française .	129
Chapitre IV : Pour un <i>néo-réalisme</i> français dans la politique arabe et moyen-orientale	131
A Des éléments de doctrine	131
B Contenir deux problèmes : l'islamisme et les migrations	133
C Pour une politique ambitieuse en Méditerranée occidentale	140
D « <i>Honest broker</i> »	149

INTRODUCTION

« LA GÉOGRAPHIE, ÇA SERT AUSSI À FAIRE LA PAIX »

La France a une relation passionnelle avec le monde arabe : de l'amour de Lyautey au mépris de certains colons, du racisme des uns au dévouement des autres, des présidents français qui en faisaient un enjeu de politique intérieure aux touristes qui aujourd'hui le désertent, des entrepreneurs qui y trouvent pétrole et clients pour leurs armes en passant par les artistes qui s'y ressource et s'en inspirent, des terroristes qui se réclament de l'islam au malaise des enfants de l'immigration maghrébine, la région s'est installée au cœur de l'actualité française depuis près de deux siècles comme aucune autre, à l'exception de l'Europe. De son côté, le monde arabe a lui aussi une relation passionnelle avec la France, surtout bien sûr, la partie du monde arabe qui a été colonisée ou « protégée » : Maroc, Algérie, Tunisie et dans une moindre mesure Liban et Syrie. Mais pas seulement : de Saddam Hussein aux terroristes de l'État Islamique (EI), de l'émir du Qatar aux présidents Moubarak et Sissi, tous ont fait de la France, pour le meilleur et pour le pire, un acteur clé de la région, y compris les islamistes de toutes les obédiences pour qui la France pour les uns, les États-Unis pour les autres, sont les incarnations de l'Occident honni qu'ils combattent par la prière, les idées et les armes.

La région est difficile à définir. Le monde arabe est l'ensemble régional le moins intégré du monde en matière commerciale, mais le plus cohérent en matière culturelle, linguistique et religieuse. De fait, les idées y circulent d'un bout à l'autre très vite. Ses limites géographiques sont claires : de la Mauritanie à l'Irak en passant par le Golfe et le Levant (et une question concernant le Soudan). À cet ensemble, nous avons ajouté deux grands pays, la Turquie et l'Iran, tant leur interaction avec le monde arabe est importante et structurante, aussi bien pour leur politique étrangère que pour la compréhension de la situation géopolitique arabe. Nous aurions pu aller plus loin : au Sud jusqu'au Mali, ou au Nigéria gangrené par le djihadisme, à l'Est jusqu'à l'Afghanistan et au Pakistan, pays dont la religion, la situation politique et les modèles économiques ressemblent tant aux pays arabes. Nous aurions embrassé tout le champ de ce que l'on appelle aujourd'hui « l'arc de crise ». Pour des raisons pratiques, mais aussi historiques, nous nous sommes finalement limités au champ couvert par la direction Afrique du Nord – Moyen-Orient du Quai d'Orsay, qui commence à l'Ouest au Maroc (et non à la Mauritanie qui est, elle, rattachée à la direction Afrique) et va jusqu'en Iran, les pays du Golfe et l'Égypte, auquel

nous avons simplement ajouté la Turquie. Dans certains cas, nous parlerons du « monde arabe », dans d'autres, des « mondes arabe et turc » et rarement des trois ensembles à la fois, arabe, turc et iranien. On pourra nous reprocher ce parti-pris : nous pensons utile au contraire de jouer avec les limites qui sont mouvantes et changeantes suivant les thématiques. L'Iran est un acteur politique clé, un partenaire économique mineur pour l'instant. La Turquie est un grand partenaire global, nettement moins important que le Maghreb sur les questions d'immigration, mais de plus en plus important sur l'islam.

Cette aire culturelle est en pleine transformation. Les conséquences politiques en sont l'instabilité et la violence. La France a subi cette violence dans sa chair avec plusieurs attentats odieux commis sur son sol par des terroristes téléguidés par des organisations basées dans la région (al-Qaïda dans la péninsule arabique ou l'État islamique) et des nationaux français qui se revendiquaient d'un lien d'allégeance avec ces organisations ou tout simplement d'une même vision du monde. L'attitude de la France envers le monde arabe a changé. L'inquiétude et la peur dominent. Peur de l'immigration, peur du terrorisme, peur de l'islamisme, peur de l'antisémitisme, peur des guerres, qui embrasent le monde arabe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Mais l'espoir existe aussi, né des « Printemps arabes », des dictateurs renversés, des peuples qui se soulèvent au nom de la liberté et aussi, on le sait moins, de la condition de la femme qui s'améliore, à bas bruit.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la fameuse « politique arabe de la France », difficile à définir et même à appréhender tant elle est faite de complexités et de paradoxes. Peut-être peut-on modestement la définir comme le fruit des passions de la France pour le monde arabe mêlées à des objectifs souvent contradictoires : être l'ami d'Israël et du monde arabe, commercer avec des dictateurs *tout en* revendiquant notre attachement aux droits de l'homme, s'imposer comme médiateur dans les multiples crises sans *pour autant* se fâcher avec tout le monde.

À l'heure où les fondements traditionnels de notre politique dans la région ont été profondément remis en cause par les bouleversements politiques arabes et les difficultés françaises, où notre impuissance (par exemple en Syrie) coexiste avec une stratégie d'abord mercantile (dans le Golfe) et où le Maghreb n'est perçu que comme l'addition de trois sujets très distincts, ce rapport poursuit trois buts :

- donner de l'objectivité au débat sur notre politique dans la région ;
- montrer, par les faits et les chiffres, que nos destins sont intimement liés ;
- proposer des pistes d'action pour renouveler notre « politique arabe ».

Parce que la question est passionnelle, nous avons choisi d'aborder le sujet par un angle géopolitique, rationnel et quantitatif, bien que non exhaustif. Quel est le poids de la France dans la région ? Que représente-t-elle pour ses partenaires ? Que représentent ces pays pour nous ? Nous avons mené un travail d'analyse des flux et des stocks commerciaux, financiers, monétaires mais aussi humains (l'immigration), idéologique et culturel (les langues, la diffusion religieuse) et enfin sécuritaire et diplomatique, destiné à dresser le tableau le plus exhaustif possible de cette interrelation entre la France, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. 60 thématiques ont été abordées, 600 tableaux réalisés.

Cette méthodologie assume ses partis pris :

1. partir de la géographie de nos relations plutôt que de leur histoire ;
2. se concentrer sur la géopolitique qui en découle plutôt que sur les questions politiques et diplomatiques du moment ; analyser les interrelations entre la France et les mondes arabes, turcs et iraniens et pas seulement la situation statique de ces pays.

Tous les sujets n'ont pu être abordés, notamment le détail des relations bilatérales entre la France et les 21 pays du monde arabe, pas plus que le détail de leurs situations intérieures. Ce n'était pas l'objet de ce travail. Sur certains sujets, on pourra nous reprocher de passer trop vite, de simplifier peut-être une situation, d'oublier un point important. Ce sont les risques d'une approche globale. Nous assumons l'incomplétude inhérente à ce genre de projet.

Nous avons aussi analysé les stratégies des grandes puissances dans la région et nous les avons comparées à celle de la France. Avant de proposer un ensemble de pistes de discours et d'actions, en raisonnant par échelles (du plus global au plus local), nous avons conçu un modèle d'analyse du degré d'avancement de la transformation sociale des sociétés de la région. Cela nous permet, en tenant compte des réalités économiques et politiques nationales, de mesurer la stabilité des différents pays, tout en racontant la vraie histoire des mondes arabe, turc et iranien contemporains. Ce pays ne connaissant pas une grande régression sociale comme le disent les islamistes et maints commentateurs, mais au contraire une dynamique très forte de modernisation.

« *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre* », disait Yves Lacoste¹. Alors que le discours politique et stratégique français sur le monde arabe n'utilise que les mots « guerre », « choc des civilisations », « fondamentalisme religieux », « lutte contre le terrorisme », « médiation », l'ambition méthodologique de ce rapport est simple : en proposant une analyse fondée sur des chiffres et des faits qui prouve la très forte imbrication de la France et du monde arabe en général et du Maghreb en particulier – comme Jacques Berque l'avait anticipé il y a déjà plusieurs décennies – et en proposant des pistes d'action toutes destinées à tirer les meilleures opportunités de la situation tout en prévenant les risques, et nous montrerons peut-être que « la géographie, ça sert aussi à faire la paix. »

¹ Yves Lacoste, *La Géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, Paris, Maspero, 1976.

CHAPITRE I

DEUX MONDES QUI S'INTERPÉNÈTRENT ET S'INFLUENCENT

Que sait-on de précis des relations entre la France et les mondes arabe, turc et iranien ? Quelques grandes idées nous viennent rapidement en tête, qu'ils s'agissent de l'immigration des uns ; du tourisme des autres ; de l'expansion culturelle française par la diffusion de sa langue et de ses écoles à toujours plus de nouveaux francophones ; mais aussi de l'importance de l'islam en France et d'interprétations religieuses venues récemment de pays arabes ; du poids majeur de l'économie française dans les échanges extérieurs des pays maghrébins ; ou encore de l'importance cruciale de la région dans trois domaines stratégiques : armement, pétrole et aéronautique.

Quand on assemble tous les éléments du puzzle, une réalité précise se dessine soudain : des interrelations profondes, complexes et multifactorielles se sont installées entre la France et les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Nous sommes loin de la période coloniale et post-indépendance où la France avait établi des relations à sens unique avec les pays qu'elle dominait. Aujourd'hui, la relation s'est équilibrée, sans peut-être que la France ou le monde arabe ne s'en soient rendus compte, à tel point que l'on peut dire aujourd'hui que le monde arabe est à bien des égards aussi important que l'Europe pour le quotidien et l'avenir de la France.

A. La France est un partenaire essentiel du monde arabe

L'idée communément répandue dans cette région est que la France y est en perte de vitesse, que son image se dégrade, qu'elle n'a plus la capacité de dialoguer avec les acteurs en présence, ni d'exercer une influence qui lui permette d'assurer la préservation et l'épanouissement de ses intérêts.

Une analyse statistique approfondie tend à démontrer au contraire qu'elle dispose toujours de leviers d'influence réels, mais sans doute moins puissants qu'avant. Face à la concurrence des autres puissances, les positions de la France se font plus discrètes. Mais l'influence passée, la présence française – historique – dans la région et les outils existants forment un socle puissant qui montre que la France occupe une position clé dans le monde arabe et notamment au Maghreb.

1. Une influence majeure...

La France et la région Afrique du Nord et Moyen-Orient sont liées par un passé commun. La France y a exercé deux mandats (en Syrie et au Liban), deux protectorats (au Maroc et en Tunisie), et l'Algérie faisait partie du territoire français jusqu'à l'indépendance du pays en 1962. Ces expériences politiques ont tissé un lien durable entre la France et cette partie du monde. Malgré la décolonisation, malgré la politique d'arabisation mise en œuvre dans différents pays et notamment en Algérie, la France vit toujours dans la région et son influence – culturelle, économique, politique, diplomatique et militaire – y est globale.

a. L'influence culturelle : un investissement massif de la France

Le lien de la France avec la région est avant tout humain puisque près de 1,2 million de Français, dont la plupart sont binationaux, y vivent².

La France et ces pays ont en partage la langue française. Près d'un francophone sur six vit dans la région. La langue française, entendue comme véhicule des idées et outil de commerce, forge indiscutablement cette identité commune entre les Français et une grande partie du monde arabe. Dans une région de 500 millions d'habitants, le français est pratiqué quotidiennement (c'est-à-dire dans la vie de tous les jours, dans la rue comme dans l'administration) par 33 millions de personnes. Héritage de l'histoire, les trois pays du Maghreb sont surreprésentés parmi les locuteurs du français et, selon l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Maroc, l'Algérie et la Tunisie regroupent 28 millions de francophones³.

La francophonie est soutenue par un large réseau d'institutions et la France investit massivement pour l'enseignement et la diffusion du français dans la région. Le réseau des écoles françaises y est plus développé que dans toute autre partie du monde⁴. Avec environ 128 000 élèves scolarisés, la région représente 38 % des élèves inscrits dans un établissement francophone dans le monde. C'est deux fois plus que dans l'Union européenne (UE), deux fois plus qu'en Afrique subsaharienne et six fois plus qu'en Asie (Russie comprise). La région représente 52 % des apprenants

² Ces estimations proviennent du croisement des données issues des listes consulaires et d'entretiens avec des professionnels en poste dans les pays et des chercheurs.

³ Qui représentent respectivement 28 %, 31 % et 54 % de leur population.

⁴ C'est-à-dire les établissements partenaires, conventionnés ou gérés directement par l'Agence pour l'enseignement du Français à l'Étranger (AEFE).

du français comme langue étrangère dans le monde. Cette présence linguistique est un véritable atout pour la France, pour aujourd'hui comme pour demain.

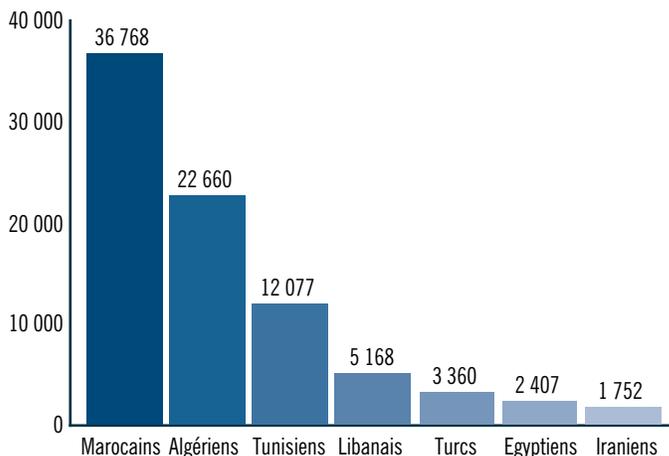
Arrêtons-nous quelques instants sur la diversité des profils qu'attirent les écoles françaises, ainsi que la variété des motifs pour lesquels on y inscrit ses enfants. Partout, trois catégories d'élèves fréquentent ces écoles : les enfants d'expatriés (cas classique, prégnant aux Émirats arabes unis) ; les enfants dont les parents, Français binationaux, tentent l'aventure dans un pays qu'ils connaissent peu ou mal et choisissent spontanément le réseau français ; les enfants de la population locale (quelle que soit la classe sociale même s'il s'agit le plus souvent des classes aisées), qui choisit l'école française pour le prestige, par conformisme social, ou en raison des carences du réseau scolaire national. Dans ce schéma, être éduqué par la France, c'est appartenir à l'élite. La proportion des élèves varie fortement : au Liban ou en Égypte, les nationaux sont – de loin (avec plus de 90 % au Liban !) – majoritaires dans les classes. Partout ailleurs, les élèves sont à parité entre Français et locaux.

Sur le marché des écoles françaises, le Liban et le Maroc sont les plus gros consommateurs. De Beyrouth à Montréal, en passant par Dakar et Abidjan, les Libanais sont ainsi le contingent le plus nombreux sur l'ensemble du réseau (aux 50 000 élèves au Liban s'ajoutent 20 000 autres à travers le monde, soit 70 000 enfants libanais sur 340 000 élèves au total). Le Maroc abrite quant à lui environ un tiers des établissements de la région.

Le système universitaire français accueille chaque année de nombreux étudiants étrangers. Selon les sources, ce sont entre 60 000 et 90 000 étudiants étrangers qui effectuent tout ou partie de leur formation universitaire sur notre territoire⁵. Les étudiants venus de la région y comptent pour un tiers et les trois pays du Maghreb représentent 80 % de cet ensemble. Cette proportion est – relativement – plus élevée qu'aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Allemagne.

⁵ UNESCO, Campus France et Ministère de l'Éducation nationale.

Nombre d'étudiants étrangers issus de la région en France en 2015-2016



Source : Campus France.

Part des étudiants de la région dans l'enseignement supérieur en France rapportée au nombre total d'étudiants en mobilité internationale par nationalité

12

Nationalité	Part de la France en 2014	Autres pays de destination et part en 2014
Algérie	81 %	Canada (2,3 %), Arabie saoudite (2,2 %), EAU (1,8 %)
Maroc	58 %	Espagne (7,1 %), Allemagne (6,1 %), Ukraine (4,6 %), Canada (2,6 %)
Tunisie	49 %	Allemagne (15,2 %), Roumanie (6,8 %), Canada (4,5 %)
Liban	26 %	EAU (11,3 %), États-Unis (9,3 %), Arabie saoudite (9 %)

Source : UNESCO.

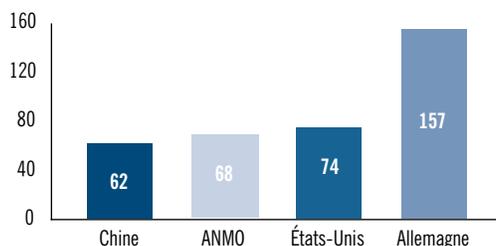
b. L'influence économique

Le poids de l'histoire de la colonisation et l'influence culturelle ancienne et vivante ont donné naissance à des liens de commerce entre la France et la région, qui dépendent beaucoup de la situation passée. Avec les anciennes colonies, les liens commerciaux sont importants voire essentiels. Avec les autres, ils sont souvent beaucoup moins développés. L'influence économique est réelle avec les pays dont la France est proche (à l'exception du Liban, curieusement). À titre d'exemple, notre pays est le premier partenaire commercial de la Tunisie dont elle absorbe 30 % des exportations.

Pour bien comprendre les liens qui nous unissent sur le plan économique, il faut resituer les échanges de biens de la France avec la région par rapport au reste du monde. D'abord, la France commerce principalement avec les pays de l'UE (à hauteur de 60 % de ses échanges extérieurs) : la proximité, le marché unique et l'euro ont fait de l'Europe – et de très loin – la principale zone d'exportation des entreprises françaises. Pour obtenir une image fidèle de la place de la relation économique de la France avec la région que nous étudions, nous avons décidé de la comparer avec les grandes régions économiques hors UE, à commencer par les États-Unis et la Chine. Or, les volumes d'échanges de biens avec les pays d'Afrique du Nord et Moyen-Orient se situent exactement entre ces deux pays : ils sont un peu moins importants qu'avec les États-Unis, et plus importants qu'avec la Chine, hors matériel militaire. En ajoutant les exportations d'armement de la France en 2015, la proportion reste la même (les commandes d'armement délivrées à la région sont de 2,7 milliards en 2015, contre 1,1 avec la région Asie du Nord-Est et 1,3 vers l'Amérique du Nord). Nos échanges avec la région Afrique du Nord et Moyen-Orient représentent donc environ un cinquième de notre commerce extérieur hors UE⁶. Cela reste bien entendu beaucoup moins qu'avec l'Allemagne, notre premier partenaire. Mais c'est important, d'autant plus que si la région est plus peuplée que les États-Unis (500 millions contre 320), son PIB total est beaucoup plus faible (environ 3 400 milliards de dollars en 2016 contre 19 500 milliards pour les États-Unis). A l'inverse, elle est beaucoup moins peuplée que la Chine, pour un PIB également plus faible (11 200 milliards de dollars en 2016).

⁶ Pour les données commerciales, nous avons utilisé les données des douanes françaises ; pour les exportations d'armement, nous nous sommes reportés aux données publiées par le Ministère des Armées dans les rapports sur les exportations françaises d'armement remis chaque année au Parlement. Nous avons reproduit les données dans les tableaux téléchargeables en ligne sur le site de l'Institut Montaigne.

Volume des échanges de biens entre la France et ses partenaires, hors livraisons de matériel militaire, en milliards d'euros, en 2015



Source : Douanes françaises.

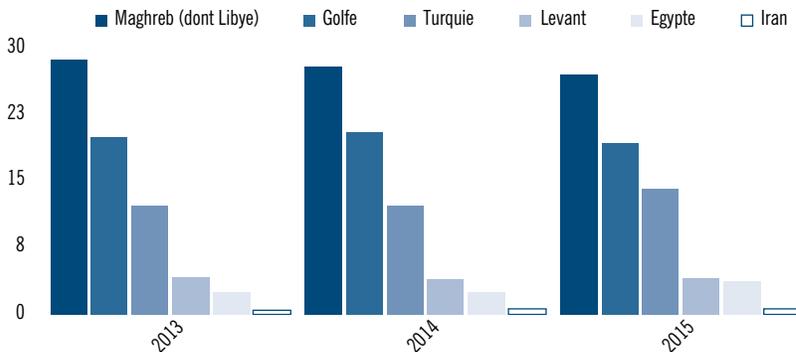
Quand on passe à l'échelle régionale, on constate que le Maghreb est un partenaire commercial nettement plus important que le Golfe. Il est pourtant courant de présenter celui-ci comme le nouvel eldorado du commerce extérieur. Composé de pays très riches, les entreprises du monde entier rêvent de vendre là-bas. Terres de grands contrats, civils et militaires, disposant des premières réserves mondiales de pétrole, de gaz et désormais plateforme de services, les pays du Golfe sont des marchés immenses. Ce discours, promu par les pays concernés eux-mêmes, n'est que partiellement vrai. D'abord, les pays du Golfe ne sont pas si riches. Le PIB de l'Arabie saoudite est d'environ 640 milliards de dollars, ce qui le place au vingtième rang mondial en 2016, derrière la Turquie et juste après la Suisse (le pays musulman le plus riche est l'Indonésie avec un PIB de 1 015 milliards de dollars)⁷. Le PIB de l'Iran est de 376 milliards, celui des Émirats arabes unis, de 370 milliards. Surtout, le PIB par habitant saoudien en fait un pays à la richesse moyenne : avec 20 150 dollars par habitant (en valeur nominale ; en parité de pouvoir d'achat, le chiffre est de 54 000 dollars par habitant, mais que cela signifie-t-il lorsque de nombreux produits – gaz, électricité, essence – sont subventionnés et que de généreuses allocations sont distribuées aux familles saoudiennes ?), le PIB par tête saoudien se situe ainsi entre ceux du Portugal et la Slovénie⁸. Alors même que les pays du Maghreb sont deux à trois fois moins riches (le PIB agrégé est compris entre 290 et 300 milliards de dollars), c'est avec le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye que nous commerçons le plus : 27 milliards d'euros d'échanges en 2015 contre seulement 19,3 avec le Golfe. Presque 50 % de plus ! Et cette tendance se répète depuis plusieurs années : 28 avec le Maghreb en 2014 contre 20,5 avec le Golfe ; 28,7 contre 20 en 2013 ; 30 contre 18,5 en 2012. Et ces données tiennent compte à la fois des

⁷ FMI et Banque mondiale, 2017.

⁸ FMI, 2017.

échanges de biens (au sens des douanes, c'est-à-dire hors matériel militaire) mais aussi du matériel militaire livré aux pays partenaires.

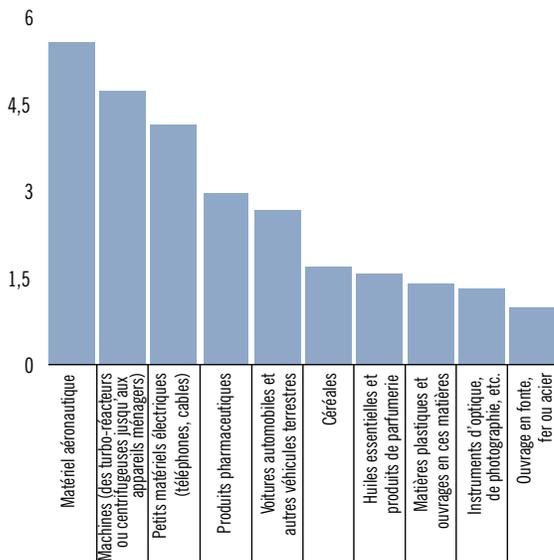
Volume des échanges commerciaux entre la France et les différents ensembles de la région, y compris livraison de matériel militaire, en milliards d'euros, en 2015



Sources : Douanes françaises et Ministère des Armées.

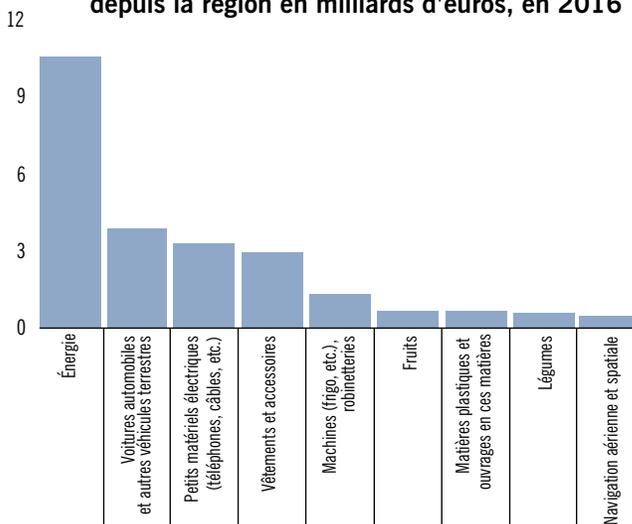
La part de la France dans les exportations et les importations du Maroc, de l'Algérie, de la Libye et de la Tunisie se situe ainsi entre 10 et 20 % et notre pays figure systématiquement dans la liste des trois premiers partenaires du Maghreb. L'Algérie commerce moins que ses voisins avec la France car ses exportations sont composées essentiellement de gaz et de pétrole, deux énergies faciles à vendre de par le monde et notamment en Europe. Pour le Maroc et la Tunisie, leurs exportations sont diversifiées, sur des marchés où les compétiteurs sont nombreux et où la connaissance des marchés et des clients est essentielle : la France et l'Espagne pour le Maroc sont les destinations privilégiées, la France et l'Italie pour la Tunisie. Par comparaison (et alors même que la Turquie est son premier partenaire commercial dans la région), la France ne compte que pour 4 % du commerce extérieur de la Turquie, bien plus proche de l'Allemagne.

Décomposition des exportations de biens de la France vers la région, hors livraisons de matériel militaire, en milliards d'euros, en 2016



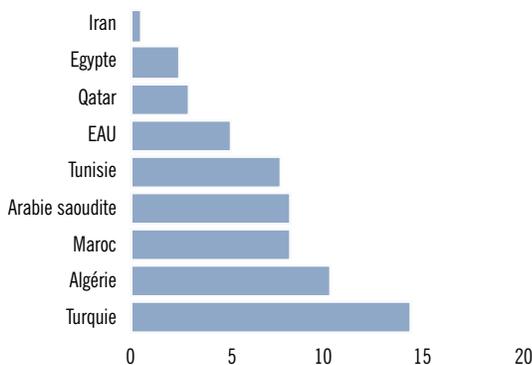
Source : TradeMap (données UNComtrade).

Décomposition des importations de la France depuis la région en milliards d'euros, en 2016



Source : TradeMap (données UNComtrade).

Échanges de biens de la France, hors livraisons de matériel militaire, avec plusieurs pays, en milliards d'euros, en 2015



Source : Douanes françaises.

Alors que les échanges avec le Golfe se cantonnent aux trois secteurs – certes stratégiques – de l'énergie, des armes et de l'aéronautique, le commerce avec le Maghreb est d'une grande variété. À l'exclusion de l'énergie (l'Algérie nous fournit 10 % de nos importations de gaz naturel et un peu moins de 8 % de nos importations de pétrole brut⁹), les biens échangés sont les automobiles, les pièces détachées, les céréales, ou encore les produits pharmaceutiques ou le textile. Cette relation est faite de riches partenariats impliquant les acteurs de part et d'autre de la Méditerranée. La volonté des pays de la région de monter en gamme et de développer des industries puissantes, tournées vers les exportations, mais aussi le souhait de moderniser les infrastructures de réseau et de transport sont l'occasion d'associer expertise française et main d'œuvre locale. À titre d'exemple, le premier segment de la ligne TGV reliant Tanger à Casablanca, au Maroc, sera mis en service début 2018. Ce projet associe d'une part les acteurs français du secteur ferroviaire, les organismes publics rattachés au Ministère de l'Économie et des Finances (Direction générale du Trésor, Agence française de développement (AFD)), et d'autre part, l'Office national des chemins de fer marocains (ONCF) et le gouvernement marocain. Ces projets sont source de bénéfices mutuels : croissance des activités des groupes, formation de la main d'œuvre et transfert de technologies, etc. Enfin, les statistiques des échanges décrivent mal certains phénomènes qui ajoutent à cette relation. Les implantations d'usines par des groupes français sur le territoire d'un pays tiers n'apparaissent pas, ou seulement partiellement dans les chiffres du commerce extérieur. Elles sont pourtant dynamiques : Renault et PSA au Maroc et en Algérie, Airbus en Tunisie, à titre d'exemples.

⁹ Bilan énergétique de la France pour 2015, Ministère de la transition écologique et solidaire, novembre 2016.

Notre proximité historique, géographique et humaine est donc le socle d'une coopération durable, source d'opportunités réelles de part et d'autre de la Méditerranée. Elle permet non seulement à nos entreprises de se développer à l'étranger, de bénéficier de compétences à moindre coût, tout en contribuant au développement d'un écosystème local favorable à l'emploi dans un contexte de chômage, en particulier des jeunes générations, élevé, aussi bien au Maroc (20 %), en Algérie (25 %) qu'en Tunisie (37 %).

Les flux aériens sont un indicateur supplémentaire de la densité de notre relation avec la région. Hommes d'affaires, touristes ou encore Français binationaux en visite familiale, les motifs sont nombreux et les échanges croissants. Nous raisonnons ici en capacité de sièges (données dites SRS), et non en voyages effectivement accomplis¹⁰.

Une fois encore, le Maghreb est surreprésenté : plus de 3 millions de siège à la fois pour le Maroc et pour l'Algérie, 1,6 million pour la Tunisie, contre un peu plus d'un million pour les Émirats arabes unis et 400 000 pour le Qatar (en 2016). En revanche, l'offre de sièges pour la Turquie, le Qatar ou les Émirats a considérablement augmenté (entre 60 et 100 % d'offre supplémentaire par rapport à 2010). Ces pays sont devenus des destinations par lesquelles transitent les voyageurs qui voyagent entre l'Europe et l'Asie. En réalité, du moins pour les Émirats et le Qatar, les vols ayant pour destination finale Abu Dhabi, Dubaï ou Doha représentent entre 15 et 30 % de cette offre. C'est vrai aussi dans une moindre mesure pour le Maroc, pays de transit entre l'Europe et l'Afrique.

Nos liens économiques sont encore renforcés du fait de l'imbrication humaine. Les pays du Maghreb composent la majeure partie de notre immigration (*cf. B. Les mondes arabe et turc influencent la France*). Les remises envoyées par les travailleurs migrants ont pris une grande importance dans les échanges financiers entre les pays au cours des trente dernières années. Dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient, les remises représentent jusqu'à 16 % du PIB au Liban, 7 % au Maroc, ou encore 5,5 % en Tunisie. Les remises envoyées depuis la France sont particulièrement importantes dans le total des remises reçues par l'Algérie (plus de 80 % sur 2 milliards de dollars de remises), la Tunisie (environ 60 % sur 2,4 milliards de dollars) et le Maroc (30 % sur 7 milliards de dollars). Ces remises, manne financière substantielle pour les pays qui les reçoivent, sont devenues un véritable levier de développement¹¹.

¹⁰ Les données SRS, pour *Schedule Reference Service*, sont les données extraites à partir des calendriers de vols. Elles explicitent l'offre de vols, et les capacités en sièges. Elles sont produites par l'Association Internationale des Transporteurs Aériens (IATA), qui représente 83 % du trafic aérien mondial.

¹¹ Banque mondiale, 2017.

Quand on raisonne cette fois seulement à l'échelle bilatérale, c'est avec la Turquie que nos échanges commerciaux sont les plus denses : 14 milliards d'euros en 2016. Selon la Direction générale du Trésor, la Turquie est aujourd'hui notre quatrième fournisseur (hors-UE et Suisse) et notre troisième débouché (selon le même périmètre). Pour les importations comme pour les exportations, le poids de la France se situe autour de 4 %, loin derrière la Chine, la Russie ou encore l'Allemagne. Les secteurs des transports, de l'aéronautique et de la pharmacie sont les plus porteurs. Notre relation est également financière : la France y dispose d'un stock net d'investissements directs à l'étranger (IDE) de 4 milliards d'euros en 2015. Plusieurs acteurs français ont acquis des participations stratégiques, comme Aéroports de Paris, entrée au capital de TAV (à hauteur de 38 % et qui prévoyait en juin 2017 d'augmenter sa participation au capital de cette entreprise), qui est le principal opérateur aéroportuaire turc. Les deux pays, par la voix de leurs chefs d'État, entendent approfondir ces relations, puisqu'un objectif de 20 milliards d'euros d'échanges pour 2020 a été fixé en 2014.

**Les exportations françaises vers la Turquie,
hors livraisons de matériel militaire, en millions d'euros, en 2016**

Produits divers	17
Bois papier et carton	56,7
Produits pétroliers raffinés et coke	63,1
Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	64,4
Produits manufacturés divers	91,9
Produits des industries agroalimentaires (IAA)	127,6
Hydrocarbures naturels, autres produits des industries...	134,4
Textiles, habillement, cuir et chaussures	146
Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux	311,2
Produits pharmaceutiques	381,4
Produits métallurgiques et métalliques	617,4
Produits chimiques, parfums et cosmétiques	978,6
Équipements mécaniques, matériel électrique...	1 387,50
Matériels de transport	2 624,10
Ensemble	7 001,80

Source : Direction générale du trésor.

Ainsi, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient représentent des espaces économiques importants pour la France. Et, à l'inverse, pour le Maghreb notamment, la réalité est que la France reste un partenaire de premier plan. Les échanges sont aussi financiers, mais loin de l'image que l'on a des princes du Golfe qui rachèteraient la

France comme nous allons le voir (cf. B. *Les mondes arabe et turc influencent la France*) : le vrai acteur des échanges financiers entre la France et le monde arabe est le travailleur immigré et maintenant ses enfants qui continuent d'envoyer chaque mois et chaque année près de six milliards de dollars dans leur pays d'origine, soit dix fois plus que l'aide publique française au développement effectivement décaissée selon l'OCDE.

Les céréales sont une denrée stratégique dans une région traditionnellement fortement importatrice de céréales. Le pain, le couscous, diverses farines utilisées pour la préparation de ce qui constitue la base de l'alimentation ne peuvent être produits sans blé. Le riz accompagne également de nombreux plats dans les pays de la région. La France et ses divers concurrents ne se positionnent pas de la même façon sur ce marché. Sur l'ensemble de la production française de céréales, seuls 10 % sont destinées à l'exportation. Dans ces exportations, la région représente près d'un quart. Cette proportion est de 56 % pour l'Inde, 62 % pour la Russie, 38 % pour l'Ukraine et 28 % pour le Brésil. C'est une vraie source de revenus (entre 1,6 et 3,8 milliards de dollars sur une année pour ces pays).

Dans le sens inverse de la relation, le poids n'est pas le même et la dépendance à l'égard de l'Inde (un peu moins de 15 % des importations de la région) ou de la Russie (13,4 %), est beaucoup plus forte qu'à l'égard de la France (7 %) ou du Brésil (6 %). Lorsqu'on tient compte du caractère déterminant des céréales dans la vie quotidienne des populations, on comprend qu'une dépendance excessive peut être nocive en cas de différends entre un fournisseur et un client, l'élasticité de l'offre étant faible et la volatilité des prix élevée.

Échanges de céréales vers la région par pays en 2015, comparaisons

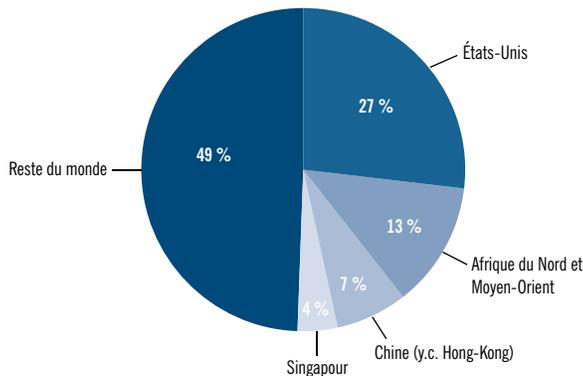
Pays	Montants des exportations vers la région (Mds \$)	Part des exportations à destination de la région dans les exportations totales du pays	Part de marché du pays dans la région
Inde	3,8	56 %	14,6 %
Russie	3,5	62 %	13,4 %
Ukraine	2,3	38 %	9 %
France	1,8	22,7 %	7 %
Brésil	1,6	28 %	6 %
Argentine	1,5	26 %	5,7 %
Allemagne	1,3	40 %	5,1 %
États-Unis	1,2	7 %	4,6 %
Roumanie	1,1	50 %	4,3 %

Source : OCDE, calcul des auteurs.

Concernant le secteur des services, comme pour le commerce et de la même façon que pour les investissements financiers, le Maghreb est un partenaire plus important que le Golfe. En 2008, le total des échanges de services entre la France, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye atteint 7,6 milliards d'euros (soit 45 % des échanges de services avec la région). Avec les six pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCEAG), cette relation représente 4,1 milliards d'euros (24,6 % du total). En 2016, le Maghreb est toujours plus important (9,1 milliards d'euros, soit 40 %). La tendance avec le Golfe est au rattrapage (7,6 milliards d'euros, 33 % des échanges), sous l'effet notamment de l'essor d'économies de services.

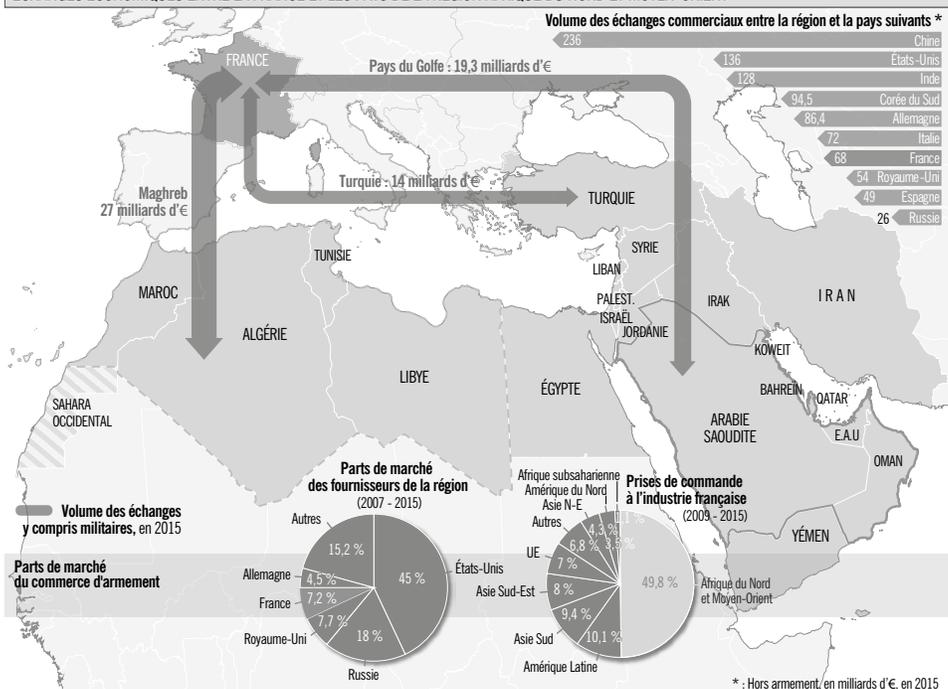
Notre relation avec la région est équilibrée : 12 milliards d'euros d'exportations de services pour 10 milliards d'importations en 2016. Pour des raisons de confidentialité, nous ne pouvons reproduire la répartition sectorielle des services échangés qu'à l'échelle de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient. Ils concernent principalement les secteurs des transports, des voyages, ainsi que les autres services aux entreprises.

Part des échanges de services de la France avec ces régions, hors-UE, en 2015 (en %)



Source : OCDE, calcul des auteurs.

ÉCHANGES ÉCONOMIQUES ENTRE LA FRANCE ET LES PAYS DE LA RÉGION AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT



Exportations et importations d'hydrocarbures, en %, en 2015

Imp. françaises	PÉTROLE	Arabie saoudite	18,6	Kazakhstan	13,8	Nigeria	13,8	Russie	7,9	Angola	7,6	Algérie	7,6	Qatar
	GAZ			Norvège			42,2	Russie	11,4	Pays-Bas	10,7	Algérie	9,4	1,1
Exp. Moyen-Orient	PÉTROLE	Chine	20,5	Japon	17,5	Corée du Sud	14,5	Inde	13	États-Unis	6,5	France	0,6	

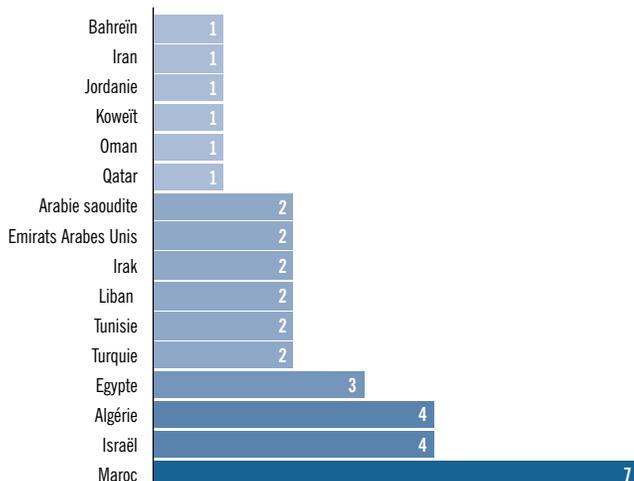
Pays du Golfe
 Pays du Maghreb

Sources : DGDDI et UN Comtrade pour le commerce, Ministère des Armées et SIPRI pour l'armement, Ministère de la Transition écologique et solidaire et Observatory of Economic Complexity (MIT) pour l'énergie 250 km

c. L'influence politique et diplomatique

L'influence politique de la France est un sujet de fantasme dans la région, au Maghreb notamment mais aussi au Liban, où l'on voit la France partout, derrière les révolutions comme les coups d'État, les dictatures et les démocraties, les milices et les trahisons. Il y a évidemment loin de la coupe aux lèvres : la surprise française au moment de la chute de Ben Ali en 2011, ni anticipée ni même accompagnée, montre bien que son influence est moindre que ce l'on en dit à Tunis et dans les capitales arabes. Néanmoins, le réseau diplomatique dans la région est dense et traduit un fort investissement de la part de notre pays. On pourrait raisonnablement s'attendre, outre l'Europe, à ce que les continents américain ou asiatique, qui concentrent de forts enjeux économiques et politiques, soient les premiers territoires d'investissements du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Or, selon l'annuaire du ministère, il y a quasiment autant d'ambassades et de consulats généraux dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (38) que sur l'ensemble du continent américain (Nord et Sud, 44). Au Japon, troisième puissance économique mondiale, la France place moins d'agents diplomatiques (83) qu'au Liban (101), avec lequel ses relations économiques sont faibles. Enfin, les effectifs diplomatiques français sont en nombre équivalent en Algérie (152) et en Allemagne (154), notre premier partenaire.

Ambassades et consulats français par pays



Source : annuaire du MAEDI.

Cette situation est d'abord le reflet d'un héritage, celui de la colonisation et de la sphère d'influence qui a ensuite été entretenue dans les anciens « pays du champ », malgré les relations politiques très compliquées (avec l'Algérie par exemple) qui ont pu suivre la période des indépendances. Mais, c'est aussi un choix qui traduit l'importance des relations politiques et stratégiques maintenues par la France compte tenu de la proximité du Maghreb, frontière sud de la France et du rôle politique et économique français avec les pays de la région. Une incarnation inattendue de cette réalité est le poids de la France dans les relations politiques à l'intérieur du Maghreb. L'incommunicabilité réciproque érigée en politique par l'Algérie et le Maroc fait que Paris est souvent utilisée pour des rencontres discrètes entre dirigeants de ces deux pays. Ce fut vrai aussi des différentes factions libanaises. Paris est aussi un refuge pour des opposants (Moncef Marzouki le futur président tunisien y passa plusieurs décennies) ou des dignitaires politiques et économiques en disgrâce ou en semi-retraite (Mustapha Tlass qui fut très longtemps ministre de la Défense syrien du temps de Hafez al-Assad et qui passa même un doctorat à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) ; le frère de Hussein de Jordanie y possède de luxueuses demeures, etc.).

24

Ce qui est vrai dans le domaine politique l'est encore plus dans le domaine économique. Nombre de grands accords économiques transnationaux maghrébins ont été négociés à Paris, quand ce ne sont pas des affaires internes qui ont été négociées en France plutôt que sur place. Quand l'Omnium Nord Africain (ONA), la fameuse holding royale marocaine, a décidé de fusionner avec la SNI, autre poche de participation de la famille royale, c'est aux équipes parisiennes de la banque Lazard qu'elle s'est adressée. Elles ont été choisies pour leur professionnalisme bien sûr, mais aussi parce qu'elles n'étaient pas présentes au Maroc, ce qui était une garantie de confidentialité. Tous les dirigeants maghrébins et une bonne partie des dirigeants arabes ont en outre investi dans l'immobilier parisien, ce qui est toujours utile pour la diplomatie française.

Cette question de l'influence politique passe aussi par l'analyse des enjeux militaires et de défense. C'est particulièrement frappant quand l'on étudie l'histoire des crises qui affectent l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. On constate vite qu'une bonne partie de l'histoire militaire et diplomatique de la France s'y est écrite : soutien public à un belligérant (guerre Iran-Irak, la France prenant le parti de l'Irak entre 1980 et 1988) ou refus de la belligérance exprimé au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies (discours de Dominique de Villepin en 2003), cette politique s'est aussi incarnée par des interventions directes (troupes

au sol, soutien opérationnel, participation à des coalitions) comme à Suez en 1956 ou au Koweït en 1991. Et quand la France ne parvient pas à déployer une stratégie militaire d'envergure, comme dans le cas du conflit syrien et notamment en août 2013, elle manifeste son impuissance. Qui ne passe pas inaperçue.

La France est historiquement liée par des accords de coopération et de défense avec les pays de la région, d'abord au Maghreb, puis de façon croissante dans le Golfe¹². À quoi sert la coopération ? D'abord, à manifester une alliance stratégique, sur le modèle des grandes alliances nées de la Guerre froide, l'Alliance atlantique par exemple. Elle sert également à trouver, avec nos partenaires, des solutions à des conflits particuliers qui sont aussi pour la France des problèmes majeurs (comme la lutte contre le terrorisme dans la bande sahélienne). C'est aussi une façon pour la France de vendre l'expertise française, qu'elle soit humaine ou matérielle : l'alliance stratégique justifie la vente de matériels sensibles, à commencer par les avions de combat, ce qui permet d'installer une relation de long terme, rendue nécessaire par la formation et la maintenance des matériels. C'est la stratégie suivie par la France dans le Golfe, en Égypte et, dans une moindre mesure, au Maroc, malgré la prééminence américaine dans ces pays. Et c'est ce qu'elle n'a pas pu faire en Algérie ou en Syrie, pays traditionnellement équipés par l'Union soviétique, puis la Russie. À la coopération en matière d'équipement s'ajoute la coopération technique, pour la formation par exemple des services de sécurité (cas historique de la Syrie après 1920 ou de la Tunisie après 2011 où la France mais aussi les États-Unis, l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont œuvré à la mise à niveau de l'appareil sécuritaire tunisien, ébranlé par la Révolution).

Pour des raisons évidentes, nous ne pouvons faire état en détail des – maigres – données auxquelles nous avons eu accès. L'une des rares données reproductibles, parce qu'elle est publique, traduit l'investissement de l'armée française dans la région. Sur l'ensemble des effectifs rattachés à une opération extérieure actuellement en cours dans le monde, un tiers se trouve dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient, dans les opérations Chammal (dans le cadre de la participation à la coalition de lutte contre l'EI en Syrie et en Irak) et Daman (forces françaises présentes au Liban dans le cadre de la mission engagée par la Force intérimaire des Nations Unies au Liban depuis 1978).

¹² La liste présentée ci-après, non recoupée, provient du site internet de l'Observatoire des armements. La France a signé des accords de défense avec sept pays de la région : l'Arabie saoudite (en 1982), les Émirats arabes unis (en 1995), la Jordanie (en 1995), le Liban (en 1985), le Maroc (en 1994), le Qatar (en 1998) et la Tunisie (en 1973).

2. ... plus importante au Maghreb qu'au Levant et dans le Golfe

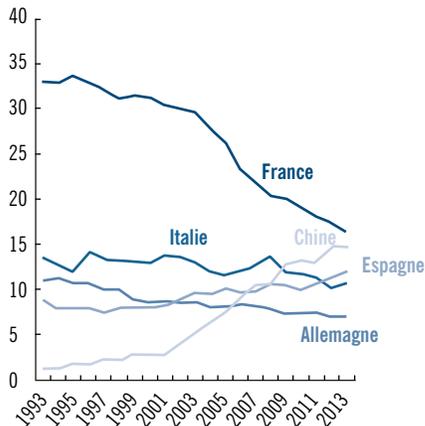
L'influence française dans la région est donc réelle. Elle ne doit pas être surestimée, la dynamique actuelle n'est pas à son renforcement, et la France a du mal à construire une influence dans les pays avec lesquels elle n'a pas de passé commun, la plupart du temps colonial. Et, même au Maghreb et au Liban, le poids de la France décline et son image se dégrade quelque peu. Là où la France avait une influence, elle est concurrencée ; là où elle avait peu d'influence, elle n'en a pas plus qu'avant.

a. Une faible influence hors du Maghreb et du Liban

En premier lieu, la France a peu d'influence sur le plan économique en dehors du Maghreb et rencontre des difficultés sérieuses pour s'implanter dans les autres zones du monde arabe. Les économies de la région et notamment celles du Golfe ont connu de forts taux de croissance depuis le début des années 2000 (entre 3 et 10 %, à l'exception bien sûr de l'année 2009 durant laquelle l'économie mondiale connut un choc majeur). Les États se sont engagés dans un vaste programme de réformes économiques depuis plusieurs années, désireux de moderniser les infrastructures existantes, d'en bâtir de nouvelles et de faire évoluer leur modèle économique vers plus de services (comme Dubaï et Bahreïn). Les appels d'offres se sont multipliés et le recours aux compétences étrangères s'est développé. Sans que la France ne parvienne à s'insérer dans ce jeu.

En dix ans, le commerce de la France dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient a peu évolué. Il est passé de 58 milliards d'euros en 2007 à 70 milliards en 2015 alors que, dans le même temps, la Chine doublait son volume d'échanges, passant de 106 milliards en 2007 à plus de 230 milliards en 2015 ! Plus marquant encore, les parts de marché de la France dans les pays où elle bénéficie historiquement de positions favorables sont en fort recul, face à la montée en puissance de la Chine et à la perte de compétitivité de nos entreprises à l'export, notamment par rapport à l'Espagne qui bénéficie – il est vrai – de l'intégration du Maroc à son système productif, notamment automobile (la plate-forme de Renault à Tanger et celle de PSA à Kenitra demain consomment beaucoup d'équipements fabriqués en Espagne).

L'évolution des parts de marché pour les échanges de biens au Maghreb, entre 1993 et 2013, en % : comparaison



Source : Agnès CHEVALLIER, Le recul de la France sur les marchés du Maghreb, CEPII, mars 2015.

Volume des échanges de biens entre les pays suivants et la région hors livraisons de matériel militaire, en milliards d'euros

	2007	2015
Chine	106	236
États-Unis	150	136
Inde	81	128
Corée du Sud	82	94,5
Allemagne	54	86,4
Italie	86	72
France	58	68
Royaume-Uni	44	54
Espagne	37	49
Russie	26	26

Source : TradeMap (UN Comtrade).

Deux exemples, dans notre relation avec le Golfe, illustrent notre faible impact. Dans le secteur énergétique, d'abord, notre poids dans les exportations de pétrole brut des pays du Golfe est faible¹³. La situation se répète en ce qui concerne l'industrie d'armement. La France est certes le quatrième exportateur d'armes vers la région.

¹³ Dans le domaine de l'énergie, nous entendons par Golfe les six monarchies membres du CCEAG, ainsi que l'Irak et l'Irak.

Cependant, elle est loin derrière les États-Unis et la Russie (43 % et 18 % de parts de marché contre 7,2 % pour la France)¹⁴, même si la vente d'avions de combat par exemple est un élément stratégique qui va au-delà des simples statistiques de vente. D'autre part, et la presse s'en est fait régulièrement l'écho¹⁵, les résultats ne sont pas toujours à la hauteur de l'effort politique d'investissement dans la négociation de ces contrats, qui mobilisent les plus hautes autorités de l'État sur des durées longues (en l'occurrence le Président de la République et le Premier ministre). Nombreuses sont les promesses de contrats qui tardent à se matérialiser ou n'aboutissent pas, ou les contrats tout simplement perdus, le plus emblématique étant probablement, dans le domaine de l'énergie, le contrat nucléaire perdu en 2009 aux Émirats au profit du coréen Kepco.

b. Le *soft power* des autres puissances se déploie aux dépens de la France

Dans les monarchies du Golfe, la culture anglo-saxonne est durablement implantée. Langue, cinéma, droit des affaires, enseignement supérieur : dans tous ces domaines, l'attractivité des systèmes anglo-saxons est bien supérieure à celle de la France. Les jeunes princes des monarchies effectuent, pour la plupart, leurs études dans les universités américaines ou britanniques¹⁶. Nous l'avons vu, les étudiants de la région représentent 30 % des étudiants étrangers inscrits à l'université française. C'est beaucoup et peu à la fois. En effet, si le réseau des écoles de l'AEFE est attractif, il n'y a pas de lien mécanique entre le fait d'avoir étudié dans un établissement français et l'inscription à l'université française. Les grandes écoles (HEC, Polytechnique, Sciences Po, Saint-Cyr, etc.) attirent les élites du Maghreb et du Liban, mais les parcours universitaires anglo-saxons et allemand sont suivis par de plus en plus d'étudiants et nous ne parvenons pas à rivaliser avec ces concurrents étrangers, faute notamment d'une véritable stratégie. Car, bien souvent, nous ne faisons que gérer l'héritage. Tant pis si la Turquie ou l'Arabie saoudite décident de multiplier par six les bourses d'étude d'enseignement supérieur, à des fins explicitement d'influence. Dans le meilleur des cas, nous le constatons. Dans le pire, nous ignorons tout simplement les stratégies menées par les autres puissances.

¹⁴ Calcul des auteurs à partir des données du *think tank* suédois spécialisé sur les questions d'armement, le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI).

¹⁵ « Les mauvais comptes de la France en Arabie saoudite », Antoine Izambard, Challenges, 3 juillet 2017, disponible en ligne.

¹⁶ Harvard, Yale, NYU, Columbia, West Point pour les États-Unis ; Sandhurst, Exeter, UCL pour le Royaume-Uni sont des exemples récurrents. On peut certes faire crédit à plusieurs universités françaises d'avoir réussi à s'implanter dans les monarchies du Golfe (HEC à Doha, l'Université de la Sorbonne à Abu Dhabi, l'ESSEC à Bahreïn), mais cette dynamique est récente et son impact moindre.

Les générations actuelles du Moyen-Orient sont plus sensibles aux blockbusters hollywoodiens et aux *soap opera* turcs qu'aux films d'auteurs français (à la notable exception d'*Amélie Poulain* !). Dans le domaine des affaires – et c'est valable dans le monde entier –, l'anglais domine très largement et la pratique de l'arbitrage, issue du *Common Law*, est la plus répandue pour la résolution des litiges, bien que le droit civil et commercial français ait longtemps servi de modèle et de référence aux législateurs et aux juristes arabes. Pour réformer leurs administrations et moderniser leur système économique, les monarchies du Golfe font enfin appel aux plus grands cabinets de conseil anglo-saxons, dont les consultants constituent – avec les soldats américains, les ingénieurs du secteur énergétique et les banquiers et autres avocats – une bonne partie des expatriés dans la région.

Deux autres vecteurs d'influence illustrent la perte de vitesse de la France : l'aide publique au développement (APD) et l'aide humanitaire¹⁷. Dans le domaine de l'aide publique au développement, deux dynamiques sont frappantes¹⁸. D'une part, la France est très largement distancée par les concurrents étrangers, en particulier l'Allemagne, qui en a fait un axe majeur de sa politique régionale. L'Allemagne est en effet le second pourvoyeur d'aide publique au développement dans le monde et sa politique en la matière se renforce depuis plusieurs années. Au plan régional, le volume d'aide publique allemande a plus que doublé, passant de 800 millions de dollars à 2,7 milliards entre 2006 et 2007. Depuis 2014, elle est stable autour de 2 milliards de dollars, soit quatre fois les sommes investies par la France, dont les plans d'aide ont diminué de 20 % depuis la même date. Au Maghreb, l'aide allemande est passée de 370 millions de dollars en 2013 à 810 millions en 2015 (dollars constants). L'aide française fait le chemin inverse, passant de 766 millions en 2013 à 403 millions en 2015¹⁹. D'autre part, on observe un écart important entre les plans d'actions élaborés par l'AFD dans la région et les sommes effectivement décaissées, c'est-à-dire le résultat d'exécution de ces plans. À titre d'exemple, en 2015, l'AFD avait budgété 1,3 milliard de dollars d'aide à la région. Seuls 565 millions ont été effectivement décaissés, selon l'OCDE. Cet écart tient plus à la capacité – limitée – d'absorption des pays bénéficiaires de l'aide qu'à la mauvaise volonté des organismes

¹⁷ Nous nous reportons à la définition qu'en donne l'OCDE. Nous utilisons les données de l'AFD pour mesurer les projections d'investissement dans la région ; nous utilisons celles de l'OCDE pour mesurer les sommes effectivement décaissées. Les écarts qui peuvent exister entre les différentes données aussi bien auprès de l'OCDE que de l'AFD proviennent des différences de définition, certains instruments utilisés par l'AFD n'étant pas pris en compte par l'OCDE.

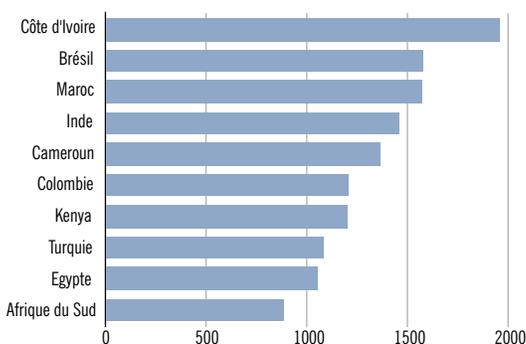
¹⁸ La région est le second bénéficiaire de l'aide publique au développement française après les pays d'Afrique subsaharienne. Entre 2013 et 2014, elle a reçu 18 % de l'APD française (33 % pour l'Afrique subsaharienne et 12 % pour l'Amérique latine). Entre 2011 et 2015, ces volumes représentent 5,7 milliards de dollars. L'aide française correspond à 7 % de l'ensemble de l'aide au développement fournie à la région entre 2006 et 2015 par les bailleurs internationaux.

¹⁹ <http://stats.oecd.org/viewhtml.aspx?datasetcode=TABLE2A&lang=en#> en dollars constants

concernés ou d'un Ministère de l'Économie et des Finances français qui appuierait en permanence sur le frein. La Tunisie par exemple a le plus grand mal à dépenser l'aide publique au développement mise à sa disposition par les institutions bilatérales et internationales, faute de projets d'investissements suffisamment aboutis, d'une administration économique capable de négocier avec les grands bailleurs de fonds et de processus de décisions efficaces (bien souvent, les crédits ont des dates limites de validité qui ne sont pas respectées par les autorités tunisiennes).

Les bénéficiaires de l'action de l'AFD

Les dix premiers bénéficiaires des autorisations de financement du groupe AFD (cumul 2011-2015, en millions d'euros)



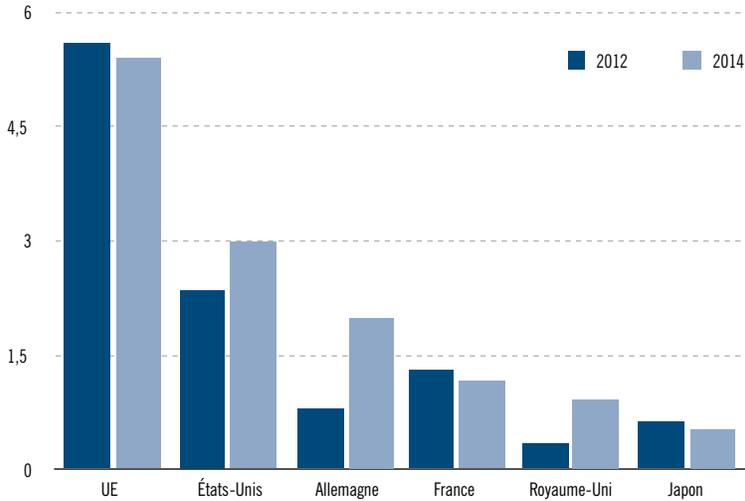
Source : Agence Française de Développement.

D'autre part, avec les crises nées des « Printemps arabes », l'aide humanitaire est redevenue un sujet décisif dans une région où elle était traditionnellement plus faible qu'en Afrique²⁰. Le soutien humanitaire français dans la région – très majoritairement à la Syrie, à l'Irak, et aux pays qui ont accueilli des réfugiés syro-irakiens, c'est-à-dire la Jordanie, le Liban et la Turquie – a significativement augmenté puisqu'il a été multiplié par six depuis 2011 (216 millions d'euros entre 2011 et 2016). Cette augmentation est toutefois moins significative que l'effort européen au niveau européen, le budget de l'aide humanitaire affecté à la région ayant été multiplié par dix entre 2011 et 2016. Et surtout, l'aide française est trop faible : la France n'est que le

²⁰ Nous nous fondons sur les chiffres publiés par la base de données de l'ONU Financial Tracking Service (FTS), qui répertorie les flux d'aide humanitaire déclarée par les gouvernements, les donateurs privés et les ONG, ainsi que les plans et facilités de crise mis en place aux échelles nationales et multilatérales. Ces chiffres excluent, notamment, les données relatives à l'aide publique au développement, dont elle se distingue par sa finalité, qui est la gestion des catastrophes et les crises humanitaires. Pour les pays européens, la base de données est celle de la Commission Européenne (EDRIS), qui déclare les volumes d'aide à FTS.

quinzième bailleur d'aide humanitaire de la région avec moins de 1 % des montants investis²¹. La France arrive tout juste devant la Belgique, et investit dix fois moins que le Royaume-Uni, treize fois moins que l'Allemagne ! L'Arabie saoudite quant à elle, fournit 6 % de l'aide humanitaire allouée à la région sur la même période.

Montants de l'aide publique au développement allouée dans la région en milliards d'euros



Source : OCDE.

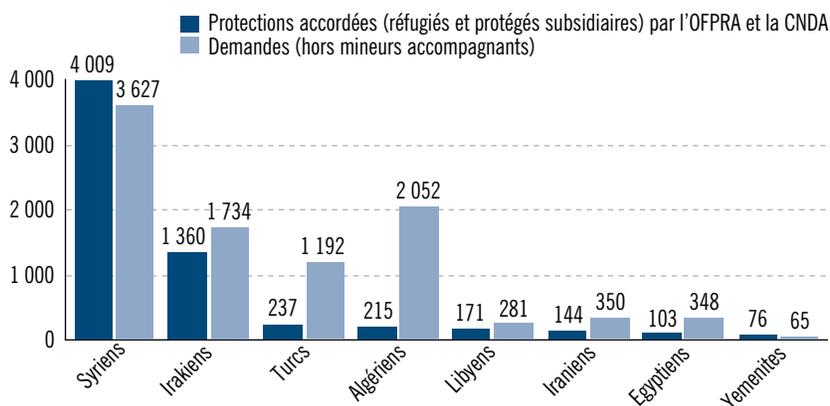
c. L'image de la France s'est dégradée

À cette perte d'influence politique s'est ajoutée une certaine dégradation de l'image de la France, suite à une conjonction d'événements. La situation économique française, les difficultés sociales du pays, la perte de son *leadership* européen ont terni son image à travers le monde et notamment en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. L'image d'une nation sur le déclin, moins attractive, moins puissante s'est peu à peu installée dans certains esprits. La question de l'islam en France a aussi été beaucoup débattue. La loi interdisant le voile à l'école publique d'abord, celle interdisant la burqa dans l'espace public, ensuite, ainsi que les controverses régulières

²¹ Acteurs européens et non-européens compris.

sur la laïcité ont souvent été mal comprises dans le monde arabe et musulman²². L'idée que la France était hostile aux musulmans s'est rapidement répandue, avec l'aide parfois, de certains de nos « alliés » occidentaux trop heureux de vanter leur modèle de tolérance. La politique étrangère de la France dans la région n'a pas contribué non plus à sa popularité : l'impuissance sur le dossier palestinien, le soutien traditionnel aux dictateurs arabes, l'incompréhension française face aux soulèvements de 2011, l'intervention à la hussarde en Libye ont pesé sur l'image de notre pays. Enfin, l'incapacité française à répondre aux crises humanitaires malgré ses proclamations si souvent répétées en faveur des droits de l'homme a nui à l'image de la France. Les sommes mobilisées par la France sont extrêmement réduites par rapport aux autres grands États européens, et les réfugiés, quand ils ont le choix de leur destination, ne veulent plus venir en France. La France n'a porté aucun discours d'ouverture à leur égard et elle n'est pas parvenue à gérer la crise des camps de réfugiés à Calais. Enfin, la puissance du discours d'extrême-droite offensif contre les demandeurs d'asile et l'immigration est connue de par le monde. Les réfugiés le savent et au plus fort de la crise des réfugiés en septembre 2015, le directeur de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra) a dû se rendre lui-même en Allemagne avec ses équipes pour valoriser l'accueil qui leur serait réservé en France ! L'Allemagne et les pays nordiques sont de fait privilégiés par les migrants qui s'y rendent en priorité.

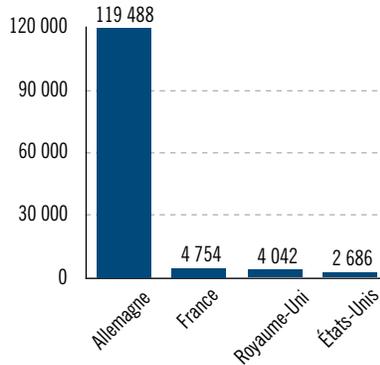
Répartition par pays des protections accordées par la France en 2016



Sources : INSEE.

²² Loi du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes et de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics ; loi du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public.

L'accueil des réfugiés syriens par les pays suivants pour la période 2013-2015



Sources : Department of Homeland Security, US; Bundesamt für Migration, GER; Refugee Council, UK; OFPRA, FR.

La France est forte de son histoire dans le monde arabe, de la puissance de son économie qui aime toujours les économies maghrébines, du rayonnement de sa langue et de la qualité de son système d'enseignement supérieur. Elle souffre malgré tout de la dégradation relative de son image globale, de son incapacité à s'implanter dans les pays qui n'étaient pas précédemment sous sa tutelle et d'une perte réelle d'influence politique, qui se traduit aussi par une baisse de son attractivité.

À cette réalité contrastée s'en ajoute une autre : le changement d'orientation des flux et des dynamiques d'influence. Aujourd'hui, le monde arabe influence la France au moins autant que la France influence le monde arabe. La France et sa culture servent de repoussoir à une bonne partie des islamistes revendiqués, qui se définissent très largement par leur opposition aux valeurs et au mode de vie occidentaux. Et le monde arabe influence la France, en France, *via* ses émigrés, l'islam et bien sûr le terrorisme qui s'en revendique.

B. Les mondes arabe et turc influencent la France

1. Immigration

a. L'immigration d'hier et d'aujourd'hui

Le premier facteur qui nous lie avec le monde arabe est humain, c'est l'immigration²³. À compter de la fin des années 1950, l'immigration des mondes arabe et turc est devenue plus importante que l'immigration économique et politique des pays du Sud de l'Europe. Si bien qu'aujourd'hui, les personnes venant d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient vivant en France sont aussi nombreuses que celles venant des autres pays européens : six millions dans les deux cas²⁴.

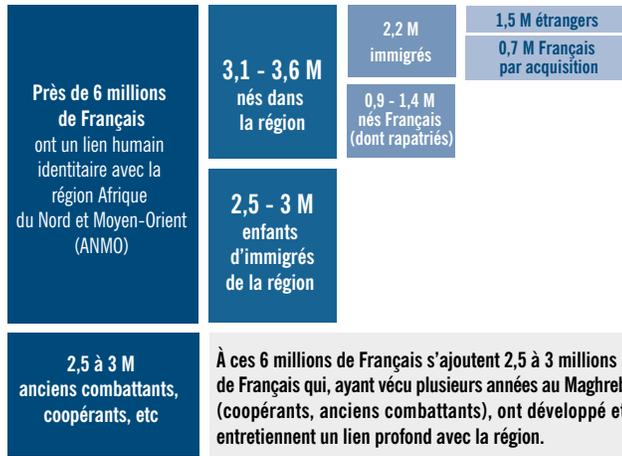
Parmi eux, nous distinguons deux groupes différents :

- Ceux qui sont nés dans la région (3,1 millions de personnes, – soit environ 5 % de la population française – dont 1,3 en Algérie). Parmi eux, 2,2 millions sont nés étrangers (immigrés) et 900 000 sont nés Français (beaucoup sont des rapatriés d'Algérie, mais aussi du Maroc et de la Tunisie). Parmi les 2,2 millions d'immigrés (nés étrangers à l'étranger selon le Haut Conseil à l'Intégration (HCI)), 1,5 million sont toujours étrangers et 700 000 environ ont acquis la nationalité française.
- Ceux qui sont nés en France au moins d'un parent immigré de la région, c'est à dire les enfants d'immigrés de deuxième génération (entre 2,5 et 3 millions de personnes).

À ces 6 millions, on pourrait ajouter entre 2,5 et 3 millions de Français qui, ayant vécu plusieurs années au Maghreb (coopérants, anciens combattants), ont développé et entretiennent un lien profond avec la région. Au total, près de 9 millions de personnes ont un lien direct avec la région, soit un français sur sept.

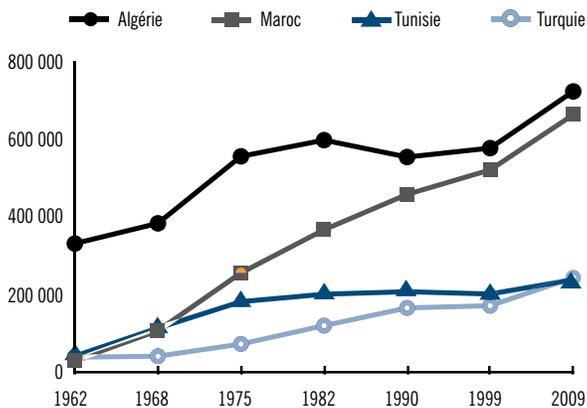
²³ Selon le Haut Conseil à l'Intégration (HCI), « un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré ».

²⁴ Pour construire les chiffres présentés ci-après, nous nous sommes fondés sur les données de l'INSEE, du Ministère de l'Intérieur et de l'OCDE, ainsi que sur plusieurs entretiens avec des chercheurs spécialisés.



L'immigration en France, d'hier et d'aujourd'hui, est donc principalement liée aux mondes arabe et turc, et principalement au Maghreb. Les premiers flux d'immigrés algériens (les plus importants de la région) vers la France métropolitaine remontent au début du siècle dernier. Jusqu'aux années 1970, il s'agit surtout d'une immigration de travail, qui devient ensuite progressivement une immigration de regroupement familial. Il n'est donc pas surprenant qu'en 2015, 35 % des enfants d'immigrés en France (soit 2,5 millions de personnes) soient d'origine maghrébine ou turque (15 % d'origine algérienne, 11 % marocaine, 5 % tunisienne et 4 % turque).

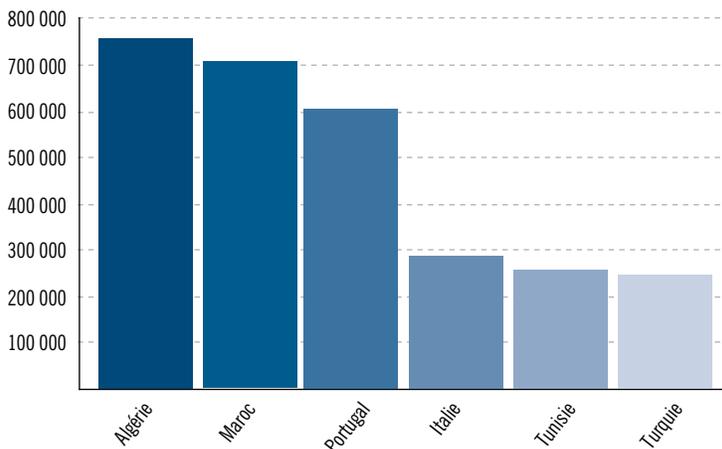
Évolution du nombre d'immigrés* en France, 1962-2009



* Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

Source : INSEE.

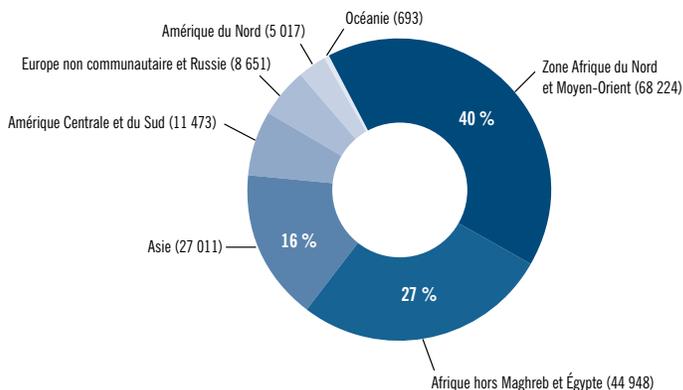
Nombre d'immigrés en France en 2013



Source : INSEE.

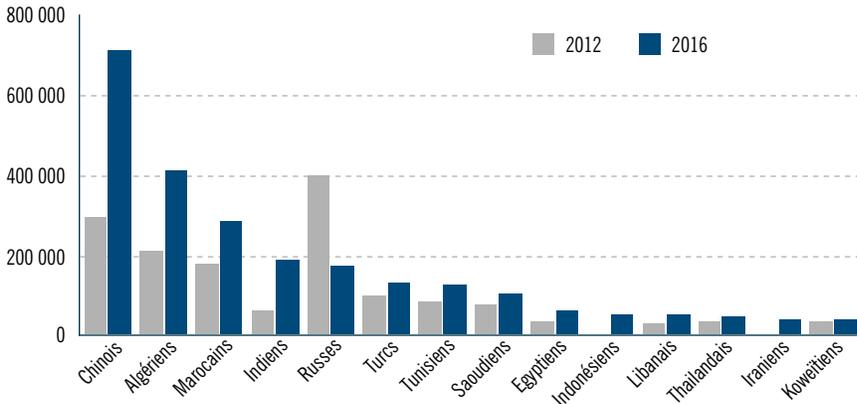
En 2014 encore, 41 % de l'immigration en France venait des mondes arabe et turc. Cette immigration est principalement maghrébine (80 %). L'Afrique subsaharienne (27 %), et l'Asie (16 %) sont bien moins importantes. Au total pour la délivrance de visas, parmi les 15 premières nationalités figurent neuf pays de la région. Par comparaison, les États-Unis accueillent de la région surtout des Irakiens, des Iraniens et des Égyptiens (mais il s'agit d'une source d'immigration très secondaire). Les Allemands, quant à eux, accueillent des Turcs.

Zones d'origine de l'immigration en France en 2014



Source : OCDE.

Premières nationalités par nombre de visas délivrés en 2012 et 2016

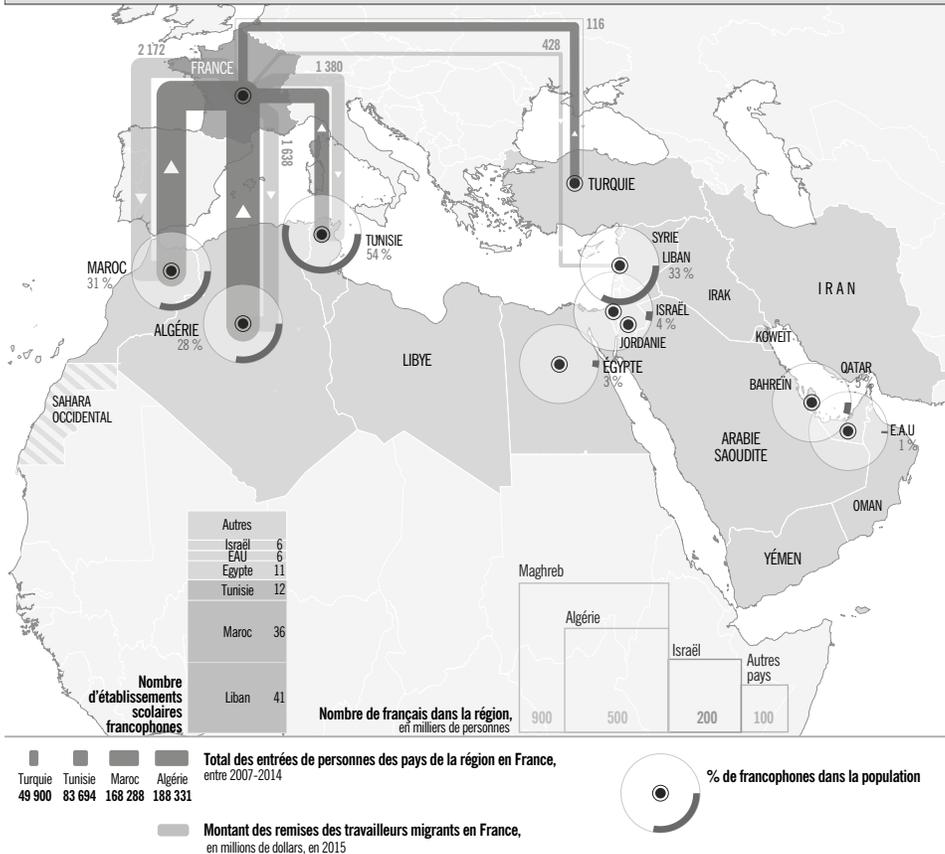


Source : Ministère de l'Intérieur.

Nationalité	Part des principales entrées de migrants de la région en France rapportés au total des entrées dans les pays de l'OCDE (sauf Turquie et Israël) par nationalité en 2014
Algérie	59 %
Tunisie	48 %
Maroc	26 %
Liban	7 %
Égypte	4 %
Libye	2 %
Syrie	1 %

Source : OCDE.

LA FRANCE ET LA RÉGION AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT : RELATIONS HUMAINES ET CULTURELLES



Sources: OCDE, Banque mondiale, Organisation internationale de la Francophonie, AEF. 250 km

b. La question des réfugiés et le rôle de la Turquie

La Turquie exerce une influence croissante en France comme en Europe. Forte de la présence de nombreux nationaux turcs en France (250 000, soit 3 % de l'immigration) comme en Allemagne (1,5 million), le président turc a voulu démontrer sa capacité à faire vivre son influence en dépêchant ses ministres dans les pays de l'UE pour faire campagne auprès de la diaspora (comme à Metz en mars 2017) à l'occasion du référendum constitutionnel. Il était lui-même venu faire campagne en 2015 à Strasbourg, marquant ainsi clairement sa volonté d'emprise sur les émigrés turcs en Europe et en France. Devenu un partenaire indispensable dans la gestion des flux migratoires en provenance de la Syrie, de l'Irak et de l'Afghanistan, le président met à rude épreuve la solidarité européenne (la chancelière Merkel ayant négocié seule l'accord migratoire UE-Turquie du 18 juillet 2016)²⁵.

Les enjeux politiques turcs se répercutent également dans l'espace public français. Les autorités d'Ankara n'ont pas manqué de réagir vivement à la présentation et au vote des lois relatives à la reconnaissance du génocide arménien en 2001, et à la pénalisation de sa négation en 2012. Enfin, Paris a été à plusieurs reprises la scène de règlements de comptes et d'assassinats politiques (trois militantes kurdes sont assassinées à Paris en janvier 2013 ; l'auteur, décédé avant son procès, aurait été en lien avec les services de renseignement turcs). Le dernier vecteur d'influence, moins spectaculaire, est culturel, à travers notamment la diffusion d'une vision spécifique de l'Islam au sein de la communauté turque de France, orchestrée depuis Ankara.

2. Culture et islam

Parce que le lien avec le pays d'origine demeure, comme le montre l'importance des remises et des transferts financiers entre la France et les pays d'origine, un lien puissant se construit. Celui-ci est renforcé par l'enracinement en France, mille sept cent ans après le christianisme, mille huit cent ans après le judaïsme, d'une troisième religion venue du Moyen-Orient : l'islam²⁶.

Depuis longtemps, l'islam déchaîne des passions, qui sont devenues encore plus fortes suite à la vague d'attentats. Parce que celle-ci sont mauvaises conseillères,

²⁵ La Turquie accueille près de 3 millions de réfugiés sur son territoire qui, attendant le terme inespéré du conflit syrien ou un laisser-passer vers l'Europe, logent dans des camps et vivent de l'aide et d'emplois de fortune.

²⁶ Le christianisme est présent en Gaule dès le II^e siècle (l'épisode le plus emblématique est le martyre de Sainte Blandine à Lyon en 177). On y trouve des traces du judaïsme dès le I^{er} siècle : un chandelier à sept branches datant de cette époque a été retrouvé récemment dans la vallée du Rhône.

l'Institut Montaigne a réalisé en 2016 une grande enquête sur les musulmans de France afin de pallier la méconnaissance de cette communauté, avec l'Ifop, sans la restreindre aux personnes immigrées ou issues de l'immigration²⁷.

a. Qui sont les musulmans de France ?

Les données statistiques officielles sur le profil sociodémographique des musulmans n'existant pas, l'Ifop a eu recours à un très vaste échantillon national représentatif de plus de 15 000 personnes. Cette méthode visait à identifier un sous-échantillon de personnes se déclarant de confession musulmane ou ayant au moins un parent musulman. Grâce à celle-ci, nous avons pu connaître précisément et de manière fiable la proportion de personnes musulmanes ou d'origine musulmane dans la population globale. Au sein de l'échantillon national représentatif de référence de 15 459 individus, un sous-échantillon de 1 029 personnes de religion ou de culture musulmane a ainsi été extrait.

Les principaux enseignements de l'enquête étaient les suivants. Aucune autre enquête n'ayant été réalisée depuis, nous rappelons les résultats obtenus alors. Nous supposons que les grands équilibres n'ont pas évolué, ces questions se modifiant généralement dans le temps long du changement idéologique et religieux :

- Les musulmans en France représentent 5,6 % de la population de plus de 15 ans vivant en métropole.
- 15 % des enquêtés ont au moins un parent musulman, mais ne se considèrent pas eux-mêmes musulmans. Ces trajectoires de « sortie » de la religion musulmane – ou de désaffiliation – sont même deux fois plus importantes que les trajectoires d'entrée, puisque 7,5 % des enquêtés se déclarent musulmans tout en indiquant qu'aucun de leurs parents n'est lui-même musulman.
- Il s'agit d'une population plus jeune que la moyenne nationale.
- Au total, plus de 10 % des jeunes de moins de 25 ans vivant en France se déclarent musulmans.
- Le profil social des musulmans en activité souligne une exposition relativement forte aux formes d'emplois précaires (CDD, intérim, temps partiel), une surreprésentation des employés et des ouvriers, mais aussi des personnes inactives (non retraitées).
- Pour autant, on voit aussi émerger une classe moyenne et supérieure : 10 % de professions intermédiaires et 5 % de cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les musulmans de religion ou de culture.

²⁷ Voir « Un islam français est possible », Institut Montaigne, 2016.

- Deux tiers des musulmans pensent que la laïcité permet de vivre librement sa religion.
- Une petite moitié de musulmans en France s'inscrit dans un système de valeurs et dans une pratique religieuse qui s'insèrent sans heurts dans le corpus républicain et national (46 %).
- Mais de plus en plus de jeunes musulmans, même s'ils restent minoritaires, se définissent d'abord et avant tout par une identité religieuse de rupture (près de 50 % des 15-25 ans).

Quatre traits communs distinguent les musulmans de France de la population générale :

- Une pratique religieuse nettement supérieure²⁸ à la moyenne nationale : 31 % des enquêtés qui se déclarent musulmans se rendent une fois par semaine dans une mosquée ou une salle de prière, contre 8,2 % dans la population générale²⁹.
- Un respect fort de la norme alimentaire halal : 70 % des enquêtés déclarent « toujours » acheter de la viande halal, 22 % en achètent « parfois » et seulement 6 % « jamais ».
- Un soutien au port du voile, qui reste majoritaire bien que d'importants clivages existent : environ 65 % des musulmans – de religion ou de culture – se déclarent favorables au port du voile³⁰.
- L'absence d'un communautarisme musulman généralisé : 78 % des enquêtés qui se déclarent musulmans – inscrits sur les listes électorales³¹ – disent qu'ils ne votent pas systématiquement pour un candidat musulman aux différentes élections.

Le portrait des musulmans de France ne se limite pas à ces traits communs. Ce sont d'ailleurs les différences et les divergences qui font leur spécificité. De cette enquête, trois grands groupes se distinguent :

- La *majorité silencieuse*, large groupe composé de 46 % des sondés³². Leur système de valeurs leur permet de s'adapter à la société française qu'ils contribuent à faire évoluer par leurs spécificités religieuses et d'y jouer un rôle.

²⁸ « À quelle fréquence allez-vous à une mosquée ou une salle de prière ? » • au moins une fois par semaine ; • chaque jour ; • plusieurs fois par semaine ; • une fois par semaine ; • au moins une fois par mois ; • seulement à l'occasion des fêtes religieuses ; • moins souvent ; • jamais ; • refuse de répondre ; • ne sait pas.

²⁹ Enquête Sociale Européenne (European Social Survey : ESS). La question était formulée de la manière suivante : « En dehors des occasions comme les mariages ou les enterrements, tous les combien assistez-vous à un service religieux : 01) Chaque jour - 02) Plusieurs fois par semaine - 03) Une fois par semaine - 04) Au moins une fois par mois - 05) Seulement à l'occasion des fêtes religieuses - 06) Moins souvent - 07) Jamais. »

³⁰ « Personnellement, êtes-vous favorable à ce qu'une femme porte le voile – le hijab ? » • Oui • Non • C'est son choix, chacun fait ce qu'il veut • Refuse de répondre • Ne sait pas.

³¹ « Aux élections, s'il y a un candidat musulman, est-ce que vous votez systématiquement pour lui ? » • Oui • Non • Refuse de répondre • Ne sait pas.

³² Ces chiffres donnent des ordres de grandeur.

- Les *conservateurs*. Ils composent 25 % de l'échantillon et sont au cœur de la bataille politique et idéologique sous-tendue par les propositions de notre rapport.
- Les *autoritaires* forment le dernier groupe. Ces 28 % sont majoritairement jeunes, peu qualifiés et peu insérés dans l'emploi, et vivent dans les quartiers populaires périphériques des grandes agglomérations. Ce groupe ne se définit plus par le conservatisme, mais par l'usage qu'il fait de l'islam pour signifier sa révolte vis-à-vis du reste de la société française.

Parmi les « conservateurs » et les « autoritaires », on identifie très clairement la force idéologique de deux grands courants musulmans très présents dans le monde arabe, celui des Frères musulmans, d'une part, celui des salafistes, d'autre part.

b. Le succès idéologique des islamistes (Frères musulmans et salafistes)

L'émergence rapide du salafisme n'est pas très récente. Samir Amghar notait déjà en 2005 que « la France est devenue un maillon de la globalisation du religieux musulman, et constitue une plaque tournante pour de nombreux flux transnationaux islamiques. Dans un tel contexte, comment concevoir le contrôle de l'État, qu'il soit français ou qu'il s'agisse de l'État d'origine ? La transnationalisation provoque une transformation des relations entre l'islam et l'État, en de nouvelles formes d'autonomie et de concurrence. La transnationalisation et la déterritorialisation des mouvements islamiques donnent le primat aux leaders religieux et aux chefs charismatiques, comme nous l'avons vu avec les théologiens salafistes.³³ » Ce mouvement de transnationalisation et de déterritorialisation s'est considérablement renforcé avec la démocratisation de l'accès à internet et l'apparition des réseaux sociaux.

Aujourd'hui, quand on fait la carte des principaux « influenceurs » musulmans sur Facebook, que constate-t-on ? Que le premier d'entre eux est toujours Tariq Ramadan avec 2 060 000 *followers* (il n'en avait que 330 000 en janvier 2014), qui mêle discours religieux conservateur, appel à l'engagement dans la société et vision de l'islam comme « religion de tous les opprimés », avec les musulmans victimes de la société française et de la colonisation. Tariq Ramadan se rattache explicitement à l'idéologie des Frères musulmans – il est le petit-fils du fondateur, Hassan el-Banna. Les deuxième et troisième pages les plus suivies sont celles de Syria Charity et Baraka City, deux associations humanitaires proto-salafiste pour l'une (Syria Charity) et ouvertement salafiste pour l'autre (Baraka City) qui dénonce régulièrement les

³³ Samir Amghar, « Acteurs internationaux et islam de France », Politique étrangère, 2005/1

actions de la France et de son gouvernement. Le quatrième compte le plus suivi est celui d'un imam de Joué-lès-Tours, converti, Mohamed François, dont la page « Information culte musulman » est proche du salafisme et dénonce régulièrement les atteintes à la « sainte religion musulmane ». Vient ensuite avec 570 000 *followers* la page de *Oumma.fr*, un site d'information musulman. Un peu plus loin dans le classement figure la page de Rachid Eljay (405 000 *followers* en juin 2017, 180 000 en novembre 2015), qui s'est rendu célèbre par une vidéo devenue virale où il expliquait peu avant l'attentat du Bataclan et devant de jeunes enfants que si on écoutait de la musique, on serait « transformé en singe ou en porc ». Il est depuis plus prudent, ne parle qu'aux musulmans, se fait appeler de son vrai nom et non plus « l'imam de Brest » et a changé de tenue vestimentaire pour ne plus ressembler à un salafiste. Mais aux dires de spécialistes, rien dans son discours n'a changé sur le fond. Il reste partisan d'une lecture de l'islam qui puise ses sources chez les « pieux ancêtres », s'alimente des dits et écrits des religieux saoudiens et « islamise » tous les gestes de la vie quotidienne.

Selon nos estimations, la « part de marché » sur internet des imams désireux d'ancrer l'islam dans la réalité française (Tareq Oubrou, Mohamed Bajrafil, Abdelali Mamoun et quelques autres) est de moins de... 1 %.

Ainsi, sur le plan idéologique, l'influence en France du monde arabe sur les musulmans de France est évidente. Elle procède d'une offensive idéologique majeure, portée d'un côté par la nébuleuse des Frères musulmans, soutenue notamment par les dons du Qatar et Al Jazeera mais pas exclusivement, et de l'autre par les salafistes saoudiens qui ont construit un appareil idéologique et des circuits de diffusion extrêmement performants³⁴. La politique saoudienne est subtile : comme le royaume se sait regardé, notamment en France, il dissimule son action. Sa politique de rayonnement religieux s'appuie essentiellement sur des intermédiaires et se caractérise par une faible présence physique sur le terrain. L'ambassadeur du royaume d'Arabie saoudite en France, Khalid Bin Mohammed Al Ankary, a ainsi indiqué que l'État saoudien, depuis 2011, « *avait participé au financement de huit mosquées françaises : les aides ont varié entre 200 000 et 900 000 euros par projet. Au total, nous avons versé 3 759 400 euros* »³⁵, soit en moyenne 750 000 euros par an. Il a également précisé que l'Arabie saoudite ne finance le

³⁴ Voir à ce sujet le rapport de l'Institut Montaigne « Un islam français est possible », 2016 et Pierre Conesa, *Dr Saoud et Mr Djihad*, Paris, La Découverte, 2016.

³⁵ Sénat, Rapport d'information n°757 sur l'organisation, la place et le financement de l'Islam en France et de ses lieux de culte, juillet 2016.

salaires que de 14 imams sur les quelque 2 200 qui officient en France³⁶. Toute son action s'inscrit en fait en amont (le nombre de bourses pour des étudiants étrangers venant suivre des « études islamiques » a été multiplié par six en dix ans ! ; le nombre de chaînes saoudiennes de télévision a lui aussi été multiplié ces dernières années et toutes diffusent des lectures du Coran et font intervenir des imams salafistes) et en aval, dans l'action caritative, la distribution de livres religieux ou la subvention de « vêtements islamiques ». Mais, sur tout cela, nous manquons d'informations et l'opacité des circuits utilisés nous empêche d'avoir une idée précise de ce *soft power*.

c. Le Conseil français du culte musulman (CFCM), agent de l'influence arabe et turque sur l'islam de France

À cette offensive idéologique sur l'islam s'ajoute une organisation institutionnelle qui fait la part belle à l'Algérie, au Maroc et à la Turquie dans l'organisation de l'islam de France.

L'organisation de l'islam de France a été pensée dans les années 1990, à une époque où les musulmans étaient encore majoritairement des immigrés et que l'on pouvait peut-être encore croire qu'ils allaient repartir. On pouvait alors trouver un sens à ce que le ministère de l'Intérieur fasse appel aux principaux pays d'origine des musulmans vivant en France pour organiser cette religion : l'Algérie sous Charles Pasqua, le Maroc aujourd'hui, avec en toile de fond la Turquie, qui exerce une tutelle très active sur ceux qu'elle considère comme ses seuls ressortissants (le président Erdogan s'est illustré récemment en comparant l'assimilation des Turcs à un « crime contre l'humanité »).

Un représentant algérien, Dalil Boubakeur, avait donc été désigné dans les années 1990 pour être l'interlocuteur des pouvoirs publics quand il fallait parler d'islam. Puis, avec Nicolas Sarkozy, la répartition du pouvoir entre les États a été institutionnalisée avec la création du CFCM, dont la représentativité a été calculée selon les mètres carrés de mosquées officiellement déclarées, ce qui a mécaniquement avantagé les mosquées liées aux consulats des pays d'origine. Mieux financées, elles étaient plus grandes que les autres. Sauf que contrairement à ce qu'attendaient la France et l'Algérie, il est apparu rapidement après le premier vote démocratique que l'islam d'inspiration algérienne n'était ni le plus dynamique, ni le plus important quantitativement, quand bien même la population d'origine

³⁶ Voir « Un islam français est possible », Institut Montaigne, 2016.

algérienne en France était la plus nombreuse. Les mosquées liées au Maroc et celle liées aux Frères musulmans de l'Union des Organisations Islamiques de France (UOIF) ont rapidement pris le pas sur les mosquées liées à l'Algérie, ce qui a conduit cette dernière à se retirer du CFCM.

Résultat, le CFCM a importé en son sein le conflit politique algéro-marocain, ce qui a paralysé son action. Il a fait reposer sur des hommes (et aucune femme !) d'origine étrangère la responsabilité de l'organisation d'un culte pratiqué dans sa grande majorité par des jeunes Français et Françaises nés en France, qui ne reconnaissent en rien l'autorité d'imams parlant souvent pas ou mal français et ne connaissant rien à leur système de valeurs. Enfin, en limitant au strict minimum les responsabilités du CFCM, on a réduit pratiquement à zéro ses moyens financiers, le rendant incapable d'avoir la moindre action de terrain. Les financements étrangers officiels continuent (venus notamment du Maroc, de Turquie, d'Algérie et d'Arabie saoudite), mais aucun n'est destiné à l'ensemble des musulmans de France. Ils sont au contraire ciblés par nationalité. Enfin, les querelles entre les États n'ont jamais cessé, si bien que la mosquée de Paris puis l'UOIF sont aujourd'hui sorties du CFCM. Alors que les attentats perpétrés au nom de l'islam par des Français musulmans contre d'autres Français imposent une réponse aussi forte que possible, le CFCM est resté impuissant, se contentant de diffuser d'aimables communiqués de condamnation des attentats et organisant des opérations « mosquées ouvertes » avec thé à la menthe gratuit.

Suite à de multiples désaccords, le CFCM aurait pu disparaître en 2012. Claude Guéant a réussi à réunir les Marocains, les Algériens et les Turcs pour organiser une présidence tournante. Depuis le 1^{er} juillet 2017, c'est un franco-turc, militant AKP, Ahmet Ogras, le parti du président Erdogan qui préside aux destinées du CFCM, mettant ainsi pour la première fois en lumière le très fort investissement de la Turquie dans l'islam de France, dans un contexte où la religion est en Turquie contrôlée par l'État et son bras armé, la Diyanet, l'administration qui gère les imams, leurs salaires et leurs discours à l'intérieur comme à l'extérieur de la Turquie.

d. La demande d'enseignement de l'arabe en France

L'enquête réalisée auprès des musulmans de France révélait que, sur l'ensemble des personnes d'origine ou de religion musulmane, 67 % désiraient voir leurs enfants

étudier l'arabe classique³⁷. Leurs motivations sont variées : transmission culturelle, fierté de l'appartenance à cet héritage millénaire, prestige d'une langue très liée au texte religieux, possibilités que la connaissance d'une langue vivante apporte des perspectives professionnelles, structurent cette envie. Plus de la moitié d'entre eux (56 %) souhaiteraient que l'arabe classique soit enseigné à l'école publique. Cela peut répondre à un calcul de l'ordre du confort : si l'enseignement est dispensé à l'école, les dépenses de temps et de moyens pour y accéder sont prises en charge par l'institution. Il n'en reste pas moins qu'une importante majorité de ceux qui formulent ce souhait ne voient pas d'incohérence dans le fait que l'arabe dit « classique » soit enseigné dans une institution profane, démontrant ainsi qu'ils font la différence entre cette langue et son halo religieux. Parmi les personnes interrogées qui se déclarent musulmanes, la proportion reste semblable, puisque 54 % souhaitent que leurs enfants apprennent l'arabe classique à l'école.

Il n'y a pourtant que 9 000 élèves qui apprennent l'arabe dans le secondaire en France aujourd'hui³⁸, soit presque moitié moins qu'en 1985, quand ces élèves étaient entre 15 000 et 17 000³⁹. On estime à 40 000 le nombre d'élèves qui apprennent l'arabe *via* le dispositif des enseignements de langues et de cultures d'origines (ELCO), qui ont été conçus pour faciliter l'éventuel retour des enfants et petits-enfants d'immigrés vers leur pays d'origine, tout en maintenant un lien avec la culture de ceux-ci. Les ELCO sont délivrés au primaire, hors du temps scolaire, par des professeurs rémunérés par les gouvernements des pays d'origine (l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Turquie, puis la Croatie et l'Espagne dans une moindre mesure). Mais, il n'y a pas eu d'aller-retour des immigrés, mais plutôt un aller simple avec aujourd'hui une demande très forte d'enseignement de l'arabe.

Cette question inquiète beaucoup les tenants d'une politique assimilationniste qui ne comprennent pas que l'assimilation à la française ne veut pas dire l'oubli de la culture d'origine mais plutôt le fait de se conformer aux us et valeurs des Français, ce qui n'est pas contradictoire. L'assimilation est un sujet de comportement public, pas de croyance privée. Pour les rassurer, peut-être faut-il comparer le nombre de locuteurs francophones au Maghreb (environ 28 millions sur 80 millions d'habitants au total) au nombre de locuteurs arabophone en France : probablement pas plus de

³⁷ Souhaiteriez-vous que votre enfant ou votre petit-enfant puisse apprendre l'arabe classique ? • Non ; • Refuse de répondre ; • Ne sait pas ; Oui : Et, est-ce que vous préférerez qu'il puisse apprendre l'arabe classique... ? ; • À l'école publique • À la mosquée • Ailleurs • Ne sait pas /refus

³⁸ Joëlle Garriaud-Maylam, Question écrite au Sénat n°10571, JO Sénat, 22 février 2014, www.senat.fr

³⁹ Jacques Berque, « L'immigration à l'École de la République », Rapport au Ministre de l'Éducation nationale, CNDP Documentation Française, 1985.

4 millions (les immigrés venus du monde arabe et une petite partie de leurs enfants) pour un total de 66 millions d'habitants⁴⁰.

L'influence linguistique s'est certes légèrement réorientée mais elle est très loin d'être équilibrée ! C'est par l'islam que le monde arabe et turc influence la France beaucoup plus que par la langue.

3. La dépendance économique de la France

Dans le domaine économique enfin, les échanges sont assez équilibrés (l'excédent commercial français est de dix milliards de dollars en 2015). Mais, dans plusieurs secteurs stratégiques, la France dépend davantage des pays de la région qu'elle ne compte pour eux.

a. L'armement

L'instabilité de la région, l'inquiétude de monarchies héréditaires, l'importance des enjeux pétroliers ont conduit les puissances – du Golfe en particulier – à investir massivement dans la modernisation de leurs armées et de leurs systèmes de défense⁴¹. Les industries de défense européenne, américaine et russe se livrent une concurrence soutenue pour décrocher les contrats, appuyées par les plus hautes autorités de leurs pays.

La dépendance de l'industrie française aux contrats de la région est réelle. Selon les rapports d'exportations d'armement de la France remis par le Ministère des Armées au Parlement, la région Afrique du Nord et Moyen-Orient – pays du Golfe en tête – est le premier débouché pour les entreprises françaises du secteur (qui représentent 4 % de l'emploi industriel). Entre 2009 et 2015, les prises de commandes à l'exportation passées à la France sont pour 50 % le fait des pays de la région (Afrique du Nord et Moyen-Orient). Sur la même période, les contrats exécutés (commandes délivrées) sont pour un tiers ceux liés à la région. À mi-chemin entre les exportations aéronautiques et l'armement, les ventes d'avions de combat ont été particulièrement dynamiques dans la région ces dernières années : 24 avions Rafale vendus au Qatar en 2015 (pour 6,3 milliards de dollars), 24 à l'Égypte la même année (pour 5,6 milliards de dollars). Ces contrats s'accompagnent par ailleurs souvent de la formation des pilotes et de l'entretien des appareils. Les revenus substantiels qu'ils

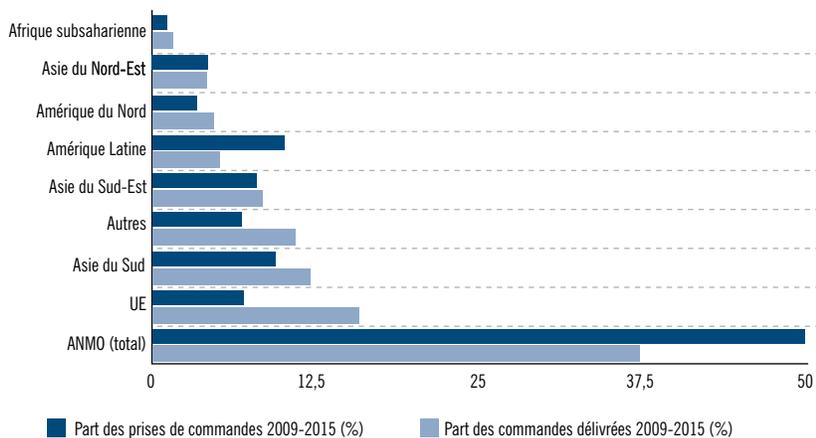
⁴⁰ À notre connaissance, aucune étude statistique sur le nombre d'arabophones en France n'a été engagée à ce jour.

⁴¹ L'Arabie saoudite y consacre 13 % de son PIB en 2015, loin, très loin de la France (1,7 %) ou même des États-Unis (3,3 %) et de la Chine (1,9 %) (Sources : Banque mondiale et, pour la France, Ministère des Armées)

apportent sur plusieurs années créent une interdépendance forte, recherchée par les acteurs industriels. Toutefois, selon le rapport publié en 2017, la région cède son rang aux continents asiatique et océanien pour la première fois depuis de nombreuses années. Les contrats indien (36 avions Rafale, pour environ 9 milliards de dollars) et australien (12 sous-marins pour un montant de 38 milliards de dollars environ, dont 10 pour la partie française) expliquent cette évolution et ne traduisent sans doute pas une évolution structurelle. Celle-ci est pourtant souhaitable car cette dépendance à un seul marché – même s’il est arrivé trop souvent que les contrats restent à l’état de promesse – limite notre lucidité sur d’autres sujets, notamment le comportement des monarchies du Golfe dans la promotion d’un islam pour le moins intolérant.

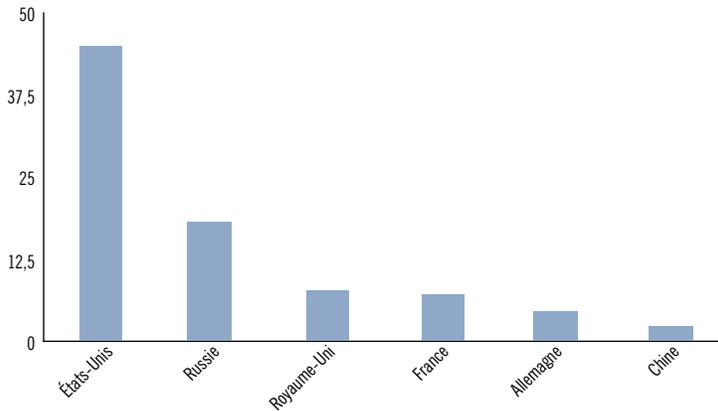
En revanche, le fait de vendre des armes dans la région ne nous donne pas d’influence car, si la région est un partenaire majeur de la France dans le domaine de l’armement, la France n’est qu’un petit fournisseur des pays arabes, comparée aux États-Unis ou à la Russie (même si certaines ventes de matériels comme les avions de combat donne à la France une certaine importance).

Part des différentes régions dans les prises de commandes faites à la France, en % (2009-2015)



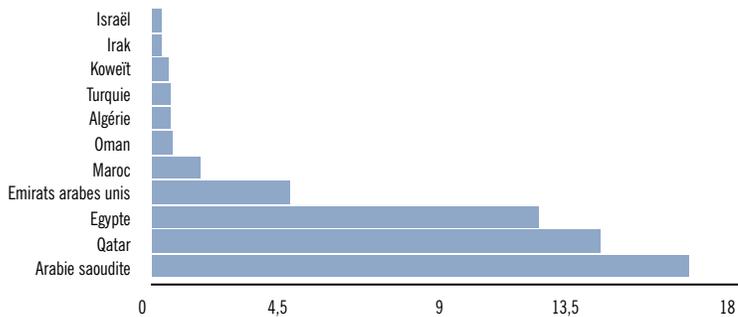
Source : SIPRI Arms Transfers Database, calcul des auteurs.

Parts de marché des fournisseurs d'armement de la région, en % (2007-2015)



Source : SIPRI Arms Transfers Database.

Volume des pays suivants dans les commandes passées à l'industrie française d'armement, en milliards d'euros, 2009-2015



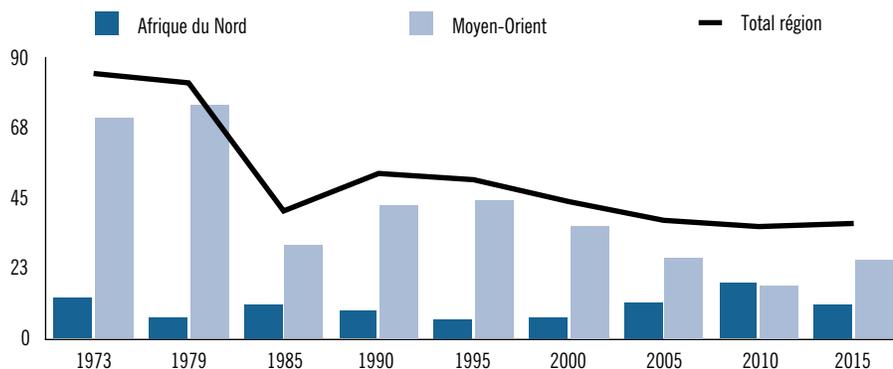
Source : rapport au Parlement sur les exportations françaises d'armement, Ministère des Armées.

b. Le pétrole

En matière énergétique, la dépendance de la France aux importations énergétiques depuis la région a diminué de façon spectaculaire, passant de 80 % des importations de pétrole brut dans les années 1970 à 35 % aujourd'hui. L'Arabie saoudite demeure cependant un fournisseur majeur avec près de 18-20 % de nos importations (10 millions de tonnes par an, et ce volume est constant depuis cinq ans). Et notre capacité à réorienter nos partenariats vers d'autres acteurs est limitée, même si l'Angola et le Nigéria réunis vendent autant de pétrole à la France chaque année

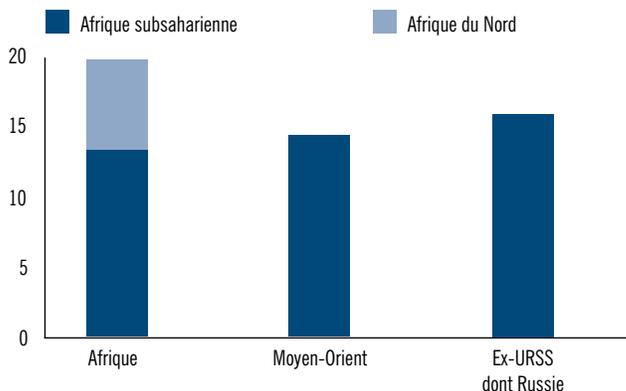
que l'Arabie saoudite. Comme dans le domaine de l'armement, la France est un si petit client des pays arabes en matière d'énergie qu'elle n'en tire aucune capacité d'influence sur leur politique.

Part de la région dans les importations françaises de pétrole brut, en %



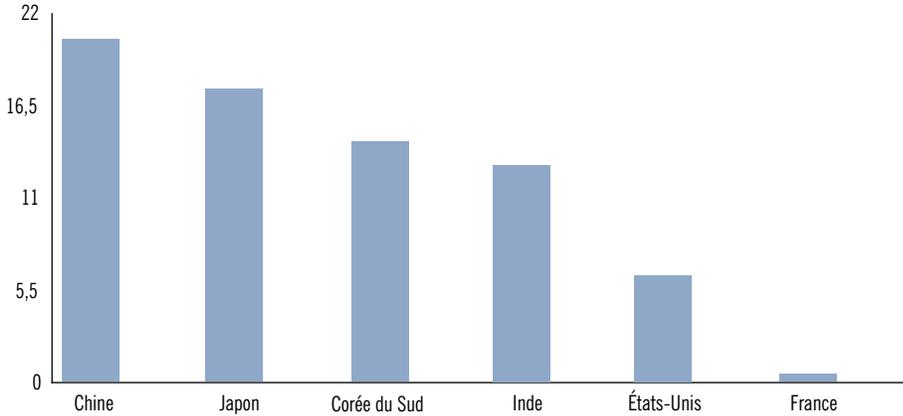
50

Volumes d'importations de pétrole brut par région (en millions de tonnes par an)



Source : Bilan énergétique de la France, Ministère français de l'environnement de l'énergie et de la mer, 2016.

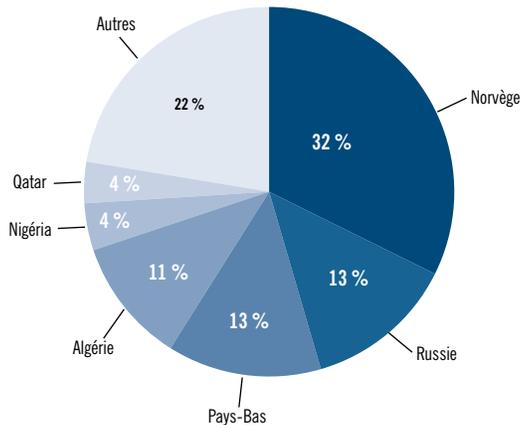
Poids des importateurs suivants dans les exportations totales de pétrole brut des pays du Moyen-Orient (CCEAG, Irak et Iran), en % (2010-2015)



Source : *Observatory of Economic Complexity, MIT, calcul des auteurs.*

Les importations françaises de gaz sont très peu dépendantes de la région. L'Algérie nous fournit 10 % du volume total de ces importations. La part du Qatar est minime. Nos principaux fournisseurs sont la Norvège, la Russie et les Pays-Bas.

Part des principaux fournisseurs en gaz de la France dans le total des importations de gaz (2010-2015)



Source : *Bilan énergétique de la France, 2016.*

c. L'aéronautique

Troisième secteur économique pour lequel le monde arabe et plus particulièrement le Golfe et la Turquie sont des partenaires majeurs : l'aéronautique. Istanbul, Dubaï, Qatar, Abu Dhabi, Riyad et La Mecque sont devenus en quelques années des *hubs* majeurs entre l'Europe et l'Asie. Selon les projections publiées par Airbus, le trafic aérien de passagers connaîtra une croissance de 6 % par an entre 2015 et 2034 au Moyen-Orient, soit plus que le rythme mondial anticipé de 4,5 %⁴². Pour satisfaire à ce nouveau statut de pays de transit, les compagnies nationales, largement soutenues par les gouvernements, développent leurs flottes. Turkish Airlines, Qatar Airways et les deux compagnies émiraties Émirates et Etihad connaissent une croissance spectaculaire, qui leur a permis en quelques années d'acquérir une flotte moderne. Le modèle A380 d'Airbus a été conçu pour les compagnies émiraties (45 % des commandes à l'échelle mondiale)⁴³. La région représente 14 % des exportations aéronautiques françaises vers la région⁴⁴.

Les trois secteurs précédents font l'objet d'échanges importants, mais non démesurés. Le commerce avec le Maghreb, où la France vend peu d'armes, d'avions et achète peu d'énergie (hormis le gaz et le pétrole algériens), est, répétons-le, en effet plus important qu'avec le Golfe, principal fournisseur d'énergie de la France, premier acheteur d'armes et de matériel aéronautique. Reste le domaine des investissements financiers, qui nourrit beaucoup de fantasmes.

d. Au plan financier : des idées fausses

« Le Qatar rachète la France ! » Investissements financiers dans les grands groupes (Orange, Lagardère, Le Tanneur notamment), achats immobiliers, investissements dans les clubs de football, jusqu'aux courses hippiques (le fameux prix Qatar Arc de Triomphe), les puissances du Golfe, en particulier le Qatar, sont régulièrement pointées du doigt en raison de l'ampleur des investissements massifs qu'elles réaliseraient en France. Nombreux sont les éditorialistes et journalistes qui dénoncent la classe politique, qui laisserait les monarchies acquérir une emprise durable sur les décisions stratégiques de nos grandes entreprises. Une approche par les chiffres, avec toutes les précautions nécessaires concernant l'analyse de flux financiers, donne une image différente de la réalité : ils sont bien plus faibles que ce que l'on en dit, tout en étant très visibles.

⁴² Airbus Global Market Forecast 2015, « Demand by region », p. 64.

⁴³ <http://www.aircraft.airbus.com/market/orders-deliveries/> consulté en février 2017.

⁴⁴ Calculs à partir de la base de données commerciales des Nations Unies.

Non seulement les pays du Golfe n'investiraient pas autant qu'on le dit, mais encore la relation serait déséquilibrée : la France investirait davantage dans ces pays que l'inverse. Une fois encore, ce serait au Maghreb et en Turquie que les investissements financiers français seraient les plus importants. Ce qui semble donc vérifié pour le commerce international (la proximité géographique est le premier facteur de commerce, avant la richesse du partenaire, et le commerce intra-régional constitue la majeure partie des échanges) pourrait être confirmé pour les investissements financiers. À l'exception notable du Liban, qui investit historiquement beaucoup en France, et serait le premier investisseur de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient en France selon les données disponibles⁴⁵.

Précisions méthodologiques sur les investissements financiers

La mondialisation financière est marquée par une très forte mobilité des capitaux entre les pays. De la même façon, les outils et les véhicules financiers utilisés pour ces transferts sont variés. La capture de ces phénomènes en est d'autant plus complexe. Les institutions publiques nationales et internationales travaillent, depuis plusieurs années déjà, à la modernisation des outils d'analyse et au développement d'outils nouveaux afin de mieux saisir la réalité de la vie financière internationale. A ces difficultés s'ajoutent des principes faisant obstacle à une publicité totale des données, comme le secret des affaires, par exemple.

Les chiffres que nous utilisons et reproduisons sont les données publiées par la Banque de France dans le cadre de son rapport annuel sur la balance des paiements. Au sens de la Banque de France, les investissements directs à l'étranger sont : « *des investissements internationaux par lesquels des entités résidentes d'une économie acquièrent ou détiennent le contrôle ou une influence importante sur la gestion d'une entreprise résidente d'une économie autre que celle de l'investisseur. Par convention, on considère qu'il y a investissement direct lorsque l'entité investisseuse acquiert ou détient au moins 10 % du capital ou des droits de vote de l'entreprise investie. Une fois la relation d'investissement direct constituée, l'ensemble des relations financières transfrontières entre l'investisseur, les sociétés qu'il contrôle, l'entreprise investie et les sociétés qu'elle contrôle (prêts, emprunts, crédits commerciaux, investissements en capital, bénéfiques réinvestis) sont également considérées comme des investissements directs et comptabilisées comme tels.* »

⁴⁵ Voir les planches infographiques pp. 70-71 et le cahier de données pp. XII-XIII, ainsi que les tableaux téléchargeables en ligne sur le site de l'Institut Montaigne.

Nous invitons nos lecteurs à la prudence sur l'interprétation de ces chiffres, notamment sur les éléments suivants :

- Les données sont présentées en « net » : les stocks correspondent à la somme des opérations en capitaux propres et des « autres opérations » (qui comprennent notamment des prêts intra-groupes). Pour certaines années, les variations de stocks ne correspondent pas aux variations de flux. Ceci peut être le résultat des variations de taux de change (qui ne sont pas toujours prises en compte dans l'estimation des flux), de la variation des valeurs de marché de certaines participations dans des entreprises. Elles sont par ailleurs analysées selon le principe directionnel étendu.
- Elles ne comprennent pas les investissements de portefeuille (ce sont les prises de participation inférieures à 10 % du capital d'une entreprise ; elles ne permettent pas d'obtenir de pouvoir décisionnaire sur les orientations stratégiques de celle-ci). Elles ne comprennent pas non plus les investissements immobiliers et résidentiels.
- Ces données n'obéissent pas au principe de l'investisseur ultime. Ceci signifie qu'un investisseur étranger, saoudien ou qatarien par exemple, peut très bien réaliser un investissement à partir d'une société financière basée dans un pays tiers (Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne, autre). Dans ce cas, les flux et stocks d'IDE sont comptabilisés dans les relations financières entre la France et le pays tiers. Nous ne sommes donc pas en mesure de connaître précisément le volume final des investissements.

4. Le terrorisme

Les conflits traversent et déchirent le monde arabe et le Moyen-Orient depuis plusieurs décennies. A l'heure des médias en continu et des réseaux sociaux, c'est devenu une réalité pour tous. La France et les puissances occidentales ne sont pas étrangères à ces conflits : les lignes de fracture à l'origine de ceux-ci reposent en partie sur le rapport à l'Occident et à la France. L'EI a pris grand soin d'annoncer la « mort de la ligne Sykes-Picot » et la réunification du Levant sunnite, rappelant au passage que la division de la Syrie et de l'Irak était le fruit d'un accord franco-anglais en contradiction avec les engagements pris par Lawrence d'Arabie au moment de la révolte arabe de 1917. Israël est née d'une résolution de l'ONU en 1947, contestée sur le moment par la totalité des gouvernements arabes qui firent la guerre au nouvel Etat immédiatement après sa création. Le soutien que lui accorda l'Occident (et la Russie) ancrâ l'idée chez bon nombre de ses opposants qu'Israël était une

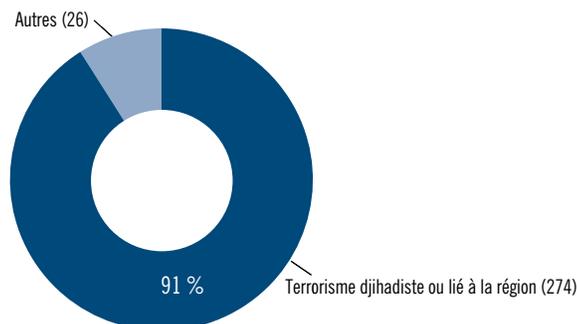
créature de l'Occident posée en Orient et dirigée contre les Arabes. Les Frères musulmans eux sont le produit d'une révolte contre ce que représentait l'Occident pour un instituteur égyptien du Delta du Nil élevé dans la culture islamique. Hassan el Banna affirmait la nécessité de « réaffirmer l'identité islamique » face à l'offensive culturelle occidentale en Égypte. La colonisation enfin a symbolisé la volonté de puissance occidentale, en général française et britannique, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient et a structuré pour longtemps les relations politiques entre les deux aires géographiques et plus particulièrement entre le Maghreb et la France.

À cette réalité internationale s'ajoute la crise qui affecte les enfants d'immigrés venus pour la plupart d'Afrique du Nord : déni d'identité de part et d'autre de la Méditerranée, bouleversement anthropologique du système familial maghrébin, problèmes d'insertion économique, attrait pour une idéologie de rupture auxquels s'ajoutent des éléments toujours personnels qui autorisent voire encouragent le passage à l'acte. Cet ensemble de bouleversements crée un terreau favorable au développement de la violence⁴⁶.

La base de données produite par la RAND Corporation, un *think tank* américain, est la plus complète qui existe sur le phénomène terroriste. Nous avons analysé tous les attentats ayant causé des morts et des victimes en France depuis 1968, en les rapportant aux motifs et à la nationalité de leurs auteurs en prenant avec précaution les éléments venant de cette institution réputée pour son engagement idéologique. Nous n'avons pas trouvé matière à contester leurs chiffres.

La réalité est que, depuis plus de trente ans, le terrorisme qui frappe la France provient presque exclusivement du monde arabe. Depuis 1987, les attentats commis en lien soit avec l'islamisme radical (EI ou al-Qaïda), soit avec un conflit en Afrique du Nord (guerre civile algérienne) ou au Moyen-Orient (Palestine, Iran) sont responsables de 91 % des victimes du terrorisme dans notre pays.

⁴⁶ Selon le Ministère de l'Intérieur, ce sont près de 1 100 personnes qui se sont rendues sur le théâtre syro-irakien, dont 689 étaient toujours sur place en septembre 2016. Les pays de la région ne sont bien entendu pas épargnés et le contingent tunisien de combattants étrangers en Syrie et en Irak est le plus fourni (près de 6 000). Après eux viennent : les Saoudiens (2 500), les Jordaniens (2 200) les Marocains (2 000), les Turcs (2 000), etc. La France et les pays de la région partagent cet enjeu de sécurité.

Morts en France dues au terrorisme (1987-2017)

Source : Rand Corporation.

C. Des pays stratégiques mais sans relations économiques fortes

On l'a dit, et c'est la matière même de ce rapport, la relation de la France avec le monde arabe et le Moyen-Orient est faite d'imbrications, d'interrelations fortes et multiples, et de complexité culturelle et idéologique. Ce qui fait apparaître en négatif la faiblesse des relations que nous pouvons avoir avec plusieurs pays pourtant stratégiques pour la région, alors que nous avons une histoire commune et actuelle. Leur densité démographique, leur dynamisme économique ou leur poids géopolitique justifieraient pourtant un renforcement des liens.

1. Israël

Avec un PIB supérieur à 300 milliards de dollars en 2015, Israël est la première puissance économique du Levant. Le dynamisme économique d'Israël est important : 2 % de croissance annuelle, une vraie politique de développement des infrastructures de transport et de l'énergie comme du secteur de l'innovation (la « *start-up nation* » est le deuxième pays pour le nombre d'entreprises cotées au NASDAQ derrière les États-Unis), ainsi qu'une ouverture accrue à la concurrence internationale.

C'est notre premier partenaire commercial au Levant avec 2,7 milliards de dollars d'échange. En comparaison avec les volumes échangés entre Israël et d'autres concurrents – les États-Unis bien sûr (38 milliards de dollars d'échanges

commerciaux en 2015), mais aussi l'Allemagne (5,7 milliards de dollars) ou l'Italie (3,7 milliards) – nos positions sont toutefois curieusement faibles⁴⁷. Nos liens humains sont pourtant denses : 200 000 Français y vivent et c'est la première destination d'émigration des Français (plus de 50 000 inscrits au consulat en 2016) dans la région. Mais quelque chose ne fonctionne pas dans la relation entre la France et Israël : c'est comme si les franco-israéliens installés en Israël tournaient le dos à la France, au moins sur le plan économique. La hausse de l'antisémitisme en France dans les dernières années, le traumatisme des attentats contre l'école Ozar Hatora de Toulouse puis contre l'Hyper Cacher, la dégradation générale de l'image économique de la France expliquent probablement cette situation avec l'idée aussi peut-être qu'arrivés en Israël, les nouveaux habitants doivent s'investir dans les dynamiques locales et régionales plutôt qu'au maintien de liens avec leurs pays d'origine. L'*aliyah*⁴⁸ a beaucoup augmenté dans la dernière décennie, même s'il s'est quelque peu ralenti en 2016 (5 000 personnes).

2. Égypte

La relation entre la France et l'Égypte est une deuxième anomalie. Nous avons des liens très anciens avec l'Égypte : depuis l'expédition d'Égypte de Napoléon en passant par Champollion et l'expédition de Suez, la France a toujours eu une relation forte avec le plus grand pays arabe. L'administration égyptienne parlait français à la fin du XIX^e siècle, le collègue jésuite du Caire éduquait les fils des meilleurs familles chrétiennes et musulmanes du pays, le roi d'Égypte venait souvent en France. L'indépendance égyptienne, obtenue en 1952 et la Révolution des officiers libres a rapidement assombri les relations bilatérales, jusqu'à l'expédition conjointe avec les Britanniques, bloquée par l'alliance inédite de l'URSS et des États-Unis, fiasco total pour la France qui avait tenté de diaboliser Nasser, allié du Front de libération nationale (FLN) algérien. Sous Sadate, la normalisation avec Israël a fait rentrer l'Égypte dans le camp occidental et Moubarak était un allié constant de la France (mais plus encore des États-Unis). Pays peuplé aujourd'hui de 95 millions d'habitants, l'Égypte est stratégique à maints égards : c'est le pivot qui fait le lien entre l'Afrique du Nord, le Proche et le Moyen-Orient, c'est le plus grand pays arabe, c'est le pays d'origine des Frères musulmans. Frontalier d'Israël et de l'Arabie saoudite, traversé par le canal de Suez et la Mer Rouge, c'est un axe maritime stratégique.

⁴⁷ Douanes françaises et base de données commerciales des Nations Unies.

⁴⁸ Ce terme désigne l'acte d'immigration en Terre Sainte pour une personne de confession juive. Elle concerne environ 7 000 français par an depuis 2014, selon l'Agence juive.

Et pourtant, le commerce de la France avec l'Égypte, bien qu'excédentaire, est très faible : 2,7 milliards de dollars (auxquels s'ajoutent 1,3 milliards de dollars de commandes d'armement délivrées). Alors que le PIB égyptien est bien plus élevé que le PIB de la Tunisie, avec qui la France réalise quatre fois plus d'échanges annuels⁴⁹. Les biens échangés sont avant tout des automobiles (mais la France est loin derrière ses concurrents américains et asiatiques), des céréales et des produits pharmaceutiques. La vente de deux navires Mistral en 2015 pour un montant de 950 millions d'euros, puis des avions Rafale, a dynamisé ces échanges, mais les relations économiques restent en-deçà de ce qu'elles pourraient être. Quant aux relations humaines et aux migrations, elles sont très faibles et ne structurent pas la relation bilatérale.

Quant aux relations politiques, elles sont complexes : la France avait applaudi la révolution du 11 février et le départ de Moubarak, puis l'arrivée au pouvoir des Frères musulmans de Mohamed Morsi, au nom de la démocratie. Elle avait condamné le « coup d'État démocratique » du maréchal Sissi suite à la grande marche anti-Morsi puis sa mise à l'écart en juillet 2013, avant de se rapprocher spectaculairement du nouveau régime après la vente des Mistral puis des avions Rafale. La France a-t-elle une influence en Égypte ? Difficile à dire : la violente répression policière qui s'est abattue sur tous les opposants du régime, islamistes comme militants des droits de l'homme, n'a jamais été clairement condamnée, pas plus que le soutien militaire apporté au général Haftar en Libye, en contradiction avec les décisions de la communauté internationale.

3. Iran

Au plan strictement quantitatif, notre relation à l'Iran est proche du néant au plan humain, et demeure faible au plan économique, compte tenu des potentialités du pays. Au plan économique, la relation se densifie après plusieurs années d'échanges presque nuls (0,6 milliard d'euros en 2015, 2,1 en 2016, 3,3 sur les 12 derniers mois)⁵⁰. D'un point de vue humain, si l'Iran figure dans les 15 premières nationalités auxquelles des visas sont délivrés, cela ne concerne que 40 000 personnes et très peu viennent s'installer en France. Dans le sens inverse, peu de Français sont installés en Iran (moins de 2 000 en 2016 selon les listes consulaires).

⁴⁹ 330 milliards de dollars en 2016 contre 43 milliards.

⁵⁰ Douanes françaises, 2017. Les exportations françaises concernent du matériel aéronautique et des produits pharmaceutiques. L'augmentation des importations correspond à une hausse du volume d'hydrocarbures importé.

Les entreprises françaises sont encore très largement derrière les entreprises étrangères dans l'accès au marché iranien. La première exception tient au groupe PSA, sur le marché automobile. Installé depuis 1990 et s'étant associé au groupe Iran Khodro, le groupe, qui s'est allié un temps à *General Motors* et qui avait dû en conséquence quitter complètement l'Iran, a réussi son retour et détient à ce jour 36 % des parts de marché à la vente pour les véhicules de transport de passagers⁵¹. La seconde exception tient au groupe Total, qui a conclu début juillet 2017 un accord pour l'exploitation d'une partie du champ gazier dans le Golfe pour une valeur de 4,8 milliards de dollars. Les entreprises françaises, pourtant désireuses de s'installer en Iran, restent réticentes à le faire en raison de la persistance de la menace de sanctions américaines qui pèse sur les grandes banques internationales qui interviendraient dans le financement d'opérations d'investissement avec l'Iran. A ce jour, aucun dispositif de soutien de la part des organismes français n'est effectif. Le Ministère de l'Economie et des Finances, avec la Banque Publique d'Investissement (BPI France), étudie la possibilité d'intervenir *via* des prêts afin d'éviter un recours par les entreprises françaises à des banques russes ou chinoises.

⁵¹ Selon une étude de l'Agence Italienne pour le commerce extérieur : <http://www.ra.camcom.gov.it/eurospottello/allegati-pina-newsletter/iran-automotive>, p. 10.

Une région essentielle pour la France

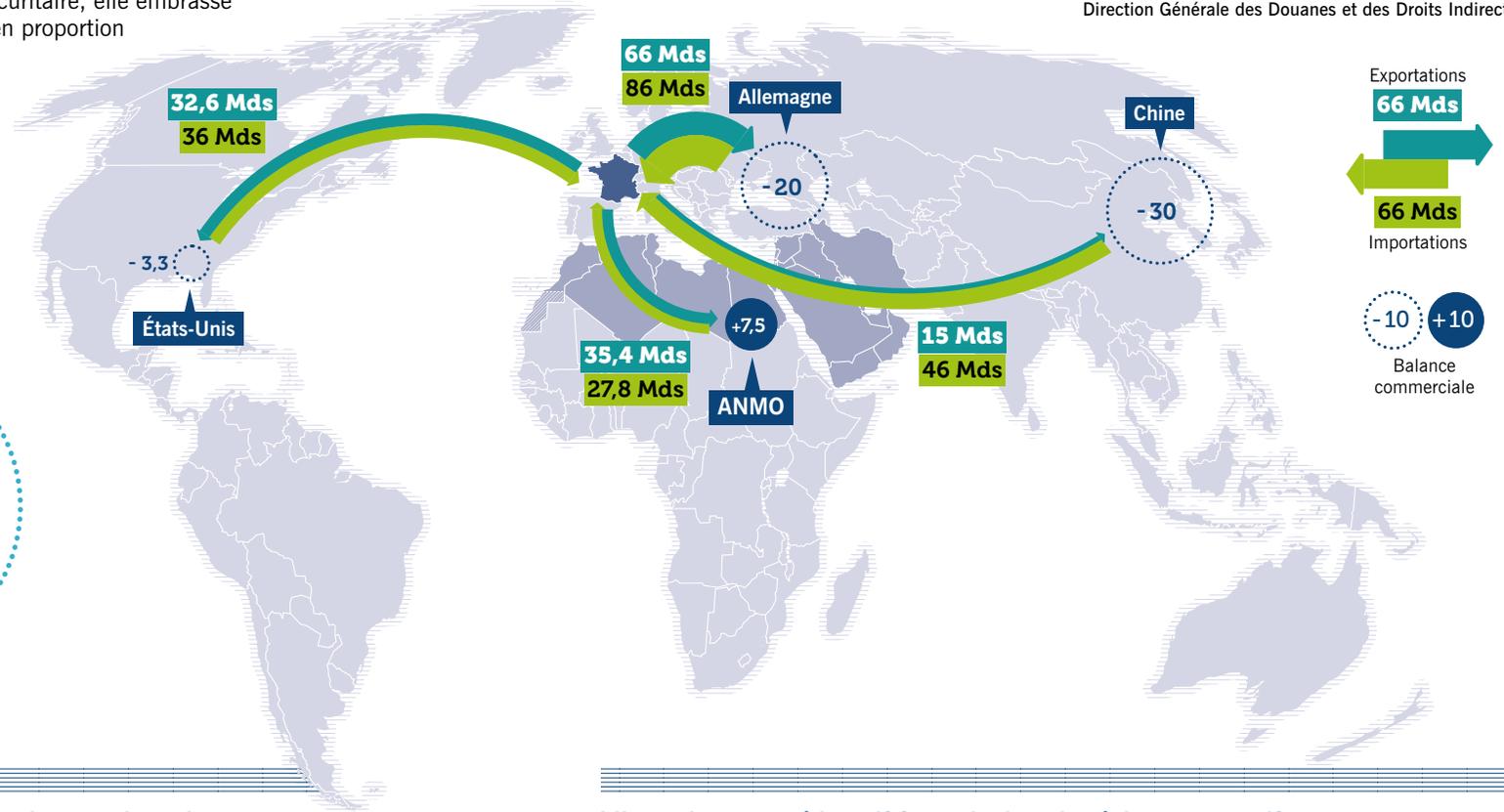
Notre relation avec la région Afrique du Nord et Moyen-Orient est d'une extraordinaire densité. Culturelle, économique, humaine, énergétique et sécuritaire, elle embrasse de nombreux domaines. La richesse et l'ampleur des liens, en proportion bien plus importante qu'avec les autres régions du monde, en font un partenaire essentiel.



* Anciens combattants, coopérants, ils ont vécu durant plusieurs années dans la région, au Maghreb en particulier.
Source : INSEE, OCDE, Ministère de l'Intérieur

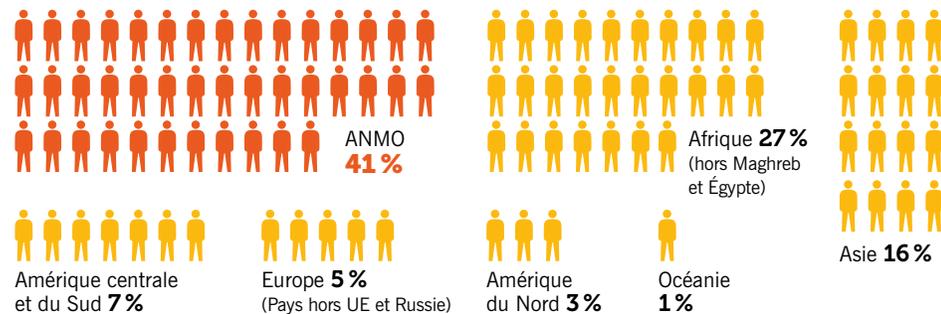
Hors UE, la région représente un cinquième de nos échanges de biens

Volume des échanges commerciaux de la France avec ses principaux partenaires en 2016, en milliards d'euros, hors matériel militaire. Source : Ministère de l'Action et des Comptes publics, Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects



En 2014, encore 41 % de l'immigration en France vient des monde arabe et turc

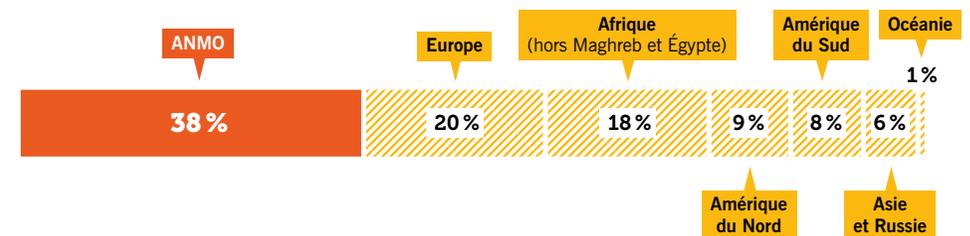
Répartition des entrées d'immigrés en France par région d'origine en 2014. Source : OCDE



L'investissement éducatif français dans la région est massif

Part des étudiants dans les établissements scolaires francophones* en activité dans le monde.

Source : Agence pour l'enseignement français à l'étranger

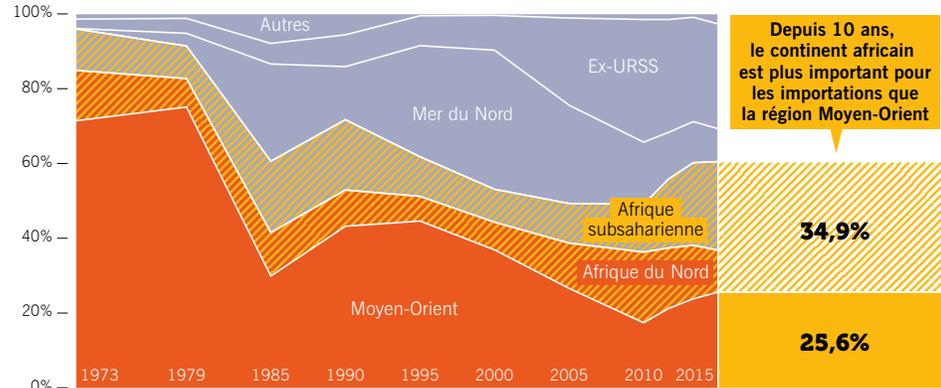


* Établissements en partenariat, conventionnés, ou gérés directement par l'AEFE

Dans le secteur de l'énergie, la dépendance de la France au pétrole de la région s'atténue...

Part des régions dans les importations françaises de pétrole brut.

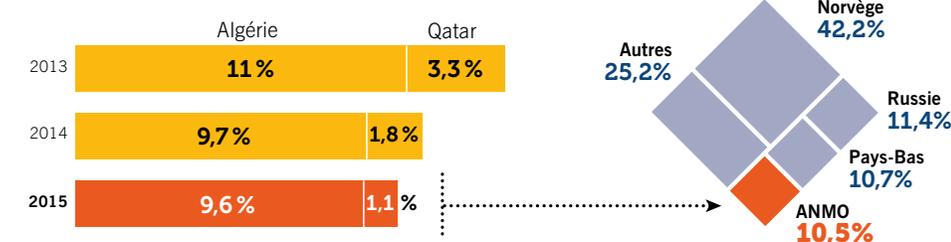
Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire



...et est faible pour le gaz naturel

Part des régions dans les importations françaises de gaz naturel.

Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire



Le monde arabe et notamment le Golfe est le premier débouché pour l'industrie française d'armement

Commandes d'armement français délivrées de 2009 à 2015, en milliards d'euros.

Source : Ministère des Armées



Le terrorisme qui frappe la France provient presque exclusivement du monde arabe

Nombre de victimes par origine des auteurs des attentats de 1968 à 2017.

Source : Rand Corporation



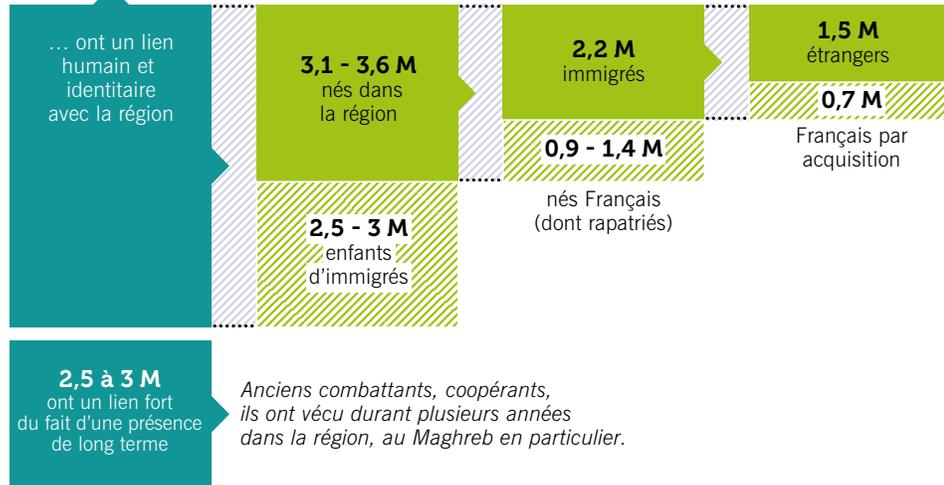
Un avenir en commun

Fruit d'une longue histoire commune, le lien humain de la France avec la région perdure. Le monde arabe est présent en France et la France est présente dans le monde arabe. Nous avons un destin en commun.

La présence du monde arabe en France

Source : INSEE, OCDE, Ministère de l'Intérieur

Près de 6 millions de Français...

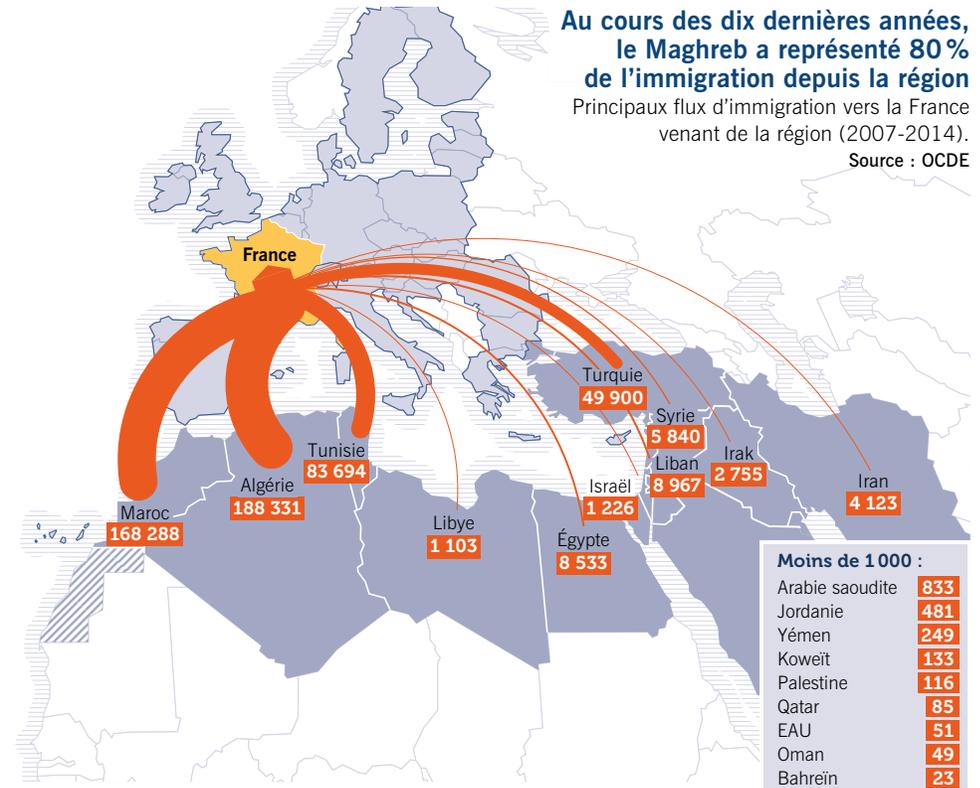
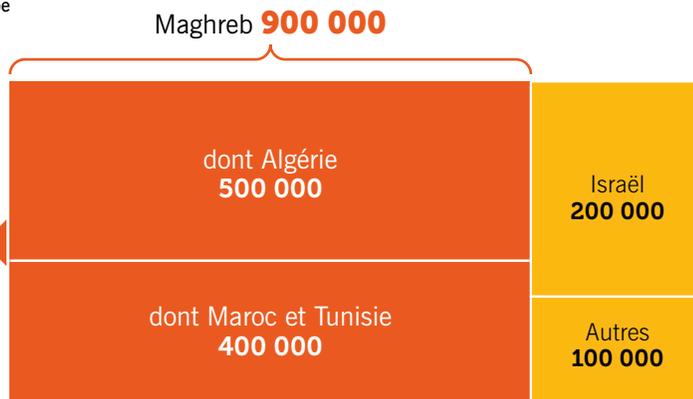


6 4

La présence de la France dans le monde arabe et au Proche-Orient

Source : Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et estimations des auteurs

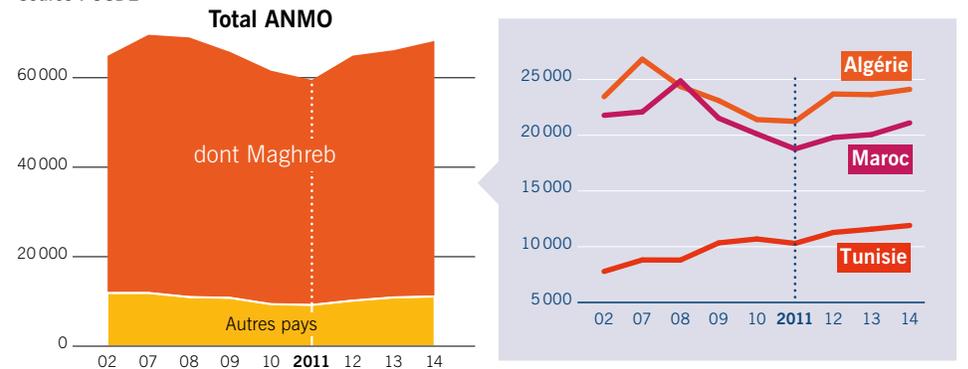
1,2 million de Français, dont la plupart sont binationaux, vivent dans la région



6 5

Les « printemps arabes » ont relancé l'immigration vers la France

Nombre d'entrées annuelles par région et pays de provenance
Source : OCDE

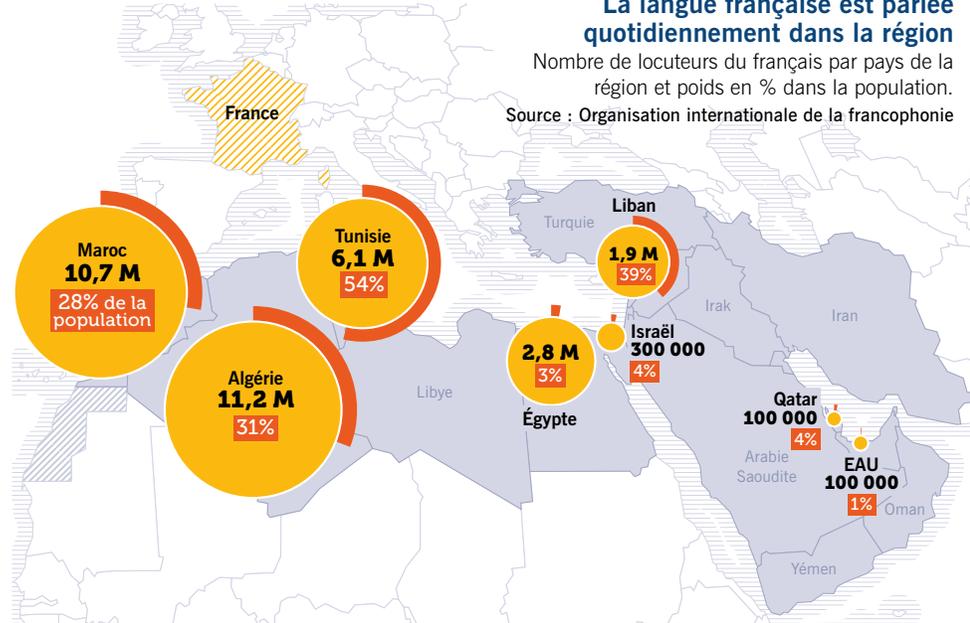


La France déploie un soft power massif dans la région

L'intensité de la relation de la France avec la région se mesure à la vivacité de l'usage de la langue française. L'investissement massif pour sa diffusion, grâce à un large réseau d'institutions, est garant de liens toujours plus étroits et constitue un socle sur lequel prendre appui pour bâtir notre avenir commun.

La langue française est parlée quotidiennement dans la région

Nombre de locuteurs du français par pays de la région et poids en % dans la population.
Source : Organisation internationale de la francophonie



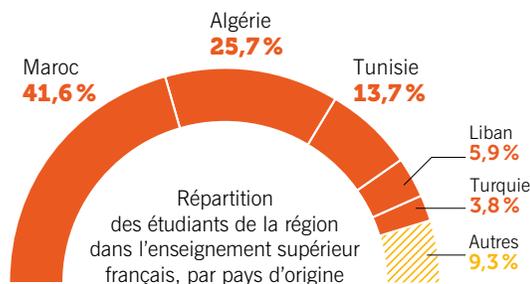
Les étudiants de la région, en particulier ceux du Maghreb, viennent étudier en France

Sources : Ministère de l'Éducation nationale et Campus France



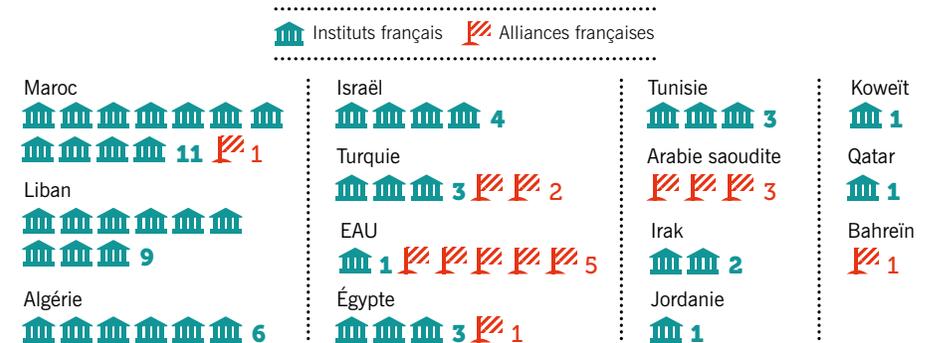
90 000 élèves de la région étudient en France

soit **30%** de l'ensemble des étudiants étrangers



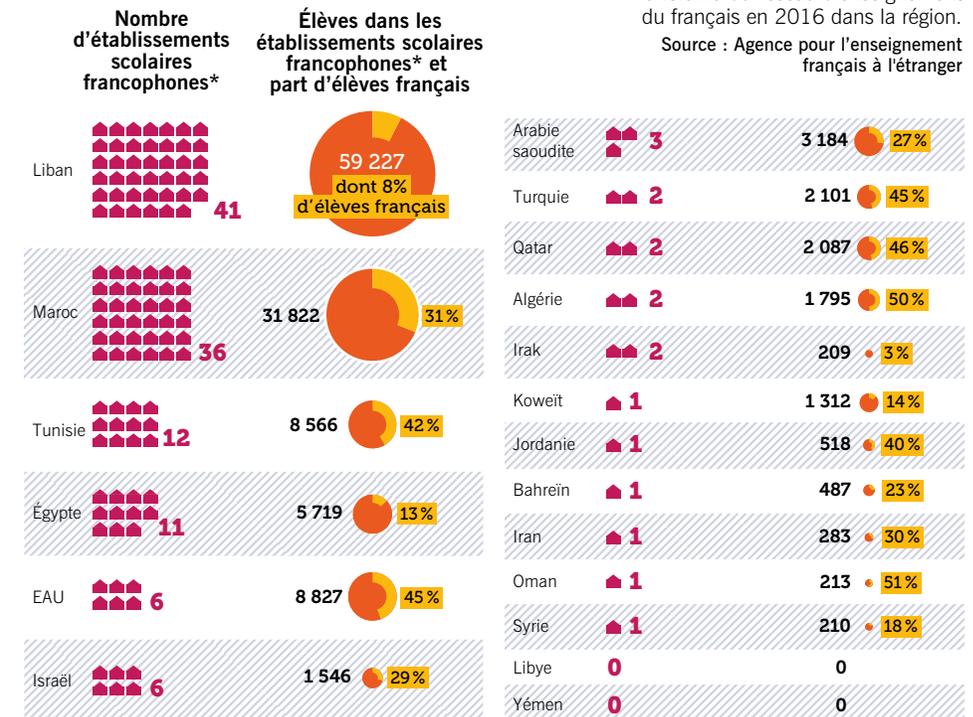
La Francophonie est soutenue via un large réseau d'institutions culturelles...

Source : Institut français et Fondation Alliance française



...et éducatives

Panorama du réseau d'enseignement du français en 2016 dans la région.
Source : Agence pour l'enseignement français à l'étranger



* Établissements en partenariat, conventionnés ou gérés directement par l'AEFE.

Les transferts financiers

Les liens de la France avec la région se matérialisent aussi au plan financier. Les remises des travailleurs migrants sont bien supérieures à l'aide au développement dispensée par les organismes publics français aux pays de la région. En revanche, et en l'état des données disponibles, les investissements financiers traduisent une moindre imbrication.

L'aide publique au développement française dans la région est faible

Sur 1,3 milliard de dollars initialement prévus en 2015 par le plan d'action de l'AFD...

... **565 millions de dollars d'APD** ont effectivement été décaissés.

Source : AFD, OCDE

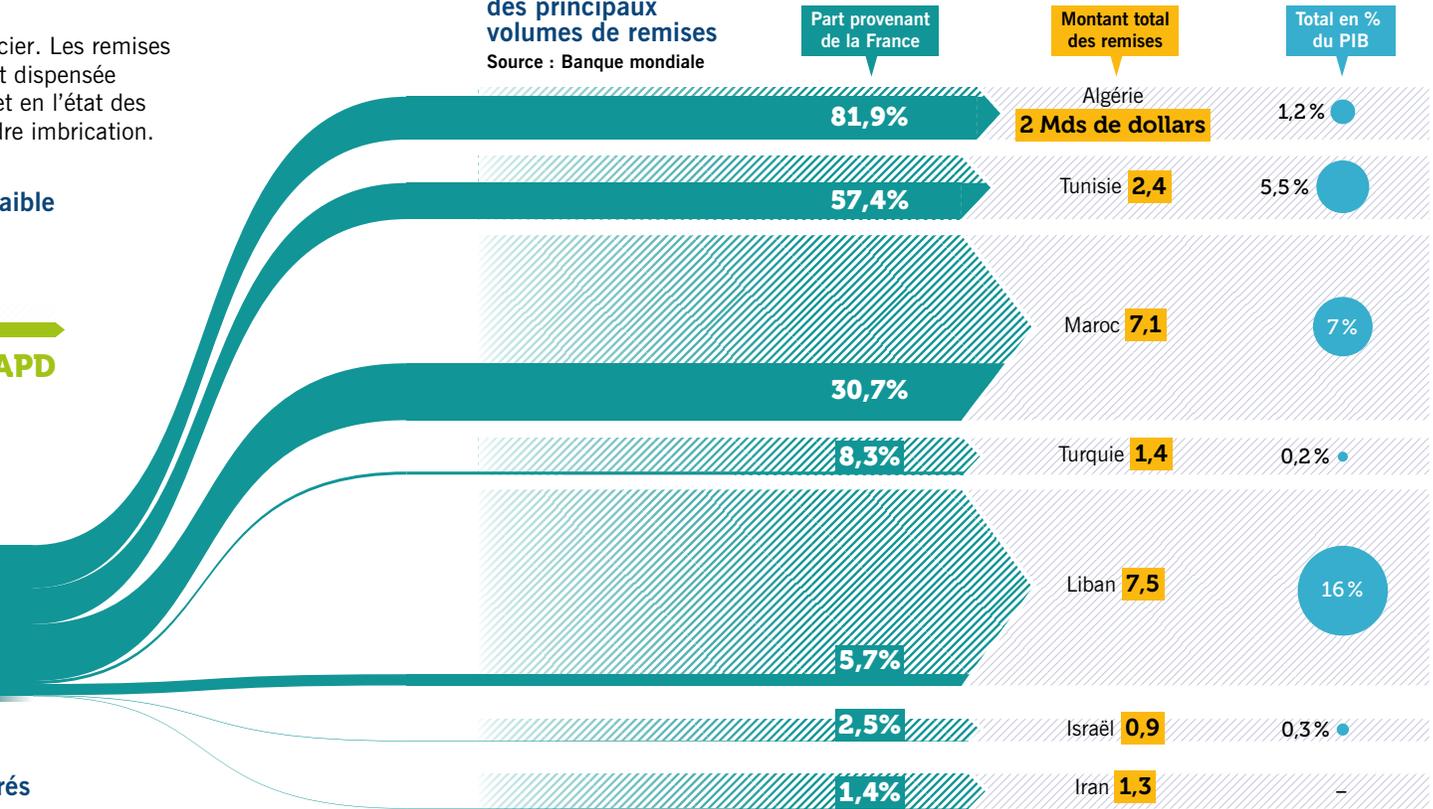
Les remises envoyées par les travailleurs migrants depuis la France sont bien plus importantes

6 milliards de dollars

Remises envoyées par des migrants des pays la région depuis la France (2015)

Le détail des principaux volumes de remises

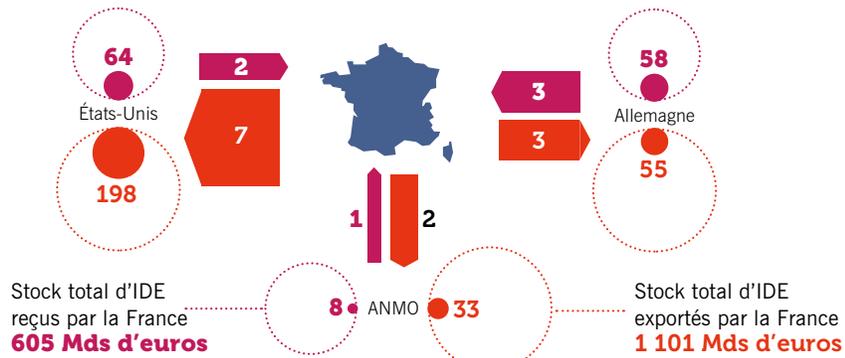
Source : Banque mondiale



Les investissements directs étrangers (IDE) ne sont pas démesurés

En 2015, en milliards d'euros. Source : Banque de France

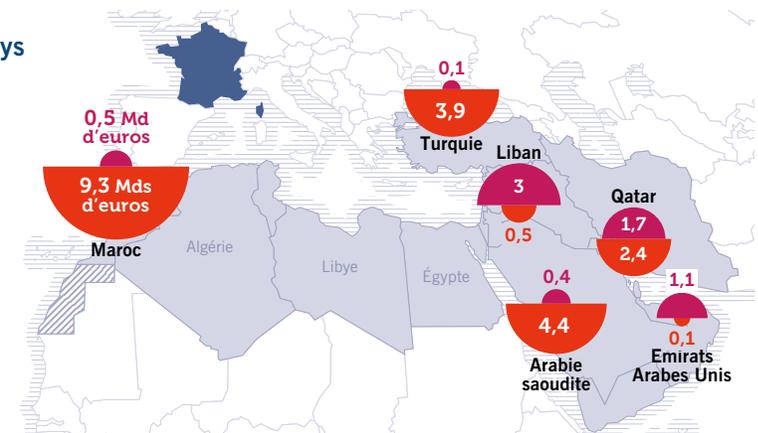
■ IDE reçus par la France ■ IDE exportés par la France ➡ Flux net ● Stock net



IDE : focus sur quelques pays

Stocks d'investissement du pays vers la France

Stocks d'investissement de la France vers le pays

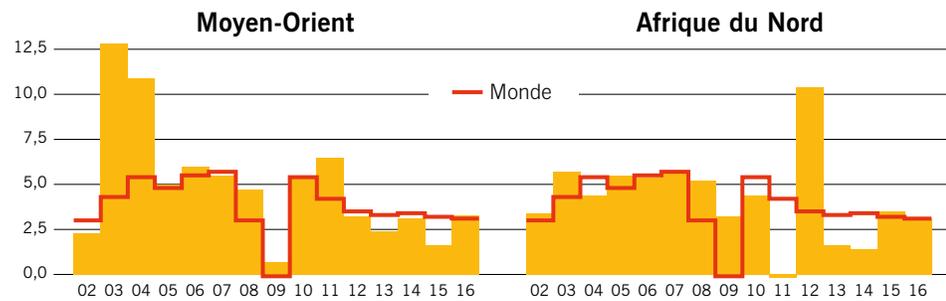


Un partenaire économique essentiel

La région Afrique du Nord et Moyen-Orient est un partenaire commercial essentiel pour la France. Alors que la région connaît une croissance forte depuis le début des années 2000, la France n'a pas su se placer et ses parts de marché sont en recul face à ses concurrents. Dans les secteurs stratégiques, la France dépend davantage de ses partenaires qu'elle ne compte pour eux.

Une région en forte croissance depuis 10 ans

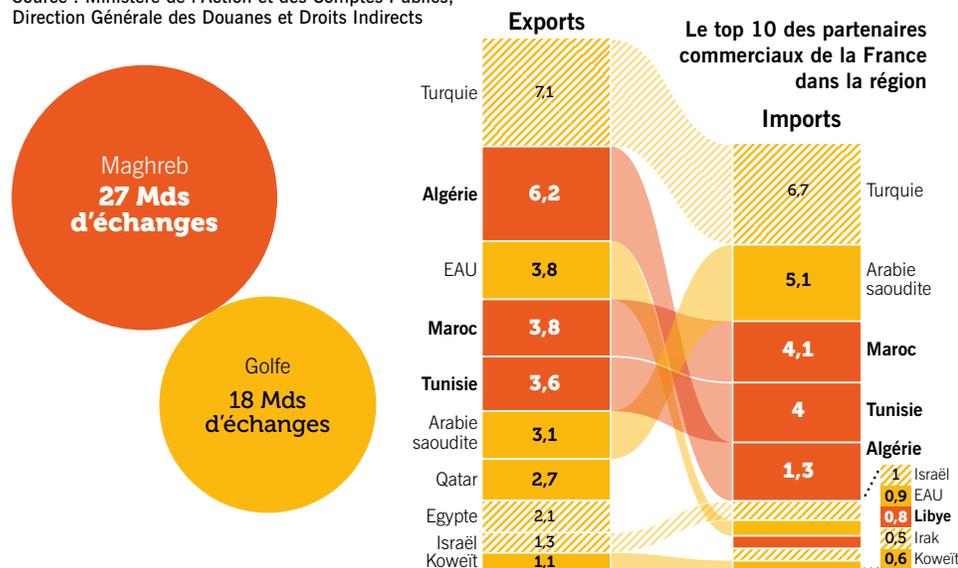
Croissance du Produit Intérieur Brut en %. Source : FMI



Le Maghreb est un partenaire commercial nettement plus important que le Golfe

Échanges de biens, en milliards d'euros en 2015, hors matériel militaire.

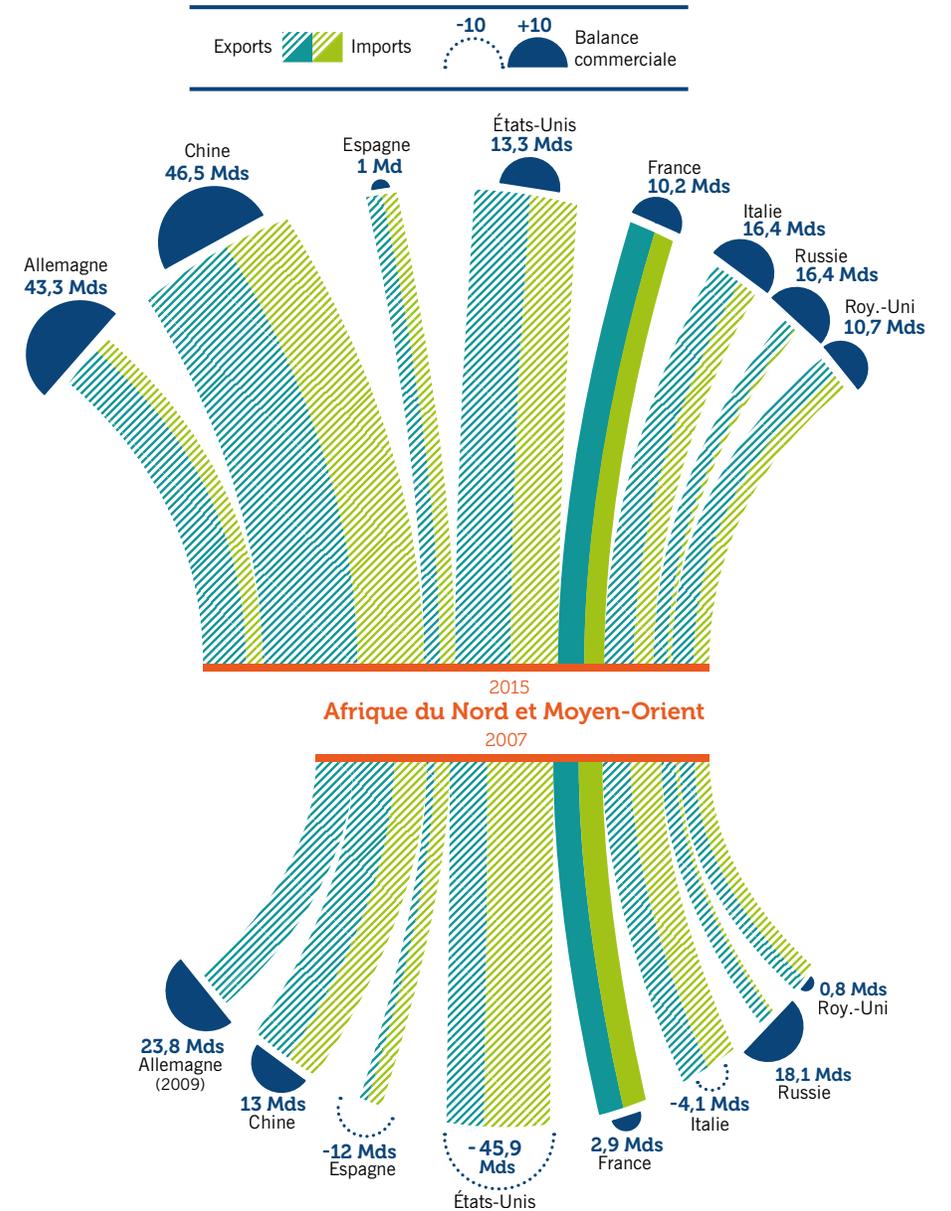
Source : Ministère de l'Action et des Comptes Publics, Direction Générale des Douanes et Droits Indirects



Evolution des balances commerciales des principaux acteurs dans la région

Exportations et importations de biens hors matériel militaire, en milliards de dollars.

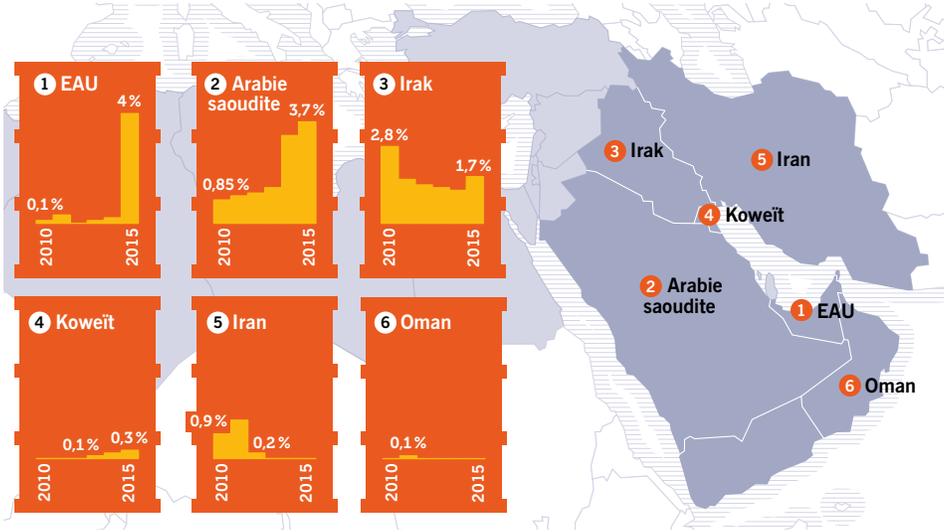
Source : Base de données des Nations Unies et Ministère de l'Action et des Comptes publics



Le faible poids de la France dans les exportations de pétrole des pays producteurs

Part de la France dans les exportations de pétrole par pays producteur (en %).

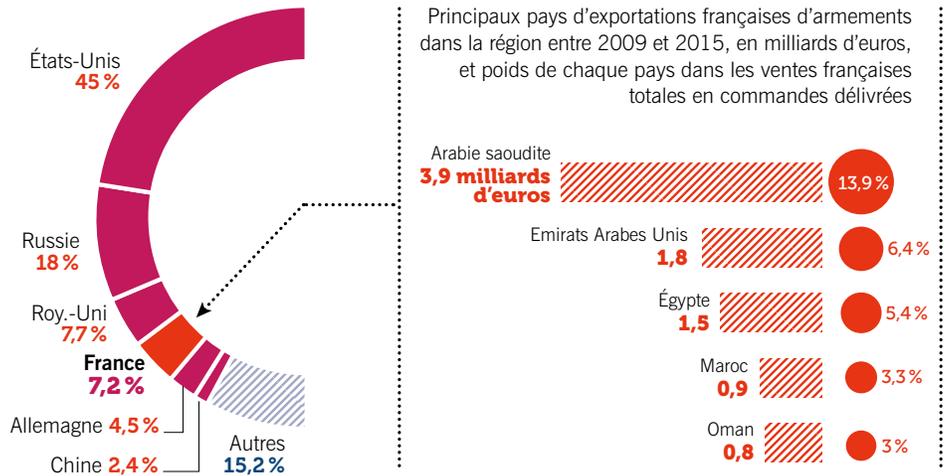
Source : Observatory of Economic Complexity, MIT



La France, un fournisseur secondaire sur le marché de l'armement

Répartition des parts de marché de la vente d'armement dans la région (2007-2015).

Sources : SIPRI, Ministère des Armées



CHAPITRE II

LA « GRANDE TRANSFORMATION » DES SOCIÉTÉS ARABES ET MOYEN-ORIENTALES

« Choc des civilisations », antagonisme entre le monde arabe et l'Occident, « l'islam contre l'Occident », « le salafisme à la conquête des banlieues », « les djihadistes contre notre mode de vie », « la guerre contre Daech », « la guerre contre le terrorisme », « la guerre pour notre liberté » : les titres de presse, les essais, les propos fleurissent qui décrivent tous la même réalité. Celle d'une longue histoire de confrontation entre le monde arabe et l'Occident et plus particulièrement la France, première visée car ancienne puissance coloniale et pays d'accueil de la première communauté musulmane d'Europe et d'Occident.

C'est pourtant moins à un « choc des civilisations » que l'on assiste qu'à un « choc des temporalités ». La France, l'Europe et l'Occident ont quitté l'organisation traditionnelle de leurs sociétés depuis deux siècles, ils sont entrés depuis longtemps dans une forme de modernité sociale que les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient sont en train d'atteindre, contrairement aux idées reçues, à un rythme extraordinairement rapide, ce qui contribue à accélérer leur déstabilisation. Revenons un instant sur les révolutions récentes : les travaux des historiens et des démographes⁵² montrent que celles-ci s'expliquent moins par la nature du système politique ou économique en place que par les mutations sociodémographiques à l'œuvre. Les bouleversements à l'œuvre en Afrique du Nord et au Moyen-Orient depuis le déclenchement des « Printemps arabes » ne surviennent pas au hasard : ils résultent d'une « grande transformation » des sociétés, qui mettent à mal leurs équilibres traditionnels et leurs structures anthropologiques fondamentales. La France et l'Occident peuvent alors bien vite être accusés d'être responsables de cette transformation, directement et indirectement, tout simplement parce qu'ils ont donné l'exemple de la modernisation sociale puis politique il y a plusieurs décennies voire plusieurs siècles. La guerre des djihadistes, c'est d'abord et avant tout la guerre contre ces changements sociaux.

⁵² Emmanuel Todd montre ainsi dans *La Diversité du monde. Famille et modernité* (1999), en se fondant sur les travaux de l'historien britannique Lawrence Stone, une forte corrélation entre le passage à un taux d'alphabétisation élevé et la survenance d'une révolution politique. Il applique cette hypothèse au monde arabe, expliquant comment les bouleversements anthropologiques qui y sont à l'œuvre (décrits dans *Le Rendez-vous des civilisations*, 2007, avec Youssef Courbage) ont conduit aux « Printemps arabes » (*Allah n'y est pour rien !*, 2011).

A. Le modèle socio-démographique

Nous avons analysé l'avancement des transformations socio-démographiques de chaque pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient survenues depuis vingt ans, les indicateurs économiques clés exacerbant ou freinant cette dynamique, ainsi que les outils de coercition et d'enrôlement dont dispose le pouvoir pour retarder la transition politique que devraient susciter ces transformations.

1. Indicateurs socio-démographiques

La transformation rapide et profonde des sociétés arabes se déploie selon deux axes principaux.

L'ouverture, d'abord. L'accès aux hommes et surtout aux idées, la capacité de se projeter dans d'autres possibles bouleversent les sociétés en affaiblissant l'autorité des structures traditionnelles et en multipliant les facteurs d'insatisfaction. Quatre indicateurs ont été retenus pour mesurer cette ouverture :

- *L'alphabétisation*. Elle donne accès au savoir, au monde des idées, à d'autres possibles et déstabilise les sociétés en instaurant une « démocratie devant l'écrit », qui met à mal le monopole de l'élite sur le savoir.
- *L'alphabétisation des jeunes*. Elle mesure la dynamique d'alphabétisation (le taux global peut masquer des écarts intergénérationnels significatifs) et constitue un facteur supplémentaire de déstabilisation, dans la mesure où la violence est associée à la jeunesse⁵³.
- *L'urbanisation*. Elle facilite les contacts entre les hommes et la circulation des idées, confronte chacun aux inégalités, déstabilise les individus en les arrachant aux structures de socialisation rurales traditionnelles et crée un espace adéquat pour les mouvements politiques et sociaux.
- *L'accès à Internet*. Il démultiplie sur le plan virtuel l'ouverture apportée par l'alphabétisation et l'urbanisation.

La transformation des structures familiales, ensuite. Plus que la langue ou la religion, la structure familiale est le principal élément commun entre les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Elle se caractérise en particulier par une endogamie traditionnelle persistante, une très forte solidarité entre les frères et un

⁵³ La CIA relève dans ses rapports quinquennaux de prospective (dont le dernier, *The World in 2035*, paru en 2017), que depuis les années 1970, 80 % des conflits civils ont touché des pays où l'âge médian de la population était proche de 25 ans. La prévalence des jeunes (« *youth bulge* ») est donc un facteur majeur d'instabilité.

statut peu élevé des femmes⁵⁴ dans la société. Toute transformation du rôle de la femme bouleverse les structures familiales et déstabilise l'autorité traditionnelle de l'homme. Cette déstabilisation peut se traduire par un surcroît de violence – « *La diffusion d'une anxiété à fondement sexuel complique le processus de violence enclenché par la déstabilisation de l'autorité des élites anciennes* »⁵⁵ – que traduit aujourd'hui le raidissement islamiste des sociétés arabes.

Quatre indicateurs clés de cette transformation des structures familiales par l'évolution du statut de la femme ont été retenus, qui mesurent le degré d'accès des femmes au savoir et la mutation de leur rôle au sein de la famille qui s'ensuit :

- l'indice de fécondité ;
- l'alphabétisation des femmes ;
- l'accès des femmes à l'enseignement supérieur ;
- l'âge moyen au mariage.

À mi-chemin entre la démographie et la structure socio-économique, nous avons choisi d'utiliser le taux de mortalité infantile et l'espérance de vie. En effet, ils sont révélateurs de la qualité du système sanitaire, du niveau de développement des infrastructures de service public et des investissements réalisés en matière de santé.

2. Indicateurs économiques

Les transformations démographiques et sociales sont porteuses d'aspirations qui heurtent les équilibres politiques et économiques préexistants. Trois séries d'indicateurs permettent de déterminer comment le modèle économique d'un pays et ses performances peuvent exacerber ou apaiser ces tensions.

La stabilité économique, d'abord. On mesure celle-ci par :

- *Le taux de croissance*. Une croissance forte et régulière donne des perspectives d'amélioration du niveau de vie et crée chaque année un surplus de richesse à redistribuer.
- *La dette budgétaire (en % du PIB)*. Une dette élevée peut limiter la capacité d'un État à établir la paix sociale.

⁵⁴ Le *Global Gender G Report* de 2016 du Forum économique mondial montre que la région Afrique du Nord Moyen-Orient est la région du monde où les inégalités entre hommes et femmes sont les plus importantes, 16 pays de la région figurant parmi les 25 derniers du classement global, alors même que leur niveau de développement est proche de la médiane mondiale.

⁵⁵ Emmanuel Todd, *La Diversité du monde*, op. cit.

Le ressentiment social, ensuite :

- *L'indice de Gini*. Il mesure la répartition des revenus au sein d'une population et le ressentiment qui peut résulter d'une trop grande inégalité.
- *Le PIB par habitant*. Il mesure la richesse en valeur absolue et tempère l'analyse des inégalités relatives – un haut degré d'inégalités est plus supportable dans une société riche que dans une société pauvre.
- *L'indice de corruption*. Un degré élevé de corruption mobilise la population contre les strates dirigeantes.

La frustration sociale, enfin. Principalement liée au taux de chômage, elle est plus forte lorsque le niveau de diplôme croît et plus dangereuse quand elle touche des jeunes (« *youth bulge* »). On mesure donc :

- le taux de chômage global ;
- le taux de chômage des jeunes ;
- le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur.

3. Indicateurs politiques

Comme le modèle économique, le système politique d'un pays peut apaiser ou exacerber les tensions résultant des transformations sociales et démographiques. Ont été étudiées deux séries d'indicateurs⁵⁶ :

- *Les outils coercitifs*. Il s'agit principalement des outils de répression et des outils de contrôle du processus démocratique et des libertés publiques.
- *Les outils de ralliement*. Il s'agit des outils qui permettent au pouvoir politique d'acheter la paix sociale et de mobiliser par un discours fédérateur (nationaliste, religieux, royal, fondé sur les menaces extérieures, etc.).

Les travaux scientifiques montrent en outre que les pays où le risque d'instabilité est le plus fort ne sont ni les plus démocratiques – qui permettent de satisfaire la volonté d'expression de la population et d'institutionnaliser les conflits dans un cadre non-violent – ni les plus autoritaires – qui se donnent les moyens d'écraser toute contestation –, mais ceux qui sont dans l'entre-deux, comme l'étaient par exemple les autocraties vieillissantes de Tunisie et d'Égypte renversées en 2011.

⁵⁶ Plus qualitatifs que les indicateurs quantitatifs retenus pour analyser les transformations démographiques et sociales et le modèle économique.

B. Des sociétés en pleine transformation

La transformation démographique et éducative des pays de la région, qui ont atteint des stades différents mais qui sont tous engagés dans cette dynamique d'accès à la connaissance, ouvre de nouvelles perspectives politiques. En moins de cinquante ans, les sociétés de la région ont atteint un taux d'alphabétisation supérieur à 70 % chez les adultes et proche de 100 % dans tous les pays chez les 15-24 ans, y compris chez les femmes. Cet accès au savoir et aux idées élargit l'horizon des possibles et modifie sensiblement le rapport à l'autorité. Il se double d'une ouverture sur le monde, les sociétés de la région étant désormais largement urbanisées (en moyenne à 80 %) et connectées à Internet. D'autres futurs politiques deviennent possibles pour ces populations.

L'affirmation de la place des femmes dans les sociétés de la région, parce qu'elle implique un changement radical dans les structures familiales et d'autorité, est un élément de modernisation et un potentiel facteur d'instabilité. À l'alphabétisation quasi-totale des jeunes femmes s'ajoutent une amélioration du niveau d'éducation (dans de nombreux pays, elles sont plus nombreuses que les hommes sur les bancs de l'université), et corrélativement un recul de l'âge moyen du premier mariage (entre 26 et 30 ans en moyenne contre 22 ans en moyenne dans les années 1990) et de l'indice de fécondité (autour de 3 aujourd'hui contre 5 dans les années 1990 et jusqu'à 1,7 en Iran). Ces changements sont porteurs d'aspirations nouvelles (une volonté des femmes d'accéder au marché du travail et à l'espace public, une remise en cause des hiérarchies patriarcales), qui heurtent les structures économiques et politiques antérieures. Le taux d'activité des jeunes femmes, faible dans la région à quelques exceptions près, témoigne des résistances à cette modernisation de la société.

1. Israël, Turquie, Iran : une transition aboutie

Parmi l'ensemble des pays de la région, seuls Israël et la Turquie ont depuis longtemps achevé leur transformation démographique et sociale. Ceci en raison, d'une part, de l'intégrale alphabétisation de leur société, de taux d'urbanisation et d'accès à internet très importants (92 % et 78 % en Israël ; 73 % et 54 % en Turquie). Mais surtout, d'autre part, en raison d'un accès des femmes à l'enseignement supérieur record dans l'ensemble de la région (76 % de femmes inscrites dans l'enseignement supérieur en Israël, 88 % en Turquie), qui explique un recul de l'âge moyen au premier mariage des femmes et une faible natalité, plus particulièrement en Turquie.

Le cas israélien est spécifique par son haut niveau de fécondité (l'indice synthétique de fécondité atteint le chiffre de 3, inattendu pour une société au niveau éducatif féminin aussi élevé), qui s'explique par la très forte fécondité des Juifs orthodoxes (environ 10 % des Israéliens, ils ont un indice de fécondité de l'ordre de 7 enfants par femme), d'une part et d'une partie des Arabes israéliens, de l'autre (dont l'indice synthétique de fécondité atteinte 3,3 enfants par femme).

Troisième pays non-arabe de la région, l'Iran se distingue également par sa remarquable modernité, bien que l'alphabétisation des femmes et des adultes souffre encore d'un léger déficit par rapport à Israël et la Turquie. L'alphabétisation est intégrale chez les jeunes depuis les années 1990, y compris chez les jeunes femmes. De même, l'accès des femmes à l'enseignement supérieur a progressé de manière fulgurante au cours des vingt dernières années, passant de 14 % de femmes inscrites dans l'enseignement supérieur en 1996 à 67 % en 2015 (en comptant tous les types d'enseignement supérieur, y compris la formation professionnelle et continue)⁵⁷. Cette dynamique s'est accompagnée d'une importante baisse de la natalité, faisant aujourd'hui de l'Iran le pays avec le plus faible indice de fécondité dans la région (en moyenne 1,7 enfant par femme)⁵⁸. Ainsi, dans la droite lignée de la politique d'alphabétisation et d'éducation massive de la population iranienne conduite par le Shah à partir des années 1960, la politique de la République Islamique a contribué à faire émerger en Iran une vaste classe moyenne éduquée ouverte au monde (45 % de taux de connexion à internet) et davantage tournée vers les codes socioculturels occidentaux que vers le fondamentalisme chiite. Malgré son image de théocratie rétrograde, l'Iran apparaît aujourd'hui comme un pays mature sur le plan socio-démographique.

2. Pays du Golfe : un changement récent et très rapide

Les autres pays du Golfe se distinguent également par leur grande modernité, loin de leur image de sociétés monolithiques imprégnées de traditions tribales et hermétiques à toute forme de modernité. En effet, ils se distinguent par une alphabétisation massive tant chez les adultes que chez les jeunes, par une très grande ouverture sur le monde (symbolisée par des taux de connexion à internet les plus élevés de la région) et enfin par un accès croissant des femmes à l'enseignement supérieur.

⁵⁷ <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/international-standard-classification-of-education-isced-2011-en.pdf> (voir page 46 la définition de l'enseignement supérieur).

⁵⁸ La natalité est si faible en Iran que le régime envisage de manière récurrente de soutenir des politiques natalistes.

L'accès des femmes au savoir et aux idées en Arabie saoudite a ainsi connu une évolution spectaculaire depuis les années 1990, sur un rythme très similaire à ce que l'on observait en Iran il y a vingt ans. Ainsi, alors que seulement 52 % des saoudiennes adultes étaient alphabétisées en 1992, elles étaient 92 % à l'être en 2015, tandis que les jeunes femmes saoudiennes sont quasi-intégralement alphabétisées depuis le début des années 1990. De même, l'accès des femmes saoudiennes à l'enseignement supérieur a-t-il augmenté dans des proportions similaires au cas iranien (15 % en 1995, 61 % en 2015), et s'est accompagné d'une importante chute du taux de fécondité (6 enfants par femme en 1990, 2,7 en 2015), bien que significativement moins importante que celle qu'on observe en Iran car plus récente. En à peine 25 ans, la situation des femmes saoudiennes a connu une évolution considérable. Compte tenu de cette dynamique, et face à des structures sociales et religieuses extrêmement rigides, qui persistent à reléguer la femme à l'espace privé, cette situation apparaît de plus en plus difficilement tenable à moyen terme, voire à court terme. La place des femmes dans la société est représentative des contradictions qui structurent la société saoudienne, laquelle est intégralement alphabétisée, fortement éduquée, et extrêmement ouverte sur le monde (le taux de connexion à internet est de 83 %), mais n'a toujours pas connu – au contraire de son voisin iranien – la moindre amorce de transition politique. Ajoutons à ces données deux éléments intéressants : l'Arabie saoudite est un des pays du monde qui compte le plus de comptes Twitter (10 millions de comptes pour 31 millions d'habitants !) et Facebook par habitant, c'est aussi l'un des pays au monde où l'obésité de la population est la plus importante. Hyper-connectée virtuellement, la société saoudienne semble être bloquée dans sa transformation, à tel point que les Saoudiens et particulièrement les Saoudiennes semblent avoir mis leur activité physique en pause. Tous ces éléments décrivent un pays où les plaques de la tectonique sociale se déplacent à une vitesse extrêmement rapide.

3. Maghreb : des situations contrastées

Les pays du Maghreb ne sont quant à eux pas en reste et paraissent bien engagés dans leur dynamique de transformation démographique et sociale. L'alphabétisation a en effet connu des progrès significatifs dans l'ensemble des pays maghrébins au cours des 25 dernières années avec à titre d'exemple en Tunisie et au Maroc une augmentation d'environ 20 points depuis 1994. Si l'alphabétisation n'est pas intégrale chez les populations adultes (71 % au Maroc, 81 % en Tunisie, 80 % en Algérie, 91 % en Libye), elle l'est en revanche chez les populations jeunes (15-24 ans).

La situation des femmes dans les sociétés maghrébines a également connu une évolution importante. Si l'alphabétisation des femmes adultes souffre d'un certain retard (62 % au Maroc, 72 % en Tunisie, 73 % en Algérie, 76 % en Libye), les jeunes femmes sont quant à elles dans leur quasi-intégralité alphabétisées. Les femmes algériennes et tunisiennes profitent en outre d'un bon accès à l'enseignement supérieur (respectivement 43 % et 45 % de femmes inscrites dans le supérieur en 2015⁵⁹). En conséquence, elles se marient tardivement (en moyenne 30 ans en Tunisie, 29 ans en Algérie, 29 ans en Libye) et ont de moins en moins d'enfants, bien que la dynamique démographique reprenne en Algérie depuis le milieu des années 2000. Le faible taux de fécondité des femmes en Tunisie (2 enfants par femme) atteste de son avance sur les autres pays maghrébins. De même, en dépit de la situation actuelle de déliquescence avancée de l'État libyen, la société libyenne apparaît remarquablement avancée. Elle a bénéficié des politiques d'éducation et de scolarisation massive de l'ancien régime socialiste et de la redistribution de la rente pétrolière. Son système sanitaire semblait par ailleurs, avant la crise politique actuelle, être l'un des plus avancés du Maghreb si l'on en croit le taux de mortalité infantile, particulièrement faible.

Le Maroc est un cas complexe. Le pays accuse en effet un important retard sur ses voisins en ce qui concerne entre autres l'accès au savoir et aux idées, notamment chez les femmes. Qu'il s'agisse de l'alphabétisation des adultes (71 %) ou des femmes adultes (62 %), le Maroc accuse un retard de plus de 10 points sur ses voisins algériens, tunisiens et libyens. De même, l'accès des femmes à l'enseignement supérieur y est bien moins important (27 % de femmes inscrites), et a faiblement augmenté entre 1995 et 2015 (de 9,5 % à 27 %) au regard de

⁵⁹ Le dernier chiffre disponible de l'UNESCO pour la Libye fait état de 64 % de femmes libyennes inscrites dans l'enseignement supérieur en 2003.

l'augmentation observable en Tunisie sur la même période (de 10 % à 43 %). Les femmes marocaines se marient plus tôt (environ 26 ans), même si leur indice de fécondité (en moyenne 2,5 enfants par femmes) ne diffère pas significativement de celui des autres pays maghrébins.

L'Algérie est un cas d'école. Confrontée aux prémices d'une transformation sociale très rapide dans les années 1980, une partie de la société a répondu par l'adhésion aux idées islamistes et, déjà, salafistes. La guerre civile qui a suivi était une guerre entre deux visions de la société. Et la paix obtenue par le président Bouteflika était fondé sur un compromis. Au prix du retour à la paix civile, elle a aussi permis aux islamistes hostiles aux transformations sociales de s'installer au cœur de la société. La hausse soudaine de la fécondité en Algérie depuis 2005 s'explique probablement par le poids pris par les islamistes algériens, mais aussi peut-être par un effet retard de hausse de la fécondité bien connu après les guerres (voir le *baby-boom* en Europe après 1945).

Le Maroc quant à lui n'a connu ni guerre civile, ni révolution populaire. Le choix de Mohamed VI de donner accès à l'éducation à tous, à rebours de son père, est tout à son honneur. Reste maintenant à analyser l'impact de la dynamique progressive d'alphabétisation de l'ensemble de la société, de même que la tendance (certes encore timide) à l'émancipation des femmes par l'accès à l'enseignement supérieur. L'expérience de l'histoire, hors de la région comme dans la région, montre que le risque politique augmente dans ce cas.

4. Égypte : la tentation du retour en arrière

La situation de l'Égypte est à bien des égards similaire à celle du Maroc. Bénéficiant d'un *a priori* positif dans l'imaginaire occidental eu égard à son rayonnement dans le monde arabe et au-delà, du fait de sa stature de pays plurimillénaire, d'ancienne grande puissance régionale et de fer de lance du panarabisme, l'Égypte accuse pourtant aujourd'hui un retard significatif sur le plan de la transformation démographique et sociale.

En outre, si la jeunesse égyptienne est quasi-intégralement alphabétisée, ce n'est pas le cas de la population adulte (76 %), particulièrement des femmes égyptiennes, qui n'atteignent pas le seuil critique des 70 % d'alphabétisation. Bien que l'accès des femmes à l'enseignement supérieur ait fait des progrès non négligeables au cours des 25 dernières années (9,2 % en 1990, 30 % en 2015), elles sont encore

loin de l'émancipation, comme en atteste la précocité de l'âge moyen au premier mariage des femmes égyptiennes (22 ans en 2014) et un indice de fécondité encore important (3,3 enfants par femmes en 2015). Par ailleurs, la reprise de la natalité au cours des dix dernières années (le taux de fécondité était de 3 enfants par femme en 2006) semble indiquer une forte résistance de la société égyptienne à l'entrée pleine et entière dans la modernité sous l'influence des forces conservatrices, dans un pays où les Frères musulmans bénéficient d'un enracinement historique.

Pour autant, si l'Égypte accuse un retard significatif dans sa dynamique de transformation démographique et sociale, elle a déjà connu une amorce de transition politique avec un premier épisode révolutionnaire en 2011 ayant conduit au renversement d'Hosni Moubarak. Cette dynamique a connu un coup d'arrêt avec la reprise en main du pouvoir par les militaires, mais la dégradation continue de la situation économique du pays montre que le retour au statut *ex ante* est difficile.

5. Levant : Syrie, Liban, Jordanie

Si les États du Levant apparaissent à première vue comme fragiles (Liban, Jordanie) ou faillis (Syrie), ce sont des sociétés bien engagées dans leur dynamique de transformation démographique et sociale, tant l'alphabétisation des jeunes et des femmes y a fait des progrès considérables. Il faut comprendre leur fragilité actuelle comme le produit de la dynamique de transformation de leurs sociétés, transformation inachevée socialement et inaboutie politiquement.

Le Liban est incontestablement le pays le plus en avance en raison de l'alphabétisation intégrale de sa population, mais aussi et surtout de l'émancipation remarquable des femmes caractérisée par un bon accès à l'enseignement supérieur (46 %) et plus encore par un faible taux de fécondité (1,7 enfant par femme, premier pays de la région à égalité avec l'Iran) et un âge moyen des femmes au premier mariage tardif (28 ans). Le Liban apparaît d'autant plus moderne qu'il est extrêmement urbanisé (88 %) et connecté à internet (74 %).

La Syrie se distingue également par son niveau global d'alphabétisation de sa population et par la dynamique d'émancipation croissante des femmes syriennes observable sur les 25 dernières années. En outre, l'accès des femmes à l'enseignement supérieur s'est largement amélioré passant de 12 % de femmes inscrites en 1995 à 47 % en 2015. De manière corrélative, l'âge moyen au premier mariage des femmes syriennes a connu un recul significatif sur la même période

(21 ans en 1990, 27 ans en 2015) et a contribué à la diminution importante du nombre d'enfants par femmes (5,3 enfants par femmes en 1990 à 2,9 en 2015).

Alors que le Liban a acquis une certaine forme de stabilité dans l'instabilité due au souvenir douloureux de la guerre civile, la crise syrienne s'inscrit dans ce contexte de transformation sociale. Elle a été évidemment accentuée par le conflit pour le pouvoir qui s'est engagé entre diverses factions dans un contexte où le grand nombre de minorités confessionnelles et ethniques rendait l'équilibre syrien très précaire. La dynamique de décomposition a ensuite été aggravée par l'entrée dans le jeu interne de toutes les puissances de la région, signant là le début de la catastrophe que l'on connaît encore aujourd'hui.

La Jordanie, elle, semble se situer à un niveau d'avancement proche de ses voisins levantins. Le pays a en outre fait des progrès significatifs en matière d'alphabétisation de sa population (jeunes et femmes) et d'émancipation des femmes, bien que celle-ci soit moins prononcée qu'en Syrie et au Liban. Comme pour le Maroc et l'Arabie saoudite, on peut s'interroger sur la capacité du pouvoir jordanien à contenir les effets politiques de la transformation sociale qu'ont connue tous leurs voisins.

6. Yémen, Irak

Le Yémen et l'Irak font figures d'exceptions dans la région : la dynamique de transformation sociale y est engagée, mais à un degré d'avancement nettement moindre que dans les autres pays. L'alphabétisation des sociétés demeure inachevée (et, pour l'Irak, n'a guère progressé ces dernières décennies) ; les indices de fécondité supérieurs à 4 et le faible accès des femmes à l'enseignement supérieur montrent que leur place n'a pas encore significativement évolué. Le Yémen comme l'Irak sont victimes de conflits qui freinent leur transformation. L'Irak, qui pouvait passer pour une des sociétés les plus avancées du monde arabe dans les années 1970, a fait face à une décennie de guerre contre l'Iran, à la guerre du Golfe, à des violences civiles extrêmes commises contre les populations kurdes et chiites par le régime de Saddam Hussein, à une décennie d'embargo international, à l'intervention américaine de 2004, et à la guerre civile qui s'en est ensuivie. Au Yémen, les tensions entre Nord et Sud n'ont jamais vraiment cessé depuis la guerre civile yéménite (1962-1970). Par la suite, l'instauration d'un régime marxiste au Sud, une guerre civile en 1986, une nouvelle en 1994, et la guerre du Saada depuis 2004 ont freiné toute dynamique de transformation sociale.

C. Des systèmes économiques à la recherche d'une nouvelle dynamique

Les évolutions profondes et rapides que connaissent les sociétés des pays de la région sont porteuses de risques majeurs pour leur stabilité, qui peuvent être exacerbés ou ralentis par un modèle et des performances économiques jugées insatisfaisantes par les populations ou qui, au contraire, leur assure une forme de prospérité. L'érosion de la capacité des gouvernements à maintenir la paix sociale par la rente (pétrole, gaz, tourisme), l'accroissement des inégalités et de la corruption peuvent alimenter le ressentiment des populations tandis que le chômage des jeunes, surtout diplômés, renforce un sentiment de frustration sociale qui exacerbe les tensions.

1. Dans le Golfe, l'essoufflement du système économique saoudien

L'idée prévaut généralement que les pétromonarchies du Golfe sont des pays immensément riches, qui utilisent leurs considérables ressources issues de la vente d'hydrocarbures pour entretenir le niveau de vie extrêmement élevé de leurs citoyens et ainsi parer à toute forme de contestation, qui découlerait d'une absence d'ouverture politique. Si cela est effectivement le cas de petites pétromonarchies peu peuplées comme le Qatar, les Émirats arabes unis ou le Koweït, qui se caractérisent par des PIB par habitant très importants (le Qatar détenant le record mondial avec le Luxembourg), cette idée est aujourd'hui beaucoup plus contestable dans le cas de l'Arabie saoudite.

D'une part, l'analyse des données permet de constater que l'Arabie, pays beaucoup plus peuplé (environ 31 millions d'habitants) que ses voisins du Golfe, n'est pas aussi riche que ce qui est imaginé. En 2015, le PIB par habitant de l'Arabie saoudite est de 20 150 dollars, ce qui la place entre le Portugal (19 800 dollars par habitant) et la Slovénie (21 300 dollars par habitant)⁶⁰.

D'autre part, la monarchie est confrontée à une diminution sans précédent de ses ressources du fait de la chute des prix du pétrole depuis 2014, et ainsi de sa capacité à pacifier la société par la redistribution de la rente. Si les importantes inégalités socioéconomiques (confirmées par un indice de GINI de 46 sur 100 en 2015, le plus élevé de la région) pouvaient être tolérées lorsque la redistribution de la rente assurait à l'ensemble de la population saoudienne un niveau de vie confortable, l'érosion du pouvoir d'achat d'une partie importante de la population

⁶⁰ FMI, 2017.

depuis quelques années, malgré les déficits publics abyssaux de ces dernières années (entre 10 et 15 % du PIB !), peut compromettre un des fondements du pacte social saoudien. Le gouvernement ne s'y est pas trompé puisqu'il a renoncé à la suppression totale des *badallats*, ces subventions qui constituent entre 20 et 40 % du revenu des fonctionnaires.

De plus, dans un pays où la moitié de la population a moins de 30 ans et où 61 % des femmes sont inscrites dans l'enseignement supérieur, le fort taux de chômage des jeunes (29,6 %) et le faible taux d'activité des femmes (20 %) – qui ont même interdiction de conduire ! – présentent le risque d'alimenter davantage la frustration sociale, et menacent ainsi directement la stabilité du système saoudien, si celui-ci ne parvient pas à réformer son économie et à sortir du tout-pétrole.

2. En Iran, les défis de l'après-sanctions

Le cas iranien illustre parfaitement la manière par laquelle la dégradation conséquente de la situation économique d'un pays peut y accroître les risques d'instabilité politique et, par voie de conséquence, conduire un régime à infléchir sa position en procédant à une certaine ouverture dans le but d'assurer sa stabilité, voire sa survie.

Frappée par plusieurs années de sanctions internationales dues à son programme nucléaire, l'économie de l'Iran a connu une forte récession à partir de l'année 2012 (chute de 6,6 % du PIB, 30 % d'inflation). Si la croissance iranienne a repris depuis 2014, le pays demeure en retard (en 2016, alors que l'Iran compte 80 millions d'habitants, son PIB n'est que de 376 milliards de dollars⁶¹ très loin de la Turquie par exemple, pays à maints égards comparable) au regard de son potentiel économique considérable (nombreuses ressources naturelles, position géographique avantageuse, classe moyenne éduquée et formée). Sous la pression populaire, et afin d'éviter une nouvelle révolte similaire au soulèvement de 2009, le régime a dû effectuer d'importantes concessions sur son programme nucléaire afin de se voir accorder la levée des sanctions, qui affectaient significativement son économie. C'est peut-être la principale caractéristique des sociétés « stabilisées » : leur pouvoir, même non démocratique, est obligé de tenir compte des attentes de la population.

⁶¹ Banque mondiale, 2017.

L'économie iranienne fait aujourd'hui face à de périlleux défis parmi lesquels l'augmentation nécessaire du niveau de vie des Iraniens (le PIB par habitant – 4 500 dollars en nominal – reste très faible comparé aux autres pays de la région, Arabie saoudite comprise), l'accès des femmes à l'emploi (comme en Arabie saoudite, les femmes ne représentent qu'une faible part de la population active alors qu'elles sont majoritaires à l'université), la lutte contre le chômage (25 % de chômage chez les jeunes), contre la corruption et probablement aussi contre la mainmise des Gardiens de la Révolution et des fondations religieuses (*bonyad*) sur l'économie. Néanmoins, le régime, avec une certaine forme d'habilité et de flexibilité malgré les apparences, semble avoir évité l'effondrement qu'aurait pu finir par provoquer la persistance des sanctions et la dégradation continue de la situation économique de l'Iran. Celle-ci était en effet une source majeure de frustration et de ressentiment pour la population iranienne à l'égard de sa classe dirigeante et des institutions non-élues de la République Islamique, qui en ont largement profité pour s'enrichir. La récente – et facile – réélection d'Hassan Rohani, tenant d'un agenda de réforme économique, illustre l'importance que la population iranienne accorde aux questions économiques et sociales.

3. Au Maghreb, tensions sociales et opportunités économiques

Le faible niveau de richesse est un risque majeur pour la stabilité politique de l'ensemble des pays du Maghreb. En effet, alors que les populations maghrébines accèdent de plus en plus à l'éducation et à la formation, l'absence de réelles perspectives économiques, symbolisée entre autre par un chômage massif des jeunes (20 % au Maroc, 25 %, en Algérie, 37 % en Tunisie) et des diplômés (19 % au Maroc, 26 % en Tunisie), exacerbe la frustration d'une partie de la population encore pauvre (le PIB par habitant est de 3 000 dollars au Maroc, 4 000 dollars en Algérie et en Tunisie), qui constitue l'un des premiers contingents de migrants économiques dans les pays de l'UE.

La diminution de la rente pétrolière redistribuée en Algérie, la crise du secteur touristique en Tunisie (7 % du PIB, 15 % de l'emploi total tunisien pendant la saison d'été) et l'absence de perspectives d'ascension sociale pour les jeunes des milieux populaires au Maroc où le *makhzen* – le système de pouvoir autour du Palais – reste très puissant sont autant d'éléments qui alimentent le ressentiment à l'égard d'une classe politique et administrative, qui n'a pas encore atteint les meilleurs standards internationaux. La prégnance des inégalités, notamment géographiques, constitue un terreau favorable au déclenchement de contestations, voire de révoltes, comme

ce fut le cas en Tunisie en 2011 et comme c'est actuellement le cas au Maroc dans le Rif.

Pour autant, les marchés de consommation sont dynamiques dans la région, les besoins d'énergie – notamment renouvelables – très importants, les marchés financiers en pleine structuration, les métiers de service montent en gamme en même temps que l'*off-shoring* promu par les entreprises européennes. Au Maghreb, les barrières à l'entrée sont hautes, mais les opportunités importantes pour qui sait les franchir, notamment en Algérie. Les groupes familiaux nationaux de grande taille se développent vite et investissent dans les secteurs porteurs, créant de grands holdings familiaux composés souvent paradoxalement d'entreprises de taille relativement modestes.

4. L'Égypte, un pays à la recherche d'un nouveau modèle économique

L'Égypte est dans une situation paradoxale. Elle a connu depuis 2011, une révolution, un épisode de pouvoir islamiste sans partage (malgré la résistance de l'armée) et une contre-révolution politique d'abord et sécuritaire aujourd'hui, qui conduit le nouveau régime à mener une politique de restriction drastique, voire systématique des libertés.

L'Égypte doit gérer la force de sa démographie : elle gagne environ un million d'habitants par an depuis vingt-cinq ans⁶². Le pays est miné par un chômage endémique (33 % chez les jeunes, 21 % chez les diplômés), une inflation galopante (40 %), une croissance économique moyenne (3,5 % en 2016) au vu de sa croissance démographique, et un fort taux de pauvreté (26 % de la population égyptienne vit sous le seuil de pauvreté en 2016, le PIB par habitant n'étant que d'environ 3 000 dollars). Les femmes ne représentent que 21 % de la population active.

Les quatre piliers de l'économie égyptienne sont en crise depuis plusieurs années, même si on constate une amélioration récente : baisse de la fréquentation touristique en raison de la multiplication des attentats terroristes, chute de la production pétrolière (dans un contexte de baisse générale des prix du pétrole), diminution des transferts d'argent (– 11 % entre 2015 et 2016) et baisse des revenus du Canal de Suez (– 4,5 % entre 2015 et 2016). La survie économique du régime est assurée par l'aide financière accordée par ses mécènes du Golfe (Arabie saoudite, Émirats arabes unis) – ce qui attise un peu plus le ressentiment d'une grande partie de la population égyptienne qui

⁶² Banque mondiale, 2017.

considère que sa classe politique brade progressivement la souveraineté de l'Égypte (affaire des îles Tiran et Sanafir) – et par le programme d'aide consenti par le FMI (12 milliards de dollars avec possibilité d'une rallonge de 6 milliards). La récente dévaluation⁶³ est destinée à redonner de la compétitivité au pays et à encourager la baisse des importations. Cette situation crée aussi des opportunités pour les entreprises locales et les investisseurs désireux de bénéficier des avantages comparatifs égyptiens (une main d'œuvre peu formée très bon marché, une élite de managers de haut niveau, souvent formés aux États-Unis, une énergie – notamment du gaz – très peu chère et un bassin de consommateurs très important, malgré le faible niveau de vie).

La contre-révolution du maréchal Sissi, dans un pays où la société se transforme rapidement et où l'économie peine à suivre le rythme, ne pourra réussir que si les outils de coercition mais aussi de ralliement fonctionnent à plein.

D. Des systèmes politiques pas toujours efficaces

Tout comme son modèle économique, le système politique d'un pays peut apaiser ou exacerber les tensions résultant de la transformation sociale et démographique. L'appréciation de l'efficacité des systèmes politiques des pays de la région est effectuée à travers l'analyse des outils à leur disposition, ceux-ci relevant principalement de la logique de la coercition ou de la logique du ralliement de la population au pouvoir. À défaut d'outils de ralliement efficaces, la coercition, qui alimente la violence, est vouée à s'accroître et peut, si elle est jugée excessive et bientôt insupportable, alimenter la contestation voire entraîner la révolution.

Huit pays ont été retenus dans le cadre de cette analyse en raison de leur poids traditionnel dans les équilibres qui structurent la région et du danger que pourrait représenter pour celle-ci comme pour la France leur potentielle déstabilisation : Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Arabie saoudite, Iran, Turquie, Israël.

1. Maroc

Le Maroc apparaît à première vue comme l'un des pays les plus stables de la région et les Marocains en savent gré à l'institution monarchique qui structure l'identité nationale marocaine. Le titre de Commandeur des croyants, qui distingue le Roi, lui confère une aura religieuse. Se distinguant par son intelligence politique

⁶³ Baisse de la livre égyptienne de 47 % en novembre 2016.

remarquable, le roi a su anticiper en 2011 les demandes de réforme en faisant évoluer la Constitution.

Si le Palais joue habilement de son prestige pour fédérer la population marocaine autour du Roi, il n'hésite pas non plus à recourir à ses services de sécurité pour réprimer la contestation et encadrer de manière très stricte l'activité des ONG et des médias (en 2017, le pays est classé 132^e sur 180 du classement de liberté de la presse de Reporters Sans Frontières). Il a su aussi faire évoluer le parti islamiste au pouvoir en imposant, de fait, un nouveau Premier ministre, moins populaire, moins autonome, plus malléable. Et l'État n'hésite pas à donner des réponses fermes à la contestation sociale, comme c'est le cas dans le Rif depuis 2016.

L'avenir du Maroc et sa stabilité politique dépendront pour beaucoup de la capacité du Roi à moderniser l'économie, à encourager une redistribution plus importante tout en continuant à faire évoluer le système politique.

2. Algérie

Dans le duel permanent qui l'oppose à son frère ennemi marocain, l'Algérie est souvent présentée comme étant le pays le plus instable de l'équation. Si elle est en effet traversée par de nombreuses fragilités, notamment au niveau économique, le pays connaît une relative stabilité depuis la fin de la guerre civile en raison notamment d'un équilibre subtil entre redistribution de la rente pétrolière et contrôle de la société civile par un appareil sécuritaire extrêmement développé (les forces de police compteraient 200 000 membres). Le traumatisme de la « décennie noire » permet également d'expliquer l'atonie de la société algérienne face à un État sécuritaire très puissant, critiqué par beaucoup mais jamais sérieusement remis en cause depuis l'offensive islamiste au début des années 1990.

Mais ces deux piliers de la stabilité de l'État algérien que sont la redistribution de la rente et le contrôle de la société par l'appareil de sécurité sont toujours fragiles. À l'instar des autres États rentiers, l'Algérie subit la chute des cours du pétrole, qui affectera ses capacités redistributives si elle dure trop longtemps. Aujourd'hui encore très peu endettée, l'Algérie peut faire perdurer son système économique encore quelques années. La principale menace qui pèse sur elle est moins connue : c'est l'épuisement de ses ressources gazières à l'horizon de dix ou quinze ans, ressources qu'elle comptait bien élargir de nouveau grâce au gaz de schiste. Mais, l'exploitation de ce dernier s'annonce plus complexe et plus incertaine que prévue.

De nombreuses manifestations locales ont eu lieu pour s'opposer aux premiers forages : dans ce cas comme dans d'autres, les populations ne se laissent plus faire par leurs gouvernants.

Reste le conjoncturel et la succession à prévoir du président Bouteflika qui pourrait, dans le pire des cas, causer des affrontements entre les différents pôles de pouvoir (armée, services de renseignement, cadres du FLN, proches de l'ancien président) et ainsi déstabiliser durablement le système algérien dans son ensemble. Mais, cette succession pourrait aussi être un non-événement : le pouvoir algérien depuis 1962 a toujours réussi à se succéder à lui-même, malgré les coups d'État (Boumediene contre Ben Bella) et les assassinats (Mohamed Boudiaf).

3. Tunisie

À partir de 2013, la Tunisie est restée le seul pays ayant achevé avec succès sa transition politique. La célébration de sa jeune démocratie constitue un outil fédérateur majeur de la population tunisienne autour de ses nouvelles institutions et de sa nouvelle Constitution, qui reconnaît notamment l'égalité entre les hommes et les femmes (mais qui n'interdit toujours pas l'inégalité devant les héritages entre les hommes et les femmes). La démocratie tunisienne a par ailleurs fait preuve de sa vitalité et de sa maturité en intégrant notamment les islamistes d'Ennahdha dans le jeu démocratique, permettant ainsi de dépasser la traditionnelle ligne de fracture entre laïcs (autoritaires ou non) et islamistes. Ce compromis est le fruit de la crise de l'été 2013 au cours de laquelle les deux camps faillirent avoir recours à la violence pour dépasser un blocage politique.

L'enjeu économique et sécuritaire est un défi majeur pour le gouvernement tunisien. Les attentats terroristes commis dans le pays, la menace du retour des djihadistes tunisiens (premier contingent de combattants étrangers en Irak et en Syrie) et le risque d'une contagion progressive du chaos libyen à la Tunisie soumettent en outre le gouvernement à une forte pression populaire et l'exposent à la tentation du « tout sécuritaire ». Au problème de sécurité se sont ajoutés les dysfonctionnements économiques, de même que le haut niveau de corruption, qui provoquent un certain découragement et une désaffection citoyenne envers la politique, symbolisés notamment par le faible taux de participation lors des élections présidentielles de 2014.

Malgré les difficultés, le nouveau gouvernement tunisien a décidé de s'attaquer à la corruption en emprisonnant quelques-uns des « barons » des différents trafics, souvent liés au chaos libyen. C'est important à double titre : pour faire baisser le niveau de prédation général qui affecte le bon fonctionnement de l'économie, mais aussi pour montrer que l'État a encore une autorité qu'il faut respecter. Derrière cette nécessaire réalité, le pouvoir tunisien doit montrer que la politique peut améliorer la vie quotidienne des citoyens.

La démocratie tunisienne est fragile, mais un certain optimisme doit contrebalancer les discours tout faits de nostalgiques de l'ancien régime qui annoncent le chaos si un dictateur ne revient pas rapidement.

4. Égypte

Depuis le renversement du président islamiste Mohamed Morsi à l'été 2013, l'Égypte est engagée dans une contre-révolution qui aujourd'hui semble présenter des risques majeurs d'instabilité politique.

Dans les premiers mois de sa présidence, le maréchal Sissi se targuait pourtant d'avoir rétabli en Égypte une certaine forme de stabilité en rupture avec l'effervescence révolutionnaire puis islamiste qui avait secoué le pays depuis 2011. Le régime a largement instrumentalisé sa campagne de lutte contre le terrorisme djihadiste tout en ayant recours à l'imaginaire nationaliste nassérien à des fins de propagande et de légitimation auprès de la population égyptienne. Le soutien continu des puissances occidentales – et notamment de la France – est également apparu comme une source de crédibilité importante pour le régime.

Mais face à la faiblesse de ses outils de ralliement, le régime a de plus en plus eu recours aux instruments de coercition. La campagne anti-terroriste qu'il a menée par le régime a largement ciblé les Frères musulmans (60 000 sympathisants arrêtés, plus de 2 000 exécutés) et s'est finalement transformée en une véritable répression de la moindre opposition politique (arrestations arbitraires, torture, exécutions extra-judiciaires). Le régime procède également à un fort encadrement des libertés publiques : absence de liberté d'expression (161/180 du classement RSF en 2017, 3^e pays emprisonnant le plus de journalistes au monde), restriction de la liberté d'association et de réunion (plus de 1 500 associations caritatives démantelées, contrôle strict des ONG, interdiction de financements étrangers), qu'il justifie au nom de cette lutte contre les groupes terroristes (dans le Sinaï notamment) et les mouvements islamistes.

La répression tous azimuts menace comme toujours en pareil cas de radicaliser l'ensemble des opposants au régime et de les précipiter dans les bras des groupes islamistes armés et des djihadistes. Malgré le musèlement des médias et le recul de la liberté d'expression, la société civile égyptienne se montre très critique à l'égard des orientations prises par le régime⁶⁴, notamment sa gestion de l'économie et sa priorité accordée aux dépenses d'armements au détriment des services publics (santé, éducation, transport) et des prestations sociales élémentaires.

Le maréchal Sissi ne pourra maintenir la stabilité de l'Égypte en imaginant qu'il pourra revenir au bon temps de la « répression tranquille » des années Moubarak. La population égyptienne est trop nombreuse, trop impatiente, trop puissante pour accepter longtemps comme seule politique le musèlement des libertés et de timides réformes économiques.

5. Arabie saoudite

La totale fermeture du système politique saoudien tranche avec son niveau de transformation démographique et sociale. Bien qu'ayant connu certaines périodes d'agitation interne (rébellion de La Mecque en 1979, « Sahwa » de 1989 où une alliance de Frères musulmans et de salafistes orthodoxes a tenté de renverser le pouvoir), le système politique de l'Arabie saoudite est globalement stable depuis plus de soixante ans. Et ses dirigeants se méfient de trois menaces qu'ils considèrent comme majeures : l'Iran qui conteste leur *leadership* régional, l'islam politique qui conteste leur *leadership* religieux et les révolutions démocratiques dans le monde arabe qui contestent leur *leadership* politique. Pour empêcher la moindre amorce de transition politique, la monarchie a traditionnellement mobilisé trois types d'instruments : la rente, la religion et l'appareil sécuritaire.

La survie politique de la monarchie saoudienne s'explique principalement par sa capacité à susciter l'adhésion de sa population. La redistribution de la rente pétrolière (sous forme de nombreuses subventions, d'absence de taxes et d'impôts, et de salaires avantageux dans l'emploi public), parce qu'elle a longtemps garanti aux citoyens saoudiens un niveau de vie extrêmement confortable, a permis à la monarchie d'acheter la paix sociale et d'entretenir le mythe de sa prodigalité et de sa bienveillance. De même, la qualité de gardien des lieux saints de la Mecque et de Médine, et de l'islam sunnite du souverain saoudien est un élément de prestige considérable dans un pays où l'islam wahhabite est religion d'État. Le

⁶⁴ Voir Denis Bauchard, « Égypte 2017 : vers de nouvelles turbulences ? », Note de l'IFRI, février 2017.

facteur religieux, source de ralliement, est également un instrument de contrôle social et de coercition très important, qui justifie notamment l'existence d'une police religieuse extrêmement répressive. Le discours wahhabite fonde l'autorité absolue de la monarchie saoudienne et justifie dès lors l'absence quasi totale d'espace de respiration démocratique (les partis politiques et les syndicats sont interdits et il n'y a pas de liberté de la presse (164/180 du classement RSF en 2015).

Ce subtil équilibre entre rente, religion et répression est aujourd'hui ébranlé par la baisse de la rente pétrolière, elle-même provoquée par la chute des cours du pétrole depuis 2014. La volonté de la monarchie de mettre fin au modèle de l'État-providence dans le cadre de son plan de réforme de son économie menace directement le pacte social saoudien, qui fonde la légitimité de la famille royale. En témoigne le recul observé en mai 2017 sur la fin de certaines subventions. Alors que le niveau de vie des Saoudiens tend à diminuer, l'extrême rigidité politique, sociale et religieuse du système, ainsi que l'absence de vie culturelle et de divertissements, apparaît soudainement source d'une grande frustration pour une jeunesse saoudienne ultra-connectée aux réseaux sociaux.

La situation n'est à ce jour pas catastrophique pour les Saoud. L'État mais aussi la famille royale ont des réserves financières considérables (mais la famille royale accepterait-elle de mettre son argent au service du pays ?) placés dans une myriade de fonds, en Arabie comme à l'étranger. Le jeune et ambitieux prince héritier Mohamed Ben Salman qui a réussi à s'imposer au prix d'un coup de force inédit auprès des autres prétendants au trône et face à la génération des frères de son père sera un bon indicateur de la capacité saoudienne à se transformer. Il a conscience de toute évidence des limites du modèle économique saoudien et des dangers encourus par le pays à trop soutenir le salafisme hors de ses frontières. Il veut enfin répondre aux aspirations de la jeunesse sur le plan culturel et social avec l'organisation de concerts et d'événements culturels à destination des jeunes et l'encadrement des prérogatives de la police religieuse. Réussira-t-il s'imposer ou sera-t-il rapidement écarté par une révolution de palais dont l'Arabie est familière (le roi Saoud en avait fait les frais en 1964) ? Et s'il réussit à s'imposer, saura-t-il faire les réformes économiques et sociales qui finiront par s'imposer à un système politique réactionnaire, de gré ou de force, compte tenu de la puissance des transformations sociales ?

6. Iran

La complexité du système politique iranien reflète à bien des égards la complexité générale de la société iranienne.

Si l'Iran n'est incontestablement pas une démocratie en raison de son caractère théocratique, du poids dans le processus de décision des institutions non-élues, et de son caractère toujours extrêmement répressif (emprisonnement ou assignation à résidence de nombreux opposants aux régimes et de figures réformatrices, deuxième pays au monde pratiquant le plus grand nombre d'exécutions, censure de la presse, fort contrôle social des religieux), le principe républicain – autre pilier du système de la République Islamique – impose au régime un certain degré d'ouverture politique. Cela se traduit entre autres par l'organisation d'élections municipales, législatives et présidentielle (bien que les élections et les candidats soient très étroitement contrôlés), et notamment par l'octroi du droit de vote aux femmes. Le respect de ces processus « semi-démocratiques » semble aujourd'hui être une obligation pour le régime après que celui-ci s'est exposé à un fort risque d'instabilité au lendemain de l'élection présidentielle de 2009 en raison de son non-respect du résultat du suffrage et de l'implacable répression qui s'est abattue sur l'opposition réformatrice.

94

Cette vie démocratique partielle et le vif débat public qui l'accompagne donnent aux Iraniens le sentiment que le régime islamique reste, malgré son caractère extrêmement répressif, un moindre mal qui plus est garant de la stabilité et de la sécurité de l'Iran alors que celui-ci est entouré de part et d'autre d'États faillis en proie à la guerre civile et au terrorisme. Ce nationalisme se structure traditionnellement autour de la logique du complexe obsidional selon laquelle l'Iran serait une perpétuelle forteresse assiégée par des puissances hostiles et comploteuses (« grand jeu » russo-britannique, impérialisme américain, agression de Saddam Hussein, sanctions occidentales, menaces israélienne et saoudienne). Ainsi, la récente réélection d'Hassan Rohani (et le fort taux de participation lors de cette élection), partisan de l'ouverture politique nationale et internationale, semble aujourd'hui montrer que la ligne du « changement dans le régime » l'a emporté dans la société face à la ligne du « changement de régime ». Derrière, c'est la mutation du projet de révolution islamique qui est en jeu. Même si certains Gardiens de la Révolution veulent toujours l'étendre au-delà des frontières iraniennes, c'est le nationalisme qui pourrait à un horizon assez rapide remplacer progressivement l'islamisme officiel. Avec, dans la foulée, des changements économiques profonds et toujours la même

question posée au régime depuis plus de dix ans : l'Iran est-il comparable à la Chine de 1978, avant les réformes de Deng ou à l'Union soviétique de 1988 ?

L'Iran doit faire face à de nombreux défis tant internes qu'externes. Se posent notamment la capacité du gouvernement iranien à appliquer son programme de réforme de l'économie nationale face aux résistances de l'État profond sécuritaire et clérical (Gardiens de la Révolution, Guidance) et à la persistance des sanctions américaines. De sa capacité à mettre en œuvre ces réformes plus que jamais nécessaires dépendra la « réconciliation (ou coexistence ?) » durable du régime et de sa population. Sur le plan international, la menace croissante que représente l'hostilité de principe d'emblée affichée par l'administration Trump pour l'Iran (et pour la survie de l'accord sur le nucléaire iranien) pourrait renforcer les adversaires au sein du régime de la politique de modération poursuivie par Rohani. À court et moyen terme, différents scénarii d'escalade peuvent être envisagés, dépendant largement de l'agressivité d'une partie de l'appareil sécuritaire iranien hors de ses frontières d'une part et de l'attitude du gouvernement américain et de ses alliés saoudiens et israéliens, d'autre part.

7. Turquie

Sous le *leadership* du Parti de la Justice et du Développement (AKP) de Recep Tayyip Erdoğan, la Turquie a connu, au cours des années 2000, une phase de démocratisation (ancrage durable d'élections libres et transparentes, système semi-présidentiel respectant la séparation des pouvoirs, liberté de la presse) et de développement économique sans précédent, mettant un terme à la série des coups d'État militaires qui ont jalonné l'histoire de la Turquie contemporaine.

Cette démocratisation s'est également accompagnée d'une dynamique de réislamisation de la société turque sous la houlette de l'AKP, en rupture avec la laïcité stricte imposée comme principe fondateur de la République de Turquie de Mustapha Kemal. Ce faisant, Recep Tayyip Erdoğan a habilement su rallier à sa cause les masses conservatrices anatoliennes qui n'avaient jamais véritablement accepté la politique d'occidentalisation à marche forcée longtemps menée par les militaires et les partisans du kémalisme. Le président Erdoğan a également su jouer des différents ressorts du nationalisme turc pour légitimer son pouvoir et les postures externes de son régime, tant dans ses relations avec l'UE que dans ses relations avec les pays du monde arabe. Tirant parti de l'échec des nationalismes arabes et du réveil de l'islam dans la région, Erdoğan a présenté le système politique turc alliant démocratie et islam politique comme modèle dont pourrait s'inspirer le monde arabe.

Mais au sortir des « Printemps arabes » la dégradation sécuritaire générale de la région (exacerbation du conflit syrien et afflux massif de réfugiés en Turquie, émergence de l'EI, multiplication des attentats terroristes en Turquie, réveil du conflit avec les Kurdes) a considérablement affecté le rayonnement d'Erdoğan tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la Turquie, d'autant que ce dernier a échoué à devenir le chef de l'internationale islamiste qu'il avait ambitionné de devenir en 2012 avec l'arrivée au pouvoir des Frères musulmans en Égypte et de proches en Tunisie. Cette dégradation a justifié un tournant autoritaire du pouvoir qui s'est traduit par un contrôle de plus en plus étroit de la société civile, de la presse (développement de la censure, nombreuses fermetures de journaux et incarcérations de journalistes) et des réseaux sociaux. Cet autoritarisme croissant s'est traduit par un démantèlement autoritaire des contre-pouvoirs à la suite de l'échec du Coup d'État des militaires du 14 juillet 2016 (vastes purges au sein de l'armée, limogeage de très nombreux fonctionnaires dans l'administration et la justice, arrestations et emprisonnements de députés de l'opposition).

Si le contexte sécuritaire régional a pu convaincre une partie des Turcs de se placer sous le *leadership* protecteur d'Erdoğan, son autoritarisme pourrait pousser une partie croissante de la population turque (aussi bien conservatrice/islamiste, que laïque, pro-kurde ou kémaliste/nationaliste) à remettre en question les choix et les orientations prises par le rais. La victoire du référendum du 16 avril 2017 (octroyant au président de considérables pouvoirs) à une très courte majorité est ainsi révélatrice du fait que le président ne dispose pas aujourd'hui d'un blanc-seing pour mener à bien une politique débridée qui viserait à l'ériger comme sultan d'une Turquie néo-ottomane. Si le régime d'Erdoğan semble devoir s'inscrire dans la durée, il se structure de plus en plus autour d'un seul homme (et non d'une idéologie comme en Iran ou d'une dynastie comme en Arabie saoudite). Les événements récents dans la région rappellent qu'un dictateur, même quand il semble tout puissant, se fragilise toujours plus à mesure qu'il incarne le pouvoir personnel. Compte tenu de la maturité de la société turque, nous pensons que la démocratie turque, bien qu'en péril aujourd'hui, devrait pouvoir survivre à l'*hubris* actuelle.

8. Israël

Israël est depuis sa création, en 1948, une démocratie parlementaire qui fait coexister deux populations : les Juifs et les arabes israéliens, sans compter les habitants des territoires occupés par Israël depuis 1967. L'État d'Israël est caractérisé par un sentiment patriotique puissant en tant qu'« État des juifs » dans une région

à écrasante majorité musulmane, sentiment amplifié par les nombreuses guerres qu'il a livrées contre les Palestiniens et les États arabes environnants, renforçant le complexe obsidional israélien (proche de ce point de vue du complexe iranien). À côté de la judéité d'Israël, le service militaire constitue l'un des autres piliers de l'identité nationale israélienne du fait du rôle qu'il exerce en matière de cohésion sociale et d'apprentissage de la spécificité de cet État dans la région.

Le pays connaît des tensions internes et externes importantes. À l'intérieur, le démantèlement du pacte social israélien issu des Pères fondateurs de l'État au profit d'un système très libéral et très inégalitaire a mis en lumière les fractures importantes de la société. La démographie galopante de la population ultra-orthodoxe risque par ailleurs de déséquilibrer le rapport entre laïcs et religieux, lequel structure traditionnellement les tensions au sein de la société israélienne entre notamment partisans de la paix avec les Palestiniens et partisans de la colonisation. Enfin, la situation des Arabes israéliens demeure préoccupante du fait notamment de la poussée de la droite nationaliste et religieuse au pouvoir dont l'insistance sur la judéité d'Israël pourrait conduire à en faire des citoyens de seconde zone.

En outre, les deux Intifada des années 1990 et 2000, les nombreux attentats meurtriers qui ont coûté la vie à plusieurs dizaines de victimes civiles israéliennes, les tirs de missiles qu'a subi l'État hébreu ont installé l'idée en Israël que la paix ne serait pas possible à court terme et que la seule urgence était de renforcer la sécurité de l'État. Cette évolution s'est traduite sur le plan politique par un basculement à droite de son centre de gravité politique. Aujourd'hui, le renoncement de fait du gouvernement Netanyahu à la recherche d'une solution à deux États et à tout processus de paix alternatif est devenu une réalité, malgré les efforts de l'administration Obama. En parallèle, le conflit entre l'Autorité palestinienne et le Hamas, très affaiblis par leur inefficacité et la perte progressive de leurs soutiens extérieurs perdure, au détriment de population palestinienne. Après « l'intifada des couteaux » de l'automne 2015 (42 Israéliens tués), une nouvelle intifada n'est pas à exclure. Elle pourrait être de plus grande ampleur tant le désespoir social s'ajoute à une situation sanitaire catastrophique dans la bande de Gaza notamment (60 % de la population au chômage, deux heures d'électricité disponibles par jour...).

E. L'incertitude domine

On le voit, le monde arabo-musulman est entré dans une phase de transformation profonde des sociétés qui le composent, qui n'épargne presque aucun pays et sont synonymes d'incertitude durable. Certes, le degré d'avancement, variable, de ces transformations dessine une cartographie différenciée des troubles potentiels, qui doit peser dans nos choix politiques mais, en règle générale, l'incertitude domine. Or, la France a besoin de comprendre où va la région, pour des raisons qui tiennent à sa sécurité – compte tenu de l'imbrication de notre pays et du monde arabe, les conflits qui traversent celui-ci et se répercutent sur notre territoire sont la principale menace pour la sécurité de nos compatriotes –, à son influence – l'instabilité peut être exploitée par des forces violemment anti-françaises, qui remettent radicalement en question nos liens avec les pays arabes – et à sa prospérité – il est difficile de commercer avec des pays dont l'évolution est difficile à anticiper.

Certains dirigeants adeptes de méthodes autoritaires voudraient rallier à leur cause la France et l'Occident, au nom de la lutte contre l'islam radical et du contrôle des migrations. Les années récentes montrent que ces régimes ne procurent qu'une stabilité passagère, au prix d'une violence qui sème les germes d'une instabilité future. Tout l'enjeu pour la France est au contraire de permettre aux sociétés de la région d'échapper au face à face entre l'islamisme et l'autoritarisme en accompagnant la transition du monde arabo-musulman.

LA TRANSFORMATION DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIALE : Maghreb

Indicateurs

Taux d'alphabétisation des adultes, en % (15 ans et +)

Taux d'alphabétisation des jeunes, en % (15 à 24 ans)

Taux d'alphabétisation des femmes, en %

Taux d'alphabétisation des jeunes femmes, en % (15 à 24 ans)

Taux d'inscription des femmes dans l'enseignement supérieur, en %*

Indice de fécondité (nombre d'enfants par femme)

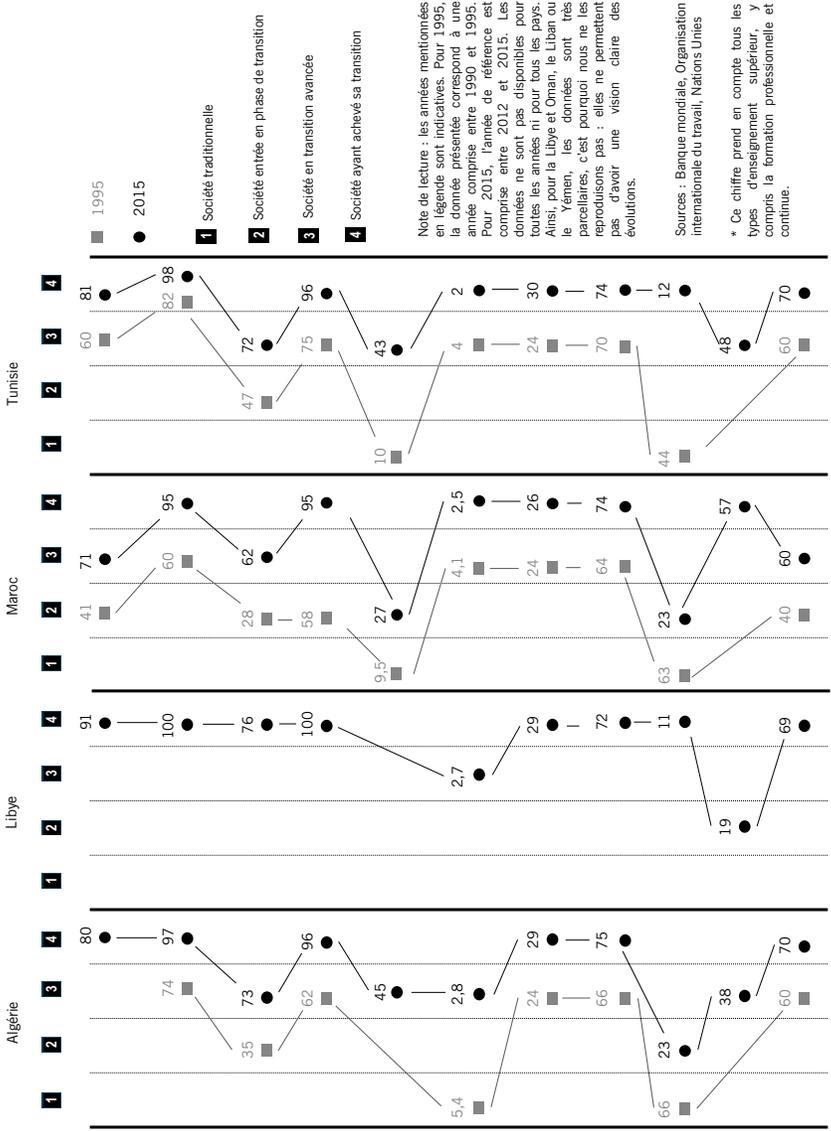
Âge moyen premier mariage

Espérance de vie (âge)

Taux de mortalité infantile pour 1.000 naissances vivantes

Accès à Internet, en % de la population

Taux d'urbanisation, en %

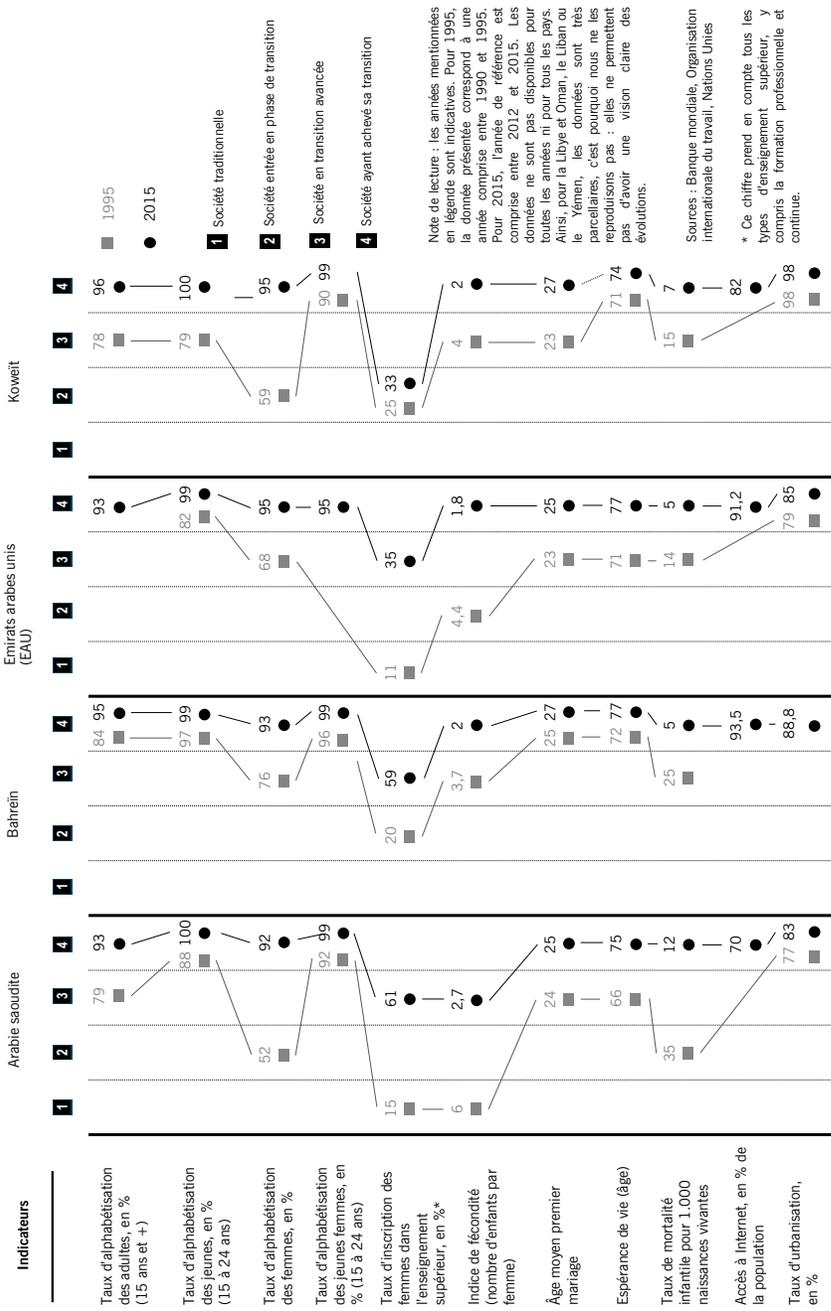


Note de lecture : les années mentionnées en légende sont indicatives. Pour 1995, la donnée présentée correspond à une année comprise entre 1990 et 1995. Pour 2015, l'année de référence est comprise entre 2012 et 2015. Les données ne sont pas disponibles pour toutes les années ni pour tous les pays. Ainsi, pour la Libye et Oman, le Liban ou le Yémen, les données sont très parcellaires, c'est pourquoi nous ne les reproduisons pas : elles ne permettent pas d'avoir une vision claire des évolutions.

Sources : Banque mondiale, Organisation internationale du travail, Nations Unies

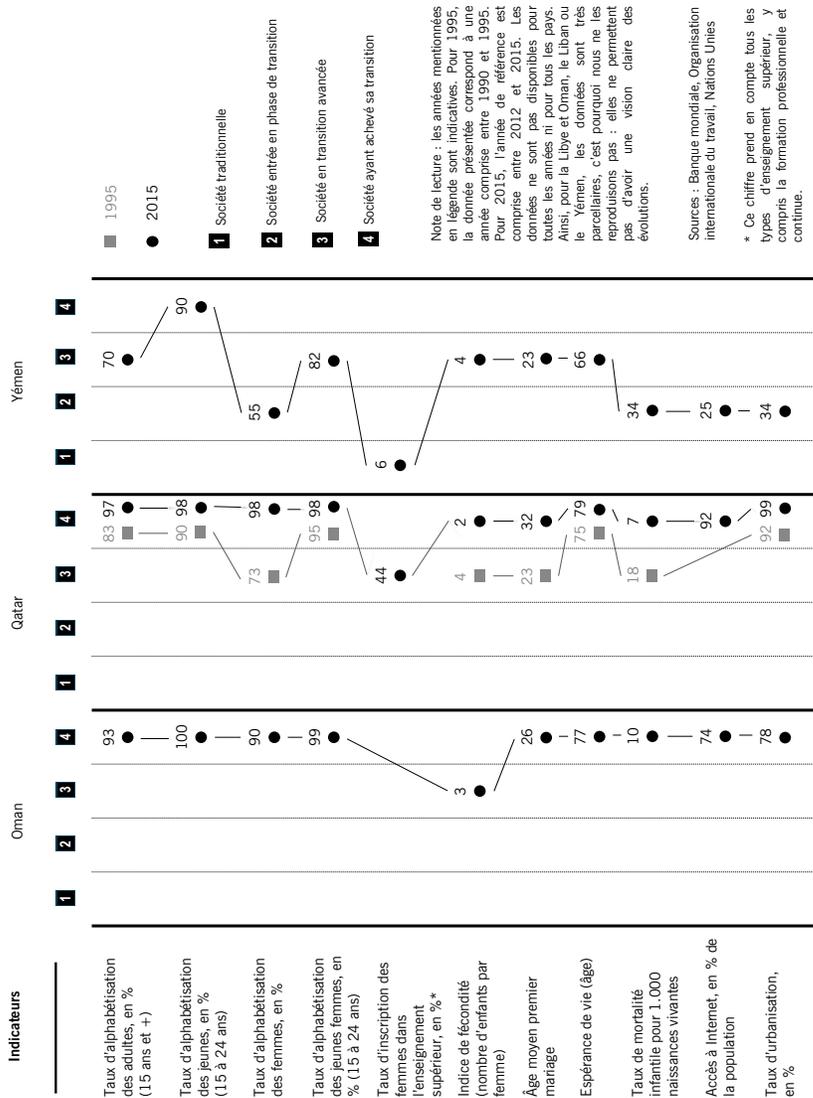
* Ce chiffre prend en compte tous les types d'enseignement supérieur, y compris la formation professionnelle et continue.

LA TRANSFORMATION DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIALE : Péninsule arabe

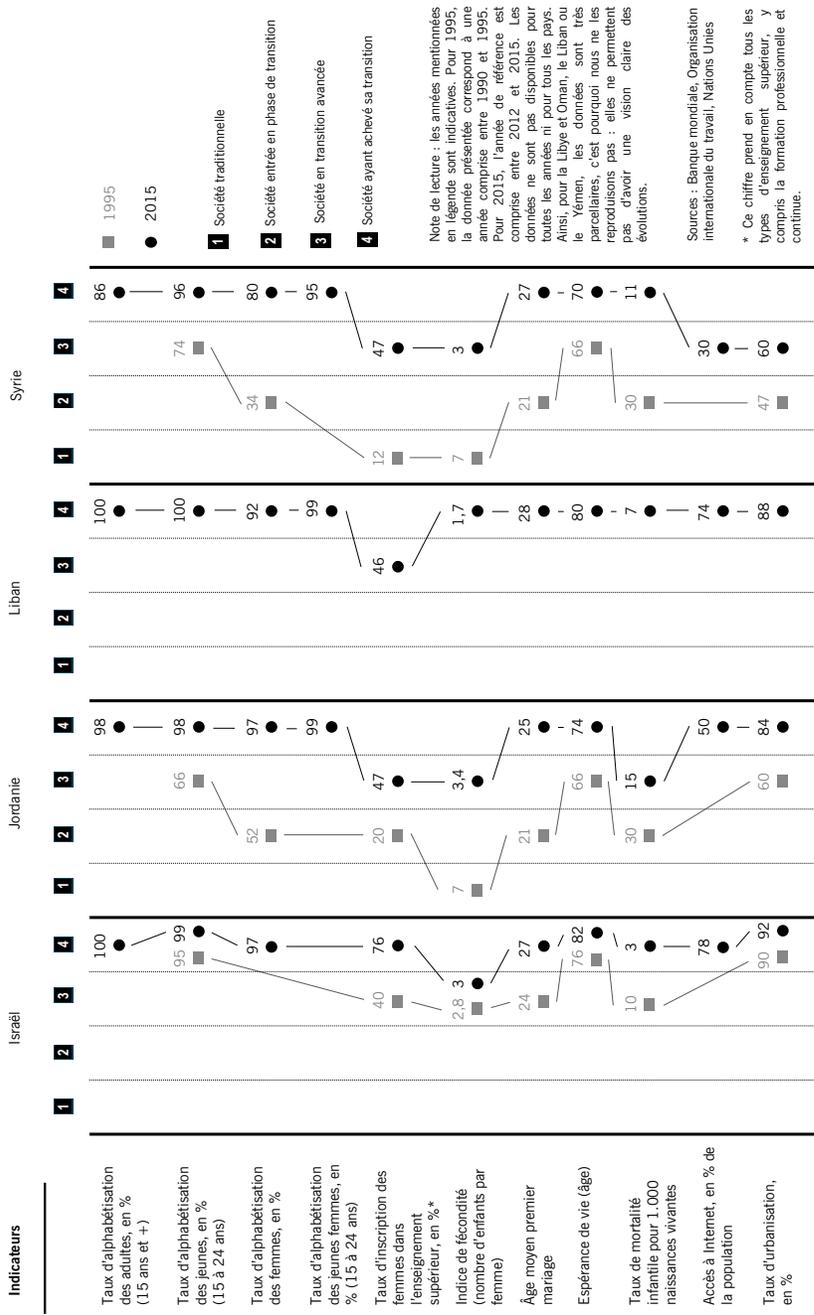


LA TRANSFORMATION DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIALE : Péninsule arabe

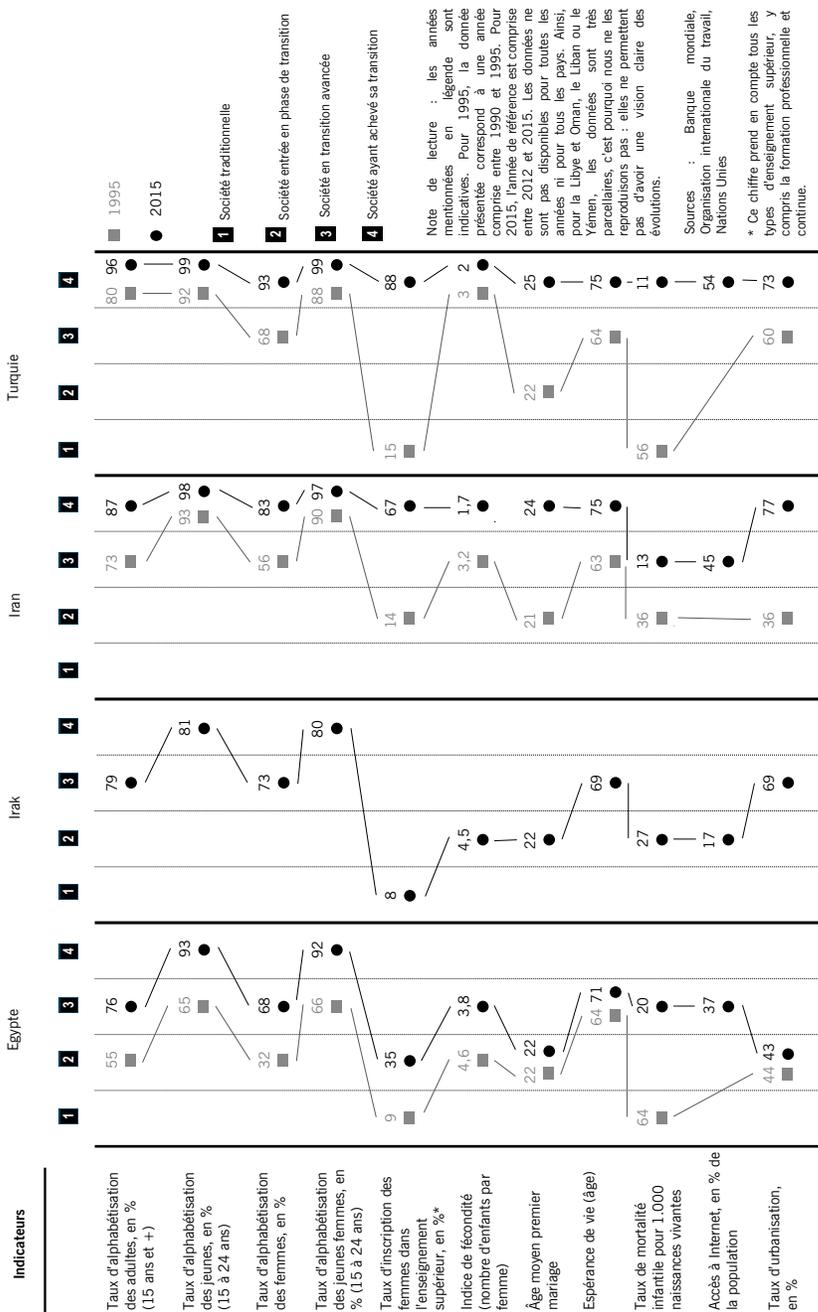
CHAPITRE II : LA « GRANDE TRANSFORMATION » DES SOCIÉTÉS ARABES ET MOYEN-ORIENTALES



LA TRANSFORMATION DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIALE : Levant



LA TRANSFORMATION DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIALE : Autres puissances



LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES : Maghreb

Indicateurs	Algérie			Libye			Maroc			Tunisie		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Taux de croissance (%)	3,8	3,2	3,7	5,4	3,9	3,9	5,4	2,6	3,9	6,6	4,5	2,1
Dette brute / PIB (%)	116	38	9,5	58	0	61	80	62	61	66	53	46,5
PIB / tête (1.000 USD, nominal)	1,7	3,2	5	9	5,5	3	0,7	2,1	3	0,8	2,4	3,1
Indice de Gini *	37						35	38	41	41	40	36
Taux de chômage (%)	16,9	10,5		19	19	9,5		12,1	9,5	13,4	16	16
Taux de chômage des jeunes (%)	32,9	25,3		43	46	19,6		20,6	19,6	29,9	36,7	36,7
Taux de chômage des diplômés (%)									18,5	20	26	26
Taux d'activité des femmes (%)	12	16		25	28	25		27,3	25	23	25	25
Classement Transparency International sur 176 pays (corruption ; 1 = pays le moins corrompu)			108		170	90						75

Note de lecture : de la même façon que pour les données démographiques, nous analysons les tendances de long terme des systèmes économiques. Ceci, couplé à la disparité des données selon les pays et selon les années, nous conduit à retenir trois périodes de référence. Nous avons pris soin de ne pas sélectionner de données pour une année durant laquelle un événement économique majeur dans le pays a pu avoir un impact sur l'une des variables.

Sources : Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation internationale du travail, ONG Transparency International.

* L'indice de Gini mesure les inégalités au sein d'une société. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite en termes de niveau de vie, de salaire, etc.

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES : Péninsule arabique

Indicateurs	Arabie saoudite			Bahreïn			EAU			Koweït		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Taux de croissance (%)	3,8	3,7	4,4	5,7	2,8	2,8	12,9	5,4	4,2	-7,4	2,7	2,9
Dette brute / PIB (%)		52	3	19	44			8,5	14,5			
PIB / tête (1000 USD, nominal)	8	14	24	8,5	18	23	32	36	41	11,5	32	43
Indice de Gini *	34	40	46									
Taux de chômage (%)		5,7	6	1,3	1,2			3,2	4		1,6	3
Taux de chômage des jeunes (%)		29,3	29,6	5	5			8,9			9,2	14
Taux de chômage des diplômés (%)		8,5	10,7		2,5			3,1				47
Taux d'activité des femmes (%)		17	20	34	40			34	42		48	75
Classement <i>Transparency International</i> sur 176 pays (corruption)			62		70				24			

1 1975 - 1990
2 1990 - 2005
3 2010 - 2015

Note de lecture : de la même façon que pour les données démographiques, nous analysons les tendances de long terme des systèmes économiques. Ceci, couplé à la disparité des données selon les pays et selon les années, nous conduit à retenir trois périodes de référence. Nous avons pris soin de ne pas sélectionner de donnée pour une année durant laquelle un événement économique majeur dans le pays a pu avoir un impact sur l'une des variables.

Sources : Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation internationale du travail, ONG Transparency International.

* L'indice de Gini mesure les inégalités au sein d'une société. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite en termes de niveau de vie, de salaire, etc.

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES : Péninsule arabe

Indicateurs	Oman			Qatar			Yémen		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Taux de croissance (%)	11,6	4,5	4,3	- 7,8	13,5	7,5	4,3		- 0,7
Dette brute / PIB (%)		22	7,5	11	34	29,5	53		47
PIB / tête (1000 USD, nominal)	4	14	20	17	55	86	0,5		1,5
Indice de Gini *									37,7
Taux de chômage (%)		18,7	17,7	0,7	0,7	0,3	15		18
Taux de chômage des jeunes (%)		46,2	45,6	3,6	3,6	0,9	29		32
Taux de chômage des diplômés (%)									12,2
Taux d'activité des femmes (%)		22	29	42	42	53	21		25
Classement <i>Transparency International</i> sur 176 pays (corruption)			64			31			170

Note de lecture : de la même façon que pour les données démographiques, nous analysons les tendances de long terme des systèmes économiques. Ceci, couplé à la disponibilité des données, nous conduit à retenir trois périodes de référence. Nous avons pris soin de ne pas sélectionner de données pour une année durant laquelle un événement économique majeur dans le pays a pu avoir un impact sur l'une des variables.

Sources : Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation internationale du travail, ONG Transparency International.

* L'indice de Gini mesure les inégalités au sein d'une société. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite en termes de niveau de vie, de salaire, etc.

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES : Levant

Indicateurs	Israël			Jordanie			Liban			Syrie			Territoires palestiniens		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Taux de croissance (%)	5,5	4	3,4	6,4	2,7	5,7	1,7	4,6	9,4	-0,4					
Dette brute / PIB (%)	115	68		117	85	144	142	121							
PIB / tête (1000 USD, nominal)	6	25	35	1,2	3	6	8,5	1	1,5						20
Indice de Gini *	36	39	41	40	35			35	36					1,8	2,8
Taux de chômage (%)	9,5	6		13,5	12,7	7,6	6,4	8,8	14,6					24	27
Taux de chômage des jeunes (%)	15,4	11		29,8	32,4	21,2	20,7	18,2	33,1						41
Taux de chômage des diplômés (%)	4,9	4		15,7	15,8	11		19	12					12	17
Taux d'activité des femmes (%)	53	58		12	14	20	23								
Classement <i>Transparency International</i> sur 176 pays (corruption)			28				136								

- 1** 1975 - 1990
- 2** 1990 - 2005
- 3** 2010 - 2015

Note de lecture : de la même façon que pour les données démographiques, nous analysons les tendances de long terme des systèmes économiques. Ceci, couplé à la disparité des données selon les pays et selon les années, nous conduit à retenir trois périodes de référence. Nous avons pris soin de ne pas sélectionner de donnée pour une année durant laquelle un événement économique majeur dans le pays a pu avoir un impact sur l'une des variables.

Sources : Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation internationale du travail, ONG Transparency International.

* L'indice de Gini mesure les inégalités au sein d'une société. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite en termes de niveau de vie, de salaire, etc.

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES : Autres puissances

Indicateurs	Egypte			Irak			Iran			Turquie		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Taux de croissance (%)	7,8	5,4	2,9	17	6	1	1	5,1	0,7	4	4,2	4,2
Dette brute / PIB (%)	87	86	30	147	30	15	11	24				
PIB / tête (1000 USD, nominal)	0,5	1,6	3,2	4	3,5	6	7	1,5	7,5	10		
Indice de Gini *	34	34	31	33	31	45	38	44	41	40		
Taux de chômage (%)	9,6	12	15,4	16,4	11,7	11,6	9,5	9				
Taux de chômage des jeunes (%)	33,3	34,4	23,9	25,4	18	18	10,1					
Taux de chômage des diplômés (%)	16,7	20,8	21	21	28	30						
Taux d'activité des femmes (%)	108											
Classement Transparency International sur 176 pays (corruption)												

1 1975 - 1990
2 1990 - 2005
3 2010 - 2015

Note de lecture : de la même façon que pour les données démographiques, nous analysons les tendances de long terme des systèmes économiques. Ceci, couplé à la disparité des données selon les pays et selon les années, nous conduit à retracer trois périodes de référence. Nous avons pris soin de ne pas sélectionner de données pour une année durant laquelle un événement économique majeur dans le pays a pu avoir un impact sur l'une des variables.

Sources : Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation internationale du travail, ONG Transparency International.

* L'indice de Gini mesure les inégalités au sein d'une société. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite en termes de niveau de vie, de salaire, etc.

CHAPITRE III

À LA RECHERCHE D'UNE « STRATÉGIE ARABE » DE LA FRANCE

Initialement structurée par une vision claire, la politique arabe traditionnelle de la France, conçue dans les décennies qui précédèrent cette « grande transformation », doit être rénovée pour s'adapter à ces bouleversements qui ont sapé ses fondements. Les événements de 2011 ont montré la nécessité pour la France de se réinterroger sur sa place dans la région, sur sa compréhension des mécanismes fins qui la gouvernent et aussi et surtout sur la stratégie qu'elle doit mener, qui doit tenir compte des évolutions et des positionnements des autres grandes puissances – occidentales, non occidentales, arabes, turque et iranienne – dans la région.

A. Un champ d'action pour les grandes puissances

1. États-Unis : une stratégie fondée sur le soutien à Israël et le contrôle du Golfe

Les États-Unis se sont pleinement impliqués au Moyen-Orient au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Ils poursuivaient un double objectif de sécurisation des approvisionnements énergétiques et de *containment* de l'influence soviétique, puis russe, dans cette zone qui constitue un véritable verrou géopolitique. La stratégie américaine se fonde sur deux alliances stratégiques :

- Avec les pétromonarchies, et en premier lieu avec l'Arabie saoudite : les États-Unis se sont engagés à assurer la sécurité des pays du Golfe après avoir obtenus des garanties sur des livraisons de pétrole saoudien (aujourd'hui moins essentielles pour l'approvisionnement énergétique américain).
- L'alliance avec Israël se fonde sur la mémoire de la Shoah et d'un peuple que personne n'a su protéger (et notamment pas les Européens), sur une communauté culturelle forte (deux peuples d'immigrants ayant quitté l'Europe pour une « terre promise », structurés par le messianisme religieux et l'esprit pionnier, liens que renforcent les puissantes diasporas dans les deux pays) et sur un intérêt militaire commun (Israël s'est imposé comme la première puissance militaire de la région en 1967, avant même d'être soutenu par les États-Unis), qui se double aujourd'hui d'un intérêt économique (la « *start up nation* » est le pays étranger qui compte le plus de sociétés cotées au NASDAQ, systématiquement rachetées par des groupes américains).

Ce double partenariat se traduit économiquement : Arabie saoudite (53 milliards de dollars en 2015) et Israël (38 milliards de dollars) sont les principaux partenaires commerciaux des États-Unis dans la région, représentant à eux deux près des deux tiers des échanges entre les États-Unis et le Moyen-Orient. Cette alliance est également militaire : les États-Unis accordent plus de 3 milliards de dollars par an à Israël au titre de l'aide militaire et fournissent plus de la moitié de l'armement des pays du Golfe, où stationnent en outre la V^e flotte et 16 000 soldats américains. Les États-Unis sont également intervenus militairement pour préserver le Koweït d'une invasion irakienne. De plus, leur alliance avec les Saoudiens est une façon de prémunir ceux-ci de la volonté de soutenir des initiatives anti-israéliennes. Les États-Unis ont étendu cette alliance aux pays qui ont accepté d'entretenir des relations apaisées avec Israël (Égypte, Jordanie, Maroc), affaiblissant le panarabisme au profit d'un axe sunnite conservateur sous influence religieuse et financière saoudienne forte.

La politique des États-Unis dans la région est passée au XX^e siècle de l'intervention localisée, quand il s'agissait de défendre leurs intérêts, leurs alliés et les velléités de prise de distance – restauration du Shah en 1955, engagements au Liban, guerre du Golfe – à l'interventionnisme militant après les attaques du 11 septembre 2001, quand il s'est agi de remodeler la région (projet du « Grand Moyen-Orient »), impliquant des interventions militaires longues, qui ont duré plus d'une décennie en Afghanistan et en Irak. Ces interventions ont largement échoué et ont suscité une profonde opposition aux États-Unis et un regain d'antiaméricanisme dans le Moyen-Orient. Conséquence de ces échecs successifs, la doctrine du repli stratégique définie sous l'administration Obama. Celle-ci a été motivée par plusieurs facteurs : le souhait de mettre fin à des opérations coûteuses et impopulaires pour se concentrer sur des problèmes domestiques, la volonté de faire « pivoter » la stratégie américaine vers l'Asie, la moindre dépendance aux hydrocarbures du Golfe avec l'exploitation des huiles de schiste (les échanges entre les États-Unis et la région sont passés de 167 milliards de dollars en 2007 à 150 milliards en 2015, et la part du Moyen-Orient dans la consommation de pétrole américaine est passée de 53 % en 2000 à 24 % en 2015).

Avec Donald Trump, quelques éléments structurants apparaissent d'ores et déjà malgré de nombreuses incertitudes stratégiques : le soutien inconditionnel à la ligne du président israélien Netanyahu, l'agressivité à l'égard de l'Iran et l'alignement sur les discours saoudien et émiratis (sous réserve d'achat de matériel militaire américain). La première conséquence de cette nouvelle attitude est probablement le blanc-seing donné aux Saoudiens pour mener leur politique anti-Qatar dirigée vers les deux vrais ennemis du Royaume : les Frères musulmans d'un côté, les Iraniens de l'autre.

2. Russie : un retour fondé sur des considérations stratégiques et sécuritaires, qui assume le primat de la lutte contre l'islamisme

La politique russe au Moyen-Orient s'inscrit dans une tradition ancienne de « poussée vers les mers chaudes » poursuivie tant par la Russie des tsars que par l'URSS.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Empire soviétique a exercé une forte influence dans de nombreux pays arabes « progressistes » (Algérie du FLN, Égypte nassérienne, Syrie baasiste, Yémen du Sud communiste), le Moyen-Orient devenant un des terrains de la guerre froide. L'URSS y a finalement subi deux importants échecs : le basculement de l'Égypte vers le camp américain sous la présidence d'Anouar el-Sadate et l'enlèvement en Afghanistan. Après l'écroulement de l'URSS et la « décennie noire » qui a suivi, les positions acquises ont été remises en cause. Impuissante, la Russie a dû accepter une influence américaine hégémonique, qui s'est imposée à partir de la guerre du Golfe en 1990-1991.

Le « retour de la Russie » orchestré par Vladimir Poutine a également été marqué par un retour au Moyen-Orient, y compris auprès de pays traditionnellement antagonistes, comme Israël, qui a accueilli un million de juifs russes dans les années 1990.

Alors que les « Printemps arabes » ont été vus comme une double menace, susceptible de renverser des partenaires stratégiques et de favoriser une progression de l'islamisme sunnite, la crise syrienne a donné à la Russie, mettant à profit le désengagement américain, l'occasion de se placer au centre du jeu moyen-oriental. Fortement investie aux côtés du régime (son allié le plus ancien et le plus solide dans la région), à qui elle a permis d'obtenir des victoires militaires décisives (à Palmyre et à Alep), la Russie négocie désormais avec la Turquie et l'Iran un processus politique de sortie de crise dont l'Occident est exclu. Forte de cette démonstration de puissance, Moscou étend son influence jusqu'en Afrique du Nord où elle s'est rapprochée du maréchal Sissi, en froid avec ses bailleurs du Golfe sur la question syrienne, et soutient le général Haftar en Libye.

La politique russe au Moyen-Orient est structurée par différents types d'intérêts. *Stratégiques* d'abord : il s'agit, d'une part, de préserver et d'accroître l'accès de la Russie à la Méditerranée (notamment la base navale de Tartous, en Syrie) et, d'autre part, de s'imposer comme une puissance indispensable face à l'Occident sur l'un des terrains privilégiés du « grand jeu » international. *Sécuritaires* ensuite : la Russie, qui compte 20 millions de musulmans (13 % de sa population) potentiels (le chiffre

est calculé sur une base ethnico-religieuse, sans se fonder sur des enquêtes de croyance), s'inquiète de la poussée de l'islamisme sunnite et d'une contagion au sud du Caucase (Ingouchie, Daguestan et Tchétchénie), où un émirat s'est formé et où la rébellion armée, ancienne, est largement radicalisée. Près de 3 000 russophones auraient rejoint les rangs de l'EI, venus essentiellement du Caucase. Enfin, les intérêts sont dans une moindre mesure *économiques* : en-dehors de la Turquie, ils reposent largement sur des exportations d'armement (Émirats arabes unis, Égypte et Algérie) et les contrats dans le domaine de l'énergie.

Quel que soit le jugement que l'on choisisse de porter sur la stratégie russe dans la région, il faut constater que cette politique repose sur plusieurs idées claires. Elle est constante : la Russie s'appuie sur des partenariats inscrits dans le temps long, comme avec le régime syrien et les chrétiens d'Orient orthodoxes, et affirme qu'elle n'abandonne pas ses alliés (en montrant bien la différence entre elle et les États-Unis qui ont abandonné leur meilleur allié dans la région, Hosni Moubarak, en trois jours début 2011). Elle est cohérente : la Russie soutient des pouvoirs forts, le plus souvent laïcs (Syrie de Bachar al-Assad, Égypte du maréchal Sissi, général Haftar en Libye), qui combattent l'islamisme sunnite, et fait clairement primer la stabilité et la sécurité sur tout autre objectif. Elle n'hésite pas enfin à s'engager : la Russie se donne les moyens de faire changer la situation sur le terrain en s'engageant militairement, comme en Syrie, où elle a permis au régime de reprendre le contrôle, de façon vraisemblablement irréversible, de toute la « Syrie utile ».

Cette politique n'est toutefois pas sans faiblesses, ni sans risques. Son mépris absolu des droits humains altère son image auprès des gouvernements et des populations qui ne bénéficient pas directement de son aide. Par ailleurs, l'économie russe n'est pas suffisamment robuste pour assurer à des alliés tels que l'Égypte des garanties financières similaires ou supérieures à celles dispensées par ses voisins du Golfe, ou pour permettre la reconstruction de la Syrie. La Russie n'a aucune envie de gérer seule la reconstruction économique et surtout politique de la Syrie. Elle sait combien la gestion d'un État failli est difficile, elle n'a pas oublié son expérience en Afghanistan et a étudié de près le cas irakien. Elle est ainsi prête à discuter avec les États-Unis de la reconstruction de la Syrie. Enfin, l'engagement russe en faveur de « l'arc chiite » (soutien au régime alaouite d'Assad, coopération nucléaire avec l'Iran), même si Moscou est soucieux de ménager un équilibre, et en faveur de régimes autoritaires, suscite un ressentiment chez les populations sunnites. Les populations du Moyen-Orient ont une image négative de la Russie (> 60 %) et seulement 29 % font confiance à Vladimir Poutine, devancé en cela par Barack Obama (35 %)

et fait de la Russie une cible privilégiée du terrorisme (attentat de Daech contre un avion de ligne survolant le Sinaï en 2015, attentat d'al-Qaïda dans le métro de Saint-Pétersbourg en 2017).

3. Iran : une stratégie fondée sur la volonté de contrôler l'« étranger proche »

Le cas iranien est complexe tant ce pays est traversé de dynamiques contradictoires. Les spécialistes qui l'analysent tombent souvent dans le piège de la vision unilatérale, qui privilégie une réalité politique iranienne en oubliant l'autre. Nous tentons ici de combiner la double réalité iranienne, à la fois ouverte et fermée, progressiste et conservatrice, agressive et protectrice.

a. Une stratégie régionale entre volonté de puissance et complexe obsidional

L'Iran est l'héritier d'empires perses qui ont toujours considéré le Moyen-Orient comme le champ naturel de leur expansion. Toutefois, c'est aussi de l'Ouest que sont venues les principales menaces pour un empire qui fut la cible de tous les grands conquérants du continent eurasiatique, et qui fut successivement défait par les Macédoniens et par les Arabes. Cette logique d'expansion impériale, qui s'accompagne paradoxalement d'un fort sentiment d'insécurité et d'une crainte quasi-pathologique de l'encerclement, explique largement la stratégie régionale de l'Iran.

La révolution islamique de 1979 a renouvelé cette tentation impériale par la recherche d'un *leadership* sur l'islam politique, dans les premiers temps, puis sur le chiisme, dans un second temps, qui s'est traduit par une volonté expansionniste de l'Iran dans un monde arabe auquel il est ethniquement et culturellement étranger. Mais la révolution a aussi entraîné de nouveaux épisodes renforçant le sentiment d'insécurité iranien : l'invasion irakienne, la guerre de huit ans qui s'en est suivie et le *containment* (assorti de sanctions) pratiqué par les Américains à l'égard du pays depuis la crise des otages de 1979-1980.

Si la taille, la démographie et la stabilité de l'Iran justifient sa volonté d'être reconnu comme une puissance dominante de la région, son isolement international, la forte présence américaine dans le Golfe et la proximité de grandes puissances pour partie hostiles (l'Arabie saoudite et la Turquie) incitent le pays à se vivre comme une forteresse assiégée, sentiment qui n'est pas étranger au développement de son programme nucléaire. La politique de Téhéran dans la région vise donc avant tout,

pour des raisons à la fois idéologiques (mélange de nationalisme impérial et, dans une moindre mesure, de messianisme révolutionnaire), stratégiques et sécuritaires, au contrôle de son « étranger proche ».

L'économie ne tient pas une place déterminante dans cette politique, car les intérêts économiques de l'Iran au Moyen-Orient sont relativement modestes. L'économie iranienne est peu ouverte et exporte surtout vers l'Asie. Parmi les pays du Moyen-Orient, la Turquie est son seul client significatif, avec 7,6 % de ses exportations, suivi de la Syrie (2,7 %), des Émirats arabes unis (2 %) et de l'Arabie saoudite (1,7 %). L'horizon économique de l'Iran passe davantage par les « nouvelles routes de la soie » initiées par les Chinois que par le Moyen-Orient, l'Europe ou l'Afrique. En revanche, il est vital pour l'Iran de sécuriser son environnement régional pour pouvoir exporter son gaz et son pétrole : le contrôle du Golfe, et notamment du détroit d'Ormuz, revêt à cet égard un caractère particulièrement stratégique. De solides alliances avec son étranger proche pourraient aussi doter l'Iran d'une nouvelle voie d'expansion économique : le projet de gazoduc reliant l'Iran aux ports de Tartous et Lattaquié via le nord de l'Irak, initié en 2011, permettrait au pays d'exporter pour la première fois sa production directement via la Méditerranée.

b. Une stratégie offensive basée sur la constitution de relais d'influence politico-militaires

Toutefois, la volonté iranienne de sécuriser et de satelliser son environnement régional ne peut s'accomplir par le seul pouvoir militaire. Si les effectifs de l'armée iranienne sont importants (475 000 hommes, en incluant les *pasdaran*), les dépenses militaires sont très faibles au regard de ses voisins : 2,5 % du PIB en 2015, contre 6 % pour les « petites Sparte » que sont Israël et les Émirats arabes unis, et 14 % pour l'Arabie saoudite. De même, la qualité et la quantité de ses équipements conventionnels ne peuvent être comparées à ceux de ses voisins du Golfe ou de la Turquie.

Faute de disposer de capacités conventionnelles suffisantes, l'Iran a dû recourir à d'autres leviers pour accroître son influence dans la région. Confronté à l'antagonisme du monde arabe, et notamment des monarchies pétrolières pro-américaines, la révolution islamique s'est tournée vers les groupes chiites marginalisés, au Liban et en Irak, et vers des minorités musulmanes locales (zaydites houthis du Yémen, ibâdites d'Oman, alaouites de Syrie). Téhéran a favorisé en leur sein la création de *proxys* politico-religieux dont le plus emblématique est le Hezbollah libanais, dont il a réussi à faire le groupe le plus puissant du Liban, une force capable de mettre à mal l'image d'invincibilité de l'armée israélienne.

Depuis le début des « Printemps arabes », cet effort s'est encore accru : les *pasdarans* sont intervenus massivement en Syrie et en Irak, où l'avancée de la rébellion syrienne et de l'EI menaçait de renverser l'ensemble des gains réalisés par l'Iran dans la région. Téhéran a engagé ses *proxys* irakiens au sein des « Unités de mobilisation populaire » qui ont arrêté l'avancée de l'EI, fait intervenir le Hezbollah, financé et formé des supplétifs chiites afghans, pakistanais et irakiens en soutien au régime d'Assad – les effectifs étrangers engagés en Syrie, aussi nombreux que ceux des djihadistes non-syriens, conduisent certains commentateurs à évoquer un véritable « *djihad chiite* » –, qui dépend désormais totalement de l'Iran.

Cette mobilisation d'acteurs politico-militaires, qui ont permis à l'Iran de constituer un véritable « *croissant chiite* » lui donnant une profondeur stratégique remarquable, de la Méditerranée au Golfe, et d'entretenir des séditions menaçant directement les monarchies pétrolières (rébellion houtie au Yémen, « Printemps arabe » au Bahreïn, contestations diverses des minorités chiites en Arabie saoudite), témoigne de la force du *soft power* iranien dans la zone. Celui-ci s'appuie sur un réseau religieux et culturel dense, coordonné par l'Organisation islamique de la culture et des relations (IRCO), placée sous l'autorité directe du Guide, et qui se veut l'équivalent chiite – avec des moyens nettement plus réduits – de la Ligue islamique mondiale. Il repose également sur les écoles religieuses chiites de l'Université internationale Al-Mustafa, présente dans de nombreux pays, l'accueil de milliers d'étudiants étrangers à Qom, capitale religieuse du chiisme iranien et les financements de fondations cléricales (*bonyads*). Il faut y ajouter des efforts de communication considérables, à travers un réseau d'information en continu (chaîne IRINN [Islamic Republic of Iran News Network], radio Irib), des chaînes de télévision en arabe (Al Alam, Al Kawthar) et une maison d'édition.

Toutefois, ce *soft power* souffre de limites financières et du sectarisme de la politique iranienne. Alors que l'Iran avait étendu son influence au-delà du monde persan et chiite avec la révolution islamique, notamment par son antiaméricanisme et son antisionisme – outre le Hezbollah, l'Iran est depuis les années 1990 le principal soutien du Hamas et du Jihad islamique – et a cru que le « Printemps arabe » serait un « *éveil islamique* » (Khamenei) susceptible de lui apporter de nouveaux alliés (l'Égypte de Morsi), le « *choc des civilisations interne* » (Gilles Kepel) ouvert avec la crise syro-irakienne l'a conduit à apparaître comme le défenseur sectaire d'une confession minoritaire à l'échelle de la région, provoquant notamment à la rupture avec un groupe comme le Hamas.

4. Turquie : le dynamisme économique au service du « néo-ottomanisme »

L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient ont longtemps été pour la Turquie un enjeu largement voire exclusivement sécuritaire. Méfiants à l'égard des pays arabes auxquels l'opposaient des contentieux historiques et territoriaux, les Turcs se cantonnaient à un rôle défensif de gendarme américain du Moyen-Orient. Néanmoins, la victoire du parti religieux (proche des Frères musulmans) AKP et l'accession d'Erdoğan au pouvoir a entraîné un tournant progressif de la politique de la Turquie vis-à-vis de la zone, dont elle a fait peu à peu sa priorité

a. Un néo-ottomanisme...

Erdoğan a voulu tirer parti du naufrage des nationalismes arabes et du réveil de l'islam dans la région pour faire de son pays un phare pour le monde arabe et de la démocratie turque un modèle à exporter dans la région. Il a cherché à s'imposer comme un dirigeant populaire dans l'opinion arabe, tandis que le modèle turc – réformes libérales favorisant la prospérité, religiosité affichée, respect de la démocratie et accroissement des libertés publiques – y étendait son aura. Sous l'influence de son ministre des affaires étrangères Davutoğlu, le pays a entrepris une politique de « zéro problème avec les voisins ». Il s'est réconcilié avec la Syrie et s'est imposé comme une puissance d'équilibre, médiatrice des conflits de la région : entre la Syrie et Israël (2008), entre le Hamas et Israël (2009), entre les différentes parties irakiennes (2010), libanaises (2011) et palestiniennes (2011), mais aussi entre la communauté internationale et l'Iran. Ce renouveau des rapports avec le monde arabe s'est accompagné d'une prise de distance sans rupture avec les États-Unis (la Turquie a refusé l'utilisation des bases militaires à l'armée américaine pour attaquer l'Irak de Saddam Hussein en 2003) et Israël (violente charge d'Erdoğan contre Shimon Peres à Davos en 2009, incident du *Mavi Marmara* au large de Gaza en 2010).

Ce « néo-ottomanisme » a accompagné et alimenté une expansion économique et un développement du *soft power* turc dans la région. La Turquie, en forte croissance économique, a profité de sa proximité géographique et culturelle pour faire de la région un important débouché pour ses produits. Entre 2005 et 2015, les échanges turco-arabes ont plus que doublé, la part de la région dans les exportations turques passant de 15 % (Moyen-Orient : 12 % ; Afrique du Nord : 3 %) à 28 % (Moyen-Orient : 22 % ; Afrique du Nord : 6 %). Cette expansion de l'influence turque en matière économique s'est doublée d'un accroissement de son influence culturelle, à travers notamment des *soap opera* turcs. Ces séries font la promotion du modèle turc,

présentant le pays comme une puissance musulmane et moderne, qui réussit dans le respect des valeurs et des traditions.

b. ... qui n'a pas résisté aux « Printemps arabes »

Les « Printemps arabes » sont apparus dans un premier temps comme un basculement du monde arabe vers le modèle turc. Présentant son pays comme « *l'étoile polaire de l'Orient* », le président turc a effectué à l'automne 2011 une tournée triomphale dans les pays d'Afrique du Nord, où les « Printemps arabes » avaient renversé les autocrates. Ce soutien politique s'est accompagné d'une aide financière. En octobre 2012, la Turquie a octroyé des prêts importants à l'Égypte, à la Libye et à la Tunisie. Cette politique de soutien exclusif à des groupes proches des Frères musulmans a été un échec. Le reflux des partis issus de l'islam politique, pris en tenaille entre les forces laïques (démocratiques ou autoritaires) et les djihadistes, a marqué le début d'une succession de revers pour la Turquie : fin du gouvernement d'Ennahdha et victoire des nationalistes de Nida Tounes en Tunisie, succès du général Haftar face à la coalition *Fajr Libya* en Libye, renversement des Frères musulmans du président Morsi par l'armée en Égypte.

L'échec le plus important a toutefois eu lieu en Syrie. Dès les premiers jours, la Turquie a eu l'ambition de guider la révolution chez son voisin. Elle a soutenu de façon inconditionnelle l'opposition syrienne, tant sur le plan politique que militaire – en travaillant directement non seulement avec l'Armée syrienne libre, mais aussi des groupes plus radicaux (Ahrar al Sham, Jaïch al Islam), et en témoignant d'une véritable complaisance à l'égard des groupes djihadistes portant les coups les plus durs au régime. La guerre en Syrie a eu des conséquences désastreuses pour la Turquie. Elle a dû accueillir sur son sol près de 2,7 millions de réfugiés et a subi de nombreux attentats terroristes revendiqués par l'EI en 2016. Les 3 000 combattants turcs dans les rangs de l'EI et la radicalisation possible d'une partie des populations réfugiées font peser un risque sécuritaire important à moyen terme. De plus, la guerre en Syrie a contribué à ranimer le conflit avec les Kurdes – conflit dont Erdoğan a eu besoin pour gagner les élections législatives de 2015 – et a forcé l'armée turque, affaiblie par les purges post-coup d'État, à s'engager dans une aventure militaire en Syrie.

Coupée de l'Égypte et des monarchies du Golfe par son soutien aux Frères musulmans, perçue dans le monde chiïte comme une puissance sunnite sectaire, la Turquie, passée de « zéro problème » à « zéro ami », menacée dans sa sécurité et son intégrité, n'a eu d'autre choix que de se réconcilier avec les principales puissances sécuritaires de

la région, la Russie et Israël, et l'Iran. Tout-puissant à l'intérieur de la Turquie depuis l'échec du coup d'État et les purges qui lui ont succédé, Erdoğan a isolé et affaibli son pays à l'extérieur. Mêlant de façon croissante aux références islamiques un discours nationaliste, il semble avoir temporairement remis ses rêves d'expansion régionale et chercher à construire « l'islamisme dans un seul pays ». Alors même que la Turquie se « moyen-orientalise », elle paraît revenir à une politique plus défensive à l'égard de la région.

Le projet d'adhésion à l'UE a été la grande victime de cette politique néo-ottomane. Passer sous les fourches caudines européennes, accepter les règles juridiques et démocratiques de l'Union, s'inscrire dans un projet avant tout européen n'était pas compatible avec les ambitions de grandeur de la nouvelle Turquie. Si le projet d'adhésion existe toujours sur le papier, il sert surtout au président Erdoğan à rappeler que l'UE n'a pas tenu ses engagements.

5. Arabie saoudite : une stratégie offensive externe pour garantir la stabilité interne

La stratégie saoudienne est fondée sur deux piliers, l'islam – le roi est « gardien des deux saintes mosquées » de La Mecque et Médine, où le *haji* amène chaque année deux millions de pèlerins – et le pétrole – dont elle est le premier producteur du monde.

Utilisant ce statut et ces ressources, l'Arabie saoudite a dès les années 1960 proposé une alternative au panarabisme alors triomphant avec le panislamisme dont elle revendique le *leadership*, imposant l'Organisation de la Coopération Islamique comme pendant religieux de la Ligue arabe et mobilisant sa puissance financière pour la mise en œuvre d'une diplomatie religieuse mondiale (réseaux prosélytes wahhabites chapeautés par la Ligue islamique mondiale).

Forte de ces outils, elle a combattu, aux côtés des États-Unis, tous ceux qui pouvaient incarner un *leadership* alternatif, qu'il s'agisse des nationalistes (l'affrontement par procuration au Yémen avec l'Égypte dans les années 1960 a tourné à son avantage), des socialistes (djihad anti-soviétique en Afghanistan), de la révolution islamique iranienne (endiguée via le soutien à Saddam Hussein pendant la guerre Iran-Irak, et qui donne lieu depuis l'invasion de l'Irak par les Américains à une nouvelle « guerre froide »), puis de Saddam Hussein lui-même.

Cet immense *soft power* lui a assuré pendant plusieurs décennies une prééminence régionale, qui se trouve aujourd'hui remise en cause par différents phénomènes. Une profonde rupture dans la relation américano-saoudienne d'abord : la présidence Obama et l'avènement des « Printemps arabes » provoquent une profonde rupture dans la relation américano-saoudienne (refus d'Obama de soutenir Ben Ali et Moubarak, de livrer des armes aux rebelles syriens, engagement avec l'Iran, ouverture aux Frères musulmans), rupture alimentée par ailleurs par la défiance à l'égard de l'Arabie saoudite dont plusieurs ressortissants ont participé aux attentats du 11 septembre 2001. Le retour de l'Iran sur la scène régionale ensuite : l'invasion par les États-Unis de l'Irak et de l'Afghanistan ont permis à Téhéran, en faisant tomber deux régimes ouvertement hostiles, de développer son influence dans la région. Ce mouvement est amplifié par la volonté du président Obama de mettre fin à l'isolement de l'Iran, qui s'est matérialisé par la conclusion de l'accord du 14 juillet 2015.

La baisse durable du prix des hydrocarbures met par ailleurs en difficulté le Royaume sur le plan économique, qui se voit contraint de développer une stratégie économique nouvelle au succès incertain. Les fractures profondes de la société saoudienne fragilisent le système de pouvoir traditionnel, dans un contexte où les « Printemps arabes » ont fait souffler un vent démocratique inédit dans la région, qui a porté un temps au pouvoir des islamistes, qui contestent la légitimité théologico-politique des Saoudiens.

Enfin, les bouleversements extrêmement rapides de la société saoudienne (voir partie II) peuvent être une incitation pour le gouvernement saoudien à chercher dans l'action extérieure, civile mais aussi militaire, un moyen de resserrer les rangs à l'intérieur d'une société en pleine transformation.

Pour faire face à ces défis, l'Arabie saoudite s'attache à réaffirmer son autorité sur le monde sunnite, et d'abord sur ses voisins (intervention militaire et soutien à la monarchie sunnite à Bahreïn, pays majoritairement chiite ; intervention au Yémen contre la rébellion houthis ; exclusion du Qatar du CCEAG en 2014, puis embargo en 2017), et à s'appuyer sur des forces étrangères pour contrer l'islam politique (pouvoir militaire égyptien) et l'expansionnisme iranien (entente discrète avec Israël, ou encore une opposition proche de l'islam politique voire djihadiste en Syrie, ce qui ne va pas sans contradictions).

Le Yémen illustre d'une certaine manière l'application successive des trois obsessions saoudiennes (l'Iran, le changement politique, l'islam politique). Comme le dit très

justement Stéphane Lacroix, « *l'Arabie saoudite y cherche d'abord à contrôler l'ampleur du changement et propose une médiation afin de contenir le mouvement, ce qui aboutit à la proposition de remplacement du président Saleh par son vice-président al-Hadi, en gardant en place l'essentiel des structures du régime. Pendant le "processus transitoire" qui mène à un gouvernement dominé par les islamistes d'al-Islah, l'Arabie saoudite change de priorité et passe à celle de la rivalité avec les islamistes. Elle laisse donc se faire un rapprochement entre le président Saleh en exil, et le mouvement des Houthis, pas mécontente de les voir déstabiliser le "gouvernement des Frères musulmans" (al-Islah). En 2015, voyant que les Houthis et les partisans de Saleh ont pris Sanaa et marchent sur Aden, l'Arabie saoudite (désormais gouvernée par le roi Salman, moins hostile aux islamistes) active son logiciel anti-iranien, se rapprochant désormais d'al-Islah pour contrer à tout prix "les alliés de Téhéran" »⁶⁵.*

Cette stratégie trouve toutefois ses limites : la guerre par procuration menée en Syrie contre l'Iran a échoué et suscité l'émergence de l'EI, qui conteste son *leadership* sur le monde musulman, tandis que l'intervention au Yémen s'enlise. L'offensive anti-Qatar apparaît également mal engagée.

6. Chine : une stratégie dictée par la relation énergétique, qui évacue pour le moment toute dimension politique

La stratégie de la Chine à l'égard de la région est avant tout élaborée en fonction de ses intérêts économiques et énergétiques, ce qui exclut pour le moment en grande partie une véritable approche politique.

a. Une stratégie structurée par de multiples interdépendances avec la région Afrique du Nord et Moyen-Orient

La Chine s'est imposée comme l'un des partenaires économiques les plus importants des pays de la région au cours des dix dernières années, dépassant les États-Unis dans de nombreux pays (Irak, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Turquie, Qatar et Égypte). Il existe aujourd'hui une véritable interdépendance économique entre la Chine et les pays de la région, notamment les pays producteurs d'hydrocarbures du Golfe, dont les clients sont maintenant à plus de 75 % en Asie.

⁶⁵ Voir <http://www.anaj-ihedn.org/entretien-avec-stephane-lacroix-autour-de-larabie-saoudite/>

Cette interdépendance repose avant tout sur des échanges énergétiques extrêmement denses. La Chine importe en effet une très grande partie de son pétrole brut et de son gaz naturel depuis les pays producteurs du Golfe. En 2014, les importations pétrolières chinoises provenaient à 52 % des pays du Moyen-Orient (l'Arabie saoudite étant le premier fournisseur avec 15 % des importations chinoises de pétrole, puis Oman avec environ 10 % et l'Irak et l'Iran avec environ 9 %). En ce qui concerne le gaz naturel liquéfié (GNL), le Qatar est depuis 2013 le deuxième fournisseur de la Chine après avoir signé en 2011 avec elle un contrat de long terme pour un approvisionnement en GNL de 3 millions de tonnes par an. La Chine est aujourd'hui le 5^e client du Qatar en termes d'achat de GNL (6,4 % des exportations gazières qataries). Si la Chine est aujourd'hui dépendante des importations d'hydrocarbures en provenance du Golfe, il en est de même pour ces derniers compte-tenu des volumes exportés. Ainsi entre 2010 et 2015, plus de 20 % des exportations de pétrole brut des pays du Moyen-Orient (CCG, Iran et Irak) sont à destination de la Chine.

L'interdépendance est également financière. Elle résulte des investissements chinois réalisés dans le domaine de l'extraction d'hydrocarbures (création de *joint-ventures* en Irak et en Arabie saoudite notamment ; premier investisseur en Iran avec 52 milliards de dollars d'IDE) ainsi que dans le domaine des infrastructures (ports, aéroports, routes et infrastructures ferroviaires) et des transports afin de faciliter le transit des exportations énergétiques vers son territoire.

Le développement des relations énergétiques et commerciales entre la Chine et les pays du Moyen-Orient s'inscrit aujourd'hui dans le cadre du projet chinois de nouvelle route de la Soie « *One Road, One Belt* », qui consiste à créer une route commerciale reliant l'Asie à l'Europe en passant par le Moyen-Orient. Ce projet vise en outre à offrir aux exportations chinoises de nouveaux débouchés à l'exportation de biens et services chinois comme à sécuriser ses approvisionnements énergétiques.

b. Une stratégie chinoise historiquement fondée sur une neutralité politique

La Chine observe traditionnellement une politique de non-intervention diplomatique et militaire dans la région. Cette stratégie lui a permis de développer de bonnes relations diplomatiques et commerciales avec l'ensemble des pays sans se laisser enfermer dans les luttes et rivalités géopolitiques, particulièrement entre l'Iran et l'Arabie saoudite. La Chine apparaît comme un acteur pragmatique pour les régimes locaux qui la considèrent comme un potentiel contrepoids, voire une alternative stratégique à un Occident qui peut parfois s'avérer envahissant, notamment sur la question des

droits de l'homme. De même, le modèle chinois conjuguant un fort autoritarisme politique à une économie de marché semble séduire de nombreux États de la région, notamment les pays du Golfe en quête de diversification de leur modèle économique. Il résulte de cet attrait pour la Chine que celle-ci parvient à conserver de fortes relations commerciales avec de nombreux pays de la zone malgré ses relations de proximité avec l'Iran et son soutien discret au régime syrien.

Toutefois, en raison de l'accroissement de sa présence économique dans la région, cette politique pourrait être difficile à poursuivre à l'avenir pour la Chine. La multiplication et l'exacerbation des crises et conflits régionaux provoquent des risques d'interruption de ses approvisionnements énergétiques, des pertes de milliards de dollars d'investissements et une mise en danger de ses ressortissants présents sur le terrain. À titre d'exemple, la Chine a dû procéder, dans un temps très court, à une vaste opération d'évacuation de ses 36 000 ressortissants présents en Libye lors de la crise de 2011 et a également perdu plusieurs milliards d'euros d'investissements. L'accroissement des intérêts chinois dans la région pourrait donc inciter la Chine à revoir sa stratégie non-interventionniste et à se prononcer, voire à intervenir directement, pour une résolution des conflits si ces derniers mettaient en danger ses intérêts régionaux.

122

Dans cette optique, la Chine a entrepris d'importants investissements militaires dans la région. Elle a pénétré pour la première fois en 2009 dans les eaux régionales à l'occasion des opérations internationales de lutte contre la piraterie au large de la Corne de l'Afrique (60 navires de guerre engagés), avant d'ouvrir en 2016 sa première base militaire à l'étranger à Djibouti (6 000 soldats déployés), lui permettant de projeter de manière permanente sa puissance militaire en Afrique et au Moyen-Orient, de sécuriser les lignes maritimes stratégiques et d'assurer une protection aux nombreux ressortissants chinois présents dans la zone. Selon des sources concordantes, la Chine serait aujourd'hui probablement le pays qui ferait croiser le plus de navires militaires en Méditerranée.

7. Allemagne : business et influence

L'Allemagne n'a pas de passé colonial dans la région. Elle entretient de ce fait de bonnes relations avec l'ensemble des puissances (Turquie, pays du Golfe, Iran et Israël) et déploie une stratégie centrée sur l'économie. La déstabilisation profonde de la région et ses conséquences immédiates pour l'Allemagne, l'incitent néanmoins à ajuster son approche sécuritaire et politique. Celle-ci repose à la fois sur une

implication accrue dans le secteur de la défense et sur une politique d'influence et d'aide au développement dans un espace qui ne relève traditionnellement pas de son orbite directe.

a. Les relations économiques : axe de pénétration de l'Allemagne dans la région

Le statut de puissance exportatrice de l'Allemagne se vérifie dans les échanges avec la région. Le volume des échanges de l'Allemagne avec la région est de 96 milliards d'euros en 2015, soit 6 % de son commerce extérieur. Si elle entretient des relations particulières avec la Turquie, elle commerce avec tous (pays du Golfe, Égypte, Iran, Israël et Maghreb dans une moindre proportion). Les biens exportés sont principalement des véhicules, des produits chimiques, des appareils électriques et de la machinerie. L'Allemagne n'est, contrairement à la France ou à la Chine, pas dépendante de la région sur le plan énergétique. La quasi-totalité de ses importations de pétrole et de gaz provient en effet des pays de la mer du Nord (Norvège, Pays-Bas et Royaume-Uni) et des pays de l'ex-URSS (Russie, Kazakhstan et Azerbaïdjan).

b. La stratégie allemande est en train d'évoluer sous le poids des enjeux sécuritaires et politiques

L'influence politique et militaire de l'Allemagne dans la région, initialement faible, gagne en importance. Réticents à s'engager militairement à l'étranger en raison du poids de leur histoire, les Allemands se sont depuis longtemps limités à garantir leurs intérêts commerciaux. Néanmoins, la déstabilisation avancée de la zone et les conséquences que cela a entraîné pour les pays européens, et notamment l'Allemagne (attentats terroristes et afflux de réfugiés), ont poussé cette dernière à s'investir davantage sur plusieurs dossiers. *La lutte contre le terrorisme d'abord* : l'Allemagne a intégré la coalition anti-EI et à ce titre a déployé des effectifs militaires pour former les combattants kurdes et les soldats irakiens, de même qu'elle leur a livré du matériel militaire et des armes (livraison en 2016 d'un million de munitions et de 100 missiles guidés). *La gestion de la crise des réfugiés ensuite* : en 2015, l'Allemagne a accueilli 40 fois plus de réfugiés syriens que la France. Berlin a en effet octroyé le statut de réfugié à près de 100 000 ressortissants syriens (contre 2 418 pour la France) et à plus de 13 500 ressortissants irakiens (contre 1 893 pour la France). La chancelière allemande a par ailleurs négocié avec le président Erdoğan de manière quasi-autonome et au nom de l'ensemble des États membres de l'UE un accord de réadmission des réfugiés syriens en Turquie visant réguler le flot de réfugiés cherchant à entrer sur le territoire de l'Union.

Cette stratégie s'appuie par ailleurs sur différents outils de *soft power* parmi lesquels une importante aide publique au développement (APD) octroyée à la région. Celle-ci reçoit 13 % du total de l'APD allemande (hors Turquie) en 2014 et intervient dans des secteurs essentiels de développement : l'eau, l'énergie, le développement économique durable et l'éducation. Les engagements allemands en Tunisie ont atteint 200 millions d'euros en 2015, 300 en 2016 et devraient, à la suite du G20 de Hambourg, dépasser 400 millions, loin devant les autres partenaires bilatéraux et renforçant la visibilité et l'image de marque du pays auprès des autorités et de la société tunisiennes.

L'Allemagne sait aussi mobiliser *rapidement des facilités de crise*. Elle a rapidement pris conscience des causes profondes et des conséquences des « Printemps arabes ». Dès 2011, elle a créé un fonds régional visant à appuyer les mesures favorables à la formation, à l'emploi, et donc à la réduction du chômage des jeunes en Tunisie et en Égypte. En Tunisie, une partie des près de 300 millions d'euros d'aide au développement allemande a été destinée au soutien de la transition démocratique tunisienne (conseil au gouvernement en termes de décentralisation et de gouvernance locale principalement).

Enfin, Berlin a profité de ce soutien massif aux sociétés civiles des pays de la région pour développer un *soft power* relayé par l'action de ses fondations culturelles et Instituts Goethe (18 dans la région). Le réseau d'enseignement de la langue allemande est en développement significatif et gagne en popularité.

8. Mettre en adéquation la fin et les moyens

L'examen des stratégies des autres puissances dans la région est riche d'enseignements. Certaines lignes de force stratégiques ressortent clairement : « Assurer la sécurité d'Israël et du Golfe persique », « Combattre l'islamisme et l'influence américaine », « Accompagner le développement économique et l'émergence des sociétés civiles arabes »... on serait en peine de trouver un tel mot d'ordre pour définir la stratégie française. Ces stratégies, objectivées pour les besoins de ce travail, n'épuisent pas le champ et les subtilités de la politique de nos principaux partenaires et concurrents, mais elles indiquent un cap.

Cette étude montre également l'importance de la cohérence, dans l'espace et dans le temps. Celle-ci explique largement le succès de la politique russe ces dernières années (quels que soient les désaccords que l'on ait à l'égard de sa politique, Moscou a incontestablement accru son influence dans la région). Par contraste, les revers

américains tiennent pour partie à des revirements successifs et à l'abandon – réel ou ressenti – d'alliés traditionnels.

Enfin, cet examen met en lumière la nécessité d'une adéquation entre les moyens et les fins. L'échec turc tient à une forme d'*hubris*, qui a poussé Erdoğan à soutenir les mouvements issus de l'islam politique, sans se donner les moyens de faire triompher des alliés plus fragiles qu'il ne le croyait, alors que des puissances comme l'Iran et la Russie ont gagné du terrain en engageant directement leurs forces sur le terrain militaire.

B. La « politique arabe » traditionnelle de la France

L'expression « politique arabe » renvoie à la politique mise en place par le général de Gaulle à l'issue du règlement de la guerre d'Algérie. Il s'agissait de tourner la page des années 1950, où notre pays, soucieux d'entraver la décolonisation, avait fait front contre les grands pays arabes (notamment l'Égypte) en s'alliant avec Israël, dont il était devenu le principal partenaire militaire et politique – alliance dont l'expédition de Suez avait été le symbole –, et de lui redonner la plénitude de ses atouts historiques, géographiques et culturels au sud et à l'est de la Méditerranée – tant dans ses anciennes colonies que dans l'ancienne sphère d'influence britannique, à laquelle se sont progressivement substitués les États-Unis.

Symboliquement, de Gaulle marqua cette rupture en condamnant fermement l'attitude israélienne lors de la guerre des six jours de 1967, fustigeant dans un discours demeuré célèbre « *un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur* » et interrompant la coopération militaire avec Israël, que la France avait doté de la bombe nucléaire et des Mirage qui lui permirent de remporter cette guerre. Nasser salua alors « *le seul chef d'État en Occident sur l'amitié duquel les Arabes peuvent compter.* »

Concrètement, cette « politique arabe » avait trois axes principaux. D'abord, une distanciation des positions américaines manifestant la politique d'indépendance nationale de la France et sa proximité avec le mouvement des non-alignés (la France était l'alliée de pays proches des États-Unis comme de l'URSS, mais sa préférence allait à ceux qui se défendaient d'appartenir à l'un ou l'autre de ces camps), offrant aux pays de la région la possibilité de sortir de leur tête-à-tête avec les superpuissances de la guerre froide. Cette politique était fondée sur de solides partenariats politiques et commerciaux avec des régimes autoritaires laïcs et modernisateurs. La France soutenait

aussi bien des monarchies (Hassan II au Maroc, le Shah en Iran) que des républiques (Bourguiba et Ben Ali en Tunisie, le pouvoir militaire en Algérie – y compris en approuvant l'interruption du processus démocratique de 1992 –, l'Égypte de Moubarak), privilégiant la stabilité et les relations avec les régimes en place. Et sa préférence idéologique allait à des régimes laïcs, autoritaires et modernisateurs, vus comme des « gaullismes arabes », dont le plus représentatif était l'Irak de Saddam Hussein. Elle se voulait, par contraste avec les États-Unis, l'allié privilégié en Occident du nationalisme arabe.

Ensuite, une position plus froide avec Israël que celle des autres grandes puissances occidentales, États-Unis en tête. Pompidou décrivit Israël comme « *un État racial et religieux* », ce qui lui valut de voir sa visite aux États-Unis en 1970 perturbée par des juifs américains, et Michel Jobert s'inscrivit en faux contre le narratif israélien de la guerre de Kippour, déclarant « *Est-ce que tenter de remettre les pieds chez soi constitue forcément une agression imprévue ?* ». Valéry Giscard d'Estaing réaffirma lors d'une visite en Jordanie « *le droit à l'autodétermination du peuple palestinien* » et préconisa d'associer l'OLP (exclue de Camp David) aux négociations de paix, principes qu'il fit prévaloir au niveau européen via la déclaration de Venise (1980). Initialement perçu comme plus sensible à la cause israélienne, François Mitterrand sauva l'OLP en la faisant évacuer de Beyrouth par la marine française en 1982. Jacques Chirac mit en scène, à l'occasion d'incidents qui ponctuèrent sa visite à Jérusalem en 1996, ses sympathies pro-palestiniennes.

Enfin, au-delà de la question israélo-palestinienne, la France cherchait à porter une position singulière dans la région en se posant en « intermédiaire obligé ». Le mandat de Jacques Chirac est d'abord apparu comme une réaffirmation d'une politique arabe en retrait depuis la guerre du Golfe. L'acte fondateur en fut le discours du Caire de 1996, dans lequel le président français affirmait qu'« *après avoir détruit un mur à l'Est, l'Europe doit désormais construire un pont au Sud* » et lançait le processus « euro-méditerranéen » de Barcelone. La France s'est ensuite opposée à la volonté des néoconservateurs américains de remodeler la région par la force, en s'opposant à l'intervention américaine en Irak de 2003 et en lançant, après les révélations du Conseil de la résistance iranienne sur le programme nucléaire iranien à l'été 2002, l'initiative diplomatique dite « E3 » (regroupant les ministres des affaires étrangères français, britannique et allemand, ainsi que le Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité) qui visait, d'une part, dans le contexte de l'intervention américaine en Irak, à offrir un « anti-modèle » de résolution des défis sécuritaires au Moyen-Orient, pacifique et négocié ; d'autre part, à poser la France et l'Europe comme alternatives aux États-Unis dans le traitement des crises dans la région.

C. Une politique au défi des bouleversements du monde arabe

Le cadre dans lequel la France a formulé cette « politique arabe » a peu à peu évolué : le repli des régimes nationalistes arabes, symbolisé par la marginalisation de l'Égypte – Nasser fut défait au Yémen, puis par Israël lors de la guerre des Six jours, et la paix de Camp David isola Sadate dans le monde arabe – ouvrit la voie à l'expansion d'autres puissances régionales s'appuyant non sur l'arabité mais sur l'islam. D'abord, ce fut le tour de l'Arabie saoudite, enrichie par les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, l'Iran, à partir de la Révolution islamique de 1979, puis, depuis les années 2000, la Turquie d'Erdoğan. La France a vu les « gaullismes arabes » sur lesquels elle s'appuyait disparaître (l'Iran, avec la révolution islamique ; l'Irak avec la guerre du Golfe) ou se scléroser (autocraties vieillissantes en Tunisie ou en Égypte), et a construit de nouvelles alliances, notamment avec les monarchies du Golfe dont elle s'était rapprochée en 1990 au moment de la première guerre du Golfe. Ce conflit avait donné à voir une forme de hiérarchie des priorités : l'alliance américaine plutôt que la solidarité avec un ancien allié devenu agressif, Saddam Hussein.

Mais le véritable tournant se produisit à l'occasion des « Printemps arabes », traductions politiques de la « grande transformation » des sociétés arabes. L'objet de ce rapport est moins de prendre position dans le débat sur la politique menée par la France dans le monde arabe depuis lors, que de montrer qu'elle est entrée dans une phase de bouleversements, s'efforçant – légitimement – de s'adapter à ces mutations sans toujours donner le sentiment d'avoir un cap stratégique clair.

La France a été forcée de faire évoluer rapidement ses positions. Alors qu'elle avait initialement soutenu Ben Ali et Moubarak, elle décida d'appuyer militairement le renversement du régime du colonel Kadhafi en Libye et soutint les rebelles syriens contre Bachar al-Assad. La France avait deux craintes : l'avènement au pouvoir des islamistes et en même temps le maintien aux pouvoirs de dictateurs, qui répétaient depuis des décennies qu'ils étaient les seuls capables de lutter contre l'islam politique. Et tant pis si ces dictateurs avaient été reçus en grande pompe à Paris quelques mois auparavant. Après les révolutions tunisienne et égyptienne, la France a alors fait le pari – bon gré, mal gré – que celui-ci était compatible avec – voire soluble dans – la démocratie. Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères prononça un grand discours en ce sens à l'Institut du monde arabe le 16 avril 2011⁶⁶, où il rompit officiellement avec le langage officiel d'hostilité affichée à l'égard des islamistes : « *M. Ben Salem nous a dit tout*

⁶⁶ Discours de clôture prononcé par Alain Juppé lors du colloque « Printemps arabes ».

à l'heure que les islamistes allaient nous surprendre. Chiche ! Surprenez-nous, je ne demande que cela. Et nous allons nous aussi vous surprendre, parce que nous ne sommes pas du tout dans une disposition d'esprit qui consiste à stigmatiser le monde musulman ou la religion musulmane, mais bien au contraire, à dialoguer avec elle. » Par la suite, la France soutint Morsi en Égypte, le président Marzouki allié proche des islamistes d'Ennahda en Tunisie, par réalisme – c'étaient les pouvoirs du moment – mais aussi avec l'idée qu'un courant « islamo-démocrate » allait émerger, sur le modèle turc, qui se revendiquait lui-même de la démocratie chrétienne européenne. Puis, les ambiguïtés de ces mouvements et surtout les résultats électoraux conduisirent la France à se détourner de ces nouveaux alliés et à soutenir ceux qui les renversaient, par la force (Sissi en Égypte) ou par les urnes (Nidaa Tounes en Tunisie).

Dans cet environnement complexe et extrêmement changeant, la France a subi d'importantes déconvenues. En Syrie, les condamnations – justifiées – des atrocités du régime Assad se sont accompagnées de phrases définitives sur les « lignes rouges » à ne pas franchir – notamment les attaques chimiques –, des appels à l'exclusion des Iraniens des négociations de Genève I et II (juin 2012 et janvier 2014), la proclamation maintes fois réitérées de la nécessité du départ préalable de Bachar al-Assad. On peut discuter de l'opportunité de telle ou telle prise de position : on ne peut que constater que la France n'avait pas les moyens de son discours. Ni sur le plan politique, ni sur le plan militaire : elle n'avait pas assez de poids et par conséquent d'alliés pour construire une coalition d'idées autour de ses positions. Et elle avait besoin du soutien militaire américain notamment, pour mener en Syrie des frappes militaires conséquentes.

En Libye, la France a remporté un important succès diplomatique en obtenant le vote de la résolution 1973 du Conseil de sécurité des Nations Unies qui l'autorisait à intervenir pour protéger les populations de Benghazi et en prenant la tête d'une coalition militaire qui a appliqué cette résolution – même si certains pays l'ont accusée de l'outrepasser en contribuant à renverser le régime de Kadhafi. Mais elle n'a ensuite pas réussi à stabiliser un pays qui s'est effondré progressivement : les premières élections furent réussies, mais la situation se détériora rapidement, renforçant ainsi les troubles dans la bande sahélienne, notamment au Mali, que la France a été forcée de prendre en charge par la suite (opération Barkhane), sous le regard inquiet des autorités algériennes qui avaient de longue date prévenu du risque de déstabilisation régionale qu'une chute de Kadhafi pourrait entraîner.

Ces échecs ont eu des conséquences directes sur sa sécurité : la France compte plus de mille ressortissants partis faire le djihad sur le théâtre syro-irakien et a été victime

de la vague d'attentats terroristes la plus meurtrière de son histoire, menés par des groupes directement liés aux conflits dans la région. La crise migratoire provoquée par la guerre civile syrienne et l'instabilité de la Libye, qui jouait auparavant un rôle de verrou, n'a pas eu de conséquences aussi dramatiques pour la France, mais a mis à mal la solidarité européenne et éprouve fortement certains États-membres de l'UE.

Pour autant, la France reste une puissance d'influence dans la région : au Maghreb bien sûr, mais aussi dans le reste de la région, où elle continue de dialoguer avec les principales puissances (Arabie Saoudite, Iran, Turquie, Égypte) et peut constituer une alternative stratégique temporaire quand il faut envoyer des messages courroucés aux États-Unis (voir le « moment français » des monarchies sunnites en mai 2015 quand François Hollande fut reçu par le Conseil de coopération du Golfe).

Mais, alors que la rupture stratégique constituée par le retrait américain ouvrait un espace pour un renforcement de l'influence d'autres puissances, qu'elles soient régionales ou extérieures, la France est restée au milieu du gué : faute de compréhension de la dynamique de transformation, faute de moyens aussi évidemment. C'est l'Iran régionalement, la Russie sur le plan politico-sécuritaire, la Chine sur le plan économique et l'Allemagne sur le plan du *soft power*, qui en ont tiré parti, chacun à leur manière.

D. Conclusion : les problèmes structurels de la stratégie française

Au-delà des difficultés diplomatiques et militaires, la stratégie française dans la région se heurte à des difficultés structurelles.

D'abord, les outils déployés par la France dans la région sont encore concentrés sur les relations interétatiques. Cette approche très « politique » méconnaît l'autonomisation de l'État des sphères intellectuelle et économique dans le monde arabe. La priorité accordée à la diplomatie économique et donc au développement des liens commerciaux est récente. La politique étrangère de la France se repose insuffisamment sur l'expertise du monde intellectuel et académique (la France dispose de peu de *think tanks* d'envergure mondiale, au regard de ses principaux concurrents, et consacre peu de ressources à développer un tel appareil ; les échanges – d'analyses et de personnel – entre les chercheurs et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sont insuffisamment développés), par ailleurs faiblement investie sur le monde arabe, et notamment sur le Maghreb qui est le parent pauvre des études universitaires dans notre pays. La France a ainsi été aveugle aux profondes transformations d'un monde arabe qu'elle croyait pourtant bien connaître.

Par ailleurs, la France, ces dernières années, s'est appuyée d'abord sur l'Arabie saoudite au Moyen-Orient, le Maroc en Afrique du Nord, ainsi que, plus récemment, le maréchal Sissi en Égypte. Soit trois régimes, dont la stabilité apparente masque de grandes fragilités. La France ne doit pas reproduire les erreurs commises dans les années 1980, quand elle fit de l'Irak de Saddam Hussein son principal partenaire, avant de devoir abandonner cet allié – et même d'intervenir militairement contre lui – que ses faiblesses avaient contraint à une répression violente sur le plan intérieur et à une politique d'agression sur le plan extérieur. *A contrario*, la France a insuffisamment développé ses partenariats avec l'Iran, la Turquie et Israël, qui sont les trois principales puissances de la région, les sociétés les plus avancées et les régimes les plus stables. Et elle n'a pas réussi à réinventer sa relation avec la Tunisie, entrée pourtant dans une nouvelle ère politique et économique.

Enfin, la France doit mettre des moyens au service de son ambition régionale qui, dans sa relation avec le Maghreb, est aussi une politique nationale tant les liens avec l'Afrique du Nord sont importants. La baisse continue depuis vingt ans des budgets de coopération, du budget de l'action diplomatique, du budget de la Défense alors que ceux de ses voisins européens augmentaient considérablement (l'Allemagne notamment) ne peuvent que contribuer à limiter la capacité d'action française comme son influence économique et politique.

Fort de l'ensemble de ces enseignements, il est temps de proposer une nouvelle stratégie pour la France dans le monde arabe.

CHAPITRE IV

POUR UN NÉO-RÉALISME FRANÇAIS DANS LA POLITIQUE ARABE ET MOYEN-ORIENTALE

Que faire ? Que dire ? Quels objectifs afficher ? Quels moyens mobiliser ? Quelles priorités définir ? Avec quels alliés ? Telles sont les questions auxquelles il faut répondre dans la formulation d'une stratégie.

A. Des éléments de doctrine

Proposition : La France doit reconnaître son imbrication avec le monde arabe et définir une nouvelle stratégie pour la région, fondée sur une approche réaliste et sur un objectif de stabilité, afin de réduire les risques majeurs induits par la transformation rapide de ces pays.

La politique française dans la région a besoin d'une nouvelle vision stratégique, d'un « reset » pourrait-on dire.

Cette formulation stratégique pourrait prendre la forme d'un grand discours, prononcé par exemple en Tunisie, à Tunis, à la Chambre des députés, symbole de la démocratisation du monde arabe, ou dans une université, par exemple à Carthage, comme Barack Obama l'avait fait en 2009 au Caire. Dans ce discours, le nouveau président français pourrait énoncer les nouvelles priorités stratégiques de la France dans la région, parmi lesquelles il nous semble essentiel de mentionner les neuf éléments suivants :

- Notre politique passée a trop longtemps été marquée par trois comportements qui sont inefficaces pratiquement, difficilement acceptables moralement et injustifiables politiquement : le double standard qui permet de traiter différemment les uns et les autres, suivant des intérêts de court terme ; le cynisme, qui privilégie le profit économique et méprise les peuples ; la « politique des valeurs », qui s'était fortement opposée à Jacques Chirac et Dominique de Villepin en 2003 quand ils refusaient la guerre en Irak, avait encouragé l'intervention en Libye et prétendait changer de l'extérieur et par la force des régimes au nom d'une téléologie de l'histoire très occidentale. Il faut rompre avec ces attitudes.
- Le destin de la France est lié à celui d'un monde arabe en pleine crise de transition. Pourquoi ? Parce que la France, le monde arabe et plus particulièrement le Maghreb sont profondément imbriqués. Avec l'Europe, le monde arabe est

la région avec laquelle nous sommes le plus liés. Et elle traverse une crise de transition majeure, porteuse de violence parce que les sociétés qui le composent connaissent depuis deux ou trois décennies une « grande transformation », qui bouleverse leurs structures.

- Parce que nous sommes liés au monde arabe, qu'il est en pleine crise de transformation et que certains en son sein font de l'Occident leur ennemi, le monde arabe exporte de la violence vers la France (et l'Europe). Il faut réduire à tout prix les risques nés de cette violence. Mais, on n'y parviendra pas en donnant à un blanc-seing aux dictateurs de la région. Des exemples récents en Tunisie et en Egypte montrent clairement que la privation de liberté, la personnalisation du pouvoir et la corruption sont des éléments très efficaces pour déclencher des révolutions politiques. Les droits de l'homme ne sont pas un élément extérieur à notre politique : ils font partie de la défense de nos intérêts, parce qu'ils incarnent les valeurs auxquelles la France doit son influence, et parce qu'ils sont indispensables à la stabilité de la région. Ils doivent être mis à leur juste place : ils ne peuvent être l'alpha et l'oméga d'une politique, tant il est illusoire de vouloir faire le chemin des peuples à leur place et d'instaurer hic et nunc les standards occidentaux. C'est une approche plus modeste qu'il faut défendre, mais aussi plus cohérente : aujourd'hui, nous dénonçons avec vigueur des crimes quand ils sont commis par un régime et restons muets quand ils sont commis par un autre. Le cynisme de ces doubles standards mine notre crédibilité. La France doit défendre les droits de l'homme partout, avec cohérence, exigence et intelligence, sans verser dans un absolutisme contre-productif. C'est aussi comme cela que l'on parlera aux sociétés civiles – ces grandes oubliées des politiques françaises dans la région – sans tomber dans l'ingérence.
- Notre politique et notre discours doivent être valables en tous lieux et en toutes circonstances.
- La politique française doit être « néo-réaliste » : partir des faits sans les trahir et défendre ses intérêts sans tomber dans le cynisme du réalisme brutal, qui autorise tout au nom d'une logique ami-ennemi souvent simpliste. Ce « néo-réalisme », c'est aussi dimensionner sa politique et son discours à la mesure de ses moyens, réels et symboliques.
- La France doit se doter de deux grandes politiques transversales : une « politique de l'islam » et une politique migratoire adaptées aux nouveaux enjeux du siècle. La gestion de l'islam en France et en Europe ne peut plus être déléguée à des pays étrangers, d'une part, et l'islamisme radical et ses interprétations rétrogrades et agressives à l'égard de l'Occident ne doivent plus être diffusées avec l'aide de pays amis, d'autre part. Nous devons également coopérer pour répondre efficacement

au grand enjeu des migrations, qu'elles viennent du monde arabe ou qu'elles passent par le monde arabe.

- Notre priorité géographique, c'est le Maghreb qui est notre premier partenaire culturel mais aussi économique dans la région. Le Maghreb n'est plus une simple affaire de politique étrangère pour nous, c'est aussi une question de politique intérieure. La stabilité du Maghreb, c'est notre stabilité. La prospérité du Maghreb, c'est notre prospérité. Les problèmes du Maghreb, ce sont nos problèmes. Et, à maints égards, les problèmes de la France, ce sont les problèmes du Maghreb.
- Pour parler au Maghreb, nous avons besoin d'un levier européen non institutionnel : le « 5+5 » est un format intéressant. Il permet de dépasser l'histoire complexe de nos relations avec le Maghreb, de montrer notre volonté de construire un destin commun, de penser cette région sur le mode de l'égalité des intérêts et des conditions.
- Au Levant et dans le Golfe, nous devons assumer une hiérarchie de priorités stratégiques et nous placer dans une position équilibrée entre les parties, si et quand nous pouvons être utiles.

B. Contenir deux problèmes : l'islamisme et les migrations

133

1. Construire une « politique de l'islam » globale

Proposition : La France doit lutter efficacement contre l'exportation du salafisme et de l'islamisme dans la région et au-delà. Pour cela, elle doit adopter une position claire concernant l'islam politique, construire des alternatives en France, porter ce discours sur la scène européenne et mondiale afin d'inciter les pays concernés à cesser la propagation de cette idéologie.

L'islamisme, sous ses trois variantes salafiste, frériste et djihadiste, est une des principales menaces auxquelles la France est confrontée. Si tous les djihadistes ne sont pas passés par l'islamisme dans ses deux composantes salafiste et frériste, l'idéologie djihadiste trouve ses ressorts, ses éléments d'explication, son rapport au monde, son idée de l'individu dans ces deux lectures des textes religieux musulmans. Nous ne pouvons que tolérer le salafisme et l'islamisme des Frères musulmans – à partir du moment où il n'y a pas d'appel à la violence –, mais nous devons aussi résolument les combattre idéologiquement en France à partir du moment où elles combattent les principes fondamentaux de la vie en société, parmi lesquels l'égalité

entre les hommes et les femmes, la place de la religion dans l'espace public et l'esprit critique. L'endigement de l'islamisme doit être une priorité absolue de la politique française. C'est aussi cela le néo-réalisme que nous appelons de nos vœux.

Cet endiguement passe, naturellement, par des mesures en matière d'éducation, de politique de la ville, d'emploi, qui portent remède à la marginalisation d'une partie des Français musulmans, qui trouvent dans une pratique radicale de l'islam une alternative à une identité française dont ils s'estiment exclus et un remède à leur sentiment de dépossession. Toutefois, croire que des mesures d'ordre socio-économique suffiront à endiguer l'islamisme et négliger la bataille idéologique et culturelle, qui se joue au sein de l'islam, en France, en Europe et dans le monde musulman, serait une grave erreur. Il est essentiel d'investir ce combat, dans lequel le national et l'international sont inextricablement liés, et de mobiliser en ce sens des moyens de politique intérieure et étrangère.

Il est capital de passer enfin d'un islam « en France » – dont l'organisation déficiente et le financement insuffisant laissent le champ libre, dans les mosquées et sur Internet, aux groupes radicaux – à un islam « français »⁶⁷, en finançant et en organisant de façon transparente un culte musulman affranchi des tutelles étrangères. Cela suppose un dialogue approfondi avec les « patrons » marocains, algériens et turcs de « l'islam consulaire », qui continuent de gouverner les institutions musulmanes françaises, et en premier lieu le CFCM, et de contribuer à faire émerger parmi les musulmans français les nouveaux cadres, religieux et laïcs, désireux de prendre en main l'évolution de cette communauté. Ces cadres existent. Il faut leur donner le pouvoir. En accord avec les États d'origine à qui il faut parler du sujet rationnellement. Le gouvernement français peut y contribuer. C'est la première proposition.

Il est également fondamental de mener – deuxième proposition – le « combat culturel » en soutenant les initiatives visant à favoriser la prise de conscience de la radicalité des discours véhiculés, la fabrication et la diffusion de contre-discours musulmans, seuls à même de gagner durablement la bataille « des cœurs et des esprits ». À ce titre, il faut définir une doctrine vis-à-vis des Frères musulmans, des associations proches (par exemple « Les Musulmans de France », ex UOIF) et des pays qui les soutiennent. Au nom de deux libertés fondamentales, la liberté d'expression et la liberté de croyance, il semble impossible d'interdire ces organisations en France ou de combattre le principe de leur existence dans les pays musulmans comme le voudraient l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, peut-être rejoints par les États-Unis de

⁶⁷ Voir à ce sujet et pour des propositions précises « Un islam français est possible », Institut Montaigne, 2016.

Trump, qui voudraient en faire des organisations « terroristes ». Mais pas question de rester spectateurs de leur activisme idéologique : ce serait une erreur majeure. Il est donc nécessaire de soutenir tous les musulmans prêts à s'engager dans la « contre-insurrection culturelle », qui est plus que jamais nécessaire pour contrer le discours des Frères musulmans et de leurs affidés.

Cette entreprise, qui relève pour partie de la politique intérieure, doit se doubler de démarches plus directement diplomatiques. C'est notre troisième proposition. D'une part, la France doit indiquer clairement – sans ingérence, mais sans naïveté – qu'elle ne met pas sur le même plan, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, les progressistes et les islamistes, ceux qui partagent nos valeurs et ceux qui les refusent et qui souvent se définissent par opposition à la France. Les progressistes, notamment au Maghreb et au Liban attendent de la France, avec qui ils ont souvent des relations personnelles et intellectuelles, qu'elle continue à porter une certaine idée de l'émancipation, une certaine idée des droits de l'homme, une certaine idée de l'équilibre des nations. Ils savent aussi que la France a fait des erreurs dans la région et qu'il nous appartient de les reconnaître.

D'autre part, le soutien à l'exportation par l'Arabie saoudite et le Qatar des idéologies salafiste et frériste au moyen d'une stratégie audiovisuelle et internet très élaborée, de financements associatifs, de formation d'imams officiant en France et de production de « littérature » religieuse doit être freiné et si possible stoppé. Les pétromonarchies sont libres de définir au sein de leurs frontières leur doctrine politique et religieuse : elles ne doivent plus pouvoir l'exporter dans notre pays. La France dispose pour ce faire de moyens de pression réels. Non pas l'outil économique (elle ne pèse pratiquement rien dans les exportations d'hydrocarbures du Golfe, et son poids dans les importations d'armement ou d'aéronautique reste mineur), mais l'outil médiatique – notre audience internationale nous permet de dégrader significativement l'image de marque des pays du Golfe si nous le souhaitons. Un dialogue franc et exigeant sur ces questions doit donc être engagé avec Riyad et Doha, dont les nouveaux dirigeants paraissent plus enclins à cet échange – Mohammed Ben Salman s'attelle à « déconfessionnaliser » le pouvoir saoudien, et le Qatar, sommé par son puissant voisin de cesser d'exporter l'islam politique, pourrait être amené à des concessions en la matière.

L'islamisme enfin n'est pas un problème purement français, mais bien européen, à la fois politique, sécuritaire et culturel. Nous devons porter le sujet à l'échelle européenne. C'est notre quatrième proposition. D'abord parce que l'islam est devenu un sujet politique européen et qu'il faut traiter le problème pour ne pas le laisser aux

populistes de toutes espèces. Ensuite, parce que l'Europe est l'endroit où le travail critique sur les textes musulmans sacrés peut et pourra se faire. Pour une raison simple : on y est libre, de croire et de ne pas croire ; on peut appliquer des méthodes de lecture et d'interprétations différentes de l'opinion dominante ; les États n'utilisent pas l'islam pour contrôler leur population comme c'est très souvent le cas dans le monde musulman.

Porter la question de l'islam au niveau européen, cela veut dire concevoir une politique fondée sur trois piliers : rompre avec les influences étrangères dans l'organisation de la religion ; donner aux Européens de confession musulmane, qui veulent contribuer à la formulation et à la diffusion d'un discours alternatif à celui des Frères musulmans et des salafistes des moyens pour y parvenir ; faire pression sur les réseaux sociaux pour qu'ils contribuent à la visibilité de ces contenus alternatifs ; financer la recherche théologique ; contribuer à la création de lieux de formation pour les imams ; faciliter la mise en place de système de financement interne à la communauté musulmane via l'organisation d'une contribution sur le halal et sur le pèlerinage. Une grande conférence Europe-Islam pourrait être organisée pour lancer ce travail. L'islam d'Europe ne peut rester un corps étranger et doit se détacher du monde arabe pour pleinement s'intégrer à la culture européenne et aider à y intégrer les musulmans du continent.

136

2. Prévenir et contenir la prochaine crise migratoire

a. Une pression forte qui va continuer

Proposition : La France et l'UE doivent se donner les moyens de répondre dès à présent aux crises migratoires présentes et à venir, et intégrer cette dimension fondamentale dans la politique étrangère qu'elles développent avec les pays de la région. Avec le Maghreb, il faut adopter une politique de cogestion de ces enjeux au sein du Dialogue 5+5.

La politique française en matière de contrôle des frontières a été européanisée avec les accords de Schengen. Depuis leur mise en œuvre en 1995, la majeure partie des pays européens se sont engagés à ne plus contrôler leurs frontières communes au profit d'un meilleur contrôle des frontières extérieures de cet espace. Souvent critiqué, l'espace Schengen fait toutefois partie des réalisations les plus abouties du projet européen et a permis la multiplication des échanges entre les pays concernés. L'agence Frontex, devenue depuis octobre 2016 l'Agence européenne de garde-

frontières et de garde-côtes, est chargée du contrôle de ces frontières extérieures, en collaboration avec les services des différents États partis aux accords.

La crise migratoire de 2015 a cependant laissé une empreinte forte dans les opinions publiques française et européenne. Au plus fort de celle-ci, ce sont près de 10 000 personnes qui arrivaient par jour sur le territoire de l'UE, renvoyant au monde entier l'image d'une Europe impuissante et débordée. Outre l'impact sur l'opinion, l'épisode de 2015 a également profondément divisé les États membres de l'UE. La politique d'accueil mise en place de manière unilatérale par la chancelière Angela Merkel a été perçue par de nombreux gouvernements – notamment en Europe centrale et orientale – comme créant un appel d'air favorable à l'arrivée massive de migrants. En réponse à cette crise, plusieurs États européens, dont la France, ont décidé de rétablir un contrôle à leurs frontières nationales. La fermeture des frontières de la Slovaquie et de l'Autriche a ainsi coupé la route des Balkans et donc l'accès à l'Allemagne et à la Suède.

Par la suite, l'accord entre l'UE et la Turquie de mars 2016, prévoyant le renvoi vers le territoire turc des migrants arrivés en Grèce et l'octroi par l'UE d'une aide financière à la Turquie (en finançant des projets d'associations humanitaires ou à celles conduites par les Nations Unies, mais sans aide directe au Gouvernement), a permis de stabiliser la situation sur le flanc est de l'Europe. Toutefois, la déstabilisation de la Syrie et de l'Irak, ainsi que le contexte géopolitique au Levant et dans le Golfe font courir le risque d'un nouveau déplacement de population massif vers l'Europe.

Actuellement, la Méditerranée centrale constitue la principale route migratoire illégale vers l'Europe. L'absence d'État libyen et le développement de réseaux mafieux de passeurs accroissent le nombre des arrivées et plongent l'Italie dans une situation de plus en plus difficile à gérer. À terme, l'évolution démographique très dynamique de l'Afrique subsaharienne, la fragilité des États du Sahel et l'absence totale de culture de l'accueil de migrants au sein des pays arabes rendent probables l'arrivée continue de populations que la France et l'Europe n'auront pas les moyens politiques ni économiques d'accueillir. On peut le déplorer, le dénoncer même, mais c'est un fait.

b. Prévenir plutôt qu’être incapable de guérir

1 – Maîtriser le message envoyé aux populations des États d’origine

Pour limiter l’arrivée de migrants en Europe, les États membres et les institutions européennes doivent maîtriser les messages qu’ils envoient aux populations des pays de départ, afin de dissuader ces derniers d’entreprendre un voyage coûteux et dangereux. Les chefs d’États et de gouvernements doivent donc s’entendre en amont sur la réponse à apporter aux conséquences pour les populations des différentes crises humanitaires africaines et moyen-orientales. Plutôt que de gérer de manière réactive l’arrivée sur le territoire européen d’un nombre croissant d’individus, les Européens doivent mettre un terme à l’image illusoire d’une « Europe eldorado » encore partagée par une grande partie des opinions publiques des pays d’origine. Pour ce faire, l’Europe doit expliquer et faire connaître la politique migratoire qu’elle conduit.

L’Europe et le Maghreb partagent le même objectif de stabilisation des flux migratoires depuis l’Afrique subsaharienne, il est donc nécessaire que les différents gouvernements nord-africains participent activement à diffuser ce message politique. Leur proximité géographique, culturelle et religieuse avec les pays d’origine permettra en outre d’augmenter la diffusion et l’acceptabilité du message.

2 – Œuvrer à la stabilisation des pays d’origine et au renforcement de leurs structures étatiques

Les conflits militaires et l’incapacité de certains États à créer les conditions d’une prospérité économique pour leur population sont les principales causes des flux humains croissants de population entre l’Afrique, le Moyen-Orient et l’Europe. Il est nécessaire que l’UE intègre désormais systématiquement les conséquences démographiques et migratoires des initiatives diplomatiques et militaires qu’elle entreprend dans la région. Nous renvoyons le lecteur au chapitre concernant le Maghreb (Chapitre IV - Partie C) s’agissant de l’analyse détaillée de la coopération nécessaire entre l’Europe et ces pays sur les questions migratoires.

3 – Continuer le renforcement des moyens de Frontex

Le récent renforcement des moyens de Frontex représente une avancée relative pour le contrôle des frontières extérieures de l’espace Schengen. Mais la création d’un corps de 1 500 gardes-frontières réservistes mobilisables sous 5 jours ne paraît pas suffisant pour répondre aux enjeux actuels. De plus, il ne s’agit que d’une mise à disposition de moyens de la part des États membres et non de la création d’un

véritable corps permanent constitué de personnels fixes. L'objectif de parvenir à un effectif de 1 000 permanents en 2020 paraît également trop maigre et les lenteurs liées au processus de décision budgétaire européen beaucoup trop fortes.

Si nous souhaitons faire de Frontex le bras armé de l'Europe en matière migratoire, il est nécessaire que les États membres acceptent de partager davantage leur souveraineté et de transformer cette agence en une véritable police des frontières extérieures de l'Union. Les États membres de l'espace Schengen doivent pouvoir compter sur une agence disposant de capacités opérationnelles d'ampleur et dotée d'une véritable expertise dans le contrôle effectif des frontières. Ainsi, cette police des frontières doit disposer d'une autonomie décisionnelle et d'outils juridiques lui permettant d'intervenir avec rapidité et efficacité. En cas de défaillance des États membres dans le contrôle des frontières extérieures de l'espace Schengen, Frontex doit disposer d'un pouvoir d'intervention sur leur territoire.

4 – Réformer le droit d'asile en Europe

Lors de leur première conférence de presse conjointe le 15 mai 2017, Emmanuel Macron et Angela Merkel ont annoncé vouloir œuvrer à la création d'un droit d'asile commun en Europe. Dans cette optique, la création d'une Cour européenne de l'asile – instance d'appel ou de cassation des différentes juridictions nationales – permettrait de faire de l'UE une zone de droit homogène et permettrait de mettre un terme à la concurrence juridictionnelle entre les pays européens⁶⁸. De plus, les questions migratoires étant appelées à prendre une importance croissante dans les affaires mondiales, cela permettra à l'Europe d'acquérir une véritable expertise dans ces questions et de pouvoir développer des standards de protection élevés afin de répondre aux crises humanitaires en cours et à venir.

La France doit par ailleurs prendre sa part dans l'accueil des réfugiés politiques. Comment prétendre hors de ses frontières porter un discours sur les droits de l'homme sans prêter, à l'intérieur de ses frontières, assistance à ceux qui ont fui leur pays à cause de la guerre et de la dictature ? Elle doit aussi faire pression, avec l'Allemagne et l'Italie, sur les pays de l'Est de l'Europe qui refusent les règles européennes de « quotas de réfugiés ». Et, pour ce faire, des outils, y compris financiers, existent.

⁶⁸ Voir le rapport de l'Institut Montaigne, « *L'Europe dont nous avons besoin* », mars 2017.

Une telle évolution devrait s'accompagner d'un engagement des différents États membres à augmenter le taux d'expulsion du territoire des déboutés du droit d'asile. Pour ce faire, il est nécessaire d'engager un dialogue politique ferme avec les États d'origine pour obtenir de leur part une meilleure coopération. Ils préfèrent souvent tergiverser en refusant d'accepter le retour de leurs nationaux, arguant des incertitudes sur leur nationalité, plutôt que de coopérer. On peut espérer néanmoins, au fur et à mesure que le nombre d'immigrés va augmenter à l'intérieur de leurs frontières, notamment au Maghreb, qu'ils considéreront le sujet différemment.

Enfin, en prévision de ce moment où les flux d'Afrique saharienne vers l'Afrique du Nord augmenteront, les pays européens, dont la France, seraient bien avisés d'engager une coopération avec les pays d'Afrique du Nord afin de les inciter progressivement à mettre en place les dispositifs juridiques nécessaires pour garantir le respect des droits humains des migrants qui ne sont aujourd'hui clairement pas aux normes démocratiques internationales⁶⁹.

Ce chantier des migrations est en devenir. Pour l'instant, personne n'a trouvé de formule miracle. Les discours et les politiques restent souvent incantatoires. C'est un problème qui va gagner en intensité dans les années à venir. Les Européens ont émigré en masse aux XIX^e et au début du XX^e siècle : il leur faudra des arguments et des actes très convaincants pour refuser aux Africains demain ce qui a été permis aux Européens hier.

140

C. Pour une politique ambitieuse en Méditerranée occidentale

Proposition : La France doit faire du Maghreb la priorité stratégique de sa politique dans la région – plutôt que le Levant ou le Golfe – en mettant en œuvre une politique reposant sur trois piliers : la sécurité, le développement économique et l'influence culturelle.

Une véritable communauté de destin unit la France et les pays maghrébins. Elle ressort spectaculairement de la cartographie des intérêts français dans la région, et fait du Maghreb un enjeu international, mais aussi peut-être surtout national, d'autant que le Maghreb est autant un morceau du monde arabe qu'un territoire-clé pour notre profondeur stratégique, qui va jusqu'au Golfe de Guinée. Nos liens avec le

⁶⁹ Voir par exemple le film de Tarik Saleh, *Le Caire confidentiel* (2017), qui donne à voir le quotidien des réfugiés soudanais au Caire.

Maghreb sont sans commune mesure avec nos intérêts au Moyen-Orient et exigent un investissement particulier dans cette région. La « politique arabe » doit faire place à une politique maghrébine entraînant un nouvel élan franco et euro-maghrébin. C'est l'enjeu de la politique en Méditerranée occidentale qu'il faut construire.

Cette politique doit dépasser la dialectique historique née des situations coloniales et post-coloniales qui ont désormais plus d'un demi-siècle. Le meilleur moyen d'y parvenir est d'impliquer nos partenaires du Sud de l'Europe et l'Allemagne, tout en promouvant une attitude responsable entre des partenaires placés sur un pied d'égalité. Un principe doit guider notre action : « Donner plus, exiger plus ». Dans l'intérêt de tous.

Ce « *new deal* » franco et euro-maghrébin doit avoir un cadre institutionnel léger : l'Union pour la Méditerranée (UPM), dont les objectifs étaient très et peut-être trop étendus, rend aujourd'hui des services qu'il faut reconnaître, car ils sont appréciables et utiles. Cependant son champ géographique n'en fait pas un cadre pertinent pour le support institutionnel du renforcement des liens à l'ouest de la Méditerranée. En revanche, le « dialogue en Méditerranée occidentale » (dit « 5+5 ») peut offrir une structure intéressante pour l'action commune. L'heure n'est plus à l'invention d'institutions coûteuses et rigides. La négociation intergouvernementale au service d'objectifs bien définis et aux ambitions raisonnables est bien plus adaptée aux enjeux que doit affronter la France dans la région.

Une telle politique doit disposer de moyens. La priorité qu'il est nécessaire d'accorder au Maghreb doit se traduire par un investissement accru de la France. Au niveau européen, ce ne sont d'ailleurs pas tant les moyens qui posent problème que l'absence de vision stratégique. Il conviendra toutefois de faire respecter strictement la clé de répartition approuvée en 2006 pour la politique européenne de voisinage – deux tiers pour le Sud, un tiers pour l'Est – et mettre en avant l'enjeu, pour l'Europe, de la stabilité de la région pour contrer ceux qui voudraient la remettre en cause. Cette répartition pourrait aussi être revue lors de la prochaine discussion budgétaire tant l'enjeu stratégique est majeur pour l'Europe.

Cette politique doit avoir des priorités claires. Si l'enjeu de sécurité est le plus immédiat, il doit être inscrit dans le champ plus large de la réduction des incertitudes, qui passe par une densification des échanges économiques au service de la prospérité commune, et des liens culturels qui permettront de faire pièce à l'islamisme au Maghreb et au racisme anti-musulman en Europe. Deux mouvements qu'on ne peut évidemment

mettre sur le même plan, mais qui sont de nature à empêcher la construction de cet avenir commun, de part et d'autre de la Méditerranée.

Cette politique enfin doit être fondée sur un état d'esprit nouveau. La France ne réussira pas à instaurer un dialogue efficace au Maghreb si certains de ses représentants, publics comme privés, se comportent en terrain conquis, avec ce soupçon d'arrogance bien connue des interlocuteurs de certains Français à l'étranger, particulièrement quand cet étranger est un ancien pays colonisé. Les franco-maghrébins ont évidemment un rôle à jouer dans l'incarnation de cette politique, en sachant que la subtilité et le tact sont des éléments clés de la réussite et qu'une origine commune ne suffit pas à faire une compétence.

1. Questions régaliennes : une indispensable coproduction

Le domaine régalien est celui dans lequel la coopération – bilatérale, mais aussi au sein du « 5+5 » – est la plus intense, et dans lequel il est le plus facile d'avancer vers une indispensable coproduction. En la matière, deux enjeux paraissent essentiels : le terrorisme et les migrations.

142

Le terrorisme est, pour la France, une question principalement maghrébine. Si les attentats sur notre territoire sont parfois perpétrés au nom des conflits du Levant (la Palestine et surtout la Syrie), leurs auteurs sont presque toujours maghrébins ou français d'origine maghrébine⁷⁰, comme les trois quarts des Français partis rejoindre le djihad en Syrie, en Irak et en Libye. Au sein de l'EI, c'est la langue, et non la nationalité, qui structure les réseaux et les unités combattantes (*katibas*). Français et Belges, généralement d'origine maghrébine, mais aussi maghrébins francophones ayant parfois vécu dans notre pays y ont donc constitué des groupes unis, menaçant la France comme les pays maghrébins⁷¹. Cette menace commune exige un renforcement de la coordination entre les services de renseignement de part et d'autre de la Méditerranée. Celle-ci est bonne avec les services marocains, si l'on

⁷⁰ Mohammed Merah, franco-algérien (Montauban et Toulouse) ; Chérif et Saïd Kouachi, français d'origine algérienne (Charlie Hebdo) ; Sid Ahmed Ghlam, algérien (Villejuif) ; Yassin Salhi, algéro-marocain (Saint-Quentin-Fallavier) ; Ayoub El Khazzani, marocain (Thalys) ; Salah et Brahim Abdeslam, français d'origine marocaine ; Abdelhamid Abaoud, belgo-marocain ; Bilal Hadfi, français d'origine marocaine ; Foued Mohamed-Aggad, français d'origine algéro-marocaine ; Ismaël Omar Mostefai, français d'origine algérienne ; Samy Amimour, français d'origine algérienne ; Chakib Akrouh, belgo-marocain (13 novembre) ; Larossi Abballa, français d'origine marocaine (Magnanville) ; Mohammed Bouhlel, tunisien (Nice) ; Adel Kermiche, français d'origine algérienne ; Abdel Malik Petitjean, français d'origine algérienne (Saint-Etienne-du-Rouvray) ; Karim Cheurfi, français d'origine algérienne (Champs-Élysées). Parmi les terroristes ayant tué des Français depuis 2012, seul Amedy Coulibaly (Hypercacher) n'était pas lié au Maghreb.

⁷¹ Ainsi, c'est un français, Boubaker El-Hakim, qui a revendiqué les assassinats des figures politiques tunisiennes Chokri Belaid et Mohammed Brahimi, en 2013.

excepte la « brouille » de 2014-2015, qui l'a gelée, mais pourrait être renforcée avec leurs homologues algériens, soucieux d'abord et presque exclusivement de ce qui se passe à l'intérieur de leurs frontières. Elle rend aussi nécessaire, compte tenu du nombre de Tunisiens partis faire le djihad (près de 6 000, ce qui fait de la Tunisie l'un des premiers pays pourvoyeur de combattants étrangers de l'EI) et de la proximité immédiate du théâtre libyen, des investissements importants pour renforcer l'appareil sécuritaire tunisien, plus faible que ses homologues algérien et marocain.

Les migrations ne sont plus tant un sujet maghrébin que sahélien. Les pays du Maghreb sont toujours des pays d'émigration – légale ou illégale –, mais deviennent de plus en plus des pays de transit pour les migrations illégales issues d'Afrique subsaharienne. L'explosion démographique des pays sahéliens – la population des six pays du Sahel devrait passer de 90 millions d'habitants aujourd'hui à 240 millions en 2050 –, conjuguée à la raréfaction des surfaces agricoles utiles sous l'effet du réchauffement climatique, va accroître ce phénomène dans des proportions considérables. Les pays européens vont vouloir progressivement externaliser la frontière européenne et la faire passer de la Méditerranée au Sahara.

Pour ce faire, il conviendra de fournir aux pays d'Afrique du Nord les moyens financiers et humains de mettre en place des frontières terrestres et maritimes effectives et de lutter contre les filières de passeurs. Il s'agira en réalité de transposer au Maghreb la logique de l'accord sur l'immigration du 18 mars 2016 entre l'UE et la Turquie, qui a conduit cette dernière à fermer la route migratoire des Balkans occidentaux – réorientant du même coup les flux d'immigration sur la Méditerranée occidentale – et à fixer sur son territoire les migrants potentiels.

Dans cette optique, la stabilisation de la Libye, qui agissait comme un verrou migratoire de l'UE avant les « Printemps arabes » mais où l'absence d'État interdit désormais toute coopération fructueuse, et qui est devenue une route privilégiée des migrations, est capitale. La France doit pour ce faire tirer profit des relations étroites qu'elle a tissées avec les « parrains » des diverses parties au conflit (l'Égypte, l'Algérie, les Émirats arabes unis et le Qatar) et lier la Libye à son engagement sahélien. La construction de forces sahéliennes autonomes (G5 Sahel) doit permettre, avec l'aide de nos soldats mobilisés dans l'opération Barkhane, de réduire la violence en fermant la frontière saharo-sahélienne de la Libye aux trafics d'armes, de drogue et de migrants. Le lancement du G5 Sahel au mois de mai et l'initiative de réconciliation libyenne pilotée par Paris en juillet 2017 vont dans le bon sens, sans qu'on puisse bien savoir ce que pourront être leurs retombées concrètes. De même, on pourrait

espérer une initiative franco-européenne pour dépasser le conflit algéro-marocain sur la question du Sahara occidental. Toute la région y gagnerait beaucoup.

Enfin, ne soyons pas naïfs : la coopération n'est pas toujours simple dans le domaine régional. Pour parvenir à ses fins, toute politique doit être fondée sur des rapports de force. C'est le sens du « donner plus, exiger plus ». Dans certains cas, la France devra aussi exiger plus de ses partenaires qui ont, dans de nombreux domaines, besoin d'elle. Nous devons le leur rappeler aux moments opportuns pour aider à trouver des solutions utiles à tous.

2. Économie : construire une aire de coprosperité ouest-méditerranéenne

Sur le plan économique, l'ampleur des échanges franco-maghrébins, la complémentarité de nos économies, la proximité linguistique et culturelle justifient que la France prenne le *leadership* de l'UE – et en premier lieu des pays méditerranéens du « 5+5 » – pour établir avec le Maghreb une stratégie d'*hinterland* inspirée de la stratégie allemande en Europe orientale.

Cette stratégie d'intégration économique « Euro-Maghreb 2025 » doit être proposée. Elle n'existe pas aujourd'hui, car toutes les stratégies sont pensées à l'échelle nationale. Notre proposition est au contraire de proposer une vision qui intègre l'ensemble de la région, utilisant les avantages comparatifs des pays au service d'une logique de spécialisation régionale, pour structurer, secteur par secteur, une chaîne de valeur en Méditerranée occidentale. Certaines filières ont été pionnières d'une telle logique, comme l'automobile. Renault a ouvert en 2012 une importante usine à Tanger pour produire des véhicules *low-cost* avec des équipements qui venaient souvent du sud de l'Espagne, qui a déjà produit un million de véhicules, généré 6 000 emplois directs et 30 000 emplois indirects, et ouvrira prochainement un site à Oran. Et l'aéronautique : EADS et Safran ont des implantations à Casablanca. Il faut désormais l'étendre à d'autres industries, ainsi qu'aux services, ne pas se limiter au Maroc et ne pas oublier les avantages comparatifs algériens, énergétiques mais aussi humains (plusieurs banques ont délocalisé en Algérie une partie de leur *back office*).

Il existe en effet d'importantes opportunités d'*offshoring* dans les services au Maghreb, au-delà du seul secteur du tourisme. Dans un contexte où la France, mais aussi la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Italie pâtissent d'un lourd déficit de leurs comptes sociaux, il pourrait être mutuellement bénéfique de développer dans ces pays une offre de soins et des services d'accueil des retraités (principaux consommateurs de

prestations de santé) à destination des Européens. Les soins, dispensés par des spécialistes souvent formés en France, mais aux coûts nettement moins élevés, pourraient être certifiés par la France et remboursés par les systèmes de sécurité sociales européens ou, à défaut, par les assurances complémentaires.

Cette stratégie d'intégration économique ne pourra porter ses fruits que si les entreprises françaises et européennes trouvent sur place une main d'œuvre adaptée à leurs besoins. Or, si le niveau d'éducation a considérablement progressé ces dernières décennies au Maghreb, les compétences techniques et professionnelles ne correspondent pas toujours aux besoins des entreprises, qui trouvent sans difficulté la main d'œuvre non-qualifiée et les cadres de haut niveau, mais ont plus de mal à disposer de compétences intermédiaires. La France devrait donc développer au Maghreb une offre d'enseignement supérieur intermédiaire professionnel (de type IUT et BTS). Elle contribuerait en outre à élargir la sphère d'influence de la formation française, trop restreinte aux élites locales, et à accroître la stabilité de pays, où le chômage des jeunes diplômés nourrit les tensions. Des premières expériences positives ont eu lieu, comme un accord franco-algérien permettant de créer en Algérie quatre instituts technologiques, ou encore la mise en place, en partenariat avec l'université de Valenciennes et l'École nationale des ponts et chaussées, d'une université de sciences et technologies à Tanger (Tanger Med Tech).

Le renforcement des partenariats avec le Maghreb n'est pas concevable sans un effort accru en faveur de la coopération administrative, comme le montre le précédent de la stratégie de l'Allemagne vis-à-vis des pays d'Europe centrale et orientale. Actuellement, les pays du Maghreb ne parviennent pas à décaisser les sommes mobilisées par les bailleurs internationaux, ce qui traduit les difficultés de leurs administrations, dans des sociétés, où les carrières administratives sont largement délaissées par les élites. Afin qu'un cadre plus favorable aux investissements étrangers soit mis en place, il faut former la technostructure économique aux enjeux de la mondialisation (ce qui est le cas au Maroc, mais non en Tunisie ou en Algérie). Les politiques de jumelage adoptées dans les anciens pays de l'Est dans les années 1990 pourraient servir d'exemple.

Enfin, ce renforcement de l'intégration euro-maghrébine doit, pour donner tout son potentiel, s'accompagner d'un renforcement de l'intégration intra-maghrébine. Le Maghreb, malgré la proximité culturelle de ses populations et l'histoire partagée de ses nations, est l'une des régions les plus faiblement intégrées du monde. L'Algérie, le Maroc et la Tunisie réalisent respectivement 1,9 %, 3,8 % et 6,4 % de leur commerce

extérieur avec les autres pays de l'Union du Maghreb arabe⁷². Cette absence d'intégration, qui résulte principalement des tensions algéro-marocaines (notamment sur la question du Sahara occidental), mais pas seulement, a d'importantes conséquences économiques : elle empêche d'exploiter les spécialisations de chacun des pays (à titre d'exemple, le phosphate marocain et le gaz naturel algérien sont complémentaires) et dissuade les investisseurs étrangers, empêchés de distribuer leurs produits sur un marché de près de 100 millions de consommateurs. Les économistes estiment que cette absence d'intégration coûte deux points de croissance par an aux pays du Maghreb⁷³. L'UE est donc fondée à conditionner l'approfondissement de ses accords commerciaux avec chacun des pays du Maghreb en cours de négociation (accords de libre-échange complets et approfondis – ALECA – avec la Tunisie et le Maroc, discussion avec l'Algérie en vue de son entrée dans l'OMC) à la relance des instruments d'intégration économique maghrébine (l'Union du Maghreb arabe et l'accord d'Agadir).

Sur ce sujet, il faudra rester réaliste, car les incantations à la construction du Maghreb uni venues de France auront peu de poids. L'essentiel, c'est d'avancer sur des sujets concrets et de porter une vision de l'intégration économique de la Méditerranée occidentale nouvelle.

146

3. Culture : reconnaître et amplifier l'interpénétration franco-maghrébine

Les liens culturels, issus d'une histoire et d'une langue en partage, sont un formidable atout dans les relations franco-maghrébines. Ils souffrent toutefois d'un double écueil. D'une part, la dimension culturelle a jusqu'alors été envisagée avant tout comme un héritage à gérer, d'autre part, la France est trop réticente à reconnaître et à exploiter cette profonde interpénétration culturelle.

La France tend à lire le Maghreb par le prisme d'une élite francophone et francophile, qui n'est cependant pas représentative de l'ensemble des sociétés maghrébines. Selon l'Organisation internationale de la francophonie, à peine un tiers des maghrébins parle notre langue (28 % des Algériens, 31 % des Marocains, 54 % des Tunisiens), et la politique d'arabisation, accélérée dans les années 1970, a accru la coupure entre la jeune génération, qui n'a pas connu la présence française et est sensible à d'autres

⁷² À titre de comparaison, la France réalise 60% de son commerce extérieur avec les pays de l'UE, et près de 50% avec ses seuls voisins.

⁷³ Voir sur ces différents sujets les importants travaux d'Ipemed, l'Institut de Prospective Economique du monde méditerranéen, présidé par Jean-Louis Guigou.

influences (notamment anglo-saxonnes), et leurs aînés. Le Maghreb fait l'objet d'un véritable sous-investissement intellectuel. Comme l'écrit Hubert Védrine, « *il faut se garder de l'idée que nous savons tout sur le Maghreb. Notre degré de connaissance du Maghreb a considérablement baissé depuis les indépendances, nous avons vécu sur un stock de connaissances qui n'ont pas toutes été réactualisées*⁷⁴. » La recherche française sur le Maghreb, délaissée au sein des études arabes au profit du Moyen-Orient, est faible (il n'existe aucun centre de recherches ou *think tank* dédié en France⁷⁵, et une seule chaire) et concentrée sur l'histoire de la colonisation plutôt que sur la période contemporaine. L'attention médiatique est également focalisée, sauf crise exceptionnelle – comme la révolution tunisienne de 2011 –, sur les conflits du Levant davantage que sur ces pays. Notre capacité à analyser les évolutions profondes de cette région s'est amoindrie, au point que nous n'avons pas été capables d'anticiper la possibilité d'un soulèvement comme celui qui est survenu en Tunisie en 2011.

De façon analogue, la culture maghrébine en France est peu valorisée. L'offre de formation à l'arabe, deuxième langue la plus parlée en France, dans l'Éducation nationale est faible, inexistante pour le *darija* ou l'*amazigh*, et les communautés de binationaux ne font pas l'objet d'une structuration institutionnelle, ni même d'une reconnaissance.

Il faut donc donner un nouveau souffle à nos relations culturelles, tant la mise en valeur de la culture et la connaissance de l'autre sont des facteurs de sécurité et de prospérité. Cet enjeu est d'autant plus décisif que le lien à la culture française est devenu un enjeu politique majeur au Maghreb, où l'islamisme se pose en alternative aux valeurs et au modèle de société qu'elle porte, tandis qu'en France, la reconnaissance de l'imbrication franco-maghrébine fait l'objet de crispations identitaires. La question culturelle dans la relation entre la France et le Maghreb est donc probablement la plus sensible... et la plus importante.

La reconnaissance, l'exploitation et l'expansion des liens culturels franco-maghrébins passe par plusieurs leviers :

- La francophonie court le risque de s'éroder au Maghreb, et avec elle les liens franco-maghrébins. Il est essentiel de ne pas se cantonner à l'entretien de ses instruments

⁷⁴ Audition par l'Assemblée nationale dans le cadre de la mission d'information sur la coopération européenne avec les pays du Maghreb conduite par MM. Guy Teissier et Jean Glavany en 2016.

⁷⁵ Deux IFRE (Instituts français de recherche à l'étranger) sont situés et consacrés au Maghreb : le Centre Jacques Berque (Rabat) et l'Institut de Recherches sur le Maghreb contemporain (Tunis), contre six pour le reste du monde arabo-musulman.

traditionnels, et d'élargir son champ d'action. La concentration des établissements français dans les grandes villes et leurs frais de scolarité élevés en réservent l'accès aux élites. Il est crucial d'élargir la base sociale des Maghrébins y accédant, de toucher la classe moyenne plus massivement qu'aujourd'hui et d'être en mesure d'éduquer les élites de demain. Pour ce faire, des dispositifs de péréquation peuvent être mis en place. Il convient également d'investir davantage les nouveaux champs de la culture que sont surtout la télévision et internet.

- Il faudrait augmenter le nombre de classes préparatoires installées au Maghreb, sur le modèle de celles qui existent à Casablanca et à Tunis ainsi qu'élargir leur accès à des élèves moins favorisés qu'aujourd'hui *via* des bourses plus généreuses et une communication plus offensive pour attirer les meilleurs éléments.
- Il pourrait convenir, à terme, à la fois pour marquer symboliquement la reconnaissance de l'importance du Maghreb et pour mieux coordonner un ensemble de politiques publiques dispersées au sein des différentes administrations, de créer un outil de pilotage institutionnel dédié, qui pourrait être un Secrétaire d'État chargé des affaires méditerranéennes placé auprès du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (et qui serait le pendant du Secrétaire d'État aux affaires européennes), disposant d'une *task force* légère.
- Dans le même registre symbolique, la France, qui compte aujourd'hui près de 7 % de musulmans⁷⁶ (en prenant en compte la métropole et l'Outre-Mer et tous les habitants, y compris les moins de quinze ans), pourrait demander un statut d'observateur à l'Organisation de la conférence islamique.
- Afin de valoriser l'atout que représentent les Français d'origine maghrébine pour le renforcement de nos liens avec ces pays, la France pourrait consacrer le rôle des binationaux comme relais d'influence et de dialogue entre les deux rives de la Méditerranée. Une solution pourrait être de mettre en place de véritables conseils stratégiques, qui regrouperaient des binationaux éminents pour conseiller la France dans ses relations bilatérales avec ces pays.
- Dans le double but de permettre aux franco-maghrébins de valoriser leur culture d'origine, et de faire mieux connaître le Maghreb au reste des Français, la langue arabe pourrait être dotée d'une offre de formation correspondant à son poids dans notre pays, enseignements dans lesquels une place pourrait être faite au *darija* et à l'*amazigh*.
- Afin de relancer la recherche française sur le Maghreb contemporain, un centre de recherches dédié pourrait être créé au sein du CNRS, en lien avec les IFRE existants, et une chaire ouverte au Collège de France.

⁷⁶ Institut Montaigne, *Un islam français est possible*, 2016.

- Les études maghrébines doivent être favorisées, notamment en sciences économiques et en affaires publiques. Les États maghrébins souffrent de leur bureaucratie, mais aussi de leur faiblesse qui s'incarne par le faible poids de l'impôt dans les économies des différents pays. Des études économiques ciblées, réalisées en coopération avec les universités maghrébines ; une modélisation de l'impact économique des transformations sociales ; des travaux de prospective sur les besoins d'investissement de l'État... permettraient aux élites économiques maghrébines de prendre conscience de la nécessité pour elles de participer plus activement à l'effort d'investissement et de redistribution.
- Afin de mieux faire connaître la France aux Maghrébins, et surtout le Maghreb aux Français, et de créer des liens humains essentiels pour densifier nos relations à l'avenir, un office franco-maghrébin pour la jeunesse pourrait être créé, sur le modèle des offices franco-allemand et franco-qubécois. Il pourrait s'inscrire dans le cadre de l'Office méditerranéen pour la jeunesse, créé en 2009, mais qui s'est quelque peu enlisé, et dans le cadre du programme « Erasmus pour tous », qui pourrait être régionalisé pour ouvrir la voie à un véritable Erasmus méditerranéen.

La France doit entraîner d'autres grands pays européens dans une politique de la Méditerranée occidentale ambitieuse et trouver ainsi les moyens de rallier les pays maghrébins à la nouvelle dynamique économique et politique, que la profondeur des liens stratégiques et humains de part et d'autre de la Méditerranée rend nécessaire. Si elle y réussit, la France montrera qu'elle sait être une « puissance stabilisatrice ».

D. « *Honest broker* »

Proposition : La France doit adopter une politique étrangère équilibrée entre les monarchies du Golfe et l'Iran – en ne valorisant aucune puissance plus qu'une autre – et jouer un rôle de médiateur dans le conflit opposant Riyad et Téhéran.

La question de la présence de la France dans le grand jeu moyen-oriental doit être posée. Le Moyen-Orient est une zone moins décisive pour la France que le Maghreb, et ses positions y sont moins fortes. La France n'y est qu'une puissance moyenne, qui ne peut déployer autant de ressources militaires ou financières que d'autres puissances extérieures (États-Unis et Russie) ou régionales (Arabie saoudite et Iran). Devons-nous y être présent ? Ou plutôt : « Peut-on ne pas y être ? » Ne serait-ce pas la preuve du déclin inexorable de notre puissance tant la France a joué un rôle majeur

dans la région ? Et puis, malgré tout, les récents attentats en France téléguidés par l'EI depuis la Syrie et le départ d'un millier de djihadistes français montrent que la connexion entre la région et la France reste directe. Nous devons utiliser notre faiblesse relative pour en faire une force.

Assez puissante pour être un partenaire utile, pas assez pour exercer quelque domination que ce soit, la France est bien placée pour entretenir de bonnes relations avec tous et servir, le cas échéant, d'intermédiaire.

Les crises qui déchirent la région – et en premier lieu la guerre civile syrienne et l'interminable conflit interne irakien – ne sont pas sans conséquences pour la France et sa sécurité. Il convient toutefois d'être lucide sur notre capacité à peser sur ces conflits. Le meilleur moyen pour la France de participer à la résolution des crises et d'assurer ses intérêts dans la zone – en matière de sécurité, mais aussi d'économie et d'influence – est de valoriser la posture d'« *honest broker* » (honnête courtier) qui fut longtemps la sienne, passée la phase de l'*hubris* colonial. Ce positionnement de puissance médiatrice peut permettre à la France d'être l'intermédiaire de certains conflits et, *a minima*, de préserver son influence auprès de l'ensemble des parties.

1. Iran et Arabie saoudite

La rivalité entre l'Arabie saoudite et l'Iran, et entre les communautés sunnites et chiïtes dont ces deux pays prétendent assumer le *leadership* politique et religieux, est devenue une véritable « guerre froide », qui structure la région et explique pour partie les conflits qui la traversent, de la Syrie à l'Irak en passant par le Yémen. Dans cet affrontement, la France a donné l'impression de prendre, *de facto*, le parti de l'Arabie saoudite, quand bien même son discours diplomatique soutenait le contraire.

Les relations entre la France et l'Iran ont été exécrables après la Révolution islamique et la chute du Shah. Notre pays, qui a accueilli sur son sol des vagues successives de réfugiés politiques (monarchistes, nationalistes libéraux, marxistes) s'opposant au régime iranien, a armé et soutenu l'Irak pendant sa guerre de huit ans contre l'Iran. La France a fait l'objet d'une véritable guerre par procuration de la part des Iraniens, qui ont instrumentalisé, sur notre territoire (attentats du groupe Fouad Ali Saleh en 1985-86) et au Liban (attentat du Drakkar, crise des otages), des groupes terroristes chiïtes. Les relations bilatérales franco-iraniennes ont connu ensuite un réchauffement permettant à la France de s'imposer, au début des années 2000, comme le troisième fournisseur de l'Iran (notamment dans l'automobile, la pharmacie et les produits pétroliers) et d'être

en position de proposer une médiation lors des premiers épisodes du contentieux lié au programme nucléaire iranien.

Toutefois, depuis une décennie, la France a nettement durci ses positions face à l'Iran, seul pays à refuser d'endosser la première version de l'accord obtenu par l'administration Obama et a convergé avec l'Arabie saoudite sur la plupart des dossiers moyen-orientaux : soutien à la communauté sunnite et à la famille Hariri au Liban, opposition au régime de Bachar al-Assad en Syrie, ou encore vente de Rafales au maréchal Sissi en Égypte financés par l'Arabie saoudite et les Émirats, installant de fait l'idée qu'elle avait fait un choix favorable aux Saoudiens entre les deux adversaires régionaux (même si certains de ces choix étaient indépendants du conflit saoudo-iranien).

Cette politique est-elle conforme à nos intérêts ? La réponse est complexe, car la politique iranienne est ambivalente. L'Iran est incontestablement une puissance déstabilisatrice : sa volonté d'étendre son contrôle et son influence dans son « étranger proche » et l'instrumentalisation des communautés chiites auquel il procède pour ce faire jouent un rôle important dans les tensions, qui déchirent aujourd'hui le Moyen-Orient. Mais l'Iran est aussi, dans une région chaotique, un paradoxal pôle de stabilité et un interlocuteur indispensable pour trouver des solutions aux crises régionales. Le pays, uni autour d'un nationalisme perse qui intègre et stérilise progressivement l'islamisme chiite, paraît étranger aux tensions interconfessionnelles qui déchirent ses voisins, et le mouvement de contestation de 2009 a avorté.

Sur le plan économique, l'Iran est aussi le pays où les opportunités paraissent, à moyen terme, les plus importantes, à condition que son gouvernement procède aux réformes nécessaires. Les sanctions liées au programme nucléaire ont valu à l'Iran de subir une véritable « décennie perdue », mais le potentiel de cet énorme marché (l'Iran compte 80 millions d'habitants, ce qui en fait le pays le plus peuplé de la région) est considérable. L'Iran dispose d'une véritable classe moyenne, éduquée – chaque année, le pays « produit » 500 000 diplômés de l'enseignement supérieur – et désireuse de consommer. D'ores et déjà, la levée des premières sanctions a permis à l'économie iranienne de croître à un rythme de 4,5 % en 2017, de stabiliser la monnaie nationale et de ramener l'inflation à un niveau raisonnable. La France peut-elle par ailleurs se couper durablement d'une société qui a atteint un haut niveau de modernisation (voir partie II), qui trouve ses racines dans une culture millénaire et qui, par en bas, contraint le régime des mollahs à se transformer malgré lui ?

Si le système politique iranien n'est pas encore au diapason de cette nouvelle donne sociale, il est ainsi moins fermé qu'on ne le dit. On ne saurait qualifier l'Iran de démocratie – la légitimité politique y demeure subordonnée à la légitimité théologique, en vertu du modèle de *velayat-e faqih* (gouvernement du docte), et l'essentiel des pouvoirs est aux mains du Guide suprême, nommé à vie –, mais les institutions y procèdent bien du peuple (le Guide lui-même est choisi par l'Assemblée des experts, élue au suffrage universel direct, qui peut théoriquement le démettre de ses fonctions), et des élections libres (à l'exception de la présidentielle de 2009), quoiqu'encadrées (le Conseil des gardiens de la révolution valide les candidatures) se tiennent régulièrement depuis les débuts de la révolution islamique, ce qui ouvre à tout le moins des espaces de respiration démocratique. L'équilibre complexe des pouvoirs, entre les institutions élues, la Guidance, les religieux et les gardiens de la révolution, garantit en lui-même un pluralisme certes encadré mais réel.

En réalisant dès le premier tour, en 2017, le président Hassan Rohani, représentant du camp « modéré » et soutenu par les réformateurs, les Iraniens ont affirmé pour la sixième fois en vingt ans une forme de rejet du conservatisme fondamentaliste et du « système » révolutionnaire⁷⁷. Alors que les élections législatives et municipales ont également vu triompher le camp réformateur et modéré, et que l'élection des membres de l'Assemblée des experts, plus fermée, a abouti à écarter les ayatollahs les plus durs, l'Iran semble voir l'ensemble des institutions élues basculer dans la même direction. On ne saurait exclure, à moyen terme, que le président Rohani ou une autre figure de son camp succède au Guide suprême, âgé de 78 ans, et infléchisse plus nettement le régime vers une libéralisation. L'Iran pourrait en tout cas, comme en témoigne son choix de renoncer, au moins temporairement, à son programme nucléaire militaire en échange d'une levée des sanctions synonyme de redressement économique, avoir amorcé une évolution sur le modèle chinois. Forcé de tenir compte des mutations de la société, et sensible à la légitimité populaire, le régime accepte l'ouverture économique, l'ouverture au monde et la réintégration au concert des nations, tout en préservant l'essentiel de son pouvoir.

L'alliance étroite avec l'Arabie saoudite a rapporté à la France quelques grands contrats, principalement dans le domaine de la défense et de l'aéronautique, mais aussi dans l'énergie et les infrastructures, qui ont fait du royaume notre troisième partenaire

⁷⁷ En 1997 puis en 2001, les Iraniens ont porté à la présidence Mohammed Khatami et son discours d'ouverture dès le premier tour, contre le candidat conservateur Ali Akbar Nateq Nouri ; en 2005, l'élection d'Ahmadinejad a vu triompher un candidat populiste contre Akbar Hashemi Rafsandjani, candidat du clergé et l'aristocratie révolutionnaire ; en 2009, Mir Hossein Moussavi, devenu un symbole de l'aspiration des Iraniens à un accroissement des libertés, l'a vraisemblablement emporté face à Ahmadinejad, soutenu par le Guide et les gardiens de la révolution.

économique dans la région. Toutefois, de nombreux engagements annoncés n'ont finalement pas été tenus, dans le domaine de l'armement en particulier – 2012, 2015 et 2016 ont été les trois plus mauvaises années de la décennie écoulée pour l'industrie de défense française en Arabie saoudite, la France n'obtenant ces deux dernières années que 2,5 % des prises de commandes –, et la France n'était en 2015, malgré la proximité diplomatique, que le 10^e partenaire du Royaume, avec 2,4 % des parts de marché, preuves qu'en dehors de quelques grands groupes industriels, les entreprises françaises n'ont pas trouvé de débouchés significatifs en Arabie saoudite. Les 110 milliards de dollars de contrats annoncés en marge de la visite de Donald Trump à Riyad montrent par ailleurs que les Saoudiens, hors des périodes de tension qui ont émaillé le second mandat de Barack Obama, accordent nettement la priorité aux États-Unis, même si d'expérience il faut se méfier de tels effets d'annonce.

Nos intérêts économiques dans le pays doivent en outre être mis en regard de nos intérêts stratégiques et sécuritaires. L'alliance étroite entre la France et le royaume a amené notre pays à ne pas dire mot du prosélytisme salafiste que subventionne massivement celui-ci⁷⁸ et qui menace nos intérêts en France, dans la région et ailleurs (notamment en Afrique de l'Ouest⁷⁹).

Le salafisme ne menace pas seulement nos intérêts. Pilier traditionnel de la stabilité de l'Arabie saoudite, il peut devenir une source d'instabilité pour le royaume, qui a fourni le deuxième contingent de djihadistes étrangers en Syrie et en Irak – 2 500 individus, dont le retour pourrait raviver le spectre de la vague d'attentats de 2003-2004, ou aggraver encore la nuisance d'al-Qaïda dans la Péninsule Arabique, basé au Yémen.

C'est précisément la stabilité de l'Arabie saoudite qui pose la question de la pertinence de cette alliance à l'heure des transformations sociales profondes déjà évoquées et de la remise en cause tant du modèle économique saoudien que de son pacte social.

⁷⁸ Nous renvoyons notamment à l'ouvrage de Pierre Conesa, *Docteur Saoud et Mister Jihad : la diplomatie religieuse de l'Arabie Saoudite* (Robert Laffont, 2016), ainsi qu'à l'étude de Tom Wilson, « *Foreign funded islamist extremism in the UK* » (Centre for the Response to Radicalisation and Terrorism, Henry Jackson society, 2017), qui décrit le détail des mécanismes de prosélytisme saoudien et qatari au Royaume-Uni. Le livre de Pierre Conesa a été critiqué pour des erreurs factuelles qui n'empêchent pas le lecteur de tirer parti de la description précise du dispositif de promotion du salafisme mis en œuvre par les autorités saoudiennes. Sur ce sujet, une étude approfondie reste à produire.

⁷⁹ Le Niger, la Mauritanie, le Sénégal et le Tchad ont accédé à la requête de l'Arabie saoudite et rompu leurs relations diplomatiques avec le Qatar en juin 2017, ce qui donne la mesure de l'influence qu'exercent les Saoudiens dans la région. Usant comme ailleurs dans le monde musulman du levier financier pour implanter, pour des raisons tenant à l'idéologie et à la puissance, les doctrines islamistes, les pétromonarchies ont favorisé, en bâtissant des écoles, des universités, des mosquées, en diffusant de la littérature religieuse et en mobilisant des ONG religieuses pour pallier aux lacunes des systèmes sociaux locaux, l'essor du salafisme en Afrique de l'ouest, qui y concurrence désormais l'islam malékite traditionnel et l'influence soufie, jusqu'ici dominants. Cette émergence est l'un des facteurs de la déstabilisation du Sahel qui menace nos intérêts et a justifié notre intervention militaire dans la zone.

Les dirigeants saoudiens semblent conscients de ces dangers, ce dont témoigne le choix du roi Salmane de passer la main à la jeune génération et le plan « Vision 2030 », qui entend moderniser et diversifier l'économie saoudienne. Mais le renoncement au système adelphique (le pouvoir se transmettait de frère en frère), qui prévalait jusqu'alors, et la concentration inédite du pouvoir dans les mains du prince héritier Mohammed Ben Salmane pourraient susciter des tensions déstabilisatrices au sein de la famille royale. Par ailleurs, alors que l'enlisement de la coalition saoudienne au Yémen révèle à la fois les limites des capacités militaires saoudiennes et la dangerosité de son environnement régional, ces difficultés pourraient affaiblir durablement la légitimité de Mohammed Ben Salmane, personnellement investi dans cette opération.

L'administration Trump revient sur les ouvertures de l'administration Obama vis-à-vis de l'Iran. Elle réaffirme clairement sa position en faveur de l'Arabie saoudite et du maintien des sanctions, qui empêchent les entreprises américaines de réinvestir le marché iranien. La France a l'opportunité de se poser en garante de l'accord nucléaire et d'être parmi les principaux bénéficiaires de l'ouverture du marché iranien. Cet accord, malgré ses imperfections, demeure faute d'alternative crédible le meilleur outil de règlement de ce différend et permet d'envisager une évolution du régime sous l'effet de l'ouverture économique et diplomatique. Si nous voulons pouvoir influencer sur la politique régionale de l'Iran, nous devons être considérés par les Iraniens comme des partenaires – exigeants ! – , pas comme des adversaires.

Vis-à-vis de l'Arabie saoudite, outre l'enjeu fondamental de l'exportation du wahhabisme, déjà évoqué, la France doit soutenir les mutations économiques et sociales impulsées par Mohammed Ben Salmane, mais se garder de suivre dans tous ses choix un pays fragile, à la politique militaire pour le moins aventureuse, et diversifier ses partenariats commerciaux pour éviter toute dépendance. Une condamnation de la situation humanitaire au Yémen serait ainsi particulièrement appropriée et l'appel à la retenue dans les bombardements de la coalition menée par les Saoudiens bienvenu. En renonçant à ses principes, la France s'attire le mépris des puissances et non leur reconnaissance.

L'enjeu pour la France n'est pas de renverser du tout au tout des alliances construites dans la longue durée, mais de prendre une position équilibrée, qui correspond à son rôle historique d'« *honest broker* » (refus de l'alignement atlantiste, « politique arabe » traditionnelle...) et qui lui permette d'agir au plus près des grandes puissances régionales et globales dans la région. L'apaisement des tensions irano-saoudiennes, qui alimentent les conflits régionaux, est fondamental pour les intérêts de la France.

Forte de ses relations historiques avec l'Arabie saoudite et d'une normalisation de ses rapports avec l'Iran, la France peut s'imposer comme une puissance médiatrice, en mesure de proposer une nouvelle architecture de sécurité aux parties (qui pourrait s'inspirer du modèle de l'OSCE), indispensable à une stabilisation durable de la région. Une initiative conjointe avec la Chine sur ce sujet pourrait être la bienvenue, cette dernière jouant le jeu du multilatéralisme à l'ONU dans un contexte de défection américaine, et ayant un intérêt majeur à l'apaisement de tensions, qui menacent la sécurité de ses approvisionnements énergétiques.

Proposition : La France doit faire évoluer sa politique avec les pays suivants : Liban, Syrie, Israël, Egypte et Turquie.

2. Liban

Même si le poids démographique et économique du Liban sont modestes, la France y reste très attachée à son influence. Il s'agit là d'un enjeu important pour la politique qu'elle entend conduire dans le monde arabe. La France entretient un lien particulier avec le Liban, pays qu'elle a créé, en instaurant un semi-protectorat sur le Mont-Liban ottoman à la suite de son expédition de 1860, puis en décidant, en tant que puissance mandataire, la création du Liban à la demande du patriarcat maronite. Bien que la justification de cette relation singulière ait varié – la France faisait historiquement du Liban le cœur et le symbole de sa mission de protectrice des chrétiens d'Orient –, elle y voit désormais plutôt un modèle de coexistence confessionnelle et un carrefour entre l'Occident et le monde arabe.

L'enjeu pour la France est donc de maintenir au Liban, où elle conserve une influence sans équivalent dans le monde arabe en-dehors du Maghreb, un point d'entrée et une plateforme de notre influence régionale, une tête de pont francophone au Levant (les Libanais sont à 40 % francophones, et 56 % des élèves sont scolarisés dans l'enseignement français, même si l'anglais y gagne du terrain et que les Libanais désertent l'enseignement supérieur francophone au profit des universités anglo-saxonnes), qui puisse influencer et infuser la culture arabe, dont Beyrouth demeure un centre intellectuel et culturel important. Il est important également pour la France de montrer sa fidélité et la solidité de son soutien au pays auquel elle est le plus lié dans la région et de défendre, face à la montée de l'islam radical et à l'aggravation des tensions communautaires, un modèle de diversité et de coexistence utile au développement de la région. Avec un million et demi de réfugiés syriens

sur le territoire de ce pays de 4 millions d'habitants, l'apparition de poches de radicalisation, des attentats et des attaques de djihadistes infiltrés, la stabilité du Liban, dont l'État est structurellement fragile, est aujourd'hui menacée par les conséquences de la guerre civile syrienne.

Historiquement, la France occupait une place centrale au Liban en s'attachant à favoriser un équilibre entre les communautés libanaises, tout en entretenant une relation privilégiée avec les chrétiens. Cette politique a évolué depuis 2005, lorsque la France a soutenu la « révolution du cèdre », prenant de fait le parti de la communauté sunnite et de ses leaders, la famille Hariri, contre les chiites. Cet engagement a participé au recul de l'influence française au Liban – c'est ainsi que la France a été étrangère au processus de réconciliation inter-chrétien, qui a abouti à un accord entre les Forces libanaises de Samir Geagea et le Courant Patriotique Libre du général Aoun, qui a rendu possible l'élection de ce dernier à la présidence de la République.

La France doit donc revenir à sa position traditionnelle de pont et de médiatrice entre les communautés libanaises et travailler à unir ce pays aux équilibres fragiles.

3. Syrie

a. Reconstruire une vision claire de la situation

Paraissant plaquer sur la Syrie « ottomane » sa grille de lecture des soulèvements dans des États-nations comme la Tunisie ou l'Égypte, la France a voulu voir dans la révolte populaire une révolution démocratique contre un régime tyrannique, dans la lignée du regretté Michel Seurat, qui parlait à son propos « d'État de barbarie ». Les dirigeants français ont tenté de se persuader qu'Assad tomberait comme les autres autocrates. Cela n'est pas arrivé, pour de multiples raisons :

- *Sociologiques*. Les politiques libérales, même sélectives, menées depuis 2000 par le régime syrien dans le cadre du passage à l'économie de marché ont accru les inégalités, attisé le ressentiment à l'encontre de la bourgeoisie urbaine (y compris sunnite, alliée aux Assad) et surtout contre le clan familial du président (son cousin Makhlouf en particulier). Ce ressentiment était particulièrement fort dans un prolétariat largement « ré-islamisé par le bas », conformément à l'évolution générale des mœurs dans la région, résultant en particulier des investissements des pays du Golfe dans les médias et dans des œuvres de bienfaisance islamiques palliant les carences d'un système social défaillant.
- *Confessionnelles* : le régime des Assad s'est appuyé sur une coalition des minorités, pratiquant une forme de clientélisme confessionnel, pour se maintenir au pouvoir.

Alaouites (10 % de la population), chrétiens (moins de 5 %), druzes (3 %) et ismaéliens (1 %) ont très peu participé, même dans les premiers temps, à la contestation du régime, convaincus qu'un changement de régime serait contraire à leurs intérêts, tandis que les kurdes (15 % de la population) ont poursuivi leurs propres objectifs.

- *Historiques.* Des affrontements très violents entre le pouvoir baasiste et des mouvements proches des Frères musulmans, ont émaillé l'histoire de la Syrie contemporaine. Entre 1976 et 1982, c'est une première guerre civile qui a eu lieu, marquée notamment par le massacre des cadets de l'école d'artillerie d'Alep (83 cadets alaouites assassinés par un commando islamiste mené par Ibrahim El-Youssef, dont le nom a été donné à l'opération lancée par les rebelles pour s'emparer d'Alep, signe que ces épisodes sont encore très prégnants) et le massacre de Hama (plusieurs dizaines de milliers de victimes). La répression féroce appliquée d'emblée par le régime d'Assad aux premiers mouvements de contestation de 2011 s'explique en partie par ce « syndrome de Hama » (crainte d'une volonté de revanche des sunnites et détermination à tuer dans l'œuf la rébellion par des mesures dissuasives).
- *Régionales et internationales.* La Turquie ne pouvait pas rester indifférente à une répression de masse contre des populations sunnites à ses frontières et a probablement vu dans le soulèvement syrien l'occasion de favoriser le retour d'une certaine influence frériste en Syrie. L'Arabie saoudite, d'abord réticente à intervenir, a rapidement voulu contrer l'accroissement de la présence iranienne qu'entraînait la crise syrienne (les autorités de Damas ont très vite dû recourir à l'aide sécuritaire, puis financière de l'Iran). La Russie (à laquelle la base navale de Tartous donne accès à la Méditerranée) comme l'Iran, dont la Syrie est le principal partenaire stratégique au Moyen-Orient, sont intervenues avec force pour protéger un allié stratégique et étendre leur influence dans la région.

Face à ces ingérences multiples, la France – pas plus que les autres puissances occidentales – n'a pas su trouver le chemin lui permettant de peser sur le conflit, d'éviter la tragédie que connaît la Syrie depuis six ans maintenant et d'empêcher l'installation durable de l'État islamique.

b. Quelle politique pour la France en Syrie aujourd'hui ?

Les marges de manœuvre de la France pour influencer le conflit syrien ont toujours été limitées. Son principal échec a tenu à son incapacité à obtenir de l'Amérique et de ses partenaires européens un accord sur une ligne claire et résolue. Désormais, la Russie et l'Iran ont fait pencher la balance en faveur d'Assad contre l'opposition modérée, de

manière sans doute irréversible, en lui permettant notamment de reprendre Alep-Est, principale conquête des rebelles. En coopération avec les Turcs, voire sur certains points avec les Américains (comme le montre la récente mise en place d'une zone de désescalade dans le Sud), les Russes, par le biais d'accords de cessez-le feu par zones ou plus localisés, sont en passe de réussir une certaine « pacification » de la « Syrie utile » et même au-delà.

Toute stratégie française n'a d'autre choix que de poursuivre un double objectif. En premier lieu, elle doit favoriser la destruction de l'EI et des autres groupes djihadistes. Puis, elle doit rechercher une sortie du conflit qui empêche que ne se constituent à l'avenir d'autres « djihadistes » en Syrie et permette d'inverser, ou *a minima* de contenir le flot de réfugiés syriens se dirigeant vers les pays voisins et vers l'Europe. Il lui incombe donc de viser une stabilisation réaliste, tenant compte à la fois des rapports de force sur le terrain tels qu'ils sont en l'état actuel des choses et de la nécessité d'une reconfiguration à terme du système politique syrien pour éviter que les mêmes causes ne produisent les mêmes effets.

D'un côté, le régime et ses parrains russes et iraniens, touchant au but, n'ont pas de raisons de reculer alors qu'ils ont consenti d'énormes efforts dans le conflit pendant plus de six ans. C'est pourquoi il ne serait pas réaliste d'afficher le départ d'Assad comme un préalable à tout règlement politique. D'un autre côté, c'est un fait que le régime Assad est dangereux, pour la stabilité de la région comme pour la France. Il joue en effet et de longue date un jeu ambigu avec les djihadistes et plus généralement avec les mouvements terroristes, tour à tour encouragés (au Liban, en Palestine, mais aussi en Irak après l'invasion américaine, et même en Syrie au début de la guerre civile⁸⁰) et combattus. Si le régime est parvenu à reprendre Alep-Est en décembre 2016, réduisant le territoire contrôlé par les rebelles modérés à un archipel de périphéries rurales, Assad est aujourd'hui totalement dépendant de la Russie, de l'Iran et des milices chiites armées et formées par ce dernier, en premier lieu le Hezbollah. Sa capacité à contrôler le pays au-delà de la « Syrie utile » apparaît douteuse.

Enfin, ni les Syriens proches de l'opposition – d'autant que les crimes de guerre ont encore accru la haine d'une partie de la population contre cet État tortionnaire –, ni les puissances régionales hostiles à l'Iran (Israël, l'Arabie saoudite et la Turquie dans

⁸⁰ Le régime a relâché en 2011 de nombreux militants islamistes de la prison de Saidnaya, parmi lesquels Abou Jaber (chef d'Arhar al-Sham, puis de Hayat Tahrir al-Cham, groupe regroupant autour de l'ex Front al-Nosra – émanation d'Al Qaïda en Syrie – la majorité des groupes islamistes du gouvernorat d'Idlib qu'il domine désormais), Zahran Allouche (chef du groupe salafiste Jaïch al-Islam et du Front islamique, tué en 2015), Abou Yahia al-Hamawi (chef du groupe salafiste Arhar al-Sham de 2015 à 2016) et Ahmed Abou Issa (fondateur et chef du groupe salafiste Suqour al-Sham).

une certaine mesure) n'accepteront de voir Assad et les milices chiites reprendre pleinement et durablement le contrôle du pays. En l'absence de processus politique significatif, qui garantisse aux populations d'échapper à l'arbitraire du régime et préserve les intérêts stratégiques des puissances, une Syrie dominée par Assad aurait toutes les chances de devenir un nouvel Afghanistan, miné par la guérilla permanente de groupes islamistes rejoints en nombre par les victimes du régime. C'est pourquoi le départ d'Assad à un moment donné est incontournable.

Il est vraisemblable qu'une sortie du conflit passera par la reconnaissance, dans un premier temps, et sans doute l'institutionnalisation dans un cadre décentralisé dans un second temps d'une certaine division *de facto* du pays. Le système fédéral à proprement parler, qui s'est révélé en fait nocif au Yémen et en Irak, ne correspond sans doute pas aux particularités syriennes. On ne peut imaginer cependant qu'au moins les Kurdes ne disposent pas dans la Syrie du futur d'un statut particulier et que des dispositifs constitutionnels ne soient pas prévus pour garantir les droits des minorités. Dans un proche avenir, il apparaît probable que les actuelles « zones de désescalade » discutées entre Russes, Turcs et Iraniens, et maintenant Américains, dessineront – notamment au Nord (rive occidentale de l'Euphrate, à la frontière turque) et au Sud (Deraa, Al Quneitra, Golan syrien, aux frontières jordanienne et israélienne) – une première esquisse de nouvelle carte politique du pays fondée sur des considérations sécuritaires. Pourraient s'y ajouter ensuite le Kurdistan syrien et les zones à l'est libérés de Daech. Assortis d'arrangements sécuritaires (retrait des milices chiites étrangères, élimination des groupes terroristes dans la province d'Idlib, garanties des puissances étrangères), un mécanisme institutionnel à définir pourrait garantir à l'ensemble des parties une relative sûreté tout en préservant une gouvernance centrale à Damas.

Il reste à trouver le chemin qui, sur la base d'un schéma de ce type, écarterait du pouvoir les figures les plus compromises dans la répression (ou dans les exactions commises par les groupes rebelles) – y compris, le moment venu, Bachar al-Assad – et établirait un gouvernement inclusif. La France est en mesure de contribuer à définir ce chemin et elle le fera de manière d'autant plus optimale qu'elle pourra réunir trois conditions.

En premier lieu, convaincre ses alliés de la coalition anti-Daech que la libération de la vallée de l'Euphrate doit être transformée en carte politique pour peser sur le règlement final, et donc les négociations avec les Russes, l'Iran et le régime⁸¹. En second lieu,

⁸¹ Voir sur ce point la note de Michel Duclos pour l'Institut Montaigne de juin 2017
<http://www.institutmontaigne.org/fr/publications/syrie-pour-en-finir-avec-une-guerre-sans-fin>

obtenir de l'Union européenne qu'elle joue la carte des crédits de reconstruction à bon escient, c'est-à-dire pas avant qu'une transition effective à Damas ait été engagée. En troisième lieu, utiliser les contacts au plus haut niveau entre Paris, Washington, Moscou, Téhéran (voire Riyad, Doha et si possible Ankara) pour cristalliser un rapprochement des intérêts et objectifs des principaux acteurs extérieurs concernés.

La France peut donc encore jouer un rôle pour contribuer à faire émerger une solution de stabilisation doublement réaliste (prise en compte des rapports de force tels qu'ils existent actuellement, reconfiguration à terme du système syrien de gouvernance). Si une telle solution devait échouer, par défaut d'engagement américain par exemple, ou par refus des « vainqueurs » actuels d'envisager toute concession, elle ne devrait pas chercher à tout prix à « rester dans le jeu pour rester dans le jeu ». Elle serait davantage dans son rôle historique en se tenant à l'écart du pays et en prenant date pour l'avenir.

4. Israël – Palestine

a. Le processus de paix dans l'impasse ? Rappeler l'importance des deux États

Le processus de paix entamé avec les accords d'Oslo (1993) et entériné par la conférence d'Annapolis (2007), qui faisait de la création d'un État palestinien vivant en paix à côté d'Israël le moyen de solder le conflit israélo-arabe, est dans l'impasse depuis l'opération « Plomb durci » à Gaza en 2008. La « feuille de route pour la paix » prévue par la conférence d'Annapolis n'a pas été mise en place, et les deux cycles de négociations (Mitchell, 2010-11 ; Kerry, 2013-14) entamés sous l'égide américaine n'ont pas abouti.

Au sein de l'opinion publique israélienne prévaut de plus en plus l'idée que deux décennies de processus de paix montrent qu'il n'est possible de mettre fin au conflit par la mise en œuvre d'une solution à deux États, ni de façon multilatérale (échec de Camp David II et de toutes les négociations qui ont suivi), ni de façon unilatérale (le retrait de Gaza en a fait une base terroriste et les Israéliens craignent qu'un retrait unilatéral de Cisjordanie ne crée un deuxième « Hamastan »). Beaucoup d'Israéliens estiment que les Palestiniens n'ont accepté la solution à deux États que pour des raisons tactiques, mais demeurent opposés à l'existence d'Israël, ce dont témoignerait leur opposition à sa reconnaissance comme État juif. S'ils demeurent théoriquement attachés à la solution à deux États, la majorité des Israéliens considèrent qu'elle ne peut être mise en œuvre à brève échéance et lui préfèrent la *statu quo*, quitte à ce que cela signifie une militarisation de leur société. Forte du scepticisme croissant de l'opinion

publique, la droite israélienne, désormais très nettement majoritaire, et qui ne s'était ralliée qu'à contrecœur à la solution à deux États, revient peu à peu sur cette position. Si Benyamin Netanyahu cultive l'ambiguïté, une partie de la droite estime que le « péril démographique » palestinien est surestimé, et réhabilite une solution à un État, selon diverses modalités prônant l'annexion de tout ou partie de la Cisjordanie, accordant ou non la pleine citoyenneté israélienne aux Palestiniens et sollicitant ou non la Jordanie.

Côté palestinien, le *leadership* des tenants de la solution à deux États s'effrite : l'OLP et l'Autorité palestinienne ont perdu de leur crédit dans la population. Aucune élection n'a d'ailleurs été organisée depuis une décennie en Cisjordanie et la succession incertaine de Mahmoud Abbas ne donne pas de perspectives nouvelles.

Certains voudront utiliser cette situation pour accélérer le glissement de la « solution à deux États » vers une « réalité à un État ». Si le gouvernement israélien n'a pas autorisé la création de nouvelles colonies depuis plus d'une décennie, la croissance démographique soutenue de la population dans les colonies existantes et l'extension subséquente de celles-ci suffisent à rendre le *statu quo* intenable. Le nombre de colons en Cisjordanie (hors Jérusalem-Est) est passé de 120 000 à 390 000 depuis les accords d'Oslo (auxquels il faut ajouter 200 000 Israéliens vivant à Jérusalem-Est, soit près de 600 000 colons au regard du droit international), et a augmenté de 100 000 depuis 2009. Si la majorité des colonies jouxte la ligne verte de 1967 et aurait probablement vocation à être intégrée à Israël dans le cadre d'un accord de paix, 90 000 de ces Israéliens vivent à l'est du tracé du mur de séparation prévu et partiellement édifié par Israël. Cela représente une population difficile à évacuer en cas d'accord, et dont il est également difficile d'imaginer qu'elle puisse continuer à vivre dans un État palestinien.

Comme toujours quand aucune solution politique ne se dessine, les extrémistes des deux camps gagnent du terrain. Le risque d'impasse et de renoncement à la solution à deux États, et à tout processus de paix alternatif est donc réel. En conséquence, une nouvelle flambée de violences n'est pas à exclure : après « *l'intifada des couteaux* » de l'automne 2015, on peut craindre une nouvelle *intifada*, de beaucoup plus grande ampleur.

La France doit donc rappeler inlassablement l'importance d'une solution à deux États.

b. Quel rôle pour la France en Israël et en Palestine ?

Pourtant, la marge de manœuvre de la France semble faible. Aux yeux des Israéliens, les États-Unis sont le seul interlocuteur, le seul aussi qui dispose de réels moyens

de pression sur Israël, par le double vecteur de son aide militaire et de son droit de veto au Conseil de sécurité des Nations Unies. Même l'attention que les Israéliens portaient à la position française sur les négociations sur le nucléaire iranien ne nous a pas permis d'obtenir davantage de levier sur la question palestinienne. Si l'UE demeure le principal partenaire commercial d'Israël, les Israéliens sont convaincus qu'ils parviendront toujours à exploiter les divisions au sein de l'UE pour bloquer toute initiative européenne en leur défaveur.

Le risque est que nous ne traitions plus en conséquence du conflit israélo-palestinien que comme un enjeu de politique intérieure, compte tenu des épisodes de violence que déclenchent désormais systématiquement les crises de ce conflit (seconde intifada, manifestations de l'été 2014 lors de la guerre à Gaza) dans notre pays, de la montée de l'antisémitisme (meurtre d'Ilan Halimi, attentats terroristes antisémites de Mohamed Merah perpétrés dans une école juive de Toulouse et d'Amedi Coulibaly dans un supermarché cachet de Paris) et de l'émigration croissante des Français de confession juive vers Israël (7 000 en 2014 comme en 2015, soit le premier pays d'émigration en Israël, mais baisse en 2016).

162

La position balancée prise par la France du général de Gaulle à Jacques Chirac ne nous vaut plus dans le monde arabe la sympathie qu'elle engendrait auparavant, les gouvernements s'étant partiellement désintéressés du conflit, et la position traditionnelle de la France encourage le gouvernement israélien à nous exclure du processus de paix. La diplomatie incantatoire et déclaratoire, qui n'a pas d'impact sur le terrain et nous aliène un des acteurs du conflit sans nous apporter de bénéfice significatif sur la scène internationale, est donc à éviter. Par contre, alors que les États-Unis, qui avaient adopté une position plus équilibrée sous l'administration Obama, pourraient revenir à des postures très favorables à la ligne dure de la droite israélienne, la France, qui compte la première communauté juive et la première communauté arabo-musulmane d'Europe peut se positionner comme un pont opérationnel entre Israéliens et Palestiniens.

La France pourrait donc s'attacher, avec conviction mais aussi avec une certaine modestie à mettre en œuvre la stratégie suivante :

- Accroître l'intensité des relations bilatérales avec les deux parties, et notamment avec Israël (dont nous ne sommes que le neuvième fournisseur et le huitième client). C'est précisément en renforçant nos liens avec Israël à tous les niveaux – économique, culturel, technologique – que nous acquerrons l'influence qui nous permettra de peser davantage sur le processus de paix. À ce titre, deux

enjeux apparaissent décisifs. La France doit mobiliser davantage les outils de la francophonie (en recul alors qu'Israël compte 300 000 locuteurs français sinon plus) et la communauté franco-israélienne, forte de 200 000 personnes, soit la troisième hors d'Europe. Nous devons également accroître les partenariats technologiques entre la France et Israël, deuxième pays du monde en nombre d'entreprises cotées au Nasdaq – alors que la *French Tech* monte en puissance, une initiative pourrait être lancée autour du thème « France-Israël : deux *start-up* nations ».

- Favoriser sur le terrain toutes les initiatives (associatives, mais surtout économiques) améliorant les relations entre Israéliens et Palestiniens – plus que les gouvernements, ce sont les sociétés civiles qui détiennent la clé de la résolution du conflit.
- Favoriser la relance par l'Autorité Palestinienne (dont l'UE est le principal bailleur) des efforts de construction « par le bas » des institutions palestiniennes, qui se sont effritées depuis le départ du premier ministre Salam Fayyad.

5. Égypte, Turquie : que faire face au regain d'autoritarisme ?

L'Égypte et la Turquie sont dirigées par deux autocrates, dont les positionnements différents. Recep Tayyip Erdoğan, issu de la branche turque des Frères musulmans, s'est d'abord présenté comme le pendant musulman des chrétiens-démocrates et le maître d'œuvre de la libéralisation d'une Turquie longtemps cadenassée par les militaires kémalistes. Le maréchal Sissi a voulu apparaître comme le sauveur de l'Égypte face à l'islamisme. Ils ont pourtant plus en commun qu'il n'y paraît. Tous deux incarnent un regain d'autoritarisme dans des sociétés en pleine mutation, qui ont indiqué à plusieurs reprises dans la rue – place Taksim ou place Tahrir – une volonté de démocratisation, et s'appuient sur un discours nationaliste mâtiné de références religieuses (le pouvoir militaire égyptien s'est allié avec les salafistes et insiste sur la piété du maréchal Sissi). Est-il sensé pour la France d'avoir une politique aussi différenciée (Sissi est devenu un pilier de notre politique dans la région, tandis que les relations avec Erdoğan ne cessent de se détériorer) vis-à-vis de ces deux régimes que tout semble opposer mais qui semblent converger ?

En Égypte, notre soutien sans réserve à Sissi nous expose aux mêmes dangers que notre alliance avec Moubarak. Il faut, forts de nos liens culturels anciens, de nos relations économiques récemment renforcées et du levier que devrait nous conférer nos récentes ventes de matériels stratégiques (navires Mistral et avions de combat Rafale), encourager le pouvoir égyptien à trouver un équilibre interne, qui pourra seul

redonner à l'Égypte l'influence qui lui revient dans le monde arabe. La France pourrait s'appuyer sur la volonté égyptienne de retrouver son prestige perdu pour trouver avec elle des solutions à des conflits qui menacent nos intérêts dans la zone et la stabilité de la région – la Libye en premier lieu, où le régime égyptien est un puissant « parrain » du général Haftar, mais aussi la question israélo-palestinienne.

Quels que soient nos désaccords et nos réticences vis-à-vis du régime d'Erdoğan et de sa rhétorique violemment anti-occidentale, nous ne devons pas rompre nos relations avec la Turquie. Une telle rupture couperait le pays de l'influence européenne, qui a considérablement participé à la libéralisation de la société turque, encouragerait encore le durcissement du régime et nuirait à nos intérêts économiques – la Turquie est notre premier partenaire dans la région, et malgré ses difficultés récentes, dispose d'un fort potentiel – et politiques – la Turquie agit comme un verrou des migrations du Levant (en premier lieu des réfugiés syriens) et est un interlocuteur indispensable dans plusieurs crises régionales, à commencer par la Syrie. La société turque est, avec la société israélienne, la plus moderne de la région. Nous devons faire le pari que le regain d'autoritarisme est une phase qu'elle surmontera et que les pays qui ont continué d'entretenir avec elle des liens en seront récompensés. Là encore, il faut travailler avec la société civile turque. Ce qui n'empêche pas d'avoir un dialogue exigeant avec le régime turc, sur les droits de l'homme, mais aussi sur son ingérence en France – volonté de peser sur l'organisation de l'islam de France, instrumentalisation des Français d'origine turque –, qui doit cesser. N'oublions jamais que les régimes autoritaires ne respectent généralement que la force, y compris quand elle est dirigée contre eux.

REMERCIEMENTS

L'Institut Montaigne remercie particulièrement les personnes suivantes pour leur contribution à ce travail : **Oussama Atlassi, Marc Bournisien de Valmont, Laure Decazes, Quentin Devalmy** (haut fonctionnaire), **Morgan Guérin** (chargé d'études à l'Institut Montaigne), **Nicolas Hernandez, Timothée Houzel, Anis Marrakchi** (administrateur de l'INSEE) et **Alexandre Thery**.

L'Institut remercie également toute les personnes rencontrées ou auditionnées dans l'élaboration de ce rapport, et particulièrement l'ambassadeur **Michel Duclos** pour son aide précieuse tout au long de ces derniers mois.

- **Régis Arnoux**, président directeur général, Catering International & Services
- **David Azéma**, associé, Perella Weinberg Partners, vice-président, Institut Montaigne
- **Frédéric Bardenet**, conseiller diplomatique, SNCF
- **Nicolas Baverez**, avocat, Gibson Dunn & Crutcher
- **Pierre Bekchouche**, professeur de géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Fethi Ben Brahim**, chargé de mission auprès du directeur de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- **Ahmed Benchemsi**, directeur du plaidoyer et des communications pour la région Afrique du Nord et Moyen-Orient, Human Rights Watch
- **Bertrand Besancenot**, conseiller diplomatique du Gouvernement, ancien ambassadeur en Arabie saoudite (2007-2016)
- **Jérôme Bonnafont**, directeur Afrique du Nord et Moyen-Orient, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- **Christophe Bouchard**, directeur général, Agence pour l'enseignement du français à l'étranger
- **Flavien Bourrat**, chercheur, Institut de Recherche Stratégique de l'École militaire
- **Henri de Castries**, président, Institut Montaigne
- **Pierre Conesa**, ancien haut-fonctionnaire, maître de conférences à Sciences Po
- **Eric Chaney**, conseiller économique, Institut Montaigne
- **Xavier Driencourt**, ambassadeur de France en Algérie

- **Philippe Errera**, directeur général des relations internationales et de la stratégie, Ministère des Armées
- **Augustin Favereau**, sous-directeur de la culture et des médias, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- **Othman el-Ferdaous**, président, ClubGibraltar.org
- **Nicolas Galey**, ambassadeur, délégué interministériel pour la Méditerranée, ancien conseiller Afrique du Nord/Moyen Orient à la présidence de la République (2009-2012), ancien ambassadeur en Egypte (2012-2014)
- **Michel Houdebine**, chef économiste, Direction générale du Trésor
- **Bernard Hourcade**, directeur de recherches émérite, CNRS
- **Béatrice Khaiat**, directrice générale, Campus France
- **Marwan Lahoud**, membre du Comité directeur de l'Institut Montaigne, ancien directeur général délégué d'Airbus Group
- **Didier Leschi**, préfet, directeur général, Office français de l'immigration et de l'intégration et auteur de « Misère(s) de l'islam de France, Paris, Le Cerf, 2017 »
- **Cédric Lewandowski**, directeur exécutif en charge de la direction innovation, stratégie et programmation d'EDF, ancien directeur de cabinet du Ministre de la défense (2012 – 2017)
- **Christian Mantei**, directeur général, Atout France
- **Luis Martinez**, chercheur, Sciences Po (CERI)
- **Bruno Mettling**, directeur général adjoint Orange, président directeur général d'Orange Middle East & Africa
- **Stéphane Michel**, directeur Afrique du Nord et Moyen-Orient, Total Exploration et Production
- **Dominique Moïsi**, conseiller spécial, Institut Montaigne
- **Michel Monzani**, vice-président pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, Orange
- **François Mouriaux**, directeur de la balance des paiements, Banque de France
- **Jean-Pierre Raffarin**, ancien Premier ministre
- **Anthony Requin**, directeur général, Agence France Trésor
- **Rémy Rioux**, directeur général, Agence française de développement

- **Alain Le Roy**, conseiller maître à la Cour des comptes, ancien Secrétaire général du service européen d'action extérieure
- **Denis Simonneau**, directeur des relations européennes et internationales, Engie
- **Anne Tallineau**, directrice générale déléguée, Institut français
- **Clément Therme**, chercheur, Institute for International and Strategic Studies
- **Charles Thépaut**, diplomate, auteur du livre « Le monde arabe en morceaux : des printemps arabes à Daech », Paris, Armand Colin, 2017
- **Laurent Timsit**, directeur de la stratégie et des affaires internationales, Air France-KLM
- **Marie Vannetzel**, chercheuse, CNRS (CURAPP-ESS/Amiens ; associée au CEDEJ/Le Caire)
- **Mathieu Vasseur**, directeur adjoint du département Méditerranée-Moyen Orient, Agence française de développement
- **Hubert Védrine**, ancien ministre des Affaires étrangères
- **Clémence Vergne**, économiste, Agence française de développement
- **Pierre Vermeren**, professeur d'histoire contemporaine, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Dominique de Villepin**, ancien Premier ministre

Les opinions exprimées dans ce rapport ne correspondent pas nécessairement aux points de vue de ces personnes ou aux positions des institutions dont elles sont membres, et ne les engagent pas.

Cahier de données

Nombre de francophones dans la région		
	2016	Part dans la population (%)
Algérie	11 200 000	28
EAU	100 000	1
Egypte	2 800 000	3
Israël	300 000	4
Liban	1 900 000	33
Maroc	10 700 000	31
Qatar	100 000	5
Tunisie	6 100 000	54
Total	33 200 000	-

Source : Organisation internationale de la Francophonie

Note de lecture : Les pays non indiqués sont ceux pour lesquels il n'existe pas de données ou dans lesquels elles sont non significatives.

Nombre d'élèves dans les établissements scolaires francophones en activité dans la région	
	2017
Algérie	1 795
Arabie saoudite	3 184
Bahreïn	487
EAU	8 827
Egypte	5 719
Irak	209
Iran	283
Israël	1 546
Jordanie	518
Koweït	1 312
Liban	59 227
Libye	0
Maroc	31 822
Oman	213
Qatar	2 087
Syrie	210
Ter. pal.	0
Tunisie	8 566
Turquie	2 101
Yemen	0
Total	128 106

Source : AEFÉ, données d'avril 2017

Etudiants de la région dans l'enseignement supérieur en France (Public + Privé)					
Année scolaire	2007 / 2008	2009 / 2010	2011 / 2012	2013 / 2014	2015 / 2016
Algérie	22 346	21 781	23 735	21 935	22 660
Arabie saoudite	-	-	-	-	591
Bahreïn	-	-	-	46	-
EAU	-	-	-	202	-
Egypte	-	-	-	-	2 407
Irak	-	-	-	466	-
Iran	-	-	-	-	1 752
Israël	-	-	-	265	-
Jordanie	-	-	-	174	-
Koweït	-	-	-	121	-
Liban	5 908	5 543	4 935	4 607	5 168
Libye	-	-	-	410	-
Maroc	32 129	31 522	32 482	33 899	36 768
Oman	-	-	-	38	-
Qatar	-	-	-	68	-
Syrie	-	-	-	1 565	-
Tunisie	11 879	14 349	12 976	11 869	12 077
Turquie	-	-	-	-	3 360
Yemen	-	-	-	163	-

Source : Ministère de l'Education nationale & Campus France

Nombre d'inscrits sur le registre des postes consulaires français de la région					
	2008	2010	2012	2014	2016
Algérie	34 718	28 287	30 344	34 371	40 717
Arabie saoudite	3 909	4 796	5 387	5 710	6 143
Bahreïn	872	978	942	1 013	1 088
EAU	9 858	12 453	15 536	19 324	22 502
Egypte	5 579	6 381	6 284	5 905	6 030
Irak	25	100	254	387	399
Iran	871	844	835	968	1 146
Israël	56 585	59 018	54 886	51 945	50 640
Jordanie	1 263	1 444	1 400	1 482	1 642
Koweït	962	948	989	1 109	1 144
Liban	18 225	19 725	21 589	22 901	23 046
Libye	602	742	256	258	173
Maroc	36 818	41 129	45 269	49 195	52 728
Oman	521	653	728	785	779
Qatar	2 278	2 948	3 366	3 808	4 513
Syrie	2 786	3 032	1 893	1 089	573
Terr. pal.	-	-	-	24 146	20 496
Tunisie	17 980	19 995	22 221	23 279	22 438
Turquie	5 443	6 109	7 367	8 470	9 851
Yemen	725	719	457	493	245
Total	200 020	210 301	220 003	256 638	266 293

Source : Ministère des Affaires étrangères

Nombre de sièges disponibles dans les vols de la France vers les pays de la région			
Destinations depuis la France	2010	2016	Variation
Algérie	2 502 438	3 280 785	31 %
Arabie saoudite	168 406	214 858	28 %
Bahreïn	78 611	49 640	-37 %
EAU	700 834	1 117 976	60 %
Egypte	257 775	209 205	-19 %
Irak	26 967	61 130	127 %
Israël	475 573	600 953	26 %
Jordanie	120 408	108 083	-10 %
Koweït	-	11 196	-
Liban	339 377	331 798	-2 %
Libye	91 702	-	-
Maroc	3 011 939	3 135 579	4 %
Oman	43 226	78 341	81 %
Qatar	212 626	421 071	98 %
Syrie	61 849	-	-
Tunisie	1 483 006	1 658 714	12 %
Turquie	684 587	1 350 442	97 %
Yemen	3 514	-	-

Source : IATA

Part des voyages pour motifs personnels des Français dans le nombre d'arrivées de touristes internationaux dans les pays de la région (en %)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Algérie	3,8 %	4,4 %	5,3 %	4,5 %	4,0 %	4,4 %
Egypte	3,1 %	2,7 %	1,5 %	0,9 %	0,4 %	0,5 %
Maroc	8,7 %	8,3 %	8,0 %	7,2 %	7,0 %	5,2 %
Tunisie	13,1 %	13,5 %	11,8 %	8,1 %	7,6 %	5,1 %
Turquie	1,9 %	2,3 %	1,5 %	1,3 %	1,2 %	0,8 %

Source : World Bank

Entrées d'immigrés en France selon leur origine (hors UE)

	2014	Part (%)
Afrique du Nord et Moyen-Orient	68 224	41 %
Afrique (hors Maghreb et Egypte)	44 948	27 %
Asie	27 011	16 %
Amérique Centrale et du Sud	11 473	7 %
Europe non-communautaire & Russie	8 651	5 %
Amérique du Nord	5 017	3 %
Océanie	693	1 %
Total Monde	166 017	100 %

VII

Source : OCDE

Entrées d'immigrés des pays de la région en France				
	2008	2010	2012	2014
Algérie	24 364	21 394	23 689	24 108
Arabie saoudite	88	87	101	113
Bahreïn	4	5	2	2
EAU	6	7	3	8
Egypte	871	918	1 208	1 445
Irak	324	362	283	405
Iran	405	599	567	495
Israël	151	147	155	153
Jordanie	44	72	63	67
Koweït	25	12	17	18
Liban	1 415	962	1 011	1 041
Libye	72	107	202	186
Maroc	24 866	20 110	19 790	21 104
Oman	6	3	11	5
Terr. pal.	-	-	-	116
Qatar	7	39	13	9
Syrie	392	355	764	1 715
Tunisie	8 802	10 692	11 276	11 904
Turquie	7 153	5 695	5 753	5 290
Yemen	14	19	32	40
Total	69 009	61 585	64 940	68 224

Source : OCDE

Nombre de demandes de protection internationale hors mineurs accompagnés (réfugiés et protections subsidiaires) de la région en France					
	2008	2010	2012	2014	2016
Algérie	947	1 064	1 027	1 337	2 052
Egypte	38	81	386	369	348
Irak	500	346	129	614	1 734
Iran	125	328	213	149	350
Israël	-	-	-	-	9
Jordanie	-	10	-	8	9
Koweït	-	-	-	-	42
Liban	29	23	24	41	56
Libye	7	11	46	212	281
Maroc	49	103	133	182	425
Syrie	27	120	458	2 084	3 627
Tunisie	46	55	187	217	269
Turquie	2 732	1 799	2 164	1 407	1 192
Yemen	-	-	6	22	65
Total	4 500	3 940	4 773	6 642	10 459

Source : OFPRA

Note de lecture : Les pays non indiqués sont ceux pour lesquels il n'existe pas de données ou dans lesquels elles sont non significatives.

Nombre de visas français délivrés aux ressortissants des pays de la région (tout type)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Algérie	164 540	209 291	230 636	333 766	422 684	410 522
Arabie saoudite	81 560	81 121	75 970	101 667	120 167	105 369
EAU	-	-	-	41 693	-	-
Egypte	35 356	38 567	40 959	47 891	62 823	63 769
Iran	-	-	-	-	-	40 856
Koweït	31 809	35 818	40 151	48 224	49 938	40 042
Liban	-	33 955	36 999	42 461	50 063	50 743
Maroc	169 945	179 442	196 464	214 882	257 099	285 921
Tunisie	81 122	83 517	99 866	102 772	115 869	126 771
Turquie	119 941	100 196	104 283	99 520	134 478	132 008

Source : Direction Générale des Étrangers en France (Ministère de l'Intérieur)

Note de lecture : Les pays non indiqués sont ceux pour lesquels il n'existe pas de données ou dans lesquels elles sont non significatives.

Montant (en millions \$) et part de l'aide humanitaire alloués à la région

Etats	Total région 2011-2016	Total monde 2011-2016	% de l'aide totale allouée à la région	% de l'aide du pays allouée à la région
Allemagne	3 007	6 982	9 %	43 %
Arabie saoudite	2 016	2 450	6 %	82 %
Danemark	359	2 016	1 %	18 %
EAU	1 904	2 089	6 %	91 %
France	276	932	1 %	30 %
Japon	1 106	5 132	3 %	22 %
Koweït	935	1 321	3 %	71 %
Pays-Bas	436	1 855	1 %	24 %
Royaume-Uni	2 812	7 993	8 %	35 %
Suède	609	4 576	2 %	13 %
Etats-Unis	9 218	31 493	27 %	29 %
Total région (incluant les dons privés)	33 838			

Source : FTS (ONU)

Détail par pays receveur de l'APD française dans la région (en millions \$)					
	2006	2008	2010	2012	2014
Algérie	173	122	70	58	61
Arabie saoudite	4	0	0	0	0
Bahreïn	0	0	0	0	0
Terr. pal.	40	74	69	72	57
Egypte	63	142	140	140	56
EAU	0	0	0	0	0
Iran	15	16	14	13	5
Iraq	791	315	10	8	25
Israël	0	0	0	0	0
Jordanie	-4	3	6	126	15
Koweït	0	0	0	0	0
Liban	74	306	60	81	41
Libye	2	29	4	4	4
Maroc	301	163	254	507	539
Oman	1	1	1	0	0
Qatar	0	0	0	0	0
Syrie	27	27	23	26	33
Tunisie	176	160	127	242	66
Turquie	33	294	88	-21	183
Yémen	6	5	7	3	3

Source : OCDE

Stocks d'investissements directs à l'étranger entre la France et les pays de la région en 2015 (en millions d'euros)		
Pays partenaire	Stocks nets d'IDE de la France vers le pays	Stocks nets d'IDE du pays vers la France
Algérie	1 750	683
Arabie saoudite	4 422	364
Bahreïn	112	130
EAU	115	1 125
Egypte	3 500	136
Irak	-	-
Iran	640	182
Israël	2 735	160
Jordanie	212	-
Koweït	122	-208
Liban	534	3 038
Libye	870	143
Maroc	9 278	457
Oman	1 568	-
Qatar	2 426	1 732
Syrie	-	-
Tunisie	814	-
Turquie	3 947	145
Yémen	172	-
Total Afrique du Nord Moyen-Orient	33 217	8 087
Total Monde	1 101 103	606 370

Source : Banque de France

Estimation des remises des travailleurs migrants des pays de la région installés en France (en millions \$)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Algérie	1 552	1 474	5	1 637	1 638	1 638
Arabie saoudite	2	2	2	2	2	2
Bahreïn	-	-	-	-	0	0
EAU	-	-	-	-	-	0
Egypte	106	120	172	151	167	156
Iran	22	25	26	18	18	18
Iraq	1	1	1	1	1	1
Israël	12	15	11	19	22	21
Jordanie	6	5	6	6	6	9
Koweït	-	-	-	0	0	0
Liban	526	517	513	449	426	428
Libye	-	-	-	-	-	0
Maroc	1 812	2 049	1 946	2 113	2 172	2 172
Oman	0	0	0	0	0	0
Terr. pal.	-	-	-	1	1	1
Qatar	-	-	-	4	3	3
Syrie	41	41	41	7	7	8
Tunisie	989	952	1 043	1 345	1 348	1 380
Turquie	69	76	66	95	94	116
Yemen	3	3	3	1	1	1

Source : Banque mondiale

Echanges de biens hors matériel militaire en 2015 entre la France et les pays de la région (1/2)

Pays partenaires	Echanges (en millions \$)	Part du pays dans le total des relations France-pays de la région	Part dans le total France en 2015 (hors UE)
Algérie	10 108	14,9 %	2,5 %
Arabie saoudite	8 239	12,1 %	2,1 %
Bahreïn	218	0,3 %	0,1 %
EAU	4 885	7,2 %	1,2 %
Egypte	2 584	3,8 %	0,7 %
Irak	1 234	1,8 %	0,3 %
Iran	628	0,9 %	0,2 %
Israël	2 613	3,8 %	0,7 %
Jordanie	332	0,5 %	0,1 %
Koweït	1 714	2,5 %	0,4 %
Liban	1 052	1,5 %	0,3 %
Libye	1 538	2,3 %	0,4 %

XV

Source : Données douanes françaises

Echanges de biens hors matériel militaire en 2015 entre la France et les pays de la région (2/2)

Pays partenaires	Echanges (en millions \$)	Part du pays dans le total des relations France-pays de la région	Part dans le total France en 2015 (hors UE)
Maroc	7 843	11,5 %	2,0 %
Oman	519	0,8 %	0,1 %
Qatar	2 974	4,4 %	0,7 %
Syrie	56	0,1 %	0,0 %
Ter. pal.	23	0,0 %	0,0 %
Tunisie	7 574	11,1 %	1,9 %
Turquie	13 773	20,2 %	3,5 %
Yémén	110	0,2 %	0,0 %
Total Afrique du Nord et Moyen-Orient	68 018	100 %	17,1 %
Dont Maghreb	27 063	39,8 %	6,8 %
France total (hors UE)	397 357	-	100 %

Source : Données douanes françaises

Approvisionnements en pétrole entre 1979 et 2015 (en % du total des entrées)

Grandes zones	1979	1985	1995	2005	2015
Moyen-Orient	75,1 %	29,9 %	44,6 %	26,6 %	25,6 %
Afrique du Nord	7,6 %	11,6 %	6,6 %	12,1 %	11,2 %
Afrique du Nord et Moyen-Orient	82,7 %	41,5 %	51,2 %	38,6 %	36,8 %
Afrique sub-saharienne	8,7 %	19,1 %	10,6 %	10,6 %	23,7 %
Mer du Nord	3,4 %	26,0 %	29,7 %	26,3 %	8,8 %
Ex-URSS	4,0 %	5,5 %	8,0 %	23,3 %	28,0 %
Autres	1,3 %	7,8 %	0,5 %	1,1 %	2,6 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
dont Opep	88,8 %	49,7 %	54,7 %	45,4 %	55,7 %

Source : Ministère du développement durable

Approvisionnements en gaz naturel selon le pays d'origine entre 2013 et 2015 (en % du total des entrées)

	2013	2014	2015
Norvège	36,2 %	38,1 %	42,2 %
Russie	17,9 %	12,0 %	11,4 %
Pays-Bas	13,9 %	10,8 %	10,7 %
Algérie	10,8 %	9,5 %	9,4 %
Qatar	3,2 %	1,8 %	1,1 %
Nigeria	0,0 %	0,2 %	0,6 %
Égypte	0,2 %	0,0 %	0,0 %
Autres et indéterminés	17,9 %	27,6 %	24,6 %

Source : Ministère du développement durable

Part de la région dans les exportations et les importations céréalières en 2015

Pays	Montant des exportations (en milliards \$)	% de la région dans les exportations du pays	% du pays dans les importations de la région
Inde	3,8	56,0 %	14,6 %
Russie	3,5	62,0 %	13,4 %
Ukraine	2,3	38,0 %	9,0 %
France	1,8	22,7 %	7,0 %
Brésil	1,6	28,0 %	6,0 %
Argentine	1,5	26,0 %	5,7 %
Allemagne	1,3	40,0 %	5,1 %
États-Unis	1,2	7,0 %	4,6 %

Source : OCDE

Parts de marchés des différentes puissances dans le secteur de l'armement avec les pays de la région pour la période 2007-2015

	Part en %
Etats-Unis	45,0 %
Russie	18,0 %
Royaume-Uni	7,7 %
France	7,2 %
Allemagne	4,5 %
Chine	2,4 %

Source : Calcul des auteurs à partir des données du SIPRI

Prises de commandes d'armement français par grandes zones, principaux partenaires, et pays ANMO en % dans le total des prises de commandes françaises			
Grandes zones	2010	2012	2014
Moyen-Orient	25,8 %	22,2 %	71,0 %
Afrique du Nord	3,0 %	1,6 %	1,1 %
Afrique subsaharienne	1,3 %	1,0 %	0,7 %
Amérique du Nord	4,5 %	4,6 %	1,5 %
Amérique du Sud	4,2 %	2,0 %	4,6 %
Asie du Sud-Est	9,7 %	20,0 %	6,4 %
Asie du Sud	17,0 %	28,0 %	3,7 %
Asie du Nord-Est	3,6 %	4,9 %	1,9 %
Union européenne	11,4 %	8,0 %	4,5 %
Autres	19,6 %	7,7 %	4,6 %
Total	100 %	100 %	100 %
dont Afrique du Nord et Moyen-Orient	28,8 %	23,8 %	72,1 %

Source : Ministère de la Défense

Attentats terroristes en France					
Terrorisme	Victimes	1987-1997	1998-2007	2008-2017	% du total depuis 1987
Djihadiste ou lié à la région	Morts	24	0	250	91 %
	Blessés	317	11	919	86 %
Corse	Morts	0	13	0	4 %
	Blessés	0	67	13	6 %
Basque	Morts	1	1	1	1 %
	Blessés	0	1	0	0 %
Extrême gauche	Morts	0	0	0	0 %
	Blessés	0	0	1	0 %
Extrême droite	Morts	0	0	0	0 %
	Blessés	17	0	0	1 %
Autres	Morts	8	2	0	3 %
	Blessés	88	10	0	7 %
Total	Morts	33	16	251	100 %
	Blessés	422	89	933	100 %

Source : RAND National Defense Research Institute Project

Note de lecture : dans « terrorisme djihadiste ou lié à la zone ANMO » sont inclus les groupes palestiniens (Front populaire de libération de la Palestine, etc.), les Fractions armée révolutionnaires libanaises, les groupes liés au Hezbollah (Fouad Ali Saleh, etc.), le GIA algérien, Al Qaïda, Organisation État Islamique, entre autres.

Estimations du nombre de ressortissants ayant rejoint l'Etat Islamique par pays	
	2015
France	700
Maroc	1 200 - 2 000
Algérie	170 - 225
Tunisie	3 000 - 7 000
Libye	500 - 600
Egypte	360 - 1 000
Turquie	1 300 - 2 100
Arabie saoudite	2 500
Koweït	60 - 70
Bahreïn	12
Qatar	10
EAU	15
Oman	-
Yemen	100 - 110
Iran	-
Syrie	-
Irak	-
Jordanie	2 200
Liban	900
Israël	-

Source : diverses

LES PUBLICATIONS DE L'INSTITUT MONTAIGNE

- Enseignement supérieur et numérique : connectez-vous ! (juin 2017)
- Syrie : en finir avec une guerre sans fin (juin 2017)
- Énergie : priorité au climat ! (juin 2017)
- Quelle place pour la voiture demain ? (juin 2017)
- Sécurité nationale : quels moyens pour quelles priorités ? (avril 2017)
- L'Europe dont nous avons besoin (mars 2017)
- Tourisme en France : cliquez ici pour rafraîchir (mars 2017)
- Dernière chance pour le paritarisme de gestion (mars 2017)
- L'impossible État actionnaire ? (janvier 2017)
- Un capital emploi formation pour tous (janvier 2017)
- Économie circulaire, réconcilier croissance et environnement (novembre 2016)
- Traité transatlantique : pourquoi persévérer (octobre 2016)
- Un islam français est possible (septembre 2016)
- Refonder la sécurité nationale (septembre 2016)
- Brexain ou Brexit : Europe, prépare ton avenir ! (juin 2016)
- Réanimer le système de santé - Propositions pour 2017 (juin 2016)
- Nucléaire : l'heure des choix (juin 2016)
- Le numérique pour réussir dès l'école primaire (mars 2016)
- Retraites : pour une réforme durable (février 2016)
- Décentralisation : sortons de la confusion / Repenser l'action publique dans les territoires (janvier 2016)
- Climat et entreprises : de la mobilisation à l'action / Sept propositions pour préparer l'après-COP21 (novembre 2015)
- Discriminations religieuses à l'embauche : une réalité (octobre 2015)
- Sauver le dialogue social (septembre 2015)
- Politique du logement : faire sauter les verrous (juillet 2015)
- Faire du bien vieillir un projet de société (juin 2015)
- Dépense publique : le temps de l'action (mai 2015)
- Apprentissage : un vaccin contre le chômage des jeunes (mai 2015)
- Big Data et objets connectés. Faire de la France un champion de la révolution numérique (avril 2015)
- Université : pour une nouvelle ambition (avril 2015)
- Big data et objets connectés : faire de la France un champion de la révolution numérique (avril 2015)

- Rallumer la télévision : 10 propositions pour faire rayonner l'audiovisuel français (février 2015)
- Marché du travail : la grande fracture (février 2015)
- Concilier efficacité économique et démocratie : l'exemple mutualiste (décembre 2014)
- Résidences Seniors : une alternative à développer (décembre 2014)
- Business schools : rester des champions dans la compétition internationale (novembre 2014)
- Prévention des maladies psychiatriques : pour en finir avec le retard français (octobre 2014)
- Temps de travail : mettre fin aux blocages (octobre 2014)
- Réforme de la formation professionnelle : entre avancées, occasions manquées et pari financier (septembre 2014)
- Dix ans de politiques de diversité : quel bilan ? (septembre 2014)
- Et la confiance, bordel ? (août 2014)
- Gaz de schiste : comment avancer (juillet 2014)
- Pour une véritable politique publique du renseignement (juillet 2014)
- Emploi : le temps des (vraies) réformes ? Propositions pour la conférence sociale de juillet 2014 (juillet 2014)
- Rester le leader mondial du tourisme, un enjeu vital pour la France (juin 2014)
- Pour une fonction publique audacieuse et « Business friendly » (avril 2014)
- Passion française. Les voix des cités (avril 2014)
- Alléger le coût du travail pour augmenter l'emploi : les clés de la réussite (mars 2014)
- 1 151 milliards d'euros de dépenses publiques : quels résultats ? (février 2014)
- Une nouvelle ambition pour l'apprentissage : dix propositions concrètes (janvier 2014)
- Comment renforcer l'Europe politique (janvier 2014)
- Améliorer l'équité et l'efficacité de l'assurance chômage (décembre 2013)
- Santé : faire le pari de l'innovation (décembre 2013)
- Afrique-France : mettre en œuvre le co-développement
Contribution au XXVI^e sommet Afrique-France (décembre 2013)
- Chômage : inverser la courbe (octobre 2013)
- Mettre la fiscalité au service de la croissance (septembre 2013)

- Vive le long terme ! Les entreprises familiales au service de la croissance et de l'emploi (septembre 2013)
- Habitat : pour une transition énergétique ambitieuse (septembre 2013)
- Commerce extérieur : refuser le déclin
Propositions pour renforcer notre présence dans les échanges internationaux (juillet 2013)
- Pour des logements sobres en consommation d'énergie (juillet 2013)
- 10 propositions pour refonder le patronat (juin 2013)
- Accès aux soins : en finir avec la fracture territoriale (mai 2013)
- Nouvelle réglementation européenne des agences de notation : quels bénéfices attendre ? (avril 2013)
- Remettre la formation professionnelle au service de l'emploi et de la compétitivité (mars 2013)
- Faire vivre la promesse laïque (mars 2013)
- Pour un « New Deal » numérique (février 2013)
- Intérêt général : que peut l'entreprise ? (janvier 2013)
- Redonner sens et efficacité à la dépense publique
15 propositions pour 60 milliards d'économies (décembre 2012)
- Les juges et l'économie : une défiance française ? (décembre 2012)
- Restaurer la compétitivité de l'économie française (novembre 2012)
- Faire de la transition énergétique un levier de compétitivité (novembre 2012)
- Réformer la mise en examen
Un impératif pour renforcer l'État de droit (novembre 2012)
- Transport de voyageurs : comment réformer un modèle à bout de souffle ? (novembre 2012)
- Comment concilier régulation financière et croissance :
20 propositions (novembre 2012)
- Taxe professionnelle et finances locales : premier pas vers une réforme globale ? (septembre 2012)
- Remettre la notation financière à sa juste place (juillet 2012)
- Réformer par temps de crise (mai 2012)
- Insatisfaction au travail : sortir de l'exception française (avril 2012)
- Vademecum 2007 – 2012 : Objectif Croissance (mars 2012)
- Financement des entreprises : propositions pour la présidentielle (mars 2012)
- Une fiscalité au service de la « social compétitivité » (mars 2012)
- La France au miroir de l'Italie (février 2012)

- Pour des réseaux électriques intelligents (février 2012)
- Un CDI pour tous (novembre 2011)
- Repenser la politique familiale (octobre 2011)
- Formation professionnelle : pour en finir avec les réformes inabouties (octobre 2011)
- Banlieue de la République (septembre 2011)
- De la naissance à la croissance : comment développer nos PME (juin 2011)
- Reconstruire le dialogue social (juin 2011)
- Adapter la formation des ingénieurs à la mondialisation (février 2011)
- « Vous avez le droit de garder le silence... »
Comment réformer la garde à vue (décembre 2010)
- Gone for Good? Partis pour de bon ?
Les expatriés de l'enseignement supérieur français aux États-Unis (novembre 2010)
- 15 propositions pour l'emploi des jeunes et des seniors (septembre 2010)
- Afrique - France. Réinventer le co-développement (juin 2010)
- Vaincre l'échec à l'école primaire (avril 2010)
- Pour un Eurobond. Une stratégie coordonnée pour sortir de la crise (février 2010)
- Réforme des retraites : vers un big-bang ? (mai 2009)
- Mesurer la qualité des soins (février 2009)
- Ouvrir la politique à la diversité (janvier 2009)
- Engager le citoyen dans la vie associative (novembre 2008)
- Comment rendre la prison (enfin) utile (septembre 2008)
- Infrastructures de transport : lesquelles bâtir, comment les choisir ? (juillet 2008)
- HLM, parc privé
Deux pistes pour que tous aient un toit (juin 2008)
- Comment communiquer la réforme (mai 2008)
- Après le Japon, la France...
Faire du vieillissement un moteur de croissance (décembre 2007)
- Au nom de l'Islam...
Quel dialogue avec les minorités musulmanes en Europe ? (septembre 2007)
- L'exemple inattendu des Vets
Comment ressusciter un système public de santé (juin 2007)
- Vademecum 2007-2012
Moderniser la France (mai 2007)

- Après Erasmus, Amicus
Pour un service civique universel européen (avril 2007)
- Quelle politique de l'énergie pour l'Union européenne ? (mars 2007)
- Sortir de l'immobilité sociale à la française (novembre 2006)
- Avoir des leaders dans la compétition universitaire mondiale (octobre 2006)
- Comment sauver la presse quotidienne d'information (août 2006)
- Pourquoi nos PME ne grandissent pas (juillet 2006)
- Mondialisation : réconcilier la France avec la compétitivité (juin 2006)
- TVA, CSG, IR, cotisations...
Comment financer la protection sociale (mai 2006)
- Pauvreté, exclusion : ce que peut faire l'entreprise (février 2006)
- Ouvrir les grandes écoles à la diversité (janvier 2006)
- Immobilier de l'État : quoi vendre, pourquoi, comment (décembre 2005)
- 15 pistes (parmi d'autres...) pour moderniser la sphère publique
(novembre 2005)
- Ambition pour l'agriculture, libertés pour les agriculteurs (juillet 2005)
- Hôpital : le modèle invisible (juin 2005)
- Un Contrôleur général pour les Finances publiques (février 2005)
- Les oubliés de l'égalité des chances (janvier 2004 - Réédition septembre 2005)

Pour les publications antérieures se référer à notre site internet :
www.institutmontaigne.org

INSTITUT MONTAIGNE



AIR FRANCE-KLM
AIRBUS GROUP
ALLEN & OVERY
ALLIANZ
ALVAREZ & MARSAL FRANCE
ARCHERY STRATEGY CONSULTING
ARCHIMED
ARDIAN
AT KEARNEY
AUGUST & DEBOUZY
AXA
BAKER & MCKENZIE
BANK OF AMERICA MERRILL LYNCH
BEARINGPOINT
BNI FRANCE & BELGIQUE
BNP PARIBAS
BOLLORE
BOUYGUES
BPCE
BRED BANQUE POPULAIRE
BRUNSWICK
CAISSE DES DEPÔTS
CAPGEMINI
CARBONNIER LAMAZE RASLE & ASSOCIÉS
CAREIT
CARREFOUR
CASINO
CGI FRANCE
CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL
CIS
CISCO SYSTEMS FRANCE
CNP ASSURANCES
COHEN AMIR-ASLANI
CONSEIL SUPÉRIEUR DU NOTARIAT
CRÉDIT AGRICOLE
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
DAVIS POLK & WARDWELL
DENTSU AEGIS NETWORK
DE PARDIEU BROCAS MAFFEI
DEVELOPMENT INSTITUTE INTERNATIONAL
EDF
ELSAN
ENGIE
EQUANCY
EURAZEO
EUROSTAR
FONCIÈRE INEA
GAILLARD PARTNERS
GRAS SAVOYE
GROUPAMA
GROUPE EDMOND DE ROTHSCHILD
GROUPE M6
GROUPE ORANGE
HENNER
HSBC FRANCE
IBM FRANCE
ING BANK FRANCE
INTERNATIONAL SOS
IONIS EDUCATION GROUP
ISRP
JALMA
JEANTET ET ASSOCIÉS
KANTAR

SOUTIENNENT L'INSTITUT MONTAIGNE

INSTITUT MONTAIGNE



KPMG
LA BANQUE POSTALE
LAZARD FRERES
LINEDATA SERVICES
LIR
LIVANOVA
LVMH
MACSF
MALAKOFF MEDERIC
MAZARS
MCKINSEY & COMPANY FRANCE
MEDIA PARTICIPATIONS
MERCER
MERIDIAM
MICHELIN
MICROSOFT FRANCE
NESTLÉ
OBEA
ONDRA PARTNERS
PAI PARTNERS
PIERRE & VACANCES
PLASTIC OMNIUM
PWC
RADIALL
RAISE
RAMSAY GÉNÉRALE DE SANTÉ
RANDSTAD
RATP
REDEX
REXEL
RICOL, LASTEYRIE CORPORATE FINANCE
ROCHE
ROLAND BERGER
ROTHSCHILD & CIE
SANOFI
SANTECLAIR
SCHNEIDER ELECTRIC SA
SERVIER
SIA PARTNERS
SIACI SAINT HONORÉ
SIER CONSTRUCTEUR
SNCF
SNCF RÉSEAU (ANCIENNEMENT RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE)
SODEXO
SOLVAY
STALLERGENES
SUEZ
TECNET PARTICIPATIONS SARL
THE BOSTON CONSULTING GROUP
TILDER
TOTAL
VEOLIA
VINCI
VIVENDI
VOYAGEURS DU MONDE
WAVESTONE
WENDEL
WILLIS TOWERS WATSON
WORDAPPEAL

SOUTIENNENT L'INSTITUT MONTAIGNE

Imprimé en France
Dépôt légal : août 2017
ISSN : 1771-6756
Achévé d'imprimer en septembre 2017

L'Institut Montaigne est un laboratoire d'idées - think tank - créé fin 2000 par Claude Bébéar et dirigé par Laurent Bigorgne. Il est dépourvu de toute attache partisane et ses financements, exclusivement privés, sont très diversifiés, aucune contribution n'excédant 2 % de son budget annuel. En toute indépendance, il réunit des chefs d'entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des représentants de la société civile issus des horizons et des expériences les plus variés. Il concentre ses travaux sur quatre axes de recherche :

Cohésion sociale (école primaire, enseignement supérieur, emploi des jeunes et des seniors, modernisation du dialogue social, diversité et égalité des chances, logement)

Modernisation de l'action publique (réforme des retraites, justice, santé)

Compétitivité (création d'entreprise, énergie, pays émergents, financement des entreprises, propriété intellectuelle, transports)

Finances publiques (fiscalité, protection sociale)

Grâce à ses experts associés (chercheurs, praticiens) et à ses groupes de travail, l'Institut Montaigne élabore des propositions concrètes de long terme sur les grands enjeux auxquels nos sociétés sont confrontées. Il contribue ainsi aux évolutions de la conscience sociale. Ses recommandations résultent d'une méthode d'analyse et de recherche rigoureuse et critique. Elles sont ensuite promues activement auprès des décideurs publics.

À travers ses publications et ses conférences, l'Institut Montaigne souhaite jouer pleinement son rôle d'acteur du débat démocratique.

L'Institut Montaigne s'assure de la validité scientifique et de la qualité éditoriale des travaux qu'il publie, mais les opinions et les jugements qui y sont formulés sont exclusivement ceux de leurs auteurs. Ils ne sauraient être imputés ni à l'Institut, ni, a fortiori, à ses organes directeurs.

INSTITUT MONTAIGNE



COMITÉ DIRECTEUR

PRÉSIDENT

Henri de Castries

VICE-PRÉSIDENTS

David Azéma Associé, Perella Weinberg Partners

Jean-Dominique Senard Président, Michelin

Emmanuelle Barbara *Managing Partner*, August Debouzy

Nicolas Baverez Avocat, Gibson Dunn & Crutcher

Marguerite Bérard-Andrieu Directrice générale adjointe en charge de la Stratégie, groupe BPCE

Jean-Pierre Clamadieu Président du Comité exécutif, Solvay

Olivier Duhamel Professeur émérite des Universités, Sciences Po

Mireille Faugère Conseiller Maître, Cour des comptes

Christian Forestier ancien recteur

Marwan Lahoud Directeur général délégué, Airbus Group

Natalie Rastoin Directrice générale, Ogilvy France

René Ricol Associé fondateur, Ricol Lasteyrie Corporate Finance

Arnaud Vaissié Co-fondateur et Président-directeur général, International SOS

Philippe Wahl Président-directeur général, Groupe La Poste

Lionel Zinsou Président, PAI Partners

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Claude Bébéar Fondateur et Président d'honneur, AXA

Bernard de La Rochefoucauld Président, Les Parcs et Jardins de France

CONSEIL D'ORIENTATION

PRÉSIDENT

Ezra Suleiman Professeur, Princeton University

Benoît d'Angelin Président, Ondra Partners

Frank Bournois Directeur général, ESCP Europe

Pierre Cahuc Professeur d'économie, École Polytechnique

Loraine Donnedieu de Vabres Avocate, associée gérante, Jeantet et Associés

Pierre Godé ancien vice-Président, Groupe LVMH

Michel Godet Professeur, CNAM

Françoise Holder Administratrice, Groupe Holder

Philippe Josse Conseiller d'État

Marianne Laigneau Directrice des ressources humaines, Groupe EDF

Sophie Pedder Chef du Bureau de Paris, *The Economist*

Hélène Rey Professeur d'économie, London Business School

Laurent Bigorgne Directeur

INSTITUT MONTAIGNE



IL N'EST DÉSIR PLUS NATUREL QUE LE DÉSIR DE CONNAISSANCE

Nouveau monde arabe, nouvelle « politique arabe » pour la France

L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient traversent une période de « grande transformation ». Les « printemps arabes », les guerres civiles et la prolifération de l'islam radical sont autant de symptômes d'une entrée dans la modernité qui met à mal les équilibres des sociétés.

Notre politique étrangère a-t-elle suffisamment pris la mesure de ces transformations ? Critiqué pour ses postures et ses incohérences, le message de la France dans la région semble brouillé. Comment la France peut-elle renforcer son influence dans une zone devenue fondamentale pour son identité, sa sécurité et son économie ?

Le présent rapport propose une nouvelle « politique arabe », fondée autour de plusieurs axes : faire du Maghreb une priorité, contenir l'expansion de l'islamisme, prévenir les crises migratoires à venir et adopter une position de puissance médiatrice.

Rejoignez-nous sur :



Suivez chaque semaine
notre actualité en vous abonnant
à notre newsletter sur :
www.institutmontaigne.org

Institut Montaigne

59, rue La Boétie - 75008 Paris

Tél. +33 (0)1 53 89 05 60 - Fax +33 (0)1 53 89 05 61

www.institutmontaigne.org - www.desideespourdemain.fr

10 €

ISSN 1771-6756

Août 2017